

ETUDES ET APPRECIATIONS

MGR L.-A. PAQUET

DE

L'UNIVERSITE LAVAL

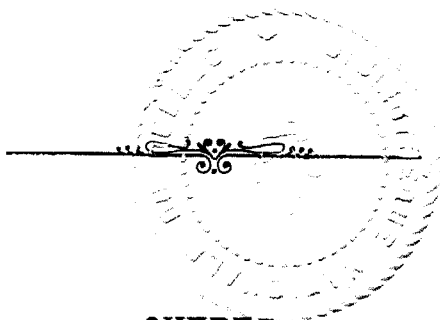


ETUDES

ET

APPRECIATIONS

FRAGMENTS APOLOGETIQUES



QUEBEC

IMPRIMERIE FRANCISCANNE MISSIONNAIRE

1917

NIHIL OBSTAT :

J.-E. GRANDBOIS, *pter*,
Censor.

Quebeci, die 1 dec. 1916.

PERMIS D'IMPRIMER :

FRS PELLETIER, *ptre*,
Sup. S. Q.

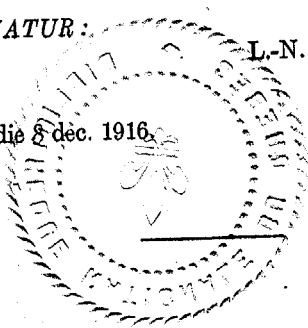
Québec, 5 déc. 1916.

IMPRIMATUR :

L.-N. CARD. BEGIN,

Arch. Queb.

Quebeci, die 8 dec. 1916.



BT
1101
P36
1917
v.1

Droits réservés, Canada, 1917.

Digitized by Google

AVANT-PROPOS

C'est aux étudiants en philosophie et en théologie, et à nos anciens élèves, que ce volume est surtout destiné.

Il se compose de pièces disparates, reliées cependant par une pensée mère : l'apologie de la foi et la défense des saines doctrines à l'aide des principes de saint Thomas d'Aquin.

Il y aura bientôt quarante ans que l'Université Laval est entrée, de plein pied, dans le mouvement thomiste. Les événements ont justifié, au delà de tout espoir, cette attitude prise par ses directeurs et ses professeurs, avec l'approbation formelle ou mieux sous l'action résolue et déterminante de l'Archevêque de Québec, Monseigneur E.-A. Taschereau.

Nulle doctrine n'est plus apte que celle de l'Ange de l'Ecole à fortifier et éclairer le haut enseignement. Nulle, non plus, ne fournit des armes mieux trempées pour les besoins sans cesse renaissants de la défense religieuse. Les savants qui les premiers, sous l'œil protecteur du Pape, vouèrent leur temps et leur plume à la restauration des études philosophiques et théologiques, méritent toute notre reconnaissance. Il y en eut de plusieurs pays, et aussi de divers milieux. Quelques noms seulement figurent dans ces pages,

qui ne sont pas une histoire. Nous louons, sans méconnaître d'autres artisans de la science, ceux de ces ouvriers que nous avons le mieux connus, et avec qui les circonstances nous mirent plus immédiatement en contact.

On remarquera, ça et là, quelques répétitions de mots et d'idées. C'est la conséquence à peu près inévitable d'études écrites, pour la plupart, à différentes époques, et que le désir d'être utile à la jeunesse studieuse, et de compléter pour elle certaines publications antérieures, nous a fait grouper ici sous une même pensée apologétique.

Appréciations d'hommes ou de doctrines, critiques de systèmes ou réfutations d'erreurs nouvelles, ce ne sont que des fragments, trop médiocres pour faire une œuvre de prix, trop variés pour former un tout vraiment homogène. Nous implorons pour ce recueil, et ces travaux un peu bigarrés, l'indulgence du lecteur.

DOCTRINES SOUTENUES

ETUDES ET APPRECIATIONS

FRAGMENTS APOLOGETIQUES

LE ROLE DES PRINCIPES¹

PARLER de principes à notre époque pourra paraître un anachronisme, une naïveté d'un autre âge ; et plusieurs, sans doute, y verront une tentative plus courageuse que louable d'opposer à la mentalité moderne une conception intellectuelle de plus en plus démodée et destinée à disparaître bientôt dans la poussière des siècles.

Rien aujourd'hui, en effet, n'est plus commun que le sourire railleur et la pitié méprisante dont les principes, et avec eux les hommes de principes, sont l'objet. Aux yeux de gens éblouis par l'éclat souvent trompeur de l'érudition contemporaine, un principe est une vieillerie, une sorte d'antiquaille respectable, si l'on veut, et digne de fixer l'attention curieuse de l'historien ou de l'archéologue, mais indigne de prendre place

1. Article publié dans la *Nouvelle-France* (janvier 1907).

parmi les influences directrices de l'esprit humain. Pour les mêmes, un homme de principes ne peut être qu'un esprit arriéré, fermé aux choses du présent et attardé dans l'étude et l'idolâtrie du passé.

A quoi tient cette manière de voir, cette façon plus qu'étrange d'apprécier les hommes et les idées ? Quelles causes ont influé sur la pensée moderne avec assez de puissance pour en faire ainsi dévier les tendances et les jugements ? Nous ne croyons pas nous tromper en rendant responsables de cet état d'âme deux systèmes très en vogue de nos jours, et qui ont marqué le dernier siècle d'une très forte empreinte : le positivisme et l'utilitarisme.

Le positivisme, tout entier à la constatation des faits, à l'expérimentation et à la critique, néglige systématiquement l'étude des causes, fait bon marché du spirituel et de l'immatériel, et ne professe pour la métaphysique qu'un suprême dédain. C'est le culte scientifique de la matière. Cette tendance, malheureusement très répandue, n'exerce sans doute pas une égale influence sur tous les esprits. Les uns, — et c'est le groupe le plus hostile des ennemis de notre foi, — entièrement dominés par ces idées, constituent l'école positiviste proprement dite. D'autres, sans appartenir directement à cette école et sans en partager l'exclusivisme étroit, ne sont pas

cependant éloignés de croire que plus la science inclinera de ce côté, plus ses progrès seront réels et dignes d'éloges : moins de principes, disent-ils, moins d'idées absolues, moins de métaphysique, et le monde intellectuel ne s'en portera que mieux.

Au positivisme qui prévaut dans l'ordre scientifique s'allie l'utilitarisme triomphant dans l'ordre social.

Que d'hommes publics, foulant aux pieds les principes les plus élémentaires non seulement de la religion révélée, mais même de la loi naturelle, n'ont plus d'autre mobile de leurs actes que l'ambition, d'autre règle que l'intérêt ou la popularité ! A l'antique morale de la conscience et du devoir, on a substitué la morale du succès et du fait accompli. On ne se préoccupe plus de ce qui doit être, mais seulement de ce qui est ; on ne se demande plus ce que la loi de Dieu exige, mais bien ce que la faveur populaire réclame ; on se console aisément des violations les plus honteuses du droit ; on va même, quand on y trouve quelque profit, jusqu'à sacrifier de ses propres mains la religion et la liberté. Le sens du juste et de l'injuste s'est émoussé, il s'est affaibli et presque effacé pour faire place aux froids calculs de l'égoïsme et de l'opportunisme.

Comment expliquer que des catholiques même distingués se laissent entraîner par ce double

courant positiviste et utilitaire, et prêtent, sans le vouloir, main-forte aux adversaires les plus déclarés de l'Eglise ? C'est que, par préjugé ou ignorance, ils méconnaissent, soit dans le domaine scientifique et religieux, soit dans la sphère politique et sociale, le rôle supérieur des principes.

Ce rôle, en effet, est capital.

Les sciences, dans leur ensemble, méritent d'autant mieux ce nom qu'elles remontent par un plus noble essor jusqu'aux principes qui gouvernent le monde, et qu'elles rattachent à des lois plus générales, en les groupant et les systématisant, les notions si diverses dont elles s'enrichissent prodigieusement chaque jour. Et comme la philosophie, par l'élévation même et l'universalité de son objet, plane au-dessus de toutes les connaissances humaines, c'est de ce foyer qu'il faut appeler sur les sommets des autres sciences la lumière qui les éclaire et qui guide l'intelligence dans l'intime pénétration de la nature des êtres.

Voilà pourquoi Léon XIII, soucieux d'opposer une digue aux flots envahissants du positivisme et de remettre l'esprit humain sur les grandes avenues de la vérité, a écrit dès le début de son règne cette mémorable encyclique *Æterni Patris* qu'on ne se lasse jamais de relire et qui renferme de si précieux enseignements. Le savant Pontife y retrace de sa plume magistrale les gloires de

la philosophie chrétienne, surtout de la philosophie selon saint Thomas, puis il ajoute ces remarquables paroles trop souvent mises en oubli :

Toutes les connaissances humaines peuvent espérer un progrès réel et doivent attendre un secours efficace de la restauration, que nous venons de proposer, des sciences philosophiques. En effet les beaux arts demandent à la philosophie, comme à une science directrice, leurs règles et leur méthode, et puisent chez elle, comme à une source commune de vie, l'esprit qui les anime. Les faits et l'histoire le prouvent : les arts libéraux ont été surtout florissants lorsque la philosophie elle-même était dans l'épanouissement de sa gloire et de sa sagesse ; au contraire, ils ont langué, négligés et presque oubliés, quand la philosophie a baissé et s'est embarrassée d'erreurs et de subtilités vaines. De même, les sciences physiques, si appréciées et si admirées de nos jours à cause de leurs nombreuses et importantes découvertes, loin d'y perdre, gagneront singulièrement à une restauration de l'ancienne philosophie. Car leur fécondité et leur avancement ne consistent pas seulement dans l'observation des faits et l'étude de la nature ; les faits constatés, il faut s'élever plus haut, et s'appliquer avec soin à pénétrer l'essence des choses corporelles et à rechercher les lois auxquelles elles obéissent, ainsi que les principes d'où dépend l'ordre qui règne entre elles, leur unité dans la variété, leur affinité mutuelle dans la diversité. On ne saurait dire combien la philosophie scolastique, sagement enseignée, apportera à ces recherches de ressources et de lumière.

Ce rôle si élevé des principes ne s'exerce pas avec moins d'influence sur la marche et le développement de chaque science en particulier. De

même, en effet, qu'un principe faux peut bientôt, si l'on n'y prend garde, égarer l'esprit dans le désert du doute ou le labyrinthe de l'erreur¹, de même un principe vrai, établi et fécondé par la réflexion et l'expérience, constitue pour le savant une source inépuisable de vérités et d'applications nouvelles. Comment, par exemple, ne pas admirer ce que l'illustre Pasteur, de la seule théorie microbienne, a pu faire jaillir de déductions diverses et de conséquences pratiques ! Ce principe, on le sait, a été pour la chimie, la médecine, la chirurgie, une lumière révélatrice. On peut en dire autant de la théorie de Newton sur l'attraction universelle.

C'est aux principes qu'est due la fécondité de la science, l'enchaînement des conclusions, la consistance des doctrines.

Et cela nous explique l'attachement inébranlable de l'Eglise aux moindres de ses dogmes et aux vérités en apparence les plus indifférentes de la foi catholique. Ces dogmes et ces vérités sont chose sacrée ; et il n'est pas plus permis d'y porter atteinte qu'il ne serait sage de détacher une seule pierre de ces vastes et majestueuses cathédrales dont la solidité fait l'admiration des

1. C'est ainsi que Rosmini, partant d'une conception erronée de l'être et de son unité, en est arrivé aux conclusions et aux aberrations les plus graves, que Rome a dû condamner.

siècles. Aussi, bien mal avisés sont ceux qui prétendent que, dans les sciences ecclésiastiques, on fait une trop large part à l'étude des dogmes anciens ainsi qu'à la réfutation d'antiques hérésies depuis longtemps oubliées. Ces études, quelque abstraites qu'elles soient, sont nécessaires pour asseoir la théologie sur ses bases véritables ; elles atteignent et elles affermissent les fondements mêmes du christianisme ; et si un jour l'Eglise aima mieux perdre presque tout l'Orient que de sacrifier dans son symbole un simple mot, subtil peut-être, mais essentiel, on ne saurait, ce semble, inculquer trop profondément dans les esprits ces notions primordiales qui tiennent à la substance et comme à la racine de la foi chrétienne. Il importe sans doute que l'éducation des clercs, comme celle de toute autre classe d'étudiants, soit complète, qu'elle soit adaptée aux besoins du jour, qu'elle soit " pratique " ; mais rien ne nous a jamais paru plus pratique que de construire un édifice, non sur le sable, mais sur le roc fier et profond¹.

1. Voilà pourquoi l'Eminentissime Préfet de la S. C. des Etudes, dans une lettre adressée le 10 septembre 1906 aux Instituts catholiques de France, a cru devoir signaler un abus qui s'est introduit ces dernières années, savoir la trop grande importance donnée dans le choix et le développement des thèses de doctorat aux questions d'histoire et de critique, au détriment des études plus générales de théologie dogmatique et de philosophie rationnelle. (*Questions actuelles*, t. LXXXIX, n. 6).

Les sociétés, comme les sciences, ont besoin de bases solides ; et ces bases ne sont autres que les principes et les lois sur lesquels elles reposent, vérités intangibles, suprêmes notions de droit et de devoir qui en font la force et la gloire, et dont l'effacement ne tarde jamais à être fatal.

Au moyen âge, alors que l'idée religieuse dominait dans la conscience des rois comme dans celle des peuples, et que le seul spectacle du faible opprimé et du juste persécuté faisait tressaillir d'indignation tous les cœurs, on savait se battre pour le triomphe d'un principe. A la voix d'un Pierre l'Ermite, les princes convoquaient leurs vassaux ; le noble chevalier ceignait son armure, et des milliers de héros chrétiens, laissant là leurs familles, s'en allaient, l'âme ardente, bravant fatigue et famine, reconquérir le tombeau du Christ, tombé aux mains des mécréants.

Aujourd'hui le Christ lui-même est attaqué, persécuté dans ses ministres, bafoué dans son Vicaire, insulté dans l'Eglise son épouse ; et voit-on se lever l'étendard des croisés ? Non seulement l'Europe indifférente a laissé dépouiller le Pape de ses Etats, de ce patrimoine sacré que les siècles respectueux lui avaient reconnu, mais elle fait à la religion, surtout en certains pays, des conditions d'existence de plus en plus pénibles ; par intérêt, par calcul, pour ne pas compromettre les combinaisons plus ou moins habiles

d'une politique d'équilibre et d'expédients, elle assiste impassible, lorsqu'elle n'est pas complice ou actrice, à la perpétration des pires injustices. Quelle décadence !

Mais quand le droit est honni et violé, quand il n'a plus de bras pour l'appuyer ni d'épées pour le défendre, il lui reste une suprême ressource : celle de protester ; et cette protestation même est déjà un triomphe, le triomphe de principes qu'on ne peut effacer, le triomphe d'une parole qu'on ne saurait enchaîner. *Verbum Dei non est alligatum*¹.

Qui n'a présents à la mémoire les fiers accents par lesquels le comte de Montalembert, aux meilleurs jours de sa carrière oratoire, dénonçait du haut de la tribune française tantôt les attentats de la force brutale contre l'infortunée Pologne, tantôt les envahissements et les usurpations de la révolution italienne ? Si l'illustre orateur n'a pu empêcher les injustices que sa parole vibrante savait si bien flétrir, il eut du moins la gloire, en soulageant sa propre conscience, de venger la conscience catholique, et de proclamer en un langage plein de grandeur la vérité, le droit et la justice. Ces revendications sont à la fois une semence de bien et une leçon de courage, dans la préparation d'un avenir plus heureux.

1. 2 *Tim.*, II, 9.

Car les principes ne meurent pas. Selon le mot de Louis Veuillot, " ils germent et vivent dans les tombeaux de ceux qui meurent pour les défendre¹ ", jusqu'à ce que le jour de l'éclosion arrive.

C'est pourquoi le Saint-Siège, avec une admirable constance, ne cesse de protester contre la spoliation inique dont il a été, par l'invasion des Piémontais, la victime, et de proclamer et de maintenir le principe de l'indépendance nécessaire au pouvoir papal. Le fait accompli est là, fort d'une usurpation de près d'un demi-siècle ; mais le droit se dresse en face dans une invincible fierté, et, refusant de s'incliner devant ce fait insolent, il s'affirme et se réaffirme en des formules d'une singulière puissance. Hier, c'était Pie IX et, après lui, Léon XIII, s'écriant d'une commune voix : " Nous ne pouvons, nous ne devons, nous ne voulons ". Aujourd'hui, c'est Pie X² répétant avec calme les mêmes paroles et faisant en quelque sorte violence à sa bonté de Père pour soutenir ses droits de Pontife-Roi.

J'ai nommé Pie IX. Voici en quels termes ce Pape intrépide répondait, en 1861, à la proposition qu'on lui faisait d'abandonner une partie

1. *Rome pendant le Concile*, vol. I, p. 19.

2. Voir l'*Allocution consistoriale* du 9 novembre 1903, et les protestations de S. Em. le cardinal Merry del Val à l'occasion du voyage de M. Loubet à Rome (28 avril 1904).

de ses Etats : “ Dans ces temps de confusion et de désordre, il n'est pas rare de voir des chrétiens, des catholiques, — il y en a même dans le clergé séculier, il y en a dans les cloîtres, — qui ont toujours sur les lèvres les mots de moyen terme, de conciliation, de transaction. Eh bien ! je n'hésite pas à le déclarer : ces hommes sont dans l'erreur, et je ne les regarde pas comme les ennemis les moins dangereux de l'Eglise. Nous vivons dans une atmosphère corrompue, pestilentielle ; sachons nous en préserver ; ne nous laissons pas empoisonner par de fausses doctrines qui perdent tout, sous prétexte de tout sauver¹. ”

Ces paroles sont pleines d'enseignement.

Très suggestive aussi est l'encyclique récente par laquelle S. S. Pie X interdit aux catholiques de France la formation d'associations cultuelles basées sur la loi de séparation des Eglises et de l'Etat. De graves principes sont en jeu : la constitution divine de l'Eglise, les droits du Pontife romain et des évêques, leur autorité sur les biens nécessaires au culte sacré. Plutôt que de consentir à l'amointrissement d'un seul de ces principes, le Pape n'hésite pas à prononcer le nom de lutte et à lancer les catholiques dans une voie de calme mais énergique résistance : “ Que les catholiques de France, dit-il, s'ils veulent vraiment nous

1. SYLVAIN, *Hist. de Pie IX*, t. II, p. 242 (3^e éd.)

témoigner leur soumission et leur dévouement, *luttent* pour l'Eglise selon les avertissements que Nous leur avons déjà donnés, c'est-à-dire avec persévérance et énergie. . . *s'enfermant dans leur bon droit comme dans une citadelle*¹. ”

Ce doit être le mot d'ordre des catholiques de tous les pays ; car dans tous les pays la lutte s'offre et s'impose.

En Europe spécialement, l'erreur dogmatique fait rage ; elle donne naissance chaque année aux opinions les plus hardies, aux nouveautés les plus téméraires, aux systèmes les plus subversifs des doctrines traditionnelles de l'Eglise et des principes les mieux établis de la philosophie et de la théologie catholique. C'est en étudiant ces principes, en les approfondissant et en nous éclairant avec soin de leur lumière que nous saurons, dans la vaste mêlée intellectuelle de notre époque, discerner le vrai du faux, l'élément sain des éléments dangereux, et garder la doctrine intacte sans pourtant mépriser les résultats d'une critique et d'une érudition de bon aloi.

L'erreur sociale fait aussi d'immenses progrès. Le libéralisme, l'utilitarisme (pour ne rien dire du socialisme) gagnent des adeptes ; dans la plupart des contrées catholiques, l'Eglise souffre

1. Encyclique *Gravissimo officii*, 19 août 1906.

violence ; ses droits sont lésés, ses intérêts sont menacés, et, là même où elle semble jouir de garanties plus sûres, il ne manque pas de symptômes assez alarmants pour justifier les plus vives et les plus sérieuses appréhensions. On regrette, et à bon droit, que les hommes de principes se fassent de plus en plus rares. Le mal doit être combattu à sa racine même.

C'est aux jeunes surtout qu'il incombe de se créer de bonne heure, par la prière et par l'étude, de fortes convictions religieuses, de s'attacher fermement, inébranlablement, aux principes chrétiens qui doivent régir l'ordre social, de s'armer vaillamment et efficacement pour leur défense. L'Association catholique de la Jeunesse canadienne-française poursuit noblement ce but. Elle mérite nos félicitations et nos encouragements ; elle accomplit une œuvre de haute portée sociale, qui répond tout à la fois et aux besoins du présent et aux espérances de l'avenir.

L'APOLOGETIQUE CHRETIENNE

ET

SAINT THOMAS D'AQUIN¹

I

Nature de l'Apologetique

LE pontificat de Léon XIII marquera dans l'histoire une ère à jamais mémorable de renaissance intellectuelle et de restauration sociale.

A peine monté sur le trône, le successeur de Pie IX mesura de son large et puissant regard toute l'étendue du péril qui menaçait l'Eglise. Il vit la raison humaine livrée aux emportements de l'orgueil, remuante, séditeuse, ramassant dans la poussière des siècles tous les sophismes, et faisant flèche de toutes les erreurs pour assaillir la foi ; et dès lors son plan fut conçu : combattre la fausse science avec les armes de la science véritable.

Pour réaliser ce dessein, Léon XIII n'a rien négligé. Qui ne se rappelle avec quelle force de conception et quelle netteté de langage le savant

1. Conférences faites à l'Université Laval en 1888.

Pontife traçait naguère dans son admirable encyclique *Æterni Patris* les grandes lignes de l'édifice qu'il voulait élever, sur les ruines des faux systèmes, à la gloire de Dieu et pour la défense de l'Eglise ? Ce monument scientifique, dont le Pape posait lui-même, en la bénissant, la pierre angulaire, se dessine déjà dans les plus saisissantes proportions. Que de nouveaux collèges établis à Rome ou ailleurs par les soins clairvoyants du Saint-Père ! Que d'académies savantes nées de sa forte pensée ou à la faveur de son auguste patronage ! Que de revues récemment créées, modifiées, améliorées, pour répondre aux désirs du chef suprême de l'Eglise ! Nous assistons aux premiers actes et aux premiers effets d'un des mouvements intellectuels les plus profonds et les plus salutaires qui aient jamais remué le monde.

L'Université Laval ne pouvait rester étrangère à cet élan de progrès. Docile aux doctrines et aux directions pontificales, elle s'est fait un pieux devoir d'y conformer son enseignement. Ses cours de philosophie et ses leçons de théologie ont subi l'influence d'un souffle nouveau. Romaine elle était sans doute ; romaine elle veut demeurer et s'affirmer chaque jour davantage. Et c'est pour obéir à cet esprit de Rome qu'elle croit devoir, dans toutes les sphères de l'action doctrinale, prendre part à la mêlée des esprits et aux efforts de la pensée.

A une époque où, en tant de pays, les foules abusées se groupent avec ardeur autour de cent foyers d'une science frivole et menteuse, et prodiguent leurs suffrages aux plus fausses et aux plus dangereuses théories, n'est-il pas juste, en effet, que la vérité, là où elle règne encore, se lève pour proclamer ses droits et pour faire entendre, du haut de toutes les tribunes, ses plus nobles et ses plus énergiques protestations ?

J'ajouterai que, d'une façon générale, il importe grandement au maintien de la foi et à la puissance de son action que, dans les esprits cultivés, le niveau des connaissances religieuses s'élève graduellement selon le niveau même des connaissances profanes. La science des choses terrestres, sans une science proportionnelle des dogmes, des préceptes et des intérêts de la religion, peut créer un vrai danger, lequel ira croissant et s'aggravant chaque jour de toute la force des objections que l'erreur est si prompte à faire surgir et si habile à faire valoir. C'est à conjurer ce danger que toutes les maisons et tous les organes d'enseignement catholique doivent, dans la mesure de leurs forces, et d'après le cadre de leurs programmes, s'employer avec vigueur.

Parmi les objets qui s'offrent à ce noble effort, il faut placer au tout premier rang l'apologétique chrétienne.

Un cours complet d'apologétique comporte évi-

demment une série plus ou moins longue d'études suivies, détaillées et appropriées, sur les principales questions religieuses dont se préoccupe à bon droit l'esprit humain. Ces études toutefois présupposent quelques notions générales et préliminaires ; et il paraît utile, avant de descendre dans un champ si vaste¹, de bien définir la nature de cette œuvre de science, de se rendre compte du rôle historique qu'elle a joué, de marquer le caractère spécial de la polémique religieuse moderne, et d'indiquer les armes dont l'apologiste doit préférablement se servir.

Voyons donc tout d'abord en quoi consiste l'apologétique chrétienne prise dans un sens général, et quels en sont les propriétés les plus remarquables et les procédés les plus nécessaires.

D'après son concept objectif et essentiel, la théologie est une science qui, à la lumière de certains principes révélés, traite de Dieu et des choses divines.

C'est une science, et nous n'hésitons pas à dire la plus haute et la plus éminente des sciences. Elle les surpasse toutes, soit par l'irradiation de ses principes, soit par l'élévation de son objet. Ce qui l'éclaire en effet, ce n'est point le pâle et mobile flambeau de notre raison déchuë, mais le

1. L'auteur, empêché par d'autres travaux, n'a pu faire suivre cette introduction que de quelques études apologétiques détachées et fragmentaires.

soleil divin lui-même rayonnant sur les mystères et les obscurités de la foi ; ce qu'elle étudie surtout et principalement, c'est, non pas l'être fini et créé, mais la substance infinie et incréée, laquelle, en se révélant, lui ouvre tout un monde de vérités sublimes et d'incomparables merveilles.

Cette belle étude des choses surnaturelles, le théologien s'y adonne et la poursuit, selon les circonstances, de trois manières différentes.

Tantôt, pour démontrer et mettre hors de doute les vérités de la foi, il invoque l'authentique témoignage des divines Ecritures, des sources et des traditions catholiques. C'est le rôle de ce qu'on est convenu d'appeler la théologie *positive*.

Tantôt, appelant à son aide les lumières de la philosophie naturelle, par un heureux mélange de discrétion et de hardiesse, il sonde du regard la nature intime des dogmes, et il s'efforce d'en déduire, comme de principes générateurs, les très nombreuses vérités que l'Esprit de Dieu y a déposées en germe. C'est la tâche de la théologie dite *scolastique*, théologie pénétrante et féconde, née sous la plume des Pères, activée et développée par les docteurs du moyen âge, notamment par saint Thomas d'Aquin, négligée ensuite, méprisée même au détriment de la cause catholique, puis enfin, par le zèle du présent Pape, glorieusement vengée d'un trop long et trop injuste oubli.

Est-ce tout ? et suffit-il au théologien d'asseoir ainsi les vérités de la foi sur le double fondement de l'autorité divine et de la raison chrétienne ? Non pas. En travaillant, d'une main, à la construction de l'édifice théologique, il faut de l'autre, comme autrefois les Juifs réparant les ruines du temple, défendre l'œuvre sacrée contre les assauts répétés de l'erreur : c'est le propre de la théologie *polémique*. A celle-ci incombe la tâche de discerner le vrai du faux, de comparer et de discuter les systèmes, de démasquer les sophismes, de confondre l'hérésie, de couvrir d'une égide inviolable la divinité du symbole et les doctrines certaines établies par la science religieuse.

“ Nourrir la foi, la fortifier, la défendre, ” telles sont donc, selon les paroles mêmes de saint Augustin¹, les trois grandes fonctions que la théologie, prise en son sens le plus large, a pour mission de remplir.

Ces distinctions admises, il devient facile de déterminer à quelle partie ou mieux à quelle fonction de l'enseignement sacré l'Apologétique, par son nom comme par sa nature, se rattache. Apologie veut dire justification, plaider, défense. Décidément l'apologétique chrétienne aura pour objet de défendre et de justifier les dogmes, et elle ne sera donc que la mise en œuvre,

1. De Trin. l. xiv, c. 1.

adaptée aux besoins du jour, de la théologie polémique.

La théologie étant une science fondée sur des principes de foi qu'elle présuppose et dont elle procède, remarquons que c'est tout ensemble le devoir et l'honneur de la raison naturelle d'établir l'existence de la révélation par les preuves véritables qui l'attestent, par les miracles, les prophéties, le caractère spécial des envoyés divins, et l'exceptionnelle valeur des doctrines dont ils se font les hérauts. De là une introduction à l'exposé des dogmes qui est comme le prolongement chrétien de la philosophie, puisque cette introduction s'appuie formellement sur des arguments philosophiques et rationnels ; de là en même temps l'importance, la nécessité même d'études apologetiques fondamentales ayant pour but de mieux faire connaître les préambules de la foi, le fait de la révélation, l'autorité et les droits de l'Eglise, et d'acheminer ainsi les esprits à l'apologie directe des vérités révélées.

L'Apologétique chrétienne offre aux regards un spectacle de grandeur et un cachet d'excellence qu'il est impossible de ne pas reconnaître.

Cette fonction de la science religieuse ne ressemble-t-elle pas en effet à une guerre sainte entreprise pour la plus juste des causes, à une sorte de croisade sacrée dirigée contre l'ennemi le plus redoutable de l'esprit humain, je veux dire le

faux et prétentieux savoir de faux et orgueilleux savants ? *Veritatem Dei in injustitia detinent*, écrivait l'Apôtre¹ de ces hommes vains ; ils tiennent la vérité captive dans l'injustice. Aux apologistes catholiques la tâche glorieuse d'arracher de leurs mains impies l'arche de la foi, le trésor des croyances et la vérité même de Dieu, *veritatem Dei*. Ce mot est profond, et il convient de l'opposer aux rêves de l'idéalisme contemporain. Oui, ce pourquoi l'apologiste combat, ce n'est pas une simple formule, un concept éphémère et vide d'objet ; c'est une réalité auguste et vivante ; c'est cette vérité première, objective, transcendante, de laquelle toute vérité en quelque sorte dépend, et qui seule peut offrir à l'intelligence curieuse et inquiète la solution des graves problèmes dont elle porte en elle le mystère et le tourment.

L'histoire raconte que des adolescents, de faibles vieillards, d'humbles et timides vierges, se sont laissé frapper et broyer jusqu'à la mort pour attester, en face de la tyrannie païenne, un énoncé de notre foi et un article de notre symbole. Quel courage et quelle énergie l'apologiste chrétien ne doit-il pas, lui aussi, apporter à la défense des dogmes révélés, à l'affirmation claire et à la justification opportune des doctrines que

1. *Rom.*, I, 18.

tant de martyrs surent estimer plus que leur vie, et que Dieu même a cru devoir sceller de son sang !

La vérité, quelle qu'elle soit, mais surtout la vérité religieuse, est d'un prix tel et d'une telle et si haute portée, qu'elle impose tous les respects et mérite tous les sacrifices. Ses principes sont inviolables. Et l'ensemble de ses conclusions présente une cohésion si ferme que toute opinion contraire, même en apparence la plus inoffensive, peut y porter de très graves atteintes. Tout, dans l'ordre rationnel comme dans l'ordre réel, se tient et s'enchaîne. Le moindre avancé, s'il est faux, entraîne fréquemment des risques sérieux. La moindre erreur de principes peut conduire à des abîmes. Voilà ce qui explique l'intolérance doctrinale que le christianisme a toujours montrée, intolérance à laquelle il ne saurait renoncer sans courir vers sa propre perte, et que l'apologétique doit prendre pour règle de ses discussions et de ses démonstrations.

Placée par son objet même au-dessus des disputes purement humaines, la polémique religieuse offre encore, sur ces controverses, l'incalculable avantage de pouvoir se guider d'après les oracles divins. Sans doute, dans les luttes si variées de chaque jour, il ne serait ni commode, ni opportun et désirable, de s'appuyer constamment sur la révélation. Très souvent l'apologiste se voit contraint de faire appel aux res-

sources de la raison, sûr de trouver en cette faculté bien disciplinée un instrument solide et capable des plus précieux triomphes. Toutefois, cette arme naturelle n'a elle-même, en ses mains, tant de force et ne frappe avec tant d'assurance que parce qu'elle est trempée aux sources salutaires de la foi.

L'œuvre de l'apologétique est vaste comme la science de Dieu et, on peut dire, sans limites. Sentinelle aux frontières de la vérité religieuse, l'apologiste doit en garder soigneusement toutes les issues, et repousser l'agresseur loin du domaine sacré. Parfois, le besoin des temps et l'honneur de la religion exigent que, se mettant à la poursuite de l'ennemi, il le presse et le combatte sur son propre terrain, s'emparant des sciences dont on se fait contre l'Eglise une arme si injuste, et les forçant de rendre hommage à la cause de Jésus-Christ.

Fondements de la foi, tels que l'existence de Dieu, l'immortalité de l'âme, la valeur historique et divine des Livres Saints, le Messie et sa parole ; dogme catholique dans ses problèmes les plus vitaux et ses vérités les plus contestées ; sciences profanes dans leurs rapports avec nos croyances ; pouvoirs juridiques de l'Eglise, histoire de ses pontifes et de ses œuvres ; morale évangélique, individuelle et sociale : voilà autant d'objets dignes de fixer et de retenir l'attention de l'apologiste chrétien.

C'est cette morale du Maître divin que Tertullien au troisième siècle défendait avec une si mâle parole contre les préjugés et les blâmes infamants du fanatisme païen. D'autres voix, dans le cours des âges, se sont tour à tour élevées pour montrer l'indéniable supériorité dont jouit le christianisme au tribunal du droit et de la conscience. De nos jours encore, les prétentions absurdes d'une morale philosophique indépendante provoquent ça et là la verve indignée de nos meilleurs polémistes. Néanmoins, les plus fortes attaques dont la religion est l'objet, visant l'Eglise et ses croyances, c'est là que l'effort principal de l'apologétique, surtout de l'apologétique moderne, doit se porter. Sur le dogme catholique du reste repose toute la morale chrétienne, de même que la morale naturelle s'inspire des principes de la plus haute métaphysique touchant Dieu, l'âme et la liberté.

Ayant à combattre des adversaires de tout genre et de toutes nuances, et forcée très souvent par les nécessités de la lutte de les poursuivre dans une sorte de chassé-croisé, on comprend que l'apologétique chrétienne ne puisse s'imposer l'allure grave et rigide qui va si bien à la scolastique. Son but, nous le savons, est distinct ; distincte aussi doit être sa méthode, sa forme, sa physionomie.

Sur cette question de méthode, laissons ici parler l'angélique docteur saint Thomas¹ :

Tout acte, dit-il, doit être en accord avec ce que sa fin demande. Or, dans un travail de théologie, on peut se proposer une double fin. — Quelquefois, en effet, c'est une discussion qui a pour but de dissiper des doutes sur l'existence même d'une vérité, et en pareil cas il faut surtout se servir des autorités reçues par ceux avec qui on discute : par exemple, si l'on discute avec des Juifs, il faut faire valoir contre eux les témoignages de l'ancien Testament ; si l'on parle à des manichéens qui rejettent l'ancien Testament, on ne peut les réfuter que par des textes du nouveau Testament ; si l'on s'adresse à des schismatiques, tels que les Grecs, qui admettent les Testaments ancien et nouveau, mais non l'enseignement de nos saints docteurs, on peut argumenter contre eux en s'appuyant sur l'autorité de tous les livres saints, ainsi que sur le témoignage des docteurs qu'ils reçoivent. Mais si les adversaires repoussent toute autorité, on ne parviendra à les convaincre qu'en ayant recours aux raisons naturelles. — L'autre mode de procéder s'appelle scolastique, parce qu'il s'emploie dans les écoles non pour combattre l'erreur, mais pour instruire les auditeurs en leur donnant l'intelligence des questions proposées ; et alors il faut se servir de raisons qui atteignent jusqu'à la racine même de la vérité, et qui fassent connaître d'une manière scientifique comment est vrai ce qu'on affirme être tel : autrement, si le maître n'apporte, à l'appui de son avancé, que de simples autorités, l'auditeur, il est vrai, saura d'une manière certaine qu'il en est ainsi, mais de science ou d'intelligence de la question, il n'en aura pas, et il devra se retirer l'esprit vide, *vacuus abscedet*.

1. *Quodl.* IV, Q. IX, art 18.

Etudions et analysons ces sages enseignements.

L'apologétique chrétienne peut être considérée dans la discipline qui la prépare et dans les éléments qui constituent l'essence même de sa méthode.

La meilleure et la plus solide préparation au travail apologétique, c'est sans contredit la théologie scolastique, c'est-à-dire cette forme spéciale de la science sacrée que la philosophie alimente de sa pure substance, et qui, tout en faisant dans les preuves de la foi une large part à l'Ecriture et à la Tradition, ne s'arrête pas là, mais s'efforce, nous l'avons déjà dit, à lever un coin du voile qui nous dérobe l'intime profondeur des dogmes révélés. On l'a très justement définie : *fides quærens intellectum*, la foi cherchant l'intelligence de ce qu'elle croit. Par sa dialectique nerveuse, par ses raisonnements suivis et rigoureux, par la justesse de ses aperçus et la richesse de ses conceptions, elle forme et façonne l'esprit, elle en comble les vides, elle le fortifie et l'exerce aux luttes viriles et nécessaires de la pensée.

Qu'on nous permette d'insister sur ce point.

En théologie, comme en toute autre science, n'est-il pas évident que ce qui réclame les premiers soins de l'écrivain ou du savant, son attention la plus vive et son travail le plus intense, c'est l'exacte et ferme notion des vérités et des maximes dont il devra plus tard ou faire l'appli-

cation ou prendre la défense ? Comment en effet appliquer des principes dont on ignore toute la portée, et comment défendre, contre des contradicteurs subtils et retors, des thèses et des doctrines dont on n'a jamais bien pénétré le sens ?

Il est élémentaire que pour guérir une maladie, il faut d'abord la connaître, et qu'on ne peut parvenir à la connaissance des maux dont souffre le corps humain sans avoir bien étudié sa constitution et les secrets très variés qu'elle recèle. Autre exemple : un chef d'armée, sur le point de livrer bataille, ne s'enquiert-il pas avec diligence de la topographie des lieux où va s'engager la lutte ? Il se hâte de lancer en tous sens des éclaireurs habiles, chargés d'examiner les accidents de terrain, d'en supputer les avantages et les désavantages, de prévoir et d'indiquer les évolutions possibles de l'ennemi. Fort de ces données, le général combine son plan d'attaque ou de défense, et l'on sait qu'un plan stratégique heureusement conçu est une victoire à demi gagnée.

Ainsi en est-il de la polémique chrétienne, et de l'art si important de l'engager avec prudence et de la conduire avec succès. Cet art a ses principes et ses règles. Le véritable point d'appui des opérations apologétiques, le gage et le secret de leur efficacité, consiste dans une connaissance claire et sûre de la doctrine catholique,

des vérités qu'elle renferme, des problèmes qu'elle soulève, des solutions qu'elle suggère, comme aussi des opinions et des systèmes qu'elle repousse. Léonidas et ses trois cents héros n'auraient jamais succombé sous le nombre, si un traître n'eût découvert à Xerxès le fatal sentier qui lui permit de tourner la position des Grecs. Est-ce que, dans les derniers siècles, l'erreur eût remporté certains succès malheureux, si des catholiques, je ne dirai pas traîtres à leur foi, mais téméraires et inconsidérés, n'eussent ouvert à l'ennemi, par des théories périlleuses, la voie de trop faciles triomphes ?

Nous reviendrons sur ce point vital. Mais, dès maintenant, sachons nous persuader que l'enseignement scolastique, — et nous entendons par là l'exposition solide et raisonnée de toute la doctrine chrétienne, — est la meilleure école où puisse se former l'athlète expert et le champion valeureux des œuvres apologétiques.

Le vieil Horace disait de l'art de bien écrire :

Scribendi recte sapere est et principium et fons.

Volontiers, et avec non moins de raison, nous affirmons de l'art de bien défendre la foi que les qualités et les charmes du style lui sont sans doute des auxiliaires précieux, mais que sa valeur prin-

cipale réside dans l'étude, l'érudition et le savoir.

Pourvu de cette science qui rend l'intelligence maîtresse de son objet, l'apologiste chrétien peut donc descendre dans l'arène et croiser sa noble épée avec le fer de l'hérésie ou de la libre pensée.

S'agit-il pour lui de défendre l'une ou l'autre de ces vérités qui, quoique révélées, ne laissent pas d'être accessibles aux lumières naturelles de l'entendement créé, la philosophie classique des grands maîtres met à sa disposition l'arsenal le plus riche. Il y puisera ce que l'esprit humain, par ses propres forces et sous la haute direction de la foi, peut connaître de Dieu, de l'homme et du monde, et il l'opposera aux opinions souvent absurdes, quelquefois monstrueuses, des tenants du rationalisme et du matérialisme.

Que si l'assaut est dirigé contre les mystères ou l'objet propre et surnaturel de nos croyances, la défense devra varier avec l'attaque et le caractère des combattants.

Tantôt, selon la judicieuse remarque de saint Thomas, il faudra lutter avec le livre des Ecritures : avec l'ancien Testament contre les Juifs ; avec l'ancien et le nouveau contre les hérétiques et les schismatiques égarés par de fausses notions de la parole divine. Tantôt c'est la raison elle-même qui devra user de toute sa logique et de toutes ses ressources, afin d'abattre les prétentions d'un adversaire dont l'orgueil ose saper

la révélation par sa base, et s'ériger en juge de nos dogmes les plus augustes.

Dans l'accomplissement de cette tâche, l'apologiste s'appliquera tout d'abord à montrer comment l'ordre surnaturel s'appuie et s'édifie sur un groupe de faits et sur un ensemble de preuves dont l'évidence, accrue d'âge en âge, rayonne d'irrésistibles clartés. Puis, prenant une à une les vérités de la foi, surtout celles contre lesquelles l'erreur s'acharne avec le plus d'ardeur, sans prétendre en révéler le mystère caché, il fera voir par quelles convenances et quelle vertu féconde, loin d'impliquer contradiction, elles s'adaptent aux plus profonds besoins de l'âme, et par quelles analogies saisissantes elles répondent aux principes fondamentaux de l'ordre naturel. Grâce aux relations de causalité qui règnent entre le fini et l'infini, les mystères se répercutent dans la nature créée par mille voix et mille échos ; et si l'incrédule pouvait saisir ces voix et percevoir ces secrètes harmonies, il cesserait de blasphémer ce qu'il ne comprend pas. C'est la tâche de l'apologiste d'ouvrir les esprits prévenus aux sublimes consonances de la raison et de la foi.

Nul n'a mieux compris ce rôle que l'illustre conférencier de Notre-Dame de Paris, le révérend Père Monsabré, et nul non plus ne s'en est acquitté avec une éloquence plus robuste et une science

plus copieusement nourrie de la moelle des doctrines thomistes¹.

C'est un exemple, entre beaucoup d'autres, des services inappréciables qu'une théologie forte et profonde, et trempée aux sources les plus pures et les plus riches de la scolastique, peut rendre à l'apologétique chrétienne.

Grâce à cette connaissance raisonnée de sa religion, le défenseur de la foi pourra sans peine démolir l'échafaudage prétentieux des illogismes et des sophismes que l'impiété se plaît à élever contre les dogmes². Par ses principes lumineux, par la hauteur de ses vues et la souplesse de ses procédés, il forcera l'ennemi sinon à déposer sa haine, du moins à reconnaître qu'il y a place pour la raison de l'homme dans la science des choses révélées.

Aux prises avec des adversaires de toute doctrine et de toute tendance, il importe que l'apologiste n'omette rien de ce qui peut lui assurer la victoire. C'est pourquoi il sera pour lui de bonne guerre d'user de toutes les armes honnêtes, et

1. Voir, par exemple, sa conférence sur les *Processions divines*.

2. "Que font, s'écriait jadis Clément d'Alexandrie, que font au philosophe chrétien les artifices d'un discours captieux ? Il ne les redoute pas, habitué qu'il est à surprendre l'erreur dans ses détours, à bien poser la question et à y répondre. La dialectique, en effet, se dresse comme un rempart qui arrête les sophistes, et les empêche de fouler aux pieds la vérité." (*Stromates*, vi, 10).

de mettre en œuvre non seulement les démonstrations les plus certaines, mais aussi des raisons de moindre valeur et des arguments simplement probables¹ dont l'influence sur certains esprits peut être décisive.

L'œil fixé sur les systèmes qu'on lui oppose, sur leur nature et sur leurs conséquences, le polémiste chrétien en montrera tout le danger. Il pressera ses contradicteurs au nom même des principes qu'ils admettent, et leur arrachera par cette méthode indirecte un hommage à la vérité. " De cette façon, fait observer saint Thomas², les anciens docteurs ont travaillé à détruire les erreurs des Gentils dont ils connaissaient tout le détail, et pour ainsi dire tous les replis, parce que eux-mêmes avaient été païens ou avaient vécu dans le monde païen. " De cette manière, ajouterons-nous, les grands convertis anglais ont remporté sur le préjugé anglican qui obséda d'abord leur esprit, mais dont l'étude et la réflexion leur révélèrent l'inanité, les plus éclatants triomphes.

Concluons qu'entre l'apologétique et la théologie de l'Ecole on ne saurait vraiment établir une différence essentielle. Ce sont deux fonctions d'une seule et même science, deux procédés intel-

1. SAINT THOMAS, *Som. contre les Gentils*, I, 8-9.

2. C. G. I, 2.

lectuels s'inspirant des mêmes principes. Mais, tandis que le théologien, calme et recueilli, s'avance d'un pas mesuré, déroulant avec assurance la longue et méthodique série de ses conclusions, l'apologiste, lui, inquiet, actif, vigilant, porte de tous côtés ses regards, parce qu'il redoute une surprise. L'attaque-t-on, il se défend. Persiste-t-on dans la lutte, il s'y acharne lui-même. Ses écrits, parfois hâtifs, portent la marque des œuvres de circonstance : c'est de l'actualité où se reflètent les préoccupations du jour, les évolutions de systèmes éphémères, les nécessités de polémiques pressantes et sans cesse renouvelées.

On aurait donc tort d'attendre de l'apologiste cette sévérité de style, cette forme grave, rigoureuse, qu'affecte avec raison la scolastique. Son allure est plus libre, sa démarche plus alerte. Et s'il croit pouvoir, par l'attrait du beau, gagner un adversaire rebelle aux procédés didactiques, il se fera comme un devoir de présenter la vérité sous son aspect riant et sous les plus séduisantes couleurs littéraires.

Est-il besoin d'appuyer davantage sur le rôle de l'apologétique et sur la place très importante qu'elle tient dans la vie de la religion et dans les progrès de l'Eglise ?

La raison humaine, infatuée d'elle-même, oublieuse de ses devoirs, et poussée par je ne sais quel instinct de révolte, n'a jamais manqué et

ne manquera sans doute jamais de s'élever contre la foi du Christ : *oportet esse hæreses*¹. D'autre part, jamais, non plus, Notre-Seigneur ne cessera de répondre à l'ingratitude par le bienfait, et de "verser des torrents de lumière sur ses obscurs blasphémateurs." Mais si cette lumière de la foi vient de Dieu, elle n'entre d'ordinaire dans l'âme incroyante que par la parole de l'homme : *fides ex auditu*².

Aussi est-il certain qu'une polémique sacrée bien-conduite sert non seulement à protéger la foi des fidèles, mais encore à préparer dans les âmes, vides de convictions pieuses, l'infusion de la grâce divine. Depuis l'illustre Augustin éclairé par les sermons d'Ambroise jusqu'à Newman et Brownson se frayant, par la raison, un sentier vers le catholicisme, les annales chrétiennes sont pleines d'exemples où éclate l'influence admirable des clartés rationnelles sur la vie et les croyances de l'homme. Cela suffit pour nous faire reconnaître la haute et utile mission dévolue aux controverses religieuses.

En fait, l'apologétique est vieille comme la vérité dont elle soutient les dogmes, et comme la religion dont elle revendique les droits.

1. 1 Cor., XI, 19.

2. Rom., X, 17.

II

Coup d'œil sur l'histoire de l'Apologétique

L'histoire des luttes apologétiques se confond avec l'histoire même du christianisme.

Dès l'aurore des temps chrétiens, l'Apologétique se dessine, et on peut dire qu'elle a pris naissance dans les débats de Jésus avec les chefs du judaïsme. C'est devant les Juifs, ses compatriotes, que Notre-Seigneur avait d'abord promulgué son évangile, et c'est de ce peuple si ingrat, et si obstinément rivé à ses formules légales, que lui vinrent les premières oppositions.

Le Verbe, en se faisant homme, apportait aux hommes une doctrine fondée sur sa divinité même, loi de rédemption et de grâce qui devait mettre fin à la partie cérémonielle et aux prescriptions civiles de la loi ancienne. Or, cette doctrine si haute et si féconde, la plupart des Juifs ne la comprirent pas. Les uns, jaloux sans doute des succès remportés par la parole du Christ et de l'enthousiasme soulevé par ses actes et ses bienfaits, lui refusaient toute créance ; d'autres, tout en percevant sous le prestige de sa personne le caractère sacré du Messie, ne pouvaient se résigner à voir disparaître les rites antiques de Moïse.

Un jour donc que Jésus avait devant lui un

possédé aveugle et muet, par une faveur insigne de sa toute-puissance, il le délivra et le guérit¹. Et les foules surprises de s'écrier : " N'est-ce point là le Fils de David ? " Des pharisiens sceptiques et envieux furent témoins de cette manifestation populaire qui les condamnait. " Cet homme, dirent-ils au peuple, ne chasse les démons que par le prince des démons, Bézébub. " Jésus avait lu au fond de leurs pensées. Il prit la parole, et l'apologiste-Dieu écrasa ses injustes calomniateurs sous le poids de cette argumentation sans réplique : " Tout royaume divisé et opposé à lui-même doit périr. Or, si Satan chassait Satan, ne sèmerait-il pas la division dans son propre royaume, et ne travaillerait-il pas à sa propre ruine² ? "

Très souvent le Maître divin opposait à ses adversaires férus de textes l'évidence des prédictions bibliques et les confondait par l'autorité d'irréfragables documents. C'est ce que firent à son exemple les évangélistes saint Mathieu et saint Jean, ainsi que l'apôtre saint Paul, surtout dans ses épîtres aux Galates, aux Ephésiens et aux Hébreux. Ces auteurs inspirés ne se bornent pas à exposer la doctrine ; ils la soutiennent et la défendent, de la façon la plus convaincante,

1. MATTH., XII, 22.

2. *Ibid.*, v. 25-26.

contre les premiers négateurs et contempteurs de la foi.

Prouver contre le judaïsme par la force du raisonnement, plus encore par l'éclat des miracles et le témoignage des prophéties, que Jésus réalise toutes les conditions du Messie promis, démontrer que le Testament nouveau abroge de droit la partie rituelle et les préceptes judiciaires du Testament ancien, tel est donc l'objet de ces luttes primitives et de ces disputes qui inaugurent l'œuvre de la polémique chrétienne.

Cependant la foi nouvelle, méprisée par la masse du peuple déicide, a été portée aux Gentils. Or, voici que devant elle se dresse bientôt un second adversaire beaucoup plus puissant et beaucoup plus redoutable que le premier : le paganisme. Le paganisme, maître du monde, ne pourra être vaincu et définitivement terrassé que par trois siècles d'efforts, de controverses savantes, de combats généreux, de sublimes et héroïques dévouements. Nous entrons dans l'ère glorieuse de ces apologistes qui ont nom saint Justin, Clément d'Alexandrie, Tertullien, saint Irénée¹.

Justin est à leur tête. Dans son *Discours* et son *Exhortation aux Grecs*, l'intrépide champion du Christ s'attaque d'abord au vieux colosse

1. Voir, sur ces écrivains ecclésiastiques, les travaux très intéressants de l'abbé Freppel.

païen, le polythéisme. Il en dénonce avec force les absurdités, les contradictions, les fables immorales et grossières ; puis, tournant son regard vers le christianisme, il le montre rayonnant des lumières et des certitudes dont l'entourent l'éclat des prophéties et l'excellence de la morale évangélique.

De son côté, et avec non moins de courage, et à l'aide d'une science plus élevée encore, Clément d'Alexandrie adresse, lui aussi, une exhortation aux Grecs où il poursuit de ses traits vainqueurs toutes les formes de paganisme. Philosophe profond et sagace, c'est à lui qu'il appartenait de placer sous les yeux des penseurs païens l'aspect rationnel de la religion chrétienne, et de montrer à ces hommes de science comment les dogmes les mieux établis de la sagesse grecque s'allient et s'harmonisent avec la révélation nouvelle. On peut dire que ses *Stromates* ou mélanges contiennent le premier essai démonstratif sur l'accord de la foi et de la raison.

Vers le même temps, l'Eglise de Carthage voyait avec orgueil l'un de ses prêtres aux traits mâles et fiers, à l'esprit large, au cœur bouillant et généreux, se lever en face des écoles païennes dans toute la puissance d'un athlète et d'un apôtre. Logique de fer, convictions ardentes, verve pénétrante et railleuse semblable à l'acier mordant, telles étaient les armes avec lesquelles Tertullien

entraît en lice. Son *Apologétique* contre les Gentils peut être regardée justement comme le chef-d'œuvre de la polémique religieuse de cette époque.

Tertullien veut démontrer combien injustes sont les lois qui proscrivent avec tant de rigueur la religion de Jésus et jusqu'à son nom. — Les lois ne peuvent prohiber ce qui est bien. Or la religion chrétienne, ayant Dieu pour auteur, est non seulement un grand bien moral, mais encore un immense bienfait social. C'est ce que l'auteur prouve, avec une dialectique à la fois nerveuse et vivante, par les prières pures et saintes que les disciples du Christ ne cessent d'adresser au ciel en faveur de l'empire, par les vertus dont ils donnent l'exemple, par cette charité et cet esprit de justice qui marquent tous leurs actes, par leur fidélité à payer les tributs, enfin par cette foi soumise qui ne peut en faire d'excellents chrétiens sans en faire de parfaits citoyens. "Les yeux levés au ciel, s'écrie-t-il¹, les mains étendues, parce qu'elles sont pures ; la tête nue, parce que nous n'avons à rougir de rien ; sans ministre qui nous enseigne des formules de prières, parce que c'est le cœur qui prie, nous demandons pour les empereurs une longue vie, un règne tranquille, la sûreté dans leurs palais, la valeur

1. *Apologétique contre les Gentils*, xxx.

dans les troupes, la fidélité dans le sénat, la vertu dans le peuple, la paix dans tout le monde ; enfin, tout ce qu'un homme, tout ce qu'un empereur peut désirer... Tandis que nous prions de la sorte, déchirez-nous, si vous le voulez, avec des ongles de fer ; attachez-nous à des croix, jetez-nous dans les flammes, tirez le glaive contre nous, exposez-nous aux bêtes ; le chrétien qui prie est disposé à tout souffrir ! ”

C'est ainsi que la raison, illuminée par la foi, travaillait à dissiper les ombres et à triompher de tous les préjugés païens. Après avoir proclamé, par la voix de saint Justin, la supériorité morale du christianisme, et par celle de Clément d'Alexandrie, sa haute valeur scientifique, elle affirmait et démontrait, par la plume de Tertullien, son évidente supériorité sociale.

Sous les coups redoublés de si vaillantes mains, il était aisé de prévoir que la superstition païenne allait enfin succomber. Vainement avait-elle cherché un refuge dans les rêveries de la Gnose. Saint Irénée, la gloire des Gaules, s'était opposé comme une forteresse aux assauts de l'erreur coalisée. Le nom de Gnose, on le sait, couvrait un vaste et nuageux syncrétisme où certains esprits, par une pensée monstrueuse, prétendaient fondre ensemble le paganisme, le judaïsme et le christianisme lui-même altéré dans ses sources et faussé dans sa doctrine. Un tel alliage des

erreurs les plus bizarres et des opinions les plus disparates ne pouvait longtemps soutenir le choc de la vérité. Le traité de saint Irénée *Contre les hérésies* mit à néant ce premier produit du libre examen dont les cendres, réchauffées plus tard par le souffle de Luther, devaient donner naissance aux doctrines de la Réforme.

Vainqueur de l'opposition juive et païenne, maître aussi d'une grande partie de la société elle-même, le christianisme désormais pouvait compter sur une existence légale. Pouvait-il compter aussi sur de longs jours d'apaisement et de repos ? Cette illusion venait à peine de se poser devant les esprits chrétiens que déjà l'hérésie éclatait. L'histoire du quatrième et du cinquième siècle est toute remplie du bruit des luttes retentissantes suscitées dans la chrétienté par les hérésiarques Arius, Pélage, Nestorius et Eutychès.

L'arianisme s'attaquait à la divinité du Verbe fait chair, et ne voulait voir en Jésus qu'une simple créature, la première sans doute et la plus noble de toutes. C'était saper la religion chrétienne dans ses fondements. Saint Athanase en Orient et saint Hilaire en Occident brillèrent au premier rang des défenseurs de l'orthodoxie. Avec une science remarquable, et une intrépidité que ni les menaces ni l'exil ne purent jamais fléchir, ils remportèrent tous deux sur l'orgueil des princes et les sophismes de l'impiété les plus

solides triomphes, laissant à d'autres le soin d'achever et de couronner la victoire.

Cette victoire ne faisait que poindre, lorsque déjà l'erreur de Pélage jetait à son tour dans l'univers catholique un redoutable ferment de discorde. Le pélagianisme entamait la grâce, ruinant son concept, rejetant sa nécessité, et portant au-delà des bornes les forces et les aptitudes de la nature humaine. La mission du Christ était dénaturée et un immense péril menaçait l'Eglise. — Par une disposition toute spéciale de Dieu, Augustin parut : Augustin, l'un des plus grands génies qui aient brillé sur le monde, et le polémiste admirable qui par l'éclat de sa science et la puissance de ses œuvres fut parmi les Pères ce qu'allait être Thomas d'Aquin parmi les Docteurs. Cet esprit aux lumières si hautes et d'envergure si large embrassa du regard toutes les erreurs, et aucune certes n'échappa à son atteinte. Toutefois, l'une de ses plus belles gloires et l'un de ses plus rares mérites sera d'avoir poursuivi et frappé à mort, dans une série de traités et de lettres d'une vigueur incomparable, l'hydre pélagienne.

L'illustre évêque d'Hippone avait triomphé du pélagianisme ; un autre champion de la foi triompha du nestorianisme. Nestorius niait l'union substantielle du Verbe avec la nature humaine ; c'est donc contre l'essence même du dogme de l'Incarnation que cet esprit turbulent s'insurgeait,

et, du même coup, par une odieuse et sacrilège audace, il atteignait et découronnait l'auguste mère de Dieu. Grâce surtout aux efforts de saint Cyrille d'Alexandrie, cette hérésie détestable n'eut pas de suite. Il en fut de même de l'euty-chianisme, contre lequel saint Flavien soutint avec le plus grand zèle la distinction des deux natures en Jésus-Christ.

On peut voir par là que la polémique chrétienne, en face d'erreurs nouvelles, avait évolué vers un terrain nouveau : elle portait moins dès lors sur le fait même du christianisme, et sur son existence consacrée par l'attitude protectrice de Constantin, que sur la nature et la portée des dogmes chrétiens. Et, pour défendre les dogmes, c'est aux forces réunies de l'autorité et de la raison que les Pères de l'Eglise avaient su faire un si fructueux appel.

L'apologétique des siècles suivants n'eut qu'à utiliser, contre les conséquences d'erreurs déjà glorieusement réfutées, la science et la méthode victorieuses dans les siècles précédents.

Pendant que l'Europe, sortie des invasions barbares, cherchait à s'asseoir sur de meilleures bases et qu'elle voyait en son sein naître et grandir les chrétiennes sociétés du moyen âge, une ère remarquable d'études rationnelles et de progrès scientifique s'ouvrait pour la théologie. La scolastique s'élaborait. Secours tout providen-

tiel : puisque bientôt, des régions de l'Est, un ennemi audacieux et puissant allait s'élancer à l'assaut de la pensée catholique. Nous voulons parler de l'averroïsme.

Averroès et ses disciples formaient, sous le sceptre de plus en plus florissant des fils de Mahomet, une école philosophique fameuse. Par un amalgame étrange de doctrines grecques, juives, indiennes, arabes et persanes, ces esprits singuliers s'étaient créé une théogonie empreinte d'un rationalisme subtil et panthéiste. De Bagdad et de Cordoue, leur système habilement propagé, soutenu même par la faveur de l'empereur d'Allemagne, avait pénétré dans un grand nombre de foyers intellectuels de l'Europe. L'Occident catholique s'émut : il fallait à la vérité religieuse un vengeur capable de repousser cette force envahissante, et d'arborer sur les murs assaillis de la foi l'étendard de la raison chrétienne. Ce fut l'heure où Dieu suscita l'un des plus grands génies qui aient illustré la science et le monde, Thomas d'Aquin.

Saint Thomas excella en plusieurs genres d'écrits. Sa *Somme contre les Gentils* renferme, à n'en pas douter, la plus solide et la plus profonde apologie du catholicisme que les lettres sacrées possèdent. Spécialement dirigée contre le panthéisme arabe et le rationalisme de l'époque, elle enlace dans le même réseau d'une argumentation

très serrée presque toutes les erreurs connues. Avec quelle logique les doctrines païennes, le système manichéen, l'hérésie arienne et pélagienne, ainsi que le schisme grec, y sont réfutés ! Dans sa *Somme théologique*, le saint docteur expose et coordonne la vérité ; dans la *Somme contre les Gentils*, il la venge et la défend. Là, il se montre plus sobre de preuves et de langage ; ici, il multiplie et prodigue les raisonnements, et sa main experte et sûre présente sous tous les aspects l'argument décisif, comme on tourne et retourne le fer dans les plaies d'un ennemi terrassé. Si la première des deux Sommes est le chef-d'œuvre reconnu de la théologie scolastique, la seconde doit être regardée comme un superbe monument de théologie polémique.

Dès lors, il en fut fait de ces théories néfastes qui depuis près de deux siècles troublaient et bouleversaient la pensée catholique. Le courage des Croisés avait tenu les infidèles hors des confins de l'Europe ; la science de saint Thomas venait de les arrêter aux frontières sacrées de la foi.

Nous voici au seizième siècle, époque si tristement célèbre dans les annales de l'Eglise du Christ. Le danger va surgir, non pas du dehors, mais du sein même de la société chrétienne, par une révolte qui, en foulant aux pieds le principe d'autorité et la règle des croyances, déchaînera

sur le monde toutes les indocilités et toutes les audaces du libre examen.

Il n'entre pas dans le plan de cette étude d'analyser les causes auxquelles est due l'apparition du protestantisme. Remarquons seulement qu'une erreur si complexe n'eût pu se répandre aussi promptement parmi des nations entières, si elle n'avait eu dans le passé quelques sources profondes. Déjà Wiclef en Angleterre et Jean Huss en Bohême s'étaient posés, de leur chef, comme réformateurs religieux. Des abus trop nombreux existaient. Et il semble hors de doute que les excès et les écarts, nous ne disons pas causés, mais occasionnés par le réveil scientifique et littéraire qui suivit la chute de Constantinople, ne contribuèrent pas peu à accentuer la débâcle des idées et l'insurrection des esprits.

Méconnue dans son Chef, outragée dans son caractère et dans sa doctrine, l'Eglise eut du moins la joie de voir se lever et se ranger autour d'elle les plus doctes et les plus dévoués défenseurs. Ces controverses inondèrent l'Europe d'écrits. Parmi les polémistes qui s'y distinguèrent et dont les œuvres sont restées, il en est un que sa science des Ecritures, la clarté de sa méthode, la limpidité de son style, sa dialectique puissante et fortement nourrie de thomisme, élèvent, d'après nous, au-dessus de tous les autres : c'est l'illustre Bellarmine, lumière du sacré collège et gloire insigne

de la Compagnie de Jésus. Comment encore ne pas nommer, à l'honneur de la France, l'éloquent évêque de Meaux qui par son *Histoire des Variations* s'est mis au rang des plus forts et des plus érudits champions de la foi ! Bellarmin confond l'erreur protestante par la rigueur des principes ; Bossuet la réfute par l'exposé frappant de ses changements sans nombre et de ses plus flagrantes contradictions.

Le protestantisme pourtant faisait son chemin. " Quand une fois, selon une phrase célèbre¹, on a trouvé moyen de prendre la multitude par l'appât de la liberté, elle suit en aveugle, pourvu qu'elle en entende seulement le nom. " Le principe de la liberté, dans l'examen des choses religieuses, avait été posé par Luther. Tous les novateurs s'en montraient imbus. Le jansénisme s'en inspirait dans ses doctrines et dans ses actes. Le gallicanisme s'en autorisait dans ses théories émancipatrices de l'Etat vis-à-vis de l'Eglise. Bacon et Descartes y puisaient l'audace téméraire qui les faisait s'élever contre la raison commune et l'autorité philosophique des siècles passés. On décriait la scolastique ; on désarmait, par là même, les meilleurs soldats de l'Eglise.

Il arriva ce qui était fatal, que l'apologétique chrétienne, déshabituée de l'étude des principes et des raisonnements précis, et absorbée par des

1. BOSSUET, *Oraison funèbre de Henriette de France.*

travaux trop exclusivement positifs, fut incapable de se maintenir à la hauteur de sa mission.

Sans doute on put voir encore saint Alphonse de Liguori, fort des traditions de la science italienne, combattre avec succès, sur le double terrain du dogme et de la morale, le rigorisme pervers de la secte janséniste. Mais le rationalisme insidieux de Voltaire, issu des fausses réformes religieuses et scientifiques, ne triomphait-il pas ? Hélas ! Quand pour répondre aux calomnies de l'impiété, pour flétrir le mensonge, pour opposer au savoir fastueux des encyclopédistes l'incomparable vérité catholique dont les dogmes s'harmonisent si heureusement avec la raison humaine, il eût fallu une voix réputée et puissante, fidèle aux grandes leçons de l'histoire théologique, et capable de dominer par le prestige de la science tout un siècle infatué de lui-même et de ses œuvres, cette voix ne se trouva pas. Quelques apologistes se firent entendre : leurs paroles furent couvertes par la clameur confuse des sophistes et les éclats bruyants du sarcasme.

Cette faiblesse momentanée de l'apologétique fut, à coup sûr, très dommageable. Elle eut des conséquences douloureuses. Il faut l'expliquer par le malheur des temps, et surtout par une permission de Dieu qui voulut, sans nul doute, en laissant l'erreur briser toutes les digues, punir l'orgueil des derniers siècles, et préparer, dans

l'épreuve et la tristesse des ruines, l'humanité pécheresse à revenir vers l'humble foi du passé.

L'épreuve en effet était proche. Déjà le tocsin sonnait l'alarme par toute l'Europe. Toutes les aberrations et toutes les passions semblaient s'être donné rendez-vous pour secouer la société sur ses bases. La Révolution, par ses horreurs, ses cruautés, ses haines, et le vice incohérent de ses doctrines, apprenait au monde stupéfait ce qu'il en coûte de rompre avec les lois sacrées de la religion et de la pensée.

L'humanité était-elle perdue sans espoir ? Certes, non. Dieu veillait miséricordieusement sur elle. Il fallait cependant qu'elle-même, à l'aide des lumières d'en haut et par le moyen d'une apologétique sûre et féconde, travaillât à son propre relèvement.

L'entreprise tenta de nobles esprits, tels que Chateaubriand et Joseph de Maistre.

Le *Génie du Christianisme*, si justement populaire et si universellement lu, fut plutôt, ce nous semble, le chant de l'oiseau sur les décombres et un hymne d'espérance après la tempête que le travail de l'ouvrier qui reconstruit. Ce que Chateaubriand nous dépeint, c'est moins l'intime structure et la beauté divine des choses de la foi que leur beauté extérieure et sensible. Le comte de Maistre, plus chrétien, sut mettre au service de ses croyances une plume plus savante et une

parole plus convaincue. Ses écrits dénotent une intelligence supérieure qui se plaît sur les sommets, et qui, de quelques coups d'aile, soulève le lecteur pour lui montrer dans leur haute réalité philosophique certains points contestés de la religion.

D'autres écrivains français essayaient aussi leurs forces et dépensaient leur activité dans cette œuvre de restauration religieuse et sociale. Par malheur, les notions logiques et les principes métaphysiques qui doivent servir de base aux travaux de cette importance, faisaient alors trop communément défaut. Un traditionalisme défiant, dont plus tard les savantes études d'Auguste Nicolas ne purent entièrement se garer, rabaissait et dépréciait le pouvoir inné de la raison, et paralysait les plus légitimes efforts de l'esprit humain. C'est contre cet écueil, on le sait, que l'infortuné Lamennais brisa la puissance d'un talent qui aurait été éminemment utile à la vérité et à l'Eglise, s'il eût eu plus de philosophie pour lest et plus d'humilité pour frein.

En dehors de la France, l'apologétique chrétienne s'honore de quelques ouvrages fameux qui ont marqué la première moitié du dix-neuvième siècle. C'est l'époque où, en Allemagne, Moehler, par sa *Symbolique*, portait au protestantisme le plus rude coup qu'il eût reçu depuis Bossuet. Balmès, de son côté, publiait en Espagne son livre célèbre sur le *Protestantisme et le Catholicisme*

dans leurs rapports avec la civilisation, et faisait œuvre d'apologiste docte et sincère en montrant dans un très saisissant parallèle, surtout contre Guizot, ce que l'une de ces deux religions n'a pu et ne saurait faire, et ce que l'autre seule a fait. Vers le même temps, l'Angleterre religieuse se voyait le théâtre d'un mouvement qui créait partout chez elle une émotion profonde, et qui allait bientôt l'ébranler jusqu'en ses fondements. L'attitude et les écrits de Newman constituent une sorte d'apologie vécue de l'Eglise et de sa doctrine, la plus belle peut-être et la plus puissante, et sûrement la plus pathétique dont l'histoire moderne nous offre le spectacle.

Nous ne parlons pas du nouveau genre d'apologétique introduit dans le monde qui lit par la presse religieuse, et où le grand polémiste Veillot prit de bonne heure le premier rang. C'était une ressource précieuse mise par Dieu à la disposition de son Eglise. Elle ne pouvait suffire cependant pour répondre à tous les besoins, pour dissiper tous les doutes, pour briser l'orgueil de la fausse science et pour triompher de toutes les théories dangereuses.

Et c'est pourquoi la Providence, fertile en interventions salutaires, jugea l'heure venue de reprendre partout, en les restaurant, les grandes traditions doctrinales du moyen âge, et de rallumer le flambeau thomiste disparu ou presque éteint

dans un trop grand nombre d'écoles catholiques. La pensée était lumineuse : elle éclaira ce retour à l'ancienne et unique philosophie chrétienne que notre siècle a vu non sans surprise, et qui est l'un des plus sûrs garants du vrai progrès théologique et religieux.

En terminant cette courte esquisse de l'Apologétique chrétienne à travers les âges, nous ne saurions omettre une remarque très juste qui s'en dégage : c'est que cette histoire elle-même renferme tous les éléments d'une démonstration apologétique rigoureuse.

Qu'y voyons-nous en effet ? D'une part des systèmes succédant aux systèmes, des opinions aux opinions, des absurdités aux contradictions, cent novateurs et cent rhéteurs conspirant et déclamant d'une voix commune contre l'Eglise ; de l'autre, cette même Eglise opposant, dans tous les âges, à tant de sentiments divers et à tant de croyances nouvelles un même symbole immuable, constante dans sa foi, perpétuelle dans sa durée, vivace et indéfectible malgré les défections partielles de ses membres et l'impuissance ou l'impéritie passagère de ses défenseurs. Or, s'il est vrai, — et quel homme sensé l'osera nier ? — que tout phénomène suppose une cause capable de le produire, on ne peut échapper à l'invincible nécessité de conclure que l'Eglise catholique et sa doctrine sont d'origine divine. Jamais en effet

institution humaine n'a pu et ne pourrait résister pendant dix-neuf cents ans, sans changer de programme ni de nature, aux mobiles incertitudes de l'esprit et au flot troublé des passions.

Bossuet, dans la préface de son *Histoire des Variations*, lançait aux protestants ce défi : " S'ils nous montrent, disait-il, la moindre inconstance ou la moindre variation dans les dogmes de l'Eglise catholique depuis son origine jusqu'à nous, c'est-à-dire depuis la fondation du christianisme, je veux bien leur avouer qu'ils ont raison ; et moi-même j'effacerai toute mon histoire. "

Rassurons-nous : l'histoire des variations n'a pas été effacée, et elle ne le sera pas. Chaque jour plutôt la voit se couvrir de nouvelles et fortes pages, empruntées aux mutations incessantes de l'erreur. Elle restera et ne cessera de rendre ce solennel témoignage que ce qui change vient de l'esprit faillible de l'homme, et que ce qui assure à la doctrine catholique son immutabilité, c'est la raison infaillible de Dieu.

III

L'Apologétique contemporaine et son objet

Nous avons déjà noté que trop souvent la vraie philosophie fit défaut aux premiers apologistes de notre âge, et que de cette lacune doivent

être tenus responsables les contempteurs de la science philosophique traditionnelle.

L'erreur, mettant à profit ces faiblesses et l'indiscipline de l'esprit nouveau, put donc se développer librement et dans des proportions de plus en plus graves. C'est aujourd'hui une persuasion profonde et générale que nous sommes arrivés à une époque décisive dans l'histoire religieuse de l'humanité. Jamais peut-être la cité du mal ne se dressa avec plus d'orgueil et n'éleva contre le ciel des tours plus prétentieuses et plus menaçantes.

En face d'un tel péril, une question importante se pose : Quel doit être l'objet propre et le caractère spécial de l'Apologétique contemporaine ?

Ce caractère et cet objet se trouvent, d'après nous, très nettement marqués par la nature même des systèmes philosophico-religieux les plus en vogue et les plus en opposition avec les points fondamentaux de la doctrine catholique.

Et pour remonter de l'effet à la cause et de l'anarchie intellectuelle si commune de nos jours jusqu'aux sources d'où elle provient, disons d'abord que rien n'est plus faux ni plus dangereux que le principe d'innovation proclamé par les protagonistes de la philosophie moderne, et que ce principe mérite les plus sévères censures.

Sans doute, — et c'est une gloire que nous

sommes heureux de lui reconnaître à l'encontre de l'école traditionaliste, — la raison individuelle est capable, par sa vertu propre, de découvrir et de démontrer bon nombre de vérités de l'ordre spéculatif et moral. Mais du fait que la raison privée peut beaucoup par elle-même, sera-t-on en droit de conclure qu'il lui est permis d'abattre et de ruiner en un moment ce que la raison de plusieurs siècles, appuyée sur l'induction la plus sûre et l'essence même des choses, a lentement et définitivement établi ? Est-il sage, pour arriver plus sûrement au vrai, d'éteindre tout d'abord le flambeau allumé et entretenu par les plus célèbres génies païens et chrétiens, et de plonger ainsi sa pensée dans les ténèbres de l'isolement et du doute systématique le plus vaste et le plus profond ? Est-il prudent de semer partout dans les esprits des germes d'indépendance, et dans les cœurs une aversion dédaigneuse pour les enseignements du passé ?

Voilà pourtant ce que Bacon et Descartes n'ont pas craint de faire, et ce qui, pendant trop longtemps, a créé autour de leurs noms l'enthousiasme aveugle de plusieurs générations de chrétiens fascinés par leur talent et par le charme spécieux de leurs doctrines nouvelles.

Grâce à Dieu, et après les cruelles leçons d'une longue et lamentable expérience, la lumière s'est faite dans un grand nombre d'esprits. On a

compris, et on comprend chaque jour davantage, que le flot d'erreurs qui submerge la pensée moderne et menace la religion elle-même, jaillit pour une bonne part des sources ouvertes, il y a trois siècles, par le pic cartésien ; et que briser, comme le firent les novateurs, l'unité philosophique, c'était, sans le vouloir peut-être, préparer le schisme moral et frayer la voie toute grande à une infinité d'hypothèses hardies et de théories subversives.

Bossuet ne s'était pas mépris sur les conséquences du cartésianisme. Ecrivant à un disciple de Malebranche, il disait¹ : " Je vois un grand combat se préparer contre l'Eglise sous le nom de philosophie cartésienne. " Nous assistons à cette mêlée prédite par l'aigle de Meaux. Et, pour en mesurer tout le danger, il n'y a qu'à jeter les yeux sur les opinions courantes et les doctrines mises universellement en jeu.

Descartes, en troublant dans l'homme les lois substantielles de son être et en violant dans l'esprit de l'homme les lois nécessaires de sa pensée, avait rompu l'équilibre de l'antique savoir. De là naquirent des systèmes très divers basés sur le rationalisme comme sur leur principe, mais qui peuvent aisément se réduire à deux genres

1. ROHRBACHER, *Hist. universelle de l'Eglise catholique*, t. xxv, p. 489.

extrêmes bien caractérisés : l'idéalisme et le matérialisme.

Les rationalistes n'admettent pour règle de l'intelligence et de la vie que les lumières inhérentes à la raison. C'est dire que, dans leur façon de concevoir le monde et d'organiser la société, ils font complètement abstraction de l'ordre surnaturel, soit en le rejetant, soit en le comptant pour rien. A leurs yeux, pas de mystères que l'esprit par ses seules ressources, et grâce à une culture intense, ne puisse enfin pénétrer ; pas de miracles non plus, c'est-à-dire pas d'événements, si prodigieux soient-ils, qu'on ne doive attribuer à une cause de la nature, connue ou inconnue. Dans l'ordre de la connaissance comme dans celui des faits, tout pour eux est naturel.

Si donc, par delà les cieux, ils reconnaissent un être souverain, principe et fin de toutes choses, cet être n'est à leurs yeux qu'une déité froide et non ce Dieu aimant que la foi chrétienne propose, et qui se donne généreusement à sa créature. S'ils professent un culte religieux, cette religion n'a rien qui la distingue des pâles et lointains hommages rendus à l'auteur du monde par l'infidèle le moins dépourvu de sens intellectuel et moral.

Immense a été l'influence exercée par le rationalisme sur les idées et la marche du siècle présent. De nobles esprits ont été atteints par ce souffle

malsain. Des universités célèbres en ont fait l'âme de leurs plus graves leçons. Et parce qu'un navire sans pilote subit fatalement le cours capricieux des flots, l'intelligence privée des principes de la foi, s'est vue bientôt en proie soit aux rêves trompeurs de l'idéalisme le plus fantasque, soit aux théories aveugles du positivisme le plus grossier.

Par idéalisme, j'entends tout système philosophique tendant à soustraire l'esprit aux réalités qui en sont l'objet, pour le rendre le jouet facile de ses conceptions et de ses chimères.

Cette école comprend d'abord le subjectivisme de Kant. Kant dénie à la raison la faculté de connaître sous leur aspect réel et dans leur vérité objective la nature et son auteur. Il condamne l'esprit humain à se peupler de formes purement idéales et à se repaître de vains fantômes ; et en reléguant ainsi dans le domaine subjectif les plus hautes et les plus nécessaires réalités, il ruine les bases de la religion et de la morale.

Le transcendentalisme de Hegel va plus loin : c'est la franche et brutale expression du panthéisme allemand. Par une aberration vraiment inconcevable, ce pseudo-philosophe n'hésite pas à identifier toutes choses, l'ordre idéal et l'ordre réel, le sujet connaissant et l'objet connu, le bien et le mal, l'être et le néant. Tout, selon lui, procède par voie d'évolution d'un même principe indéter-

miné " l'idée de l'être, " lequel en se développant donne naissance à une double manifestation, la nature et la pensée.

Faut-il, après cela, s'étonner qu'un professeur, montant dans sa chaire, ait osé ouvrir sa leçon par ce cynique blasphème : " Nous allons aujourd'hui créer Dieu ! " L'idéalisme, tel qu'enseigné depuis plus d'un siècle dans certains milieux d'Allemagne, fait la raison humaine source unique de ce qui est vrai, et mesure suprême de ce qui est bien.

Strauss et Renan, s'emparant du principe évolutioniste proclamé par Hegel, l'ont appliqué à l'étude des faits historiques, surtout des faits bibliques. C'est la machine de guerre mise en œuvre par ces écrivains et par ceux qui les suivent pour battre en brèche l'autorité des Saints Livres et pour y détruire jusqu'aux derniers vestiges de l'intervention divine. A les en croire, les origines de l'Eglise, et avant elles les origines du monde racontées dans la Bible, ne seraient qu'un tissu de fables élaborées dans le cerveau de peuples enfants, étrangers aux œuvres de science.

Si l'on rapproche des théories allemandes les idées de l'abbé Rosmini, on est surpris de constater l'affinité qui règne entre les unes et les autres, et on se prend à regretter qu'un homme si zélé et si pieux, cédant au désir d'innover, ait consacré sa vie à l'édification d'un système qui n'est, en

définitive, qu'une sorte de panthéisme idéaliste. " L'être est un, affirme Rosmini ; Dieu, l'être idéal, le monde réel, ne sont que trois états d'un seul et même être. " Il ne manque pas, en Italie et ailleurs, de zélateurs fervents qui défendent comme une chose sainte la doctrine rosminienne.

Mentionnerons-nous ici un autre système qui fit grand bruit, pendant quelque temps, au sein des écoles catholiques, et ne contribua pas peu à affaiblir l'enseignement chrétien ? L'ontologisme, — car il s'agit de lui, — assignait à l'intelligence comme objet immédiat de ses pensées Dieu lui-même directement perçu. Coupables de hausser l'esprit humain au-dessus de son objet et des lois primordiales qui le régissent, et entachées pour cette raison de rationalisme et de panthéisme, ces idées furent dénoncées à Rome et finalement condamnées.

Pendant que la rupture de l'unité philosophique poussait ainsi hors de la voie plusieurs penseurs mal équilibrés, d'autres esprits égarés par les suites mêmes de ces vues bizarres¹, et par l'éclectisme tendancieux de Cousin, s'en allaient à l'extrême opposé. L'abîme appelle l'abîme ; l'erreur engendre l'erreur. De l'idéalisme irréel et nuageux, on glissait et on allait choir dans

1. Cf. MGR TALAMO, *Origine e svolgimento del materialismo contemporaneo*.

les bas-fonds les plus abjects. Hélas ! que d'intelligences, faites pour monter plus haut, traînent aujourd'hui leurs ailes dans cette ornière !

Déjà Bacon et Locke, en posant les bases du sensualisme, avaient préludé aux théories matérialisantes de notre époque. Confondre, comme ils le firent, les sens avec la raison, n'était-ce pas en effet étouffer l'esprit de l'homme sous son enveloppe charnelle et mépriser ou méconnaître la dignité de sa nature et l'élévation de son objet ? Le sensualisme prêché par ces nouveaux apôtres, et confirmé au regard de plusieurs par la fausseté du spiritualisme cartésien, devint l'article fondamental du symbole des encyclopédistes, des Voltaire, des Diderot, des Helvétius. Notre siècle en a hérité ; et de ce funeste patrimoine, grossi par l'apport des idées déificatrices de la matière, vivent aujourd'hui les nombreux adeptes du matérialisme et du positivisme.

Le matérialisme peut se définir une doctrine et une pratique vouées exclusivement à la nature sensible, et insoucieuses de Dieu, des choses de l'esprit et de l'âme. C'est l'opposé du spiritualisme.

Système aussi osé que pervers, il s'est affirmé de nos jours sous une forme singulièrement prétentieuse : son nouveau nom est positivisme. Les connaissances positives, c'est-à-dire l'observation des faits sensibles et la détermination de leurs lois naturelles et immédiates : voilà le cadre

bien marqué où l'on enferme l'intelligence et la science. Rien au dehors, rien au delà !

Comte, l'un des coryphées du positivisme français, distingue trois phases ou trois états de la pensée humaine, l'état théologique, l'état métaphysique, l'état positif ou scientifique¹. L'homme obéissant à une loi profonde et nécessaire d'évolution, n'a d'abord donné aux problèmes de la vie et du monde qu'une réponse théologique, fondée sur Dieu et sur sa parole. Puis est venue la réponse métaphysique, indépendante de toute foi aux mystères, mais basée encore sur certaines causes de l'ordre suprasensible. Puis enfin la pensée, maîtresse d'elle-même et de l'univers, n'a plus admis ni puissances surnaturelles ni raisons métaphysiques, parce que dans l'observation et l'expérience des faits sensibles elle a découvert la raison suffisante de toutes choses. — Jusqu'ici nous croyions que, pour s'élever et grandir, l'intelligence devait aller des êtres matériels aux êtres immatériels, et de la créature à Dieu. Naïveté ! c'est en sens contraire que le progrès s'effectue : le positivisme nous l'assure.

Nier Dieu, l'âme, toute notion de substance et de cause, substituer l'objet des sens à celui de l'intelligence, faire sortir l'homme des flancs du singe, non des mains du Créateur, enfin ne rien

1. Cf. VALLET, *Histoire de la Philosophie* (3^e éd.), pp. 576-77.

admettre que ce qui se voit, se compte, se pèse, s'analyse, tel est le canevas commun sur lequel glosent et dissertent les défenseurs des thèses matérialistes¹.

Le positivisme a sa religion, sa morale, son culte, le culte des plaisirs sensuels, une morale entendue selon les idées païennes, une religion basée sur un fatalisme impie². Ce n'est pas Dieu, c'est l'humanité qu'il faut adorer et prier³. L'individu, en évoluant, s'absorbe dans la collectivité, et la passion n'a de barrière que celle que l'Etat lui impose.

Il en coûte de l'avouer, ces opinions et ces né-

1. "La religion et la métaphysique... sont dépourvues de toute réalité objective" (LANGE, *Hist. du matérialisme*, t. I, p. III (trad. Pommerol) ; — "L'idée de Dieu est devenue aussi anarchique que rétrograde" (*Etude de Philos. posit.*, p. 183, par un disciple de Comte) ; — "Qu'est-ce que l'âme ? une fonction du système nerveux" (*ibid.*, préf. p. xx) ; — "Tout esprit sérieux qui voudra réfléchir comprendra que l'existence d'une entité immatérielle distincte du corps est une pure fiction, c'est-à-dire se convaincra qu'il n'y a pas d'âme" (*Revue du Progrès*, nov. 1863) ; — "L'âme étant reconnue fictive, l'immortalité de l'âme doit l'être du même coup" (*ibid.*) ; — "Sans phosphore, point de pensée... La pensée est un mouvement de la matière" (MOLESCHOTT, *La circulation de la vie*, t. II).

2. "La volonté est l'expression nécessaire d'un état de cerveau produit par des influences extérieures ; il n'y a pas de volonté libre" (MOLESCHOTT, *ouv. cit.*) ; — "Le vice et la vertu sont des produits comme le sucre et le vitriol" (TAINE, *Hist. de la Littér. anglaise*, Introd. p. xv).

3. "L'Humanité se substitue définitivement à Dieu sans oublier jamais ses services provisoires" (*Catéchisme positiviste*).

gations, répandues dans toute l'Europe et jusque dans notre Amérique, y ont jeté des racines profondes. Comte, Littré, Taine, en France ; Stuart Mill, Bain, Spencer, en Angleterre ; Büchner, Haeckel, en Allemagne ; Moleschott en Italie : voilà des noms célèbres, et dont notre siècle s'est fait des symboles et des signes de ralliement dans la guerre dirigée contre la foi et contre l'Eglise.

Au milieu de tant d'erreurs grossières et de systèmes absurdes, et en présence d'un tel désarroi dans le monde intellectuel, il était presque fatal que le scepticisme parût à plusieurs l'unique solution religieuse, et l'unique refuge des âmes inquiètes et des esprits désespérés. Dans un ouvrage palpitant d'intérêt¹, M. l'abbé Baunard nous a dépeint en termes émus quelques-unes de ces figures où se traduisent les angoisses poignantes du cœur et le vide désolant de l'esprit. Combien d'autres, dissimulées sous un voile, cachent une vie sans prière, sans autel, sans croyances !

Le scepticisme est le dernier mot de l'incrédulité moderne. Et c'est ce qu'il fallait attendre de cette œuvre négatrice. Le rationalisme par son impuissance à rien édifier de solide au rebours de la foi, l'idéalisme par ses prétentions hostiles à l'objectivité des choses et de la science, le positi-

1. *Le Doute et ses Victimes.*

visme par ses vues étroites et son obstination à ne vouloir admettre comme objet de nos connaissances que des phénomènes mobiles et changeants, tous ces systèmes vains et trompeurs ont ébranlé la certitude, poussé les âmes les plus nobles dans l'abîme du doute, noyé les intelligences les plus dignes de pitié sous le flot d'un nihilisme universel.

C'est du sein de ce chaos qu'un critique a lancé cette inepte formule : " Nous admettons jusqu'à l'identité des contraires¹. " C'est du fond de cet abîme qu'un poète² a fait entendre les accents trop connus d'une si franche et si douloureuse désespérance :

O Christ ! je ne suis pas de ceux que la prière
Dans tes temples muets amène à pas tremblants ;
Je ne suis pas de ceux qui vont à ton Calvaire,
En se frappant le cœur, baiser tes pieds sanglants ;
Et je reste debout sous tes sacrés portiques,
Quand ton peuple fidèle, autour des noirs arceaux,
Se courbe en murmurant sous le vent des cantiques,
Comme au souffle du Nord un peuple de roseaux.
Je ne crois pas, ô Christ ! à ta parole sainte :
Je suis venu trop tard dans un monde trop vieux.
D'un siècle sans espoir naît un siècle sans crainte ;
Les comètes du nôtre ont dépeuplé les cieux.

Ces paroles achèvent de mettre à nu le mal profond qui ronge aujourd'hui les âmes. Impos-

1. SCHERER, *Revue des deux Mondes* (15 fév. 1861).

2. Alf. de MUSSET, *Poésies nouvelles*, Rolla.

sible de se méprendre sur la situation faite par l'ennemi du bien aux doctrines et aux consciences catholiques. Notre foi est en face d'un péril immense, d'une défection morale grandissante, et d'un radicalisme religieux sans égal dans l'histoire.

L'ordre surnaturel, sa fin, ses opérations, ses mystères, sont carrément niés. L'ordre naturel lui-même qui en est la base, et auquel se rattachent les plus communes et les plus indispensables vérités touchant Dieu, l'âme, la vie future, est gravement et outrageusement mutilé.

Et ce qui met le comble à une telle audace, cet assaut formidable de tant de forces adverses et de tant d'efforts réunis, c'est au nom de la science qu'il est conduit. C'est en arborant le drapeau de la science que l'impiété et la libre pensée mènent la lutte contre l'Eglise et contre ses dogmes, contre une doctrine révélée par l'éternelle Sagesse, et transmise, professée et soutenue par dix-neuf siècles chrétiens.

Au nom de la science, on rejette l'âme, on glorifie la matière, on proscriit Dieu.

D'après Renan¹, " il n'est pas dans l'univers d'intelligences supérieures à celle de l'homme." Selon un autre esprit fort, " c'est pour le penseur un bien intéressant et encourageant spectacle

1. *Revue des deux Mondes* (janv. 1860), p. 374.

que de voir incessamment, à chaque jour, à chaque heure, grandir et monter le flot scientifique, décroître et s'évanouir les hypothèses métaphysiques¹. ” Et de quelles hypothèses s'agit-il ici ? d'opinions problématiques et trop subtiles émises par les docteurs de l'Ecole ? Mieux que cela : “ Dieu, banni du domaine de la science, s'est réfugié dans la métaphysique. Des hommes qui se disent philosophes ont conservé cette hypothèse !... L'idée de Dieu sera déjà bien ébranlée... Il faut encore lui porter les derniers coups, en montrant combien peu cette vieille hypothèse est en harmonie avec la science moderne². ”

Le dernier ouvrage de Strauss, appelé par l'auteur lui-même sa *Confession*, et qu'un écrivain récent, frappé des négations qu'il renferme, nomme à bon droit la *Somme contre Dieu*, fait à la science de la nature, contre le surnaturel, un appel décisif. “ C'est là, s'écrie Strauss³, qu'on doit aller et qu'on ira, là où les fanions flotent joyeux au gré des vents. Nous autres, philosophes et théologiens critiques, avons beau dire, quand nous décrétions la fin du miracle, notre

1. *La libre Pensée* (21 oct. 1866), p. 4.

2. NAQUET, *De la Méthode*, p. 82.—Nous empruntons la plupart de ces citations matérialistes à Mgr Dupanloup, *l'Athéisme et le Péril social*.

3. *L'Ancienne et la Nouvelle Foi*, p. 162, (trad. Narval).

sentence restait sans écho, parce que nous n'apprenions pas à s'en passer, parce que nous ne savions pas montrer une force de la nature qui pût le suppléer... La science a montré cette force, cette action de la nature ; elle a ouvert la porte par laquelle une postérité plus heureuse doit chasser le surnaturel à tout jamais."

Que conclure de ces paroles ? et quelles leçons tirer du spectacle de tant de systèmes pervers qui sillonnent les avenues de l'esprit, et de tant d'erreurs radicales qui encombrant le champ des croyances ?

La réponse s'offre d'elle-même.

C'est que, d'abord, pour bien proportionner la défense à l'attaque, il importe de mettre en campagne toutes les forces catholiques, de les grouper autant que possible et de les coaliser dans un effort général.

Puis, comme rien n'échappe aux traits et aux assauts de l'ennemi, rien non plus ne doit être oublié par les défenseurs de la foi. — Vérités logiques et métaphysiques sur lesquelles repose l'ordre religieux, Dieu personnel et distinct du monde, création, gouvernement divin, manifestations principales de ce gouvernement et dans la sphère des connaissances et dans le domaine de l'action, autorité des Saints Livres, authenticité des miracles, Eglise véritable, mystères, rationalité de la foi et de la vie chrétienne indi-

viduelle et sociale, telles sont les grandes lignes du plan de défense dont l'exécution s'impose dans presque tous les pays. Chose caractéristique : jamais peut-être l'apologiste, dans son rôle tutélaire de la religion, n'eut à sauvegarder, en même temps que les dogmes proprement surnaturels, un tel nombre de vérités naturelles et de principes fondamentaux violés ou méconnus.

Et puisque c'est le nom de science qu'on invoque, et qu'on abuse du prestige et des progrès de la science, il y a là pour nous un grave enseignement. Puisque l'on s'efforce de persuader au monde que le rationalisme moderne a monopolisé la lumière, que le catholicisme n'est qu'un éteignoir, que la foi par ses formules entrave l'essor de la raison et qu'elle gêne et stérilise les plus nobles et les plus généreuses aspirations de notre nature, apprenons de nos adversaires sur quel terrain spécial l'apologétique contemporaine doit se placer. Ce que j'appellerais son objet formel, c'est de mettre en lumière le côté rationnel de la religion, de la croyance, et de l'organisation religieuse. Selon le mot de Chateaubriand¹, " il s'agit de prouver non pas que le christianisme est excellent parce qu'il vient de Dieu, mais qu'il vient de Dieu parce qu'il est excellent. " Caractère rationnel de la religion ou valeur intellectuelle

1. *Génie du christianisme*, ch. 1, Introd.

de la foi chrétienne, voilà donc sur quel objet propre l'effort apologétique doit surtout porter.

Notre foi du reste, par le fondement de ses origines, par l'intellectualisme de ses lois, par l'enchaînement logique de ses dogmes, se prête admirablement aux procédés de la vraie science, des discussions et des démonstrations rigoureuses. Pour peu qu'on l'étudie de près et qu'on cherche à en pénétrer le sens intime, tout y satisfait l'esprit, l'éclaire et le réjouit. Et dès lors que la science, selon sa juste et classique définition, consiste en une connaissance certaine de l'objet par ses causes, il sera facile à l'apologiste de montrer par quels liens étroits de dépendance et de subordination l'ordre naturel et l'ordre surnaturel se rattachent à la cause suprême des êtres, et combien les idées et les méthodes contraires sont antilogiques et antiscientifiques.

La tâche est belle, et digne de solliciter les meilleurs talents et les plus dévoués courages.

Quand une fois notre âge aura vu tout ce que le christianisme contient d'indiscutables vérités, quand il aura compris sur quelles bases rationnelles s'appuient la religion et la vraie Eglise, et de quelles clartés bienfaisantes s'enveloppent nos dogmes les plus élevés et nos plus profonds mystères, quand il aura reconnu dans la foi chrétienne le flambeau de l'esprit, la force du cœur, le rempart de la science, le principe des plus so-

lides progrès de l'intelligence et de la société, il ne pourra, croyons-nous, s'empêcher de confesser que le Christ est Dieu et que le christianisme est divin.

C'est pour préparer cet aveu et hâter ce résultat que Léon XIII, dans une des pages magistrales de son encyclique *Æterni Patris*, marquait naguère aux apologistes le rôle nécessaire de la philosophie et de la science dans les luttes religieuses actuelles.

Si l'on fait attention, dit le Pape, aux conditions critiques du temps où nous vivons, si l'on embrasse par la pensée l'état des choses tant publiques que privées, on découvrira, sans peine, que la cause des maux qui nous oppriment, comme de ceux qui nous menacent, consiste en ceci, que des opinions erronées sur toutes choses divines et humaines, des écoles des philosophes, d'où jadis elles sortirent, se sont peu à peu glissées dans tous les rangs de la société, et sont arrivées à se faire accepter d'un grand nombre d'hommes... Certes, c'est avant tout de la vertu toute-puissante et secourable de Dieu que nous devons attendre le réveil des esprits arrachés enfin aux ténèbres de l'erreur. Mais nous ne devons ni mépriser, ni négliger les secours naturels mis à la portée des hommes par un bienfait de la divine sagesse, laquelle dispose tout avec force et suavité ; et de tous ces secours, le plus puissant est sans contredit l'usage bien réglé de la philosophie... Il est donc tout-à-fait dans l'ordre de la divine Providence que pour rappeler les peuples à la foi et au salut, ou rechercher aussi le concours de la science humaine : procédé ingénieux et louable dont les Pères de l'Eglise les plus illustres ont fait un usage fréquent, ainsi que l'attestent les monuments de l'antiquité.

Cet enseignement du docte Pontife n'est en réalité qu'un écho fidèle des doctrines du grand Concile œcuménique réuni il y a quelques années par la voix de Pie IX pour prémunir l'Eglise contre l'envahissement des erreurs modernes. Le concile de Trente au seizième siècle avait raffermi sur ses bases l'ordre surnaturel assailli avec violence par l'hérésie protestante. Au dix-neuvième, c'est pour sauver tout ensemble l'ordre de la grâce et celui de la nature, et pour bien préciser leurs lois et définir leurs rapports, que l'Eglise a tenu dans la capitale du monde catholique ses assises.

Le chapitre dû aux Pères du Vatican sur l'accord de la foi et de la raison, est le premier de ce genre que nous offrent les conciles généraux. Cela même laisse assez voir quel est l'objet principal et quel doit être le caractère prédominant de l'Apologétique contemporaine.

IV

Valeur apologétique des doctrines de saint

Thomas

Nous venons d'établir, avec la genèse et la nature des nombreux systèmes philosophico-religieux de notre époque, le terrain spécial de la lutte menée aujourd'hui contre le catholicisme.

Bacon et Descartes, voilà les fondateurs de la philosophie moderne. C'est d'eux que date, en partie du moins, ce schisme fatal qui pendant plus de deux siècles n'a fait que creuser entre la raison et la foi, entre la science du passé et celle des temps nouveaux, un abîme de plus en plus profond. Victimes d'un rationalisme flottant au gré des vents, les esprits sans lest et sans boussole, et pareils à des vaisseaux désemparés, s'en sont allés à la dérive, et on les a vus tomber en deux courants opposés.

Les uns, dominés par l'idée cartésienne, ont sacrifié peu à peu les sens à la raison, et l'on en est venu à douter avec l'école kantienne de l'objectivité des choses visibles. L'idéalisme régnait en maître. De là ce panthéisme aux formes vaporeuses, qui depuis le dernier siècle occupe une si large place dans les écoles d'Allemagne et même d'autres pays.

Le matérialisme, d'autre part, ne pouvait manquer de surgir soit comme conséquence des principes empiriques de Bacon, soit encore par suite de l'idéalisme lui-même dont les rêveries extravagantes tendaient à provoquer tous les excès contraires. On vit bientôt en effet s'étaler toute l'audace des thèses réalistes dont l'abjection n'a d'égale, dans l'histoire des connaissances humaines, que la honte des vieilles théories de Démocrite et d'Epicure.

Comment de telles doctrines, disons mieux, de telles inepties n'eussent-elles pas jeté dans les esprits le désarroi et le doute ? Le scepticisme s'est ajouté, sous ses couleurs les plus sombres, à ce sombre et fâcheux tableau.

Sceptiques du reste, positivistes et idéalistes, tous s'accordent dans une prétention commune : c'est que la foi chrétienne, fondée selon eux sur la crédulité, ne saurait soutenir l'examen de la raison, qu'elle contredit la nature et les puissances de l'homme, et ses aspirations les plus légitimes.

Dès lors, et par cela même, l'objet de l'Apologétique moderne se trouve suffisamment défini. Travailler, au nom de la science, à réparer dans les âmes l'ordre naturel mutilé et à relever de ses ruines l'ordre surnaturel presque entièrement renversé, et relier étroitement ces deux ordres dans l'harmonieuse alliance de la raison et de la foi, tel doit être l'objectif de tout apologiste conscient de ses devoirs et des besoins spéciaux de son siècle.

Ici, très naturellement, une autre question se présente : à quels principes et à quels moyens d'action l'Apologétique chrétienne devra-t-elle recourir pour accomplir sa tâche et atteindre sûrement le but de ses efforts ?

Rappelons d'abord, et comme maxime fondamentale, un devoir imposé à l'apologiste de tous

les temps et de tous les pays : celui de ne jamais quitter du regard le flambeau de la foi. Cette lumière bienfaisante, et qui brille d'un éclat si vrai dans les oracles des Papes, dans l'enseignement commun des Pères et des Docteurs, dans l'universelle croyance de l'Eglise du Christ et des peuples chrétiens, peut seule offrir aux études apologetiques et aux luttes religieuses une boussole et une règle absolument sûres.

Sans négliger cette règle et sans perdre de vue cette boussole, c'est toutefois sur sa raison que l'apologiste moderne devra le plus souvent compter. L'objet même qu'il poursuit l'y oblige, puisqu'il s'agit de défendre le christianisme contre les oppositions d'un rationalisme hautain et frondeur. Aussi une logique puissante, tour à tour vigoureuse et souple, un raisonnement solide, profond, basé sur les doctrines les plus fermes, et capable de déjouer toutes les subtilités de l'erreur comme aussi de mettre en relief toutes les beautés de la foi, telle est bien, à notre sens, l'arme souveraine que réclament les nécessités de la polémique religieuse actuelle.

Or, nous sommes heureux de le constater, cette arme n'est pas à faire. Le monde catholique la possède. Trop longtemps, il est vrai, elle a dormi dans le fourreau, oubliée, méprisée même, et couverte de l'épaisse poussière soulevée sur le chemin des âges par les théories et les préten-

tions novatrices. Mais, grâces au ciel, un homme de nos jours s'est trouvé qui, par son autorité et la force de sa parole, l'a su tirer de cet oubli funeste. Léon XIII, en la montrant à notre siècle surpris, et en la déposant dans les mains de l'apologiste chrétien, a dit à ce dernier comme jadis Charlemagne confiant à Gérard la grande épée de Roland¹ :

Je veux que Durandal désormais t'appartienne.

Durandal ici, le lecteur l'a compris, c'est l'immortelle doctrine de saint Thomas d'Aquin.

Déjà, sans doute, depuis quelques années, plusieurs hommes éminents, sentant tout le vide de la philosophie nouvelle, et justement effrayés des menaces de l'avenir, s'étaient retournés comme par instinct vers l'antique sagesse du moyen âge. En Italie, Liberatore, Zigliara, Cornoldi ; en Allemagne, Kleutgen ; Gonzalez en Espagne, et quelques autres, s'étaient mis résolument à l'œuvre et tentaient par leurs écrits une vaste restauration des connaissances humaines. En France, les voix éloquentes de Lacordaire et de Monsabré faisaient revivre, sous une forme pleine de charme, le thomisme et les traditions de l'illustre famille dominicaine. Dans le même temps, et sous le souffle d'une même

1. H. de BORNIER, *La fille de Roland*.

inspiration, le diocèse de Pérouse, alors gouverné par Mgr Pecci (aujourd'hui Léon XIII), voyait se former une très savante école dont Joseph Pecci, maintenant cardinal, était l'âme, et de laquelle devaient sortir les plus brillants disciples et commentateurs de saint Thomas, entre autres Mgr Satolli, devenu professeur à Rome, et digne d'être compté parmi les gloires les plus pures de la scolastique.

C'étaient là, à coup sûr, de nobles et utiles efforts, mais auxquels manquait la consécration solennelle de l'Eglise, et cette ferme impulsion de l'autorité suprême qui seule peut donner au mouvement des idées une direction suivie et une influence décisive.

En 1879 parut l'encyclique *Æterni Patris* sur la restauration de la philosophie chrétienne. Quelle explosion de joie dans les cercles intellectuels catholiques, et avec quel zèle et quel succès les meilleures écoles doctrinales s'appliquèrent sans retard à mettre en pratique les enseignements pontificaux !

Ce qui doit déterminer l'apologiste chrétien à entrer dans les vues de Léon XIII, ce n'est pas seulement la volonté nettement définie du chef et du docteur infaillible de l'Eglise ; c'est encore la persuasion raisonnée que le Pape, en faisant de saint Thomas le patron des écoles et le guide des intelligences, ne pouvait recommander une

doctrine plus sûre ni en même temps plus opportune.

Sûreté de principes: voilà bien ce que d'abord il faut reconnaître chez le docteur angélique, et ce qui l'élève, dans l'estime et le langage de l'Eglise, au-dessus de tous les philosophes et de tous les théologiens catholiques.

En parcourant l'encyclique citée plus haut et consacrée par un grand pape au plus grand des savants chrétiens, on reste surpris du nombre et de la valeur des témoignages d'approbation dont l'Ange de l'Ecole fut de tout temps l'objet, mais surtout au moyen âge. C'est ainsi qu'il y est dit que dans tous les principaux ordres religieux " Thomas régnait en maître comme en son domaine propre ". Les universités les plus célèbres étaient fières de s'abriter sous son nom et de marcher sous son étendard. Combien de fois les Pontifes romains n'en ont-ils pas fait l'éloge et encouragé l'étude ! On a même vu des conciles pléniers prendre, avec l'Evangile, pour règle de leurs discussions et pour base de leurs décrets, la *Somme théologique*.

Dans un sermon sur saint Thomas, le pape Innocent VI résume ainsi les raisons de cette glorieuse préférence :

La doctrine de saint Thomas, dit-il,¹ l'emporte sur

1. Encyclique *Æterni Patris*.

toutes les autres, celle de l'Eglise exceptée, par la propriété des termes, par la mesure des pensées, par la vérité des propositions ; jamais ceux qui la suivent ne s'exposent à être surpris hors des sentiers du vrai ; ceux au contraire qui la combattent sont toujours suspects d'erreur.

Il y a dix ans que Léon XIII se plaît à répéter et à corroborer de pareils éloges. Pour lui, les pages doctrinales du docteur angélique offrent aux intelligences un aliment d'une pureté et d'une richesse sans pareille.

Tout ce qui a été dit de vrai, tout ce qui a été sagement discuté par les philosophes païens, par les Pères et les Docteurs de l'Eglise, par les hommes supérieurs qui florissaient avant lui, non seulement saint Thomas l'a pleinement connu, mais il en a accru, complété et coordonné les trésors, et cela avec une telle perspicacité de vues, une telle perfection de méthode, et une telle justesse d'expression, qu'il semble n'avoir laissé à ceux qui le suivraient que la faculté de l'imiter, sans espoir de l'égaler¹.

Quoi donc ! s'écriera-t-on, vous voulez nous persuader que les opinions de saint Thomas sur les choses physiques et naturelles, opinions parfois contraires aux données les mieux établies de la science, doivent cependant faire loi et clore péremptoirement tous débats ! — De grâce, qu'on se rassure. Telle n'est pas notre pensée, et tel ne saurait être non plus le sens des

1. Bref *Cum hoc sit*, 4 août 1880.

éloges décernés au saint docteur par les Papes.

Quand l'Eglise a ceint de ses lauriers ce front génial, quand au concile de Trente elle crut devoir placer la Somme près de la Bible, elle voulait sans doute honorer d'une faveur singulière et hautement méritée le prince de la philosophie et de la théologie catholique ; elle consacrait par ce témoignage public et inaccoutumé l'indiscutable valeur de la doctrine thomiste en ce qui touche, soit immédiatement, soit médiatement, aux intérêts de la foi. Jamais homme sérieux n'a prétendu que son intention ait été d'approuver tous les exemples que saint Thomas emprunte, pour mieux traduire sa pensée, aux opinions de son temps, sur certaines questions de physique particulière. Et les pages où le grand maître semble accorder à ces opinions quelque probabilité, doivent être plutôt regardées comme de simples feuilles volantes qu'il serait injuste de confondre avec la forme essentielle de sa pensée.

Ce qu'il faut surtout retenir, c'est l'ensemble de sa doctrine. Et ce que tous doivent puiser dans ses œuvres si fécondes, ce sont les principes qu'il pose, et qui tiennent par leur caractère et leur universalité à la nature même des choses, et dont l'éclat, s'ils sont bien compris, se projette merveilleusement sur les sciences les plus diverses. Léon XIII ne craint pas de l'affirmer : " Toutes les sciences humaines ont droit d'espérer un

progrès réel et peuvent se promettre un secours efficace de la restauration des études philosophiques d'après saint Thomas¹." Le Pape ajoute : " A notre époque même, plusieurs savants renommés témoignent publiquement que, entre les conclusions certaines de la physique moderne, et les principes philosophiques de l'Ecole, il n'existe réellement aucune contradiction²."

D'où il suit que l'apologiste, dans ses études si variées, peut s'attacher aux vues et aux principes de saint Thomas comme à une règle sûre, reconnue et sanctionnée par l'Eglise.

Mais cette doctrine, quelque saine et fondée qu'on la suppose, offre-t-elle vraiment les armes nécessaires pour lutter avec succès contre les erreurs modernes ? Ne lui manque-t-il pas cette souplesse de procédés et ce cachet d'opportunité, sans quoi tout effort peut demeurer vain et toute discussion stérile ? On l'a cru et prétendu ; et quelques-uns peut-être osent encore le prétendre. Hâtons-nous d'ajouter que ces craintes sont injustifiées.

Quoique vieille de six siècles, la doctrine de saint Thomas est encore assez vigoureuse pour soutenir avec honneur le choc des luttes actuelles et pour fournir à l'apologiste l'armure la plus

1. Encyclique *Æterni Patris*.

2. *Ibid.*

puissante. Nous pourrions même affirmer qu'elle seule peut assurer la victoire.

Et cet énoncé ne saurait paraître exagéré. Ou Léon XIII n'entend rien au gouvernement de l'Eglise et s'est mépris gravement sur la nature de ses besoins, ou l'usage des principes thomistes constitue, même de nos jours, le meilleur moyen de défense et l'arme providentielle entre les mains des champions de la foi. Quel pape proclama plus haut et avec plus d'insistance la nécessité d'études sérieuses faites selon l'esprit et la méthode de l'Ange de l'Ecole ? Léon XIII n'a-t-il pas maintes fois représenté ces études comme l'élément requis et le facteur essentiel des progrès de la vérité religieuse à notre époque ?

L'encyclique *Æterni Patris* rattache, en termes non voilés, les faiblesses de l'apologétique moderne à l'abandon des anciennes doctrines scolastiques. Elle blâme ces philosophes chrétiens qui, "dédaignant le patrimoine de l'antique sagesse, par un conseil téméraire et dommageable à la vraie science, aimèrent mieux construire à neuf qu'accroître et perfectionner l'édifice déjà élevé par les siècles." Pouvait-on désigner plus clairement et censurer plus ouvertement l'imprudente hardiesse de l'œuvre cartésienne ? Et n'est-il pas évident que, pour réparer le mal causé par ces nouveautés, un remède entre tous s'impose :

le retour aux traditions scolastiques et aux enseignements si sûrs, si larges, si compréhensifs de saint Thomas ?

Saint Thomas ! Qui mieux que lui sut déployer les ressources d'une dialectique pressante, et qui sut mieux manier le glaive vengeur de la raison ? Autant ce noble cœur se montra docile aux lois de Dieu, autant cet esprit transcendant demeura fidèle aux lois de la pensée. Et s'il est vrai, comme le bon sens même nous en persuade, que la logique est indispensable dans les combats de la foi, c'est vers ce maître que l'apologiste devra d'abord se tourner pour apprendre les secrets d'un raisonnement solide, vigoureux et pénétrant.

Il s'armera de sa méthode ; il s'armera en même temps de toute la force de sa doctrine, laquelle, d'après le Pape¹, " peut se plier aisément aux besoins de toutes les époques et peut servir très commodément à la réfutation des erreurs sans cesse renaissantes. "

On conçoit en effet que plus une doctrine est élevée, plus son pouvoir de rayonnement est vaste et puissant. Le propre des principes de saint Thomas, c'est précisément de planer sur les hauteurs, d'éclairer les sommets intellectuels d'où la vérité, retombant en flots de lumière, inonde de ses rayons tous les domaines et toutes

1. Bref *Cum hoc sit*.

les sciences. Aucun âge ni aucune erreur n'échappent donc à leur action.

Examinons cette influence de plus près. A notre avis, la plupart des objections soulevées contre la foi prennent leur source soit dans une notion fausse des vérités primordiales et des dogmes révélés, soit dans l'ignorance des justes limites qui distinguent, sans les isoler, les sciences religieuses, philosophiques et expérimentales. Or, rien ne vaut la doctrine scolastique, si admirablement personnifiée par saint Thomas, pour aider l'esprit à scruter les dogmes sacrés, à délimiter les sciences, à définir les rapports amicaux qui doivent relier ces connaissances entre elles comme les pièces d'un grand édifice.

On n'a pas oublié en quoi consiste le rôle propre et l'objet spécifique de l'apologétique contemporaine. Le but spécial qu'elle poursuit, c'est, nous l'avons dit, de prouver à notre siècle si fier de lui-même et de ses découvertes, que loin d'entraver les progrès de la science, la foi catholique s'en rejouit, les bénit, les encourage, tout en se réservant le droit de les diriger, et les fait volontiers servir à son propre avancement. Cette preuve, déjà saint Thomas l'offrait sous une forme supérieure et d'une façon triomphante aux adversaires de son temps. N'est-il pas lui-même, parmi les docteurs, le type le plus remarquable et le représentant le plus autorisé de la

raison et de la science chrétienne ? Et, puisqu'il s'agit de montrer à nos contemporains comment la foi respecte en l'homme les droits de l'intelligence et les justes aspirations de notre nature, peut-on sérieusement contester l'utilité constante de ses œuvres et l'actualité merveilleuse de sa doctrine ?

Cette doctrine haute et ferme se déroule, toujours égale à elle-même, entre deux grandes erreurs des temps modernes, diamétralement opposées : le rationalisme et le traditionalisme. C'est le tort des rationalistes de s'insurger contre l'autorité de la foi et l'obscurité des mystères, et de prétendre abaisser devant la raison de l'homme tout voile et toute barrière. L'humble attitude de saint Thomas les condamne, et jamais, dans les élans les plus hardis de son vol, ce génie angélique n'oublie qu'il est des sphères impénétrables à tous les regards humains. Les traditionalistes, d'autre part, n'ont pas craint de déprécier la raison au profit de la foi, comme si cette force innée de notre âme n'était capable par elle-même, et sans le secours de la tradition et de la révélation, d'aucune initiative et d'aucun progrès. Quoi de plus contraire aux vues de celui qui, par la puissance et la fécondité de son esprit, commenta Aristote, corrigea Platon, et s'éleva dans les régions du surnaturel jusqu'aux extrêmes limites où la liberté du droit finit, et où la présomption commence !

On a là, ce me semble, de quoi réduire à néant l'objection tant de fois renouvelée que les dogmes ecclésiastiques violent et outragent la dignité de l'intelligence humaine.

A ceux qui persistent à voir entre la raison et la foi une antinomie nécessaire, montrons un corps de doctrines où ces deux puissances s'unissent dans la plus parfaite harmonie. A ceux qui se réclament de la science pour déclarer la guerre à la révélation, apprenons comment saint Thomas lisait dans le grand livre de la nature le nom et les perfections de Dieu ; par quelle largeur de vues et quelle sagesse d'interprétation il savait concilier le texte sacré avec les opinions probables sur l'origine et le développement des créatures matérielles. Nous trouvons, très fréquemment énoncé, dans les œuvres du saint docteur, un principe de la plus haute portée et qui semble caractériser toute sa pensée théologique : c'est que " la grâce ne détruit pas la nature, mais la perfectionne en s'accommodant à ses dispositions¹. " En d'autres termes, l'ordre surnaturel n'a pas pour effet de supprimer l'ordre naturel : au contraire, il s'y ajoute, il l'élève et l'ennoblit, en tenant compte de ses droits, de ses exigences et de ses besoins. C'est là un principe général,

1. " Gratia non destruit, sed perficit naturam secundum modum ejus. "

et dont la sève circule en presque toutes les parties de la théologie thomiste, et qui fait pour cette raison, de l'étude de saint Thomas, l'une des ressources les plus fécondes et les plus appropriées de l'apologétique actuelle.

Au surplus, l'erreur se répète ; et il n'est pas rare de rencontrer dans les écrits du moine d'Aquin des réponses toutes prêtes aux plus sérieuses objections de l'incrédulité moderne. On se rappelle avec quels ennemis l'apologétique du moyen âge était aux prises. Le philosophisme arabe menaçait d'entamer la foi chrétienne, et c'est principalement pour s'opposer à cette invasion rationaliste que saint Thomas dut écrire sa *Somme contre les Gentils*. Cet ouvrage contient en même temps d'invincibles réfutations de toutes les hérésies et de toutes les erreurs antérieures au treizième siècle, notamment du panthéisme gnostique et du matérialisme païen. Eh bien ! que découvre-t-on sous les élucubrations rêveuses et l'érudition florissante de nos libres penseurs ? les vieilles doctrines païennes, les anciennes erreurs gnostiques, panthéistes, matérialistes, décorées, il est vrai, du nom de progrès, mais n'offrant en neuf que les spécieux dehors dont elles se recouvrent. La *Somme contre les Gentils*, quelque peu remaniée, pourrait aujourd'hui s'appeler la *Somme contre les rationalistes et les positivistes*.

Ajoutons que l'art de tirer l'épée n'est pas le

seul moyen de désarmer un ennemi dangereux.

Il y a en effet deux manières de combattre efficacement les adversaires de la foi. On peut s'appliquer, selon ce que nous avons dit plus haut, à démolir leurs sophismes et à les convaincre de fausseté, soit dans le domaine des faits, soit dans l'ordre des principes. On peut aussi, lutte pacifique, s'attacher spécialement à mettre la vérité en regard de l'erreur, à faire ressortir par ce contraste la valeur merveilleuse du christianisme, et à subjuguier par cet éclat les esprits. Ce second procédé de l'apologétique n'est pas moins utile que le premier.

La vérité est essentiellement belle, belle dans cette lumière immatérielle et pure où l'esprit seul peut la voir, belle aussi sous le vêtement d'images, de comparaisons, d'analogies sensibles dont sait l'envelopper la parole d'un orateur ému ou d'un apologiste éloquent. Et quand cette beauté supérieure vient à frapper le regard de l'âme, d'une âme sincère et loyale, comment l'intelligence, faite pour le vrai, ne céderait-elle pas à cet attrait ? Là est la force des doctrines de saint Thomas, de ces principes si élevés, de ces déductions si nettes et si justes, de ces définitions et de ces intuitions sur lesquelles rayonne la pensée du maître comme la lumière du génie sur le chef-d'œuvre qui en émane. Sait-on bien la raison principale de l'immense prestige qu'exerce

la parole du Père Monsabré, prestige qui attire à Notre-Dame de Paris une foule si avide, et qui suscite par toute la France, nous pourrions dire par le monde entier, une admiration si profonde et si soutenue ? C'est que les conférences du savant dominicain, sous une forme claire, précise, élégante, offrent au public l'exposition la plus riche et la plus substantielle des enseignements thomistes que notre langue possède.

Attila, le farouche guerrier que des légions n'avaient pu vaincre, ne dut-il pas s'arrêter devant la majesté d'un Pape désarmé ? La foi catholique, plus encore que ses pontifes, porte avec elle un caractère qui séduit et une gravité qui impose ; et il suffit de la montrer dans cette lumière qui lui est propre, et sous les formes logiques dont le prince des théologiens l'a revêtue, pour dissiper les préjugés les plus tenaces et pour persuader les esprits les plus rebelles.

Suit-il de là que l'apologiste doive s'enfermer dans l'étude des thèses scolastiques, sans se soucier de lier commerce avec les sciences diverses cultivées autour de lui avec tant d'ardeur ? Assurément non¹.

Pour ce qui est de la philosophie, dit Léon XIII²,

1. Cf. DUILHÉ de Saint-Projet, *Apologie scientifique de la Foi chrétienne*.

2. Encyclique *Etsi nos* (15 fév. 1882).

Notre lettre encyclique *Æterni Patris* en a tracé la marche et la meilleure méthode. Mais plusieurs savants distingués ont réalisé de belles et fécondes inventions ; il convient d'autant moins de les ignorer que les incrédules se saisissent avidement des progrès de chaque jour pour s'en faire des armes contre les vérités révélées. Il faut donc que le défenseur de la foi s'applique plus que par le passé à l'étude des sciences naturelles, en même temps qu'il doit être instruit dans les matières qui touchent à l'autorité ou à l'interprétation des Ecritures.

Ces paroles du grand Pontife énoncent tout un programme. Et quand même il n'y aurait pas, pour nous marquer l'importance d'études profanes subsidiaires, cette voix auguste de l'Eglise, l'exemple et le langage autorisé de saint Thomas seraient là pour nous en convaincre.

L'angélique docteur était au courant de toutes les sciences naturelles connues de son temps. Ses commentaires sur Aristote le démontrent.

De plus, en deux chapitres de sa *Somme contre les Gentils*¹, il s'applique spécialement à faire voir que la science du monde matériel est utile non seulement pour nourrir la foi, mais pour la défendre et la venger des attaques de l'erreur.

D'une part, les créatures portent l'empreinte visible de la sagesse, de la puissance, et de la bonté divine : de la sagesse qui reluit dans l'admirable constitution de l'univers et de chacune

1. L. II, ch. 2-3.

de ses parties ; de la puissance sans laquelle ni les soleils ni le brin d'herbe n'eussent pu sortir du néant ; de la bonté répandue, avec une incessante profusion, et sans autre motif qu'elle-même, sur tout ce qui est et tout ce qui respire.

D'autre part, combien de notions fausses sur Dieu, sur la création, sur la providence, n'auraient jamais vu le jour, si l'on eût mieux connu la nature des choses créées, la contingence de leur être et le jeu de leur action, les rapports de sujétion et de subordination qui les tiennent si étroitement liées à la cause suprême !

En ajoutant à ces raisons d'ordre général l'abus étrange que l'on fait aujourd'hui des sciences naturelles pour battre en brèche la vérité religieuse, on comprendra sans peine pourquoi l'Eglise exhorte si vivement ses prêtres à ne pas négliger ce genre de connaissances et à s'emparer plutôt de ce terrain. Elle leur laisse d'ailleurs, ainsi qu'aux savants eux-mêmes, dans les discussions et les affirmations scientifiques, toute la liberté conciliable avec les certitudes de la foi et de la philosophie chrétienne¹.

Cette restriction est nécessaire. Il importe ici, en effet, de se prémunir contre deux dangers.

Le premier serait de s'abandonner avec trop

1. Cf. S. THOMAS, *Som. théologique*, I p. Q. LXVIII, a. 1 ;
2 *Sent. Dist.* XII, Q. I, a. 2.

de confiance à des hypothèses et à des systèmes qui, sans contredire expressément les définitions formelles de l'Eglise, concorderaient mal avec l'enseignement commun des Pères, des docteurs et des pasteurs. Cet enseignement, donné en certaines conditions, et dans les matières qui en relèvent, s'impose à notre adhésion. Pie IX et le Concile du Vatican l'ont déclaré solennellement¹. Et, du reste, est-il bien digne d'un catholique sincère et soumis de franchir témérairement toutes les barrières posées par la tradition et de ne s'arrêter jamais que devant une sentence papale ou conciliaire nettement formulée ? Le respect et la prudence semblent conseiller autre chose.

Un second danger non moins à craindre pour l'apologiste contemporain, c'est de se laisser absorber par les préoccupations de la critique et des recherches physiques jusqu'au point d'omettre ou de reléguer dans l'ombre l'étude si importante de la théologie et de la philosophie catholique. Léon XIII, avec son ordinaire perspicacité, nous a lui-même signalé cet écueil : " On doit, dit-il², se garder avec le plus grand soin de faire de l'érudition et de la science moderne le seul ou même le principal objet de son application. " La raison en est claire : les saines doctrines philosophiques

1. Voir HURTER, *Theol. gen.*, pp. 421-26, ¶ (2^e éd.); — *Etudes religieuses*, janv. 1888.

2. Encyclique *Æterni Patris*.

et théologiques, par l'ampleur de leurs principes et le caractère de leur influence, seront toujours, dans les luttes et les discussions religieuses, le plus sûr et l'indispensable critérium de la vérité.

Voilà pourquoi l'enseignement thomiste, si large, si profond et si puissant, devrait rallier tous les esprits.

Son Em. le cardinal Pecci, dans un discours resté célèbre qu'il prononça pour inaugurer en 1880 l'Académie romaine de Saint-Thomas d'Aquin, n'hésitait pas à prononcer ces mots significatifs :

Ni paix ni prospérité ne seront possibles tant que dans la partie la plus influente de la société, dans la classe instruite, on n'aura pas changé de maximes et de principes, et tant que n'auront pas été détruites les erreurs qui y règnent ; cela veut dire, tant que les écoles ne se seront pas rouvertes aux doctrines catholiques malheureusement abandonnées. Inutile d'espérer le bonheur et la paix sans l'accord et le consentement des esprits dans la saine manière de penser, dans les principes fondamentaux du savoir. Or, aujourd'hui, il n'y a qu'un moyen d'obtenir ce résultat : c'est de s'unir tous sous un drapeau qui flotta si glorieusement dans l'Eglise, c'est de suivre un chef que les Pontifes, les conciles, les universités catholiques et tous les vrais savants ont salué d'une commune voix comme le prince de la pensée, l'ange des écoles donné par Dieu aux hommes pour le bien de la société, le progrès des sciences et l'honneur de la religion.

Parmi les innombrables présents que la foi et la piété des peuples chrétiens ont accumulés depuis quelques mois sous les voûtes du Vatican, on remar-

que, paraît-il, une statue d'un très haut prix, offerte par les séminaires catholiques, et destinée à faire briller d'un majestueux éclat, dans le rayonnement des gloires de Léon XIII, la figure de saint Thomas.

De la main gauche, le grand moine d'Aquin tient appuyée sur ses genoux la Somme théologique : c'est l'attitude sereine du docteur. Mais saint Thomas n'est-il pas docteur et apologiste à la fois ? Aussi, regardez-le, sa main droite est levée. C'est le bras qui jadis soutint avec tant de vigueur l'Occident contre les assauts multipliés de l'Orient, et que Dieu de nos jours encore veut opposer aux attaques cent fois plus terribles de la science rationaliste, matérialiste et athée.

Lorsqu'on voit ce prince de la vraie science apparaître sur les hauteurs sacrées et s'associer intimement aux pensées et aux travaux du successeur de saint Pierre, et lorsqu'on voit aussi les écoles catholiques, de plus en plus nombreuses, rouvrir leurs portes à ce géant du savoir et saluer en lui un chef et un oracle, l'espérance et la joie renaissent. L'œil plonge dans l'avenir un regard moins anxieux. Il semble que des temps nouveaux s'annoncent, et que bientôt des générations de croyants vont tomber du ciel, et renouveler la face de la terre :

*Iam nova progenies cœlo demittitur alto.*¹

1. VIRGILE, *Eglogue* IV, v. 7.

DEUX CELEBRITES CATHOLIQUES¹

LA Compagnie de Jésus, si féconde en hommes éminents, vient de perdre dans l'espace de quelques mois deux de ses membres les plus illustres, les RR. PP. Cornoldi et Liberatore. Notre intention n'est pas de raconter la vie ni d'apprécier en détail les œuvres de ces deux religieux dont l'histoire se trouve, en quelque sorte, identifiée avec la marche des sciences philosophiques et théologiques depuis cinquante ans. Nous voulons seulement, certain de nous faire l'écho de tous ceux qui s'intéressent aux progrès les plus nobles de l'esprit humain, payer en peu de mots un juste tribut d'éloges à ces mémoires vénérées.

Les PP. Cornoldi et Liberatore nous montrent tous deux, dans la physionomie resplendissante de leur âme et le spectacle admirable de leur vie, les qualités distinctives du vrai savant : modestie, humilité, mépris des biens de ce monde, amour constant du travail, dévouement généreux et attachement inébranlable à la cause de la vérité.

1. *Semaine religieuse* de Québec (26 nov. 1892).

Leur mission fut la même : travailler à la restauration des sciences ecclésiastiques par l'étude, la défense et le rajeunissement des immortelles doctrines de saint Thomas. Ils l'ont remplie avec courage, intelligence, et succès. Non pas, sans doute, que tout doive être regardé comme parfait dans leurs écrits, ni que chacune des thèses et des opinions qu'ils soutiennent reflète sans erreur possible les enseignements les plus authentiques de l'Ange de l'Ecole. Mais ce qui leur assure des droits impérissables à la reconnaissance du monde catholique, c'est d'avoir les premiers, de concert avec quelques esprits d'élite, rouvert les portes du temple à l'ancienne scolastique depuis longtemps frappée d'ostracisme ; c'est d'avoir fièrement bravé les préjugés, les dérisions et les obstacles, et remis en honneur les principes fondamentaux d'une saine philosophie, tels que la nature de l'être, la constitution de l'homme, et l'origine des idées d'après la conception thomiste. Abordant aussi le problème à la fois physique et métaphysique de la composition des corps, Cornoldi et Liberatore n'ont pas craint de le résoudre dans le sens de la scolastique, et certes ils n'eussent guère goûté les dires pleins d'assurance de certains physiciens modernes qui vous démontrent d'un mot que depuis Aristote jusqu'à Albert le Grand, depuis saint Thomas jusqu'à Pecci, Zigliara et Satolli, la philosophie,

en traitant cette question capitale, n'a fait qu'empiéter sur le terrain d'une science étrangère.

Le P. Cornoldi, spécialement versé dans l'étude de la nature, s'est appliqué surtout à définir les rapports qui rattachent aux principes supérieurs les sciences expérimentales, et à montrer l'harmonie qui doit régner entre ces principes et ces sciences. Il a été l'un des fondateurs de l'académie philosophico-médicale de Saint-Thomas, établie à Bologne en 1873, et approuvée par un bref de Sa Sainteté le pape Pie IX. La *Scienza italiana*, excellente revue qu'il contribua aussi à fonder pour être l'organe de cette académie, a longtemps bénéficié de l'étendue de ses connaissances et de l'ardeur de son zèle. Les ouvrages du P. Cornoldi se distinguent par la clarté, l'originalité des aperçus, et la justesse des comparaisons.

Son confrère Liberatore, doué peut-être d'une intelligence plus vaste et plus haute, préféra toujours l'étude des questions strictement métaphysiques ainsi que celle des problèmes sociaux. L'ontologisme, le rosminianisme, puis le libéralisme et toutes les erreurs du temps ont tour à tour rencontré en lui un adversaire des plus agueris. D'abord professeur de philosophie et de théologie, plus tard fondateur et rédacteur assidu de la grande revue italienne la *Civiltà cattolica*, il n'a cessé pendant toute sa vie et jusqu'aux extrêmes limites de l'âge le plus avancé (il est mort

à 82 ans) de lutter pour la foi, l'Eglise et la vérité. Plus de vingt volumes, traités et opuscules, sont sortis de sa plume féconde. On les consultera longtemps avec profit.

En 1880, le Souverain Pontife Léon XIII, désireux de propager par les soins d'une société l'idée restauratrice des études scolastiques, préconisée dans son encyclique *Æterni Patris*, fondait de ses deniers l'Académie romaine de Saint-Thomas-d'Aquin. Nous nous rappelons encore le superbe discours d'inauguration prononcé en cette circonstance par Son Eminence le cardinal Pecci, frère du Pape, et l'effet que ce discours produisit sur le clergé et la jeunesse des séminaires accourue pour l'entendre. Un noble enthousiasme avait gagné toutes les âmes. Aux réunions périodiques de l'académie, tantôt les professeurs les plus distingués de Rome, prenant eux-mêmes la parole, exposaient et discutaient, parfois non sans chaleur, les questions principales de la philosophie thomiste ; tantôt quelques élèves, sur l'appel de leurs maîtres, devaient donner, en présence de cet auditoire si grave, la preuve toujours redoutable de leurs talents et de leur travail. Les éminentissimes cardinaux Pecci et Zigliara présidaient.

Or, parmi les membres et les amis dévoués de l'association, on pouvait toujours compter et remarquer au premier rang Liberatore et Cornoldi.

L'un et l'autre prenaient part aux discussions, encourageaient les élèves, leur expliquaient familièrement les points les plus obscurs, et excitaient dans tous ces jeunes cœurs un amour ardent de l'étude, des sciences philosophiques, et de l'angélique docteur.

Une revue de Saint-Thomas ayant été créée vers le même temps, sous l'auguste patronage du Saint-Père, pour faire connaître au public les travaux de l'académie, nos deux savants religieux y prêtèrent très activement le concours d'une collaboration précieuse. De combien de dissertations, d'analyses et de commentaires inspirés par les doctrines de l'Ange de l'Ecole, n'eurent-ils pas ainsi l'occasion d'enrichir le patrimoine sacré de la philosophie ! Cette revue de l'académie romaine de Saint-Thomas serait, à elle seule, suffisante pour immortaliser leur mémoire.

Nous n'avons pas besoin d'ajouter que Léon XIII honorait de son estime bienveillante et de sa paternelle amitié ces deux modèles du savant chrétien. Cette amitié du Pape-philosophe, tous deux la méritaient à un haut degré, non seulement par leurs talents et leur savoir, et leur intelligence des besoins scientifiques de l'époque, mais encore par l'humilité et la simplicité de leur vie.

Dans un âge où l'incrédulité ne cesse d'insulter à la foi catholique en la représentant comme l'en-

nemi irréconciliable de la science, combien il est consolant d'avoir sous les yeux un si touchant spectacle, tant de science unie à tant de vertu, un si grand mépris de soi joint au culte et à la passion de la vérité ! C'est l'apologie pratique du catholicisme. On s'incline avec respect devant la tombe de ces hommes, vrais athlètes de la pensée, dont la vie est un exemple, l'enseignement une lumière, et dont la gloire, solide et durable, nous apparaît comme un défi souverain jeté aux vaines célébrités de la terre.

LE CARDINAL SATOLLI¹

LE progrès intellectuel n'est ni complet ni sûr, s'il ne se fonde sur de solides connaissances philosophiques et théologiques. Remarquables ont été, pendant le siècle dernier, l'avancement des sciences de la nature et l'essor imprimé aux recherches de l'histoire. Dieu a voulu que, parallèlement à ces études, et pour leur prêter un appui nécessaire, la science souveraine, celle qui s'occupe de Dieu et des rapports de l'homme avec Dieu, fût l'objet d'une rénovation profonde et d'une véritable renaissance.

Nous voulons parler du mouvement thomiste et néoscolastique commencé sous Pie IX, mais auquel Léon XIII, par la puissance de son génie et de son action, sut donner une impulsion vigoureuse et décisive.

C'est en Italie que l'élan régénérateur s'est d'abord produit. L'Italie est la terre féconde des doctrines orthodoxes. On y cultive la science moins peut-être dans ses applications diverses et ses réalisations pratiques que dans ses principes ultimes et ses sources les plus cachées. L'Espa-

1. Etude présentée à la Société royale du Canada en mai 1916.

gne, l'Allemagne, la France, ont aussi apporté à l'œuvre restauratrice de l'antique savoir de très importantes contributions. La Belgique, par la fondation de son institut supérieur de philosophie, et par la plume du plus célèbre de ses philosophes devenu l'éminentissime cardinal Mercier¹, s'est conquis une place d'honneur dans l'histoire de la pensée moderne.

Pourquoi n'ajouterais-je pas que le Canada, de son côté, mérite à cet égard une mention spéciale, et que l'Université Laval a été, de nos jours, l'un des premiers foyers où se soit allumé le flambeau de saint Thomas, et l'une des institutions qui ont suivi avec le plus de fidélité les enseignements du moine d'Aquin² ?

Or, de tels résultats ne peuvent se réaliser, et de pareils mouvements ne peuvent atteindre et influencer une large portion de l'humanité pensante, sans le concours d'esprits actifs et d'initiateurs transcendants. François Satolli, tour à tour professeur et recteur d'académie, puis délégué papal et membre du Sacré Collège, fut l'un des plus compétents et des plus énergiques

1. A propos de ce cardinal, voir le *Correspondant* (10 fév. 1916).

2. Cf. abbé ROBERT, *Histoire de la Philosophie*, pp. 391-392. La *Catholic Encyclopedia*, en résumant (vol. x, pp. 748-749) l'histoire du mouvement néothomiste, eût pu, sans manquer à la vérité, faire une place dans cette synthèse au Canada et à l'Université Laval.

ouvriers de la réaction thomiste. Nous avons eu l'honneur de le connaître et de nous asseoir à son école. Et nous voudrions, autant par souci de justice que par motif de gratitude, faire revivre en quelques pages modestes cette grande figure, qui fut celle d'un métaphysicien très profond, et d'un théologien très éminent, plus encore que d'un homme d'action, de gouvernement et de conseil.

I

Le philosophe

François Satolli naquit le 21 juillet 1839, à Marsciano, dans le diocèse de Pérouse, de parents issus d'une souche patricienne. Par un providentiel dessein, ses yeux virent donc le jour sous le ciel enchanteur de l'Ombrie, dans cette douce et pure lumière qui baigne l'âme de clartés sereines, et qui provoque chez elle les conceptions sublimes et les élévations de doctrine.

Etudiant au séminaire de Pérouse, il eut pour professeur de lettres son propre frère, humaniste délicat et prédicateur fameux. De cette influence, et de cette heureuse formation littéraire, l'illustre scolastique ombrien garda toujours des traces. Très souvent, dans ses leçons même les plus abstraites, la poésie et l'éloquence prêtèrent au vol subtil de la métaphysique l'aide la plus pré-

cieuse. Il avait une très haute estime pour Dante Alighieri, le grand poète théologien, qu'il se plaisait à citer, de même qu'il professait l'admiration la plus vive pour le prince des orateurs chrétiens de la France, l'incomparable Bossuet¹.

Toutefois cette intelligence, si remarquable à tous égards, semblait faite plutôt pour les sciences. Elle s'attachait avec ardeur aux problèmes mathématiques et aux questions philosophiques. Vers la fin de son cours, le jeune Satolli soutint publiquement, et avec le plus vif succès, une thèse en géométrie analytique. C'était l'indice très sûr d'un esprit aussi pénétrant que solide. Les raisonnements les plus profonds n'avaient pour lui aucun secret. La philosophie lui était enseignée par un tenant fidèle et un admirateur passionné de saint Thomas d'Aquin, Joseph Pecci, frère de l'archevêque de Pérouse et du futur Léon XIII. Sous l'autorité d'un tel maître, l'élève conçut lui-même pour les doctrines thomistes, et pour la forte discipline scolastique incarnée dans l'Ange de l'Ecole, un amour sans cesse grandissant.

Ordonné prêtre par le cardinal Pecci en 1862, l'abbé Satolli consacra les premières années de son sacerdoce à l'enseignement des lettres, puis à

1. Voulant marquer un jour que, si l'Italie l'emporte sur la France par ses théologiens, la France l'emporte sur l'Italie par ses orateurs, il nous disait : " Nous avons, nous, un Thomas d'Aquin, mais nous n'avons pas de Bossuet. "

celui de la philosophie, dans le séminaire de Pérouse. Il enseigna aussi quelque temps à la célèbre abbaye bénédictine du mont Cassin. Son âme d'apôtre le portait en même temps vers les fonctions du saint ministère qu'il exerça dans son diocèse, soit par la parole sacrée, soit par le gouvernement de deux importantes paroisses.

Ses loisirs ne restaient pas inoccupés ; et c'est à la restauration déjà commencée des sciences et des études philosophiques qu'il les employait. Une académie de Saint-Thomas avait été fondée à Pérouse par les soins de l'éminentissime archevêque. L'abbé Satolli s'en montra dès le début l'un des membres les plus actifs, et il en devint dans la suite le très zélé directeur. L'académie avait pour but, dans des conférences et des discussions qui se poursuivaient chaque mois, de tirer de l'oubli les doctrines admirables du premier des philosophes, et d'en faire voir l'adaptation merveilleuse aux besoins et aux problèmes de l'âge moderne.

C'est dans ce dessein que l'abbé Satolli composa un manuel de Logique (imprimé seulement en 1884), et qu'il fit paraître une série de brochures philosophiques du plus haut intérêt¹.

1. Voici les titres de quelques-uns de ces écrits :

Studio della Filosofia in Italia (Pérouse, 1872).—*Ragionamenti accademici* (Pérouse, 1878) : *Sull' Accademia di S. Tommaso*

L'idée mère de ces opuscules, c'est que la philosophie moderne encombrée de systèmes incohérents et novateurs, a jeté les esprits dans un immense désarroi, et qu'il faut hâter le jour où la philosophie de saint Thomas, mise en accord avec les sciences expérimentales, dégagera celles-ci du matérialisme grossier qui les dépare, et se parera elle-même d'un nouveau lustre.

Pour obtenir ce résultat, rien ne semble plus utile ni plus urgent qu'un bon cours de philosophie, propre à former et à discipliner selon les exigences actuelles l'esprit de la jeunesse. Et l'auteur s'applique, dans l'une de ses brochures, à montrer comment pareil ouvrage doit être rédigé et quelles garanties il doit offrir. Profondeur logique de la pensée, et clarté méthodique de l'exposition : telles sont les qualités maîtresses que l'abbé Satolli requiert de l'enseignement philosophique et l'on peut dire de tout enseignement scientifique. — Ce vœu formulé surtout pour les doctrines scolastiques, et que déjà quelques précurseurs avaient commencé de réaliser, devait être bientôt comblé par l'apparition de plusieurs excellents ouvrages devenus classiques, tels ceux du cardinal Zigliara, du Père de Maria,

ragionamento ; Ragionamento accademico sulla scolastica comparata alla letteratura ; Sull' opera del Dottore Fredault (Forma e materia) ragionamento critico.

du cardinal Lorenzelli, et, chez nous, le manuel de l'abbé Lortie.

Pour l'abbé Satolli, la philosophie n'est pas seulement le fondement nécessaire des sciences de la nature. Elle est aussi la règle profonde du juste et de l'injuste, et la loi génératrice de l'ordre social ; et nous ne savons que trop, par ce qui se passe sous nos yeux, jusqu'à quel degré de perversion légale et de tyrannie administrative l'ignorance de cette loi et le mépris de cette règle peuvent incliner le sceptre de l'autorité.

Et si, sans les principes d'une saine philosophie, la société est incapable de se maintenir longtemps sur ses bases, de même sans la culture féconde des idées générales, il paraît impossible que les lettres fleurissent. Philosophie et littérature sont donc deux alliées naturelles et, pour ainsi dire, deux sœurs. C'est ce que l'abbé Satolli démontre en des pages d'une vérité saisissante ; faisant voir, en outre, combien le latin de saint Thomas convient à la science qu'il expose, et prouvant par l'exemple de Dante et d'autres écrivains renommés que la scolastique, tant décriée de certains littérateurs et de certains rhéteurs, a rendu aux lettres chrétiennes, notamment en Italie, les plus signalés services.

Devenu professeur de théologie à Rome, l'abbé Satolli, bien loin de se refroidir dans le culte qu'il avait voué aux sciences philosophiques, s'y livra

avec plus d'ardeur encore. Il se lia d'amitié avec l'abbé Lorenzelli, chargé du cours de philosophie à la Propagande où lui-même enseignait; et tous deux prirent une part considérable dans les travaux de l'Académie romaine de Saint-Thomas fondée vers la même époque sous les auspices de Léon XIII.

Cette société, alors présidée par les éminentissimes Pecci¹ et Zigliara, comptait parmi ses membres les maîtres les plus distingués des universités romaines. On se réunissait chaque semaine pour exposer, interpréter et défendre les doctrines philosophiques enseignées par l'Ange de l'Ecole. L'élite intellectuelle de Rome était là. De doctes dissertations lues à tour de rôle par les membres de l'académie, sur les points les plus essentiels ou les plus controversés de la philosophie thomiste, dissertations très soignées, très fouillées, et d'où naissaient souvent d'intéressantes discussions, alternaient avec des soutenances dont les élèves des différents collèges faisaient les frais. Il en résultait parmi ces élèves, et dans tous les cercles d'étudiants, et même dans des sphères plus hautes, une singulière émulation. Du choc des opinions et du contact des esprits jaillissait la lumière, et ces tournois scolastiques ne contribuaient pas peu

1. Voir, dans l'*Accademia romana di S. Tommaso d'Aquino* (vol. I, pp. 3-85), le discours d'inauguration prononcé le 8 mai 1880 par le cardinal Pecci.

à accentuer, au foyer de la science chrétienne, le mouvement de renaissance encore à son début¹.

Dans ces compétitions du savoir, le professeur Satolli brillait au premier rang. Il s'imposait par sa parole et par ses écrits. On a de lui, entre autres travaux datant de cette époque, de très solides commentaires de la doctrine de saint Thomas touchant l'essence de l'âme, les facultés dont elle est ornée et le criterium qui les distingue, et concernant l'harmonie qui règne entre l'intelligence et la volonté². L'auteur de ces études s'y révèle non seulement disciple éclairé et fidèle du maître dont il expose la pensée, mais de plus connaisseur érudit et critique compétent des systèmes très variés de la psychologie moderne.

On fait parfois aux scolastiques italiens le reproche de s'enfermer dans leurs principes comme dans une tour, et de ne pas tenir compte de l'opinion contemporaine. Nous ne croyons pas ce grief, pris en un sens général, suffisamment fondé³. Pour ce qui est en particulier de l'abbé Satolli,

1. L'Académie de Saint-Thomas, tombée depuis quelques années dans une sorte de somnolence, vient d'être ravivée et ramenée aux anciennes traditions par Sa Sainteté Benoît XV.

2. *Dell' essenza e delle facoltà dell' anima umana* (Rome, 1881) ; *Criterio delle potenze dell' anima umana* (Rome, 1882) ; *Armonia dell' intelletto e della volontà* (Rome, 1884).

3. Les travaux de Zigliara, de Cornoldi, de Lorenzelli, de Talamo, pour ne citer que quelques noms, attestent victorieusement le contraire.

nous savons pertinemment qu'une lecture bien réglée le tenait au courant des principales théories du jour. Ce savant, d'autre part, estimait non sans raison que l'esprit perd de sa force en s'éparpillant sur trop de choses ; et que le meilleur moyen de dissiper les ténèbres de l'erreur, c'est moins de poursuivre partout et un peu à l'aveuglette des systèmes sans cesse renaissants, que d'allumer et d'entretenir au sommet de l'intelligence la flamme vivace de la vérité.

Ce principe avait guidé saint Thomas d'Aquin lui-même dans ses œuvres les plus réputées, la *Somme théologique* et la *Somme contre les Gentils*. Ne nous étonnons pas que le disciple Satolli en ait fait, lui aussi, la loi ordinaire et fondamentale de sa carrière de professeur et d'écrivain.

II

Le théologien

C'est dès la troisième année du règne de Léon XIII que l'abbé François Satolli fut appelé de Pérouse à Rome pour occuper la chaire dogmatique du séminaire de la Propagande.

On nous permettra de reproduire ici ce que nous écrivions en 1892, dans une de nos revues¹,

1. *La Semaine religieuse* de Montréal.

pour apprécier l'œuvre théologique de celui qui à cette date avait dû échanger, non sans regrets, sur l'ordre du Pape, l'enseignement contre la diplomatie.

Le prélat éminent qui exerce en ce moment aux Etats-Unis les importantes et délicates fonctions de délégué apostolique est né à Marsciano, dans l'Ombrie, non loin de Pérouse.

Alors que Léon XIII, avant de devenir pape, occupait le siège épiscopal de cette ville, il remarqua de bonne heure, parmi les élèves de son séminaire, ce jeune esprit, vif et ardent, dont les talents peu communs et l'empressement au travail donnaient déjà de belles espérances. L'archevêque le prit en amitié et ne cessa, depuis ce temps, de lui porter un intérêt toujours croissant.

François Satolli brilla surtout dans les études philosophiques qu'il eut la bonne fortune de faire sous la direction d'un maître vraiment supérieur, passionné pour les doctrines de l'Ange de l'Ecole, et qui sut infuser à son disciple le même amour pour saint Thomas: je veux parler de Joseph Pecci, frère du Pape, et créé plus tard cardinal.

Le jeune Satolli, devenu prêtre, enseigna successivement la rhétorique et la philosophie.

Quelques esprits d'élite, formés à l'école de l'archevêque de Pérouse et de son frère Joseph, avaient eu l'heureuse idée de mettre en commun leurs efforts et leurs travaux pour mieux approfondir les enseignements de la scolastique et du prince des philosophes, saint Thomas. Satolli fut l'âme de ce cercle. Il publia diverses brochures destinées à réveiller, dans les écoles catholiques, le culte des vieilles traditions scolastiques. Toutefois la gloire de son nom n'était encore qu'à son aurore. La Providence le préparait dans l'ombre à la haute mission qui devait bientôt lui être confiée.

En effet, à peine Léon XIII eut-il pris les rênes du gouvernement de l'Eglise qu'il appela près de lui l'humble prêtre pérugin pour remettre entre ses mains l'enseignement dogmatique d'une des principales universités romaines, la Propagande.

C'était en novembre 1880. Quand l'abbé Satolli parut pour la première fois dans sa chaire, son extérieur modeste, son visage basané, ses manières timides et presque embarrassées, produisirent sur l'auditoire une impression qui, sans être défavorable, cachait des doutes et des craintes. Les craintes durèrent peu ; les doutes firent bientôt place à un concert d'éloges, et à une vaste explosion d'admiration et d'enthousiasme. Nous étions en présence d'un maître de la parole et d'un prince de la pensée.

Mgr Satolli parle avec chaleur, conviction et persuasion. Il sait donner aux notions les plus sèches et les plus abstraites de la métaphysique ou de la théologie, les couleurs imagées et les formes mouvantes, souvent même éloquentes, sous lesquelles la vérité s'insinue et pénètre irrésistiblement dans les esprits. Plus son sujet s'élève, plus sa parole s'anime. Le geste toujours expressif, devient plus ferme, plus puissant ; sa figure s'illumine, ses yeux lancent des éclairs ; et la thèse qu'il soutient, munie de toutes ses preuves, et dégagée des ombres et des sophismes, apparaît dans tout son éclat.

Humble et doux hors de l'école, c'est un athlète qui, dans le champ clos, ne craint pas, pour sauvegarder les intérêts de la vérité et pour défendre les doctrines théologiques qu'il croit les meilleures, de frapper à visière ouverte les plus forts adversaires. N'étant lié d'avance à aucun parti, il juge tous les systèmes d'après leur valeur propre ; et son esprit aussi lumineux que subtil et pénétrant n'a pas peu contribué à éclaircir certaines questions demeurées jusque-là mal définies ou mal comprises.

La philosophie doit à Mgr Satolli un *Manuel de*

Logique calqué sur les méthodes d'Aristote et de saint Thomas. L'auteur a de plus, renouant l'ancienne tradition des grands docteurs du moyen âge, commenté dans un long ouvrage les principaux traités dogmatiques de la *Somme théologique*. Et c'est ici surtout que se révèle dans toute sa force la haute intelligence de l'illustre docteur pérugin. Le cadre restreint de cet article ne nous permet pas d'analyser, même sommairement, les *Commentaires de la Somme*. Nous dirons seulement que cette œuvre magistrale, où l'on peut suivre pas à pas la marche de l'Ange de l'Ecole, restera comme l'un des plus beaux monuments de la restauration intellectuelle entreprise et poursuivie avec tant de succès par Sa Sainteté Léon XIII.

Revenons vers les débuts de cette restauration et vers le théologien chargé par le souverain Pontife lui-même d'inaugurer à la Propagande l'enseignement de la *Somme théologique*, lequel ne se donnait plus guère que dans l'enceinte des écoles dominicaines.

Ce n'était certes pas une tâche facile que de ramener dans certaines chaires universitaires du dix-neuvième siècle, pour en faire le texte des leçons de chaque jour, les écrits d'un moine du moyen âge. La manière de penser d'esprits éminents formés sous d'autres maîtres, et d'après d'autres méthodes, opposait à ce mouvement des obstacles qui eussent pu décourager une âme moins ferme que celle de François Satolli, et une autorité moins résolue que celle du pape Léon XIII.

Le nouveau professeur ne négligea rien pour intéresser non seulement les élèves, mais les

supérieurs eux-mêmes, à la réforme dogmatique entreprise. Dès les premiers mois, des discussions publiques furent organisées. Les plus hautes autorités de la Propagande y étaient conviées ; et pour agrémenter ces séances et ces débats didactiques de formes moins sévères, le maître en Saint-Thomas se faisait volontiers poète et contraignait les Muses à célébrer les gloires de l'Ecole. Ces soutenance, d'abord très restreintes, virent peu à peu leurs cadres s'élargir, et il vint un jour où elles osèrent franchir le seuil auguste du Vatican et se produire devant la personne même du Pape.

Elles étaient tout à la fois un élément de progrès et une preuve de succès. L'idée léonienne triomphait.

D'ailleurs, la restauration thomiste arrivait à point.

Une grave question agitait alors les esprits dans toute l'Italie et même en d'autres pays : la question rosminienne. Le rosminianisme portait un coup funeste à la philosophie et à la théologie traditionnelles qu'il atteignait dans leurs principes mêmes et qu'il révolutionnait dans les conclusions les plus universellement reçues. Le professeur Satolli, sans jamais écarter de son programme l'exposition claire, ordonnée et intégrale des doctrines de saint Thomas, faisait fréquemment de ces doctrines une application directe

aux erreurs courantes. Et on peut dire qu'il fut, dans la lutte menée avec vigueur et finalement victorieuse, contre le système rosminien, l'un des chefs les plus clairvoyants, en même temps que l'un des soldats les plus redoutés.

Les échos de cette lutte, comme aussi ceux d'autres querelles d'école, retentissent à travers toutes les pages consacrées, en cinq forts volumes¹, par l'abbé Satolli à commenter la Somme de saint Thomas.

L'auteur de ce commentaire excelle à faire la lumière sur les pensées les plus profondes, et souvent les plus incomprises, du texte. Il y a dans saint Thomas des mots et des formules riches comme des filons d'or. Heureuse la main qui sait ouvrir ces filons et exploiter ces richesses ! Nous ne croyons pas nous tromper en disant que, sur plusieurs points d'importance majeure, le professeur Satolli a enrichi la science du dogme d'aperçus très justes et de clartés révélatrices. Tels passages de ses livres brillent comme des phares, et projettent sur d'obscurcs matières les éclaircissements les plus précieux. Sa parole est trempée comme l'acier, et il s'en échappe par intermitteuce les plus vifs reflets.

1. *Prælectiones in Summam theologicam D. Thomæ Aquinatis*. Ces volumes, parus à Rome de 1884 à 1888, traitent de Dieu, de la Trinité, des opérations divines, de la grâce, de l'incarnation. Ils furent honorés d'un Bref papal très élogieux.

Nous disons "par intermittence." Car si le cours parlé de l'abbé Satolli était toujours très clair, tissé d'exemples et d'images propres à faire transparaître les vérités les plus abstruses, par contre ses leçons écrites, rédigées en un style concis et souvent avec une structure de phrases solide et logique sans doute, mais complexe et heurtée, offrent par cela même des difficultés sérieuses. Le commentateur s'éloigne trop alors de la simplicité de la *Somme*, et ne s'applique pas assez à corriger la forme énigmatique des remarques très subtiles de Cajetan dont il s'inspire, et qu'il reproduit çà et là sans les retoucher. Voilà pourquoi l'œuvre dogmatique de Mgr Satolli ne sera jamais justement appréciée que d'un petit nombre de lecteurs. Ceux du moins qui auront le courage de rompre la noix, goûteront salutairement le fruit.

Deux ouvrages juridiques publiés par le même auteur, l'un sur les principes du droit chrétien et les concordats¹, l'autre sur l'histoire du droit public ecclésiastique², se présentent dans une langue moins rude, et peuvent être d'un usage plus général. Le traité des concordats en particulier est d'une grande valeur : dans un raccourci très substantiel et très méthodique, il met sous

1. *Prima principia juris publici ecclesiastici: De concordatis.*

2. *De jure publico ecclesiastico disceptationes historico-juridicæ.*

les yeux du lecteur une analyse complète des matières qui forment l'objet des diverses conventions conclues au cours des âges entre les chefs d'Etats et le Saint-Siège.

Nommé successivement recteur du Collège grec, puis prélat domestique, puis président de l'Académie des nobles ecclésiastiques où se forment les futurs chargés d'affaires de la puissance papale, Mgr Satolli, soit par des écrits soit par des conférences sur le droit, s'initiait sans le savoir à la haute et grave mission qu'il allait bientôt remplir sur notre terre d'Amérique.

III

L'ambassadeur du Pape

Le président de l'Académie des Nobles venait de recevoir la consécration épiscopale et, avec elle, le titre honoraire d'archevêque de Lépante (1888).

L'année suivante (1889), il fut choisi par le souverain Pontife pour aller représenter Sa Sainteté aux fêtes du Centenaire de l'établissement de la hiérarchie américaine, et à celles de l'inauguration de l'université catholique de Washington. L'envoyé de Léon XIII prononça en cette occasion, à l'Université, un discours fort remarquable, et empreint de cette éloquence élevée et vibrante

qu'il savait porter sur tous les théâtres et devant tous les auditoires.

Léon XIII avait-il fait ce choix pour préparer les voies à son futur délégué apostolique ? Tout nous porte à le croire. Trois ans après, en effet, lors de l'exposition universelle de Chicago, Mgr Sattoli était chargé par le Pape d'aller exprimer au gouvernement des Etats-Unis les sentiments d'estime et de bienveillance du Saint-Siège. Puis, quelques mois plus tard, le commissaire papal fixait sa résidence à Washington en qualité de premier titulaire d'une délégation apostolique permanente dans la République américaine.

L'importance de pareilles fonctions ne saurait échapper à personne. Elles mettent celui qui les exerce en rapports nécessaires avec les chefs religieux et tout le clergé, et aussi, en maintes circonstances, avec les chefs civils eux-mêmes. Elles exigent donc de solides qualités et de réelles aptitudes. N'est pas diplomate le premier faiseur venu.

D'après le vrai sens du mot, la diplomatie est tout ensemble un art et une science. Et, puisqu'il s'agit ici de diplomatie ecclésiastique, celle-ci pourrait très bien se définir la science de la théologie et du droit chrétien habilement mise en action. C'est dire qu'elle suppose une connaissance pleine et juste de l'essence et des pouvoirs juridiques de l'Eglise, en même temps que la pru-

dence et la fermeté suffisantes pour défendre efficacement toutes les causes et les libertés sacrées. Etrangère aux soucis de la vanité et aux calculs de l'intérêt propre, elle vise le bien commun et l'intérêt public ; et, dans la poursuite d'un but si noble, elle méprise les viles méthodes des soi-disant psychologues qui font consister l'habileté diplomatique dans l'art de mentir avec audace, de flagorner avec adresse, d'exploiter en les flattant les instincts les moins avouables de la nature humaine, les jalousies, les animosités et les rancunes. Ces hommes usurpent un nom qui n'est pas le leur. Ce n'est pas diplomates, mais comédiens qu'il faut les appeler ; et cette psychologie tortueuse et vaine n'a, Dieu merci, rien de commun avec la diplomatie véritable.

Tous ceux qui ont connu Mgr Satolli conviendront que ce prélat possédait au plus haut degré, avec le zèle prudent d'une âme droite et franche, la science théologique et juridique requise chez un ambassadeur de la première puissance du monde. Ses études préalables faites sur le droit social l'avaient particulièrement préparé au rôle qu'on lui confiait. Et les discours très variés qu'il prononça pendant son séjour aux Etats-Unis¹, attestent chez lui, en même temps qu'une forte

1. Ces discours ont été recueillis et mis en volume par le très révérend J.-E. Slattery sous le titre : *Loyalty to Church and State*.

culture historique et littéraire, les préoccupations les plus dignes d'un envoyé du Saint-Siège et le sens le plus aigu des réalités modernes.

Pour bien juger le premier délégué apostolique américain, il faut lire et analyser ces allocutions. Elles touchent aux plus graves problèmes religieux et nationaux. L'orateur voit dans les Etats fédérés où toutes les croyances et toutes les incroyances se croisent, un champ d'action très vaste pour l'Eglise ; et il ne perd aucune occasion d'y jeter, soit en son nom, soit au nom de l'autorité qu'il représente, la semence du vrai et du bien. La Papauté et ses gloires, le catholicisme et ses bienfaits, l'intérêt que le pape Léon XIII porte à l'Eglise et à la société américaines, le respect du Saint-Siège pour les pouvoirs établis et les chartes nationales, l'indépendance du pouvoir religieux vis-à-vis des partis et des formes politiques, l'utilité d'une entente sincère et bienveillante entre l'Eglise et l'Etat, la nécessité d'un juste équilibre entre l'autorité et la liberté, voilà quelques-unes des pensées maîtresses qui forment le thème des discours de Mgr Satolli.

Le délégué ne se fait pas illusion sur les dangers qui menacent cette société nouvelle, d'une croissance si rapide, d'une activité si merveilleuse, et qui, très jeune encore, a pu atteindre un degré de puissance où n'arriva qu'après sept siècles l'antique république romaine. Et sans dissimuler son admi-

ration pour tant d'œuvres accomplies, tant de progrès en marche, tant d'efforts voués à l'instruction de la jeunesse, il prend soin de mettre le public en garde contre "le grand péril de notre siècle¹," le naturalisme, et il demande que l'on remédie à ce mal par le surnaturel dans les sciences et dans la vie. Il déclare que la gloire des nations ne repose pas uniquement sur la grandeur matérielle, et il rappelle cette judicieuse sentence d'Aristote que la force nationale résulte du concours de trois éléments, de l'élément religieux, de l'élément civil et de l'élément militaire². Par dessus tout, il insiste sur le rôle de l'éducation chrétienne telle que voulue par les Conciles et les plus hautes autorités ecclésiastiques, et sans laquelle l'instruction profane, même la plus brillante, même la plus complète, reste cependant incomplète et devient facilement dangereuse. Il revient à diverses reprises sur ce très vital sujet : nécessité, à l'école, non seulement de former l'esprit, mais de discipliner la volonté et de moraliser le cœur par l'influence de la vraie religion, seule base assurée de la morale³. Il proclame cette nécessité jusque dans l'enceinte des écoles publiques où on l'invite à parler. Il

1. *Ouv. cit.*, p. 264.

2. *Ibid.*, pp. 193-194.

3. *Ibid.*, çà et là, en particulier p. 46.

fait l'éloge de l'éducation donnée par les fils du Bienheureux de la Salle. Et il adjure les jeunes gens sortis de l'école catholique, de ne jamais rougir de leur foi, mais de montrer partout, en matière religieuse, la résistance et l'inaltérabilité du diamant¹.

Nous ne pouvons entrer ici dans les détails de l'ardente controverse scolaire suscitée autour du nom de Mgr Satolli dès l'arrivée de ce prélat comme envoyé papal, en 1892, aux Etats-Unis.

On était au lendemain des discussions et des récriminations provoquées par ce qu'on a appelé le " plan de Faribault. " Ce plan, dont Mgr Ireland, l'archevêque de Saint-Paul, s'était fait le protagoniste, consistait en un arrangement par lequel deux écoles paroissiales importantes, l'école de Faribault d'abord, puis celle de Stillwater, étaient livrées, moyennant certaines conditions secondaires et extrinsèques, à la direction souveraine et neutre du Bureau des écoles publiques². Plusieurs ayant soupçonné dans ce mode d'agir un dessein général de sécularisation, contrairement aux conciles de Baltimore, des écoles paroissiales catholiques, la question fut portée à Rome et jugée par le Saint-Siège. Celui-ci, tout en maintenant fermement les décrets des conciles, déclara-

1. *Ibid.*, pp. 55-56.

2. Cf. TARDIVEL, *La situation religieuse aux Etats-Unis*, pp. 171-172.

rait qu'en raison de circonstances spéciales l'arrangement Faribault "pouvait être toléré." De ce moment la discussion se porta sur le sens exact de cette décision ; et c'est alors que Mgr Satolli, à la demande du Pape, formula devant les archevêques américains un certain nombre de propositions destinées à clore le débat. Ces propositions, par indiscrétion ou par abus de confiance, tombèrent dans la presse avant d'avoir été examinées par les archevêques et de recevoir d'eux et du délégué une forme définitive. Elles donnèrent lieu à de nouveaux débats, lesquels ne purent s'apaiser que par l'intervention directe et personnelle de Léon XIII.

Le texte, même original, des propositions de Mgr Satolli maintenait d'une façon générale les décrets des conciles de Baltimore sur les écoles paroissiales, et fermait la porte à la généralisation du nouveau système adopté par l'archevêque de Saint-Paul. Il reconnaissait le danger qu'offrent les écoles publiques américaines pour la foi et pour les mœurs, et la nécessité de remédier par des mesures opportunes à ce péril. Sur quelques points, toutefois, ce texte, préparé en vue d'une situation spéciale, et non avec l'intention d'exposer théoriquement et dans tous ses principes la doctrine scolaire de l'Eglise, pouvait paraître insuffisant ou équivoque, et il fit naître en effet des interprétations absolument étrangères à la pensée du Délé-

gué et que le souverain Pontife lui-même se vit obligé de redresser¹.

Mgr Satolli, dans ses discours, et même par des conférences philosophiques et théologiques de la plus haute portée, se fit pendant tout le temps de sa délégation l'apôtre très zélé de l'éducation catholique à tous les degrés. Il admirait l'esprit d'association des Américains, et il exhorta plus d'une fois les catholiques des Etats-Unis à puiser dans cette union féconde des pensées et des volontés qui s'appelle cercles d'études, sociétés littéraires, congrès, la force et l'influence pour le bien que d'autres y trouvent malheureusement pour le mal.

Les questions de la conversion des non-catholiques, de la race noire, des nationalités, de la tempérance, de la presse, des sociétés secrètes, sollicitèrent tour à tour son attention.

Témoin des pertes immenses subies par la religion aux Etats-Unis, Mgr Satolli demandait aux missionnaires de l'Evangile une action plus forte et une prédication propre non seulement à retenir les fidèles dans le giron de l'Eglise, mais encore à y ramener ceux qui en sont sortis et à briser la barrière de profonde ignorance et de stupides préjugés élevée contre la foi romaine².

1. Cf. Mgr de T'SERCLAES, *Le Pape Léon XIII*, t. II, ch. 32.

2. *Loyalty to Church and State*, pp. 189-190.

Il souhaitait de toute son âme l'unité chrétienne des peuples ; mais sachant bien que cette unité ne saurait s'effectuer en dehors des croyances et des directions de la vraie Eglise, il eut l'apostolique courage de l'écrire dans les colonnes hospitalières du *New York Herald*.

Le problème des noirs n'est pas l'un des moins ardues ni des moins préoccupants pour les chefs de la société américaine. Mgr Satolli ne pouvait manquer de s'y intéresser. Dans une lettre au président d'un congrès catholique d'hommes de couleur, le Délégué ne peut cacher sa persuasion " que si l'influence civilisatrice des catholiques s'était exercée sur la race noire, depuis l'heureux jour de son émancipation, avec plus de zèle et avec plus de sagesse, la condition de cette race serait aujourd'hui, aux Etats-Unis, meilleure qu'elle n'est¹." Il rappelle ce que l'Eglise catholique a fait dans le passé pour la libération des esclaves et la régénération des noirs ; il mentionne la croisade antiesclavagiste entreprise et poursuivie sous l'impulsion généreuse de Léon XIII, et il trace en peu de mots le seul programme à suivre pour civiliser les noirs et améliorer efficacement leur sort.

A côté des fils de l'Afrique se croisent et se heurtent, dans la vaste république de l'Amérique

1. *Ibid.* p. 152. Cf. TARDIVEL, *ouv. cit.*, pp. 248-250.

du Nord, d'innombrables représentants de toutes les nations de l'Europe. Ces éléments ethniques jetés là pêle-mêle et encore, pour ainsi dire, en fusion, traversent une période d'élaboration profonde et de changements progressifs. A tort ou à raison, Mgr Satolli jugeait inévitable, sous l'influence prédominante, l'absorption et la transmutation de ces divers groupes en un tout homogène¹. Mais notons bien ses paroles que je tiens à transcrire textuellement² : " L'assimilation doit être spontanée, graduelle, et subordonnée au bien commun de toutes les parties qui composent le corps social. Elle ne doit être ni violente ni forcée. " Lui-même se faisait un devoir et une joie de prêcher en italien devant ses compatriotes émigrés ; et il écrivit un jour à quelques Canadiens français qui avaient déposé une plainte contre leur évêque, que si ce dernier ne lui paraissait pas avoir manqué envers eux, il trouvait leur attachement à la langue natale absolument naturel et digne d'éloges et reconnaissait leur droit d'être desservis, de façon convenable, dans cette langue.

1. Nous osons exprimer l'opinion que si Mgr le Délégué eût reçu ses renseignements de sources moins intéressées, et si surtout il eût pu voir et étudier sur place l'admirable travail d'organisation accompli dans les centres franco-américains de l'Est depuis trente ans, il eût peut-être pensé différemment.

2. *Ouv. cit.*, pp. 230-231.

Le respect de l'autorité épiscopale le portait à maintenir les mesures prises par les évêques dans les limites de leur juridiction, chaque fois que ces mesures ne lui semblaient ni injustes en soi ni dommageables au bien commun. Dans les questions de tempérance, en particulier, il appuya de tout son pouvoir les efforts faits en différents diocèses pour combattre la vague montante de l'alcoolisme. Il soutint également les pasteurs les mieux inspirés et les plus clairvoyants dans leur lutte contre les sociétés secrètes ; et c'est, nous pouvons le croire, à son action prompte et ferme qu'est dû le décret du Saint-Office du 20 août 1894 rangeant au nombre des sociétés nommément défendues les " Odd Fellows, " les " Sons of Temperance " et les " Knights of Pythias. "

Tout était pour ce penseur sujet d'observation.

Il remarquait et il appréciait les qualités et les énergies du peuple américain. Et il appelait de tous ses vœux le jour où Dieu, par sa grâce, grefferait sur ces vertus civiques les vertus surnaturelles qui seules assurent la pleine valeur des âmes et la gloire durable des nations. Il eût voulu que la presse, comprenant son rôle le plus noble, servît d'instrument entre les mains divines pour préparer et opérer ce résultat. " La société, disait-il un jour, réunit tous les éléments d'un corps organisé. Le gouvernement en est la tête, le peuple les membres, la force militaire les

muscles, la richesse économique le sang, la religion le cœur ; ” puis il ajoutait que dans ce corps “ la presse joue le rôle des poumons, puisqu’elle est comme l’organe de la respiration publique¹. ” Il demandait donc que cet organe s’employât à entretenir et à activer partout non seulement la vie matérielle, mais encore et surtout la vie spirituelle et religieuse.

Et si le premier Délégué permanent du Pape aux Etats-Unis n’a pas vu toutes ses espérances immédiatement réalisées, il a pu du moins, avant de quitter cette charge si brillamment remplie, se rendre à lui-même le témoignage de n’avoir pas failli au devoir. “ Quand on est investi d’une mission publique, il faut, déclara-t-il solennellement un jour², conformer ses paroles et ses actes au mandat reçu. Jusqu’ici j’ai la satisfaction de croire, que, dans l’exercice de mes fonctions de délégué apostolique en Amérique, j’ai agi en conformité des directions venues du Saint-Père ; et c’est pourquoi j’attends en toute confiance le jugement du public et de la postérité. Justice, charité, loyauté envers l’Eglise et envers la nation, tels sont partout et tels seront toujours les traits caractéristiques de la diplomatie papale. ”

1. *Ibid.*, pp. 164-165.

2. *Ibid.*, p. 100.

IV

Le Prince de l'Eglise

Vers la fin de 1895, Mgr Satolli fut élevé au cardinalat, et il reçut quelque temps après la barrette rouge, dans la cathédrale de Baltimore, des mains de son Eminence le cardinal Gibbons, au milieu d'un immense concours de fidèles et d'une foule de prélats et d'ecclésiastiques accourus de tous les points de l'Amérique du Nord et jusque de Québec.

Ce n'est toutefois qu'en octobre 1896 que le nouveau cardinal retourna à Rome où il fut bientôt nommé préfet de la Sacrée Congrégation des Etudes et archiprêtre de Saint-Jean-de-Latran, charges qu'il occupa jusqu'à sa mort. Il devint aussi président de l'Académie romaine de Saint-Thomas-d'Aquin, et il fut plus tard appelé par le Pape à faire partie des commissions pontificales suivantes : commission pour la révision des livres de l'Eglise orientale, commission pour la réunion des Eglises dissidentes, commission pour les études bibliques, commission pour l'unification et la codification du droit canonique.

On peut voir par là, quelle haute idée le chef de l'Eglise avait de sa science, et quelle part considérable le cardinal Satolli prit à tous les travaux d'ordre intellectuel et doc-

trinal dont la chaire apostolique est le foyer.

Cet esprit transcendant ne pouvait, en aucune fonction, s'abstraire totalement des sphères métaphysiques où il avait plané pendant si longtemps, et, dès les premiers loisirs, il y revenait comme par un instinct profond. En 1897, il publia sur les habitudes et les vertus¹ un commentaire très serré d'une partie de la *Somme* de saint Thomas, commentaire où l'on retrouve toute la puissance de compréhension du docteur pérugin et qui est fait pour compléter l'un de ses traités théologiques antérieurs. La *Somme* ne quittait pas sa table. Semblable à ces lettrés de carrière qui, parvenus au soir de la vie, relisent avec une singulière volupté leurs classiques, le cardinal Satolli, déjà vieillissant, éprouvait une joie intense à ramener son regard sur quelque page de l'Ange de l'Ecole. Il nous en faisait à nous-même l'aveu, un jour que nous étions admis dans son intimité, l'année même qui précéda sa mort. " Je lis un petit article tous les jours², " nous disait-il aimablement. Et le plaisir de cette lecture rayonnait sur son front comme une lueur de soleil couchant.

Le cardinal suivait de près le mouvement théologique et philosophique dans tous les pays. Son

1. *De Habitibus* (Rome, Typ. polygl.).

2. " *Leggo un articolo ogni giorno.* "

œil très ouvert se portait de préférence sur les maisons de haut enseignement et sur les publications diverses, revues, livres, brochures, destinées à vulgariser et à défendre les saines doctrines. L'apparition de nouveaux ouvrages fidèles à la tradition scolastique, et imbus du véritable esprit thomiste, lui causait la satisfaction la plus vive.

Rien n'échappait à son attention vigilante. En 1906, il adressa en sa qualité de préfet de la Congrégation des Etudes, aux Instituts catholiques de France, une lettre tout à la fois élogieuse et prudente où il signalait le danger "de donner trop d'importance, dans le développement des thèses pour le doctorat, à des discussions d'histoire et de critique sur des points très minutieux et particuliers, en laissant de côté les questions plus amples et primordiales de la théologie dogmatique et de la philosophie rationnelle." En 1908, au nom de la même sacrée Congrégation qu'il présidait, il publia une autre lettre très sage et très opportune sur l'usage du latin dans l'enseignement philosophique et théologique.

Heureux de constater les résultats obtenus dans la réforme des études ecclésiastiques, il regrettait pourtant que ce progrès ne fût pas plus général, et qu'on demeurât, en certains milieux, indifférent et même réfractaire aux directions données par le Saint-Siège. C'est dans ces milieux

il faut le dire, que le modernisme naissant trouva son champ de culture. Et c'est, d'autre part, la culture scolastique si formellement prescrite par Léon XIII, et si puissamment fécondée par des hommes comme les Zigliara, les Satolli, les Billot et les Mercier, c'est, dis-je, cette culture et ce retour aux fortes doctrines qui garda intacte dans les écoles l'antique pensée catholique et qui opposa aux menées de l'erreur l'obstacle humain le plus ferme.

Le cadre restreint de cette étude ne nous permet pas de parler de la collaboration du cardinal Satolli dans le gouvernement général de l'Eglise, et spécialement de l'Eglise d'Amérique. Notons seulement que dans le conclave de 1903 où fut élu Pie X, par son coup d'œil si vif, par son action si franche, par sa parole si persuasive, il joua, au témoignage de l'histoire, un rôle décisif. C'est lui surtout, assure-t-on, qui rallia les suffrages autour de la candidature du patriarche de Venise, et qui triompha de l'humilité et des dernières résistances du pieux cardinal¹.

Au milieu des plus grands honneurs, sa vie était simple et sans faste. Il n'était pas de ceux qui croient que l'influence du bien se mesure par le bruit de la vanité et l'éclat des oripeaux. Il habitait, dans un quartier paisible, de modestes

1. Cf. *Revue des deux Mondes*, p. 283 (t. xx, 1904).

appartements contigus à l'ancienne basilique de Saint-Jean-de-Latran ; et l'une de ses récréations favorites était de se promener seul, ou avec un ami, sur la terrasse qui couronne l'édifice, et d'où l'œil embrasse, dans une vision chargée d'histoire, les ruines de Rome païenne et les merveilles de Rome chrétienne.

Sa porte s'ouvrait très large, et sa main se tendait très affable aux dignes et nombreux visiteurs qui venaient le saluer, le consulter, lui confier quelque affaire sérieuse. Il se montrait particulièrement accueillant pour ses anciens élèves, lesquels, dispersés dans toutes les parties du monde, lui apportaient de partout l'hommage de la reconnaissance et du souvenir. Nous avons vu là tour à tour, joyeux de se retrouver en face de cette mâle figure et animés d'un même sentiment de vénération sincère, l'archevêque d'Athènes, un évêque de la Colombie britannique, un chef d'Ordre religieux de la province de Québec. Le Cardinal se plaisait à mêler aux préoccupations du présent les réminiscences du passé. Et ce passé qui avait pris le meilleur de son effort et de son âme, et qui pour lui était surtout le triomphe d'une pensée et l'avènement d'une doctrine, ne manquait certes pas de charme. Dieu avait béni son travail. Il l'en remerciait chaque jour, et il associait à ces hommages et à ces actions de grâces un culte presque filial pour le saint Docteur qu'il

n'avait cessé de suivre comme un guide aimé, et dont l'image rayonnante illuminait toute sa vie.

C'est en ces sentiments de piété et de gratitude qu'il est mort, le 8 janvier 1910¹, dans l'ombre glorieuse du vieux temple constantinien, à deux pas d'un superbe mausolée élevé à la mémoire du grand pontife qui fut pour lui, dès sa jeunesse, un protecteur puissant et fidèle, et auquel il avait voué une indéfectible affection.

V

L'ami du Canada

L'Eglise venait de perdre un de ses fils les plus nobles, l'Italie, une de ses illustrations les plus hautes. Ajoutons que le Canada perdait aussi, dans sa personne, un de ses amis les plus vrais.

En effet, le cardinal Satolli portait à notre pays, à ses institutions religieuses, à son avenir intellectuel, à ses destinées nationales, le plus bienveillant intérêt. C'est en partie à son influence, ainsi qu'à celle du cardinal dominicain Zigliara, que la plupart de nos maisons enseignantes doivent le relèvement des études scolastiques remarqué

1. On dit que le pape Pie X, en apprenant cette nouvelle, exprima le très vif chagrin qu'il en ressentait et rappela que c'était lui, le cardinal Satolli, qui l'avait déterminé à accepter la tiare.

chez nous depuis trente ans. Et rien ne pouvait mieux répondre à ses désirs, qui étaient les propres désirs de Léon XIII, que l'introduction comme texte, dans les classes théologiques de l'Université Laval, de la *Somme* de saint Thomas d'Aquin. Nombre de lettres attestent avec quel regard sympathique et quelle attention soucieuse il observait chaque pas fait, en notre pays, dans le domaine du haut enseignement. Il plaçait cette mission d'enseigner au-dessus de bien d'autres fonctions publiques, et il augurait de la formation donnée à notre jeunesse d'après les méthodes doctrinales les plus sûres, d'inestimables avantages pour l'Eglise et la société canadienne.

Pendant les deux séjours qu'il fit comme envoyé papal aux Etats-Unis, Mgr Satolli voulut bien donner à notre patrie, et surtout à notre province française, une marque tangible de sa particulière estime.

Il vint une première fois à Québec dans l'automne de 1889, et il y fut l'objet du plus enthousiaste accueil. Une adresse fort élogieuse lui fut présentée, à l'Université Laval, par le recteur, Mgr Benjamin Pâquet¹, et le prélat romain y répondit en une brillante improvisation latine. " Dans sa réponse à l'adresse, disait le lendemain

1. Voir l'*Annuaire de l'Université Laval* (1890-91), pp. 76-77 et 94-95.

l'un de nos journaux, Mgr Satolli a exprimé son contentement pour la belle réception que lui faisaient les professeurs et les élèves de l'Université Laval. Et après avoir indiqué les trois pensées dominantes de l'adresse, il dit d'abord qu'il avait une dette particulière de gratitude envers une institution qui lui avait jadis conféré un diplôme de docteur, et pour laquelle il professait depuis longtemps des sentiments d'estime et de bienveillance. Il manifesta aussi le plaisir qu'il sentait en voyant parmi les professeurs de Laval des hommes qu'il avait lui-même formés et dirigés dans les sentiers de la science sacrée. Parlant ensuite des rapports du Saint-Père avec l'Université Laval, Mgr Satolli affirma que le souverain Pontife a toujours eu pour cette institution une très grande bienveillance, et qu'il n'a rien négligé non seulement pour que l'Université Laval conservât sa splendeur, mais encore pour qu'elle grandît à la face du Canada, de toute l'Amérique, et de toutes les universités du monde civilisé." L'orateur termina en disant " que l'universalité des sciences, dont une université bien organisée doit être l'expression, est comme une pyramide dont la base réside dans les premiers principes de la raison d'accord avec la vérité révélée ; le centre est le perfectionnement intellectuel et moral, civil et politique de l'humanité ; le couronnement est Jésus-Christ, Dieu fait homme,

Jésus-Christ, source de toute vérité, terme de toutes les aspirations, Jésus-Christ qui soutient par sa vertu l'Eglise qu'il a fondée. ”

Après cette manifestation académique, Mgr Satolli visita les musées de l'Université, les institutions religieuses de la ville ; puis le soir eut lieu en son honneur, au palais cardinalice, une réception de gala, pendant laquelle les plus hauts dignitaires de l'Eglise et de l'Etat et un grand nombre d'autres personnages vinrent offrir à son Excellence leurs hommages respectueux.

De nouveau, dans l'automne de 1894, alors qu'il était délégué apostolique à Washington, Mgr Satolli accepta l'invitation qui lui fut faite de venir au Canada. Il s'arrêta d'abord à Montréal où les autorités religieuses lui firent royalement les honneurs de la ville. Une discussion théologique avait été organisée au Grand Séminaire à cette occasion. Mgr Satolli y assista, et témoigna avec éloquence la joie que lui causait le succès remporté par les disputants, et l'essor donné dans la cité montréalaise aux études ecclésiastiques. Interrogé par les journalistes, il dit l'admiration que lui inspirait l'élan vigoureux de notre pays, et la confiance qu'il en concevait pour notre avenir.

De Montréal, l'illustre voyageur se rendit à Québec où l'attendaient des figures connues et des sympathies fidèles. Il eut pour l'université

qui cinq ans auparavant l'avait si cordialement accueilli, des attentions toutes spéciales. Laissons ici la parole au recteur, Mgr Laflamme, qui, dans son allocution de clôture des cours universitaires, met cette visite au premier rang des événements heureux de l'année :

En premier lieu, écrit-il¹, se place la visite de Son Excellence Mgr Satolli, archevêque de Lépante, délégué apostolique aux Etats-Unis. Venu au Canada sur les invitations et les instances réitérées de Mgr l'archevêque de Cyrène, Son Excellence a passé plusieurs jours au milieu de nous. Ce maître des fortes études théologiques nous a laissé de son passage des souvenirs que ne perdront jamais ceux qui ont eu le bonheur d'être alors avec nous. Par une condescendance à laquelle nous avons été extrêmement sensibles, le Délégué apostolique, avec une parfaite bonne grâce, a consenti à donner à la faculté de théologie un de ces cours aussi brillants que profonds, où la sûreté et la solidité de la doctrine rivalisent avec l'éclat et la richesse de la forme, et qui ont fait du brillant professeur l'idole de tous ses anciens élèves. Non content de ce témoignage d'extrême bienveillance, Mgr Satolli a bien voulu assister de plus à une dispute philosophico-théologique, dont les thèses défendues par des élèves de la faculté, étaient attaquées par d'anciens élèves de l'illustre prélat venus de différents points du pays, depuis Halifax jusqu'à Ottawa. Si nous ne craignons pas d'être taxés de présomption, nous ajouterions que Son Excellence a paru satisfaite de la manière dont les argumentateurs s'étaient acquittés de leur besogne, et l'Université, de son côté, est heureuse de leur donner ce soir les

1. *L'Annuaire de l'Université Laval* (1895-96), pp. 122.

diplômes qu'il sont conquis dans cette circonstance¹.

Une fois entré dans le Sacré Collège, Mgr Satolli n'a pas cessé de s'intéresser aux choses du Canada, aux progrès de la science sacrée et aux développements de l'Eglise véritable dans nos contrées.

Il se réjouissait du rang honorable pris par nos écrivains, — historiens, littérateurs, hommes de science, — dans le monde de la pensée ; il s'applaudissait surtout de n'avoir pas été étranger au caractère nettement thomiste de nos écoles philosophiques et théologiques dont il admirait la docilité constante aux directions doctrinales du Saint-Siège.

Nos soucis nationaux ne lui étaient pas inconnus. Et quoi qu'il pensât des groupes ethniques des Etats-Unis où l'anglais est le seul idiome officiel, il ne cachait pas ses sympathies pour notre langue française, ni ses vues sur nos destinées particulières en ce pays. Etant en séjour à Rome il y a quelques années, nous lui présentâmes un mémoire sur nos difficultés de race, sur notre situation dans ces régions ouvertes, explorées, et colonisées par nos pères, et sur l'importance pour nous, et pour l'avenir de la religion, de recevoir

1. Les deux souteneurs étaient : pour la philosophie, l'abbé Camille Roy, aujourd'hui professeur à la faculté des Lettres de l'Université, et pour la théologie, l'abbé J.-E. Grandbois, devenu professeur à la faculté de Théologie.

dans la distribution des charges ecclésiastiques la part équitable et proportionnelle qui nous revient. Le cardinal lut attentivement nos remarques, et, quelques jours après, il n'hésita pas à nous déclarer de la façon la plus formelle que les revendications canadiennes-françaises au Canada étaient fondées. Sa haute intelligence des prescriptions de la loi morale, et sa parfaite connaissance des vraies traditions de l'Eglise, ne lui permettaient sur ce point aucun doute.

Nous sommes heureux de clore le présent travail par cet hommage bien véridique rendu à l'esprit de justice d'un homme qui fut l'une des lumières et des célébrités théologiques de notre époque, que nous avons eu l'avantage de connaître intimement, qui poussa même la condescendance jusqu'à honorer de son amitié notre humble personne, et de qui nous garderons un impérissable souvenir.

L'ŒUVRE PHILOSOPHIQUE

DU

CARDINAL LORENZELLI

L'OUVRAGE que nous présentons au lecteur est une seconde édition de l'important traité de philosophie publié il y a quelques années par Mgr Benoît Lorenzelli, alors professeur au Collège de la Propagande, maintenant nonce apostolique à Munich².

Mgr Lorenzelli n'est pas un inconnu dans le monde intellectuel. Ce digne prélat, quoique jeune encore, s'est créé par ses travaux et ses écrits une réputation qui a franchi l'océan, et

1. L'étude qui suit fut publiée dans l' " Ami du Clergé " (1896) à propos de la seconde édition du Manuel de philosophie intitulé : *Philosophiæ theoretiæ institutiones secundum doctrinam Aristotelis et S. Thomæ Aquinatis* (Rome, 1896), par Mgr BENOÎT LORENZELLI.

2. De Munich, Mgr Lorenzelli fut transféré, en 1899, à la nonciature de Paris où il demeura jusqu'à la rupture diplomatique définitive en 1904. Créé cardinal en 1907, il fut nommé plus tard Préfet de la Sacrée Congrégation des Etudes, charge qu'il occupa jusqu'à sa mort survenue en 1915. C'est de sa signature qu'est revêtue la liste officielle des thèses qui, aux yeux de cette Sacrée Congrégation, forment la substance de la doctrine philosophique de saint Thomas dont l'enseignement dans les écoles catholiques est prescrit par le Saint-Siège.

éveillé l'attention publique jusque dans les écoles de notre lointaine Amérique. Doué d'un esprit élevé, à la fois souple et ferme, passionnément attaché à l'étude des grands maîtres de la science catholique, il a été, dans les desseins de la Providence, l'un des auxiliaires les plus dociles et les plus puissants dont Dieu s'est servi pour restaurer la philosophie d'après les doctrines et la méthode du prince des philosophes, saint Thomas d'Aquin.

C'est en 1879 que Mgr Lorenzelli, nommé professeur de philosophie à l'université de la Propagande, quitta Bologne, son pays natal, pour entrer à Rome dans le haut enseignement où il ne tarda pas à prendre rang parmi les professeurs les plus distingués de la Ville éternelle. Il eut la bonne fortune de se lier d'amitié avec l'un des plus forts thomistes des temps modernes, François Satolli (aujourd'hui son Eminence le Cardinal Satolli), professeur de théologie dogmatique à la même université de la Propagande, et ce commerce quotidien de deux esprits d'élite, unis dans un même amour de la vérité, et soucieux de puiser aux sources les plus pures les trésors de science que les anciens docteurs nous ont légués, a été pour l'œuvre nouvelle de la restauration des études un principe de lumière, de force et de constance.

Mgr Lorenzelli s'adonna tout particulièrement à l'étude des ouvrages d'Aristote et de saint Thomas. Il entreprit d'approfondir tous les graves pro-

blèmes posés et résolus par ces géants de la science. N'ignorant pas toutefois de quel secours peut être pour l'intelligence et la justification des anciens la connaissance des travaux parus plus récemment, il se livra, avec ce talent et ce goût de l'érudition qui l'ont si bien servi, à l'étude des langues modernes et à l'examen des doctrines mises au jour par les diverses écoles scientifiques. Ce travail de comparaison lui a permis d'établir avec toute la compétence requise l'incontestable supériorité des thèses péripatéticiennes sur les systèmes contraires, et de répondre victorieusement aux objections que certains philosophes mal renseignés ou mal intentionnés osent élever contre la philosophie scolastique. C'était réaliser à la lettre le programme tracé par Léon XIII dans sa célèbre encyclique *Æterni Patris* sur les études philosophiques.

Mgr Lorenzelli, admis de bonne heure dans les rangs de l'Académie romaine de Saint-Thomas, dont il fut l'un des membres les plus actifs, contribua par plusieurs travaux et plusieurs articles de revue à vulgariser la doctrine de l'Ange de l'Ecole. Mais ce qui est et restera aux yeux de la postérité son principal titre de gloire, c'est son manuel de philosophie où le savant professeur a su si bien condenser les leçons qu'il donna pendant plusieurs années aux nombreux élèves groupés autour de sa chaire.

L'auteur s'y révèle philosophe de haut vol et de large envergure.

Son style est pur, simple, concis. La pensée, quoique profonde, s'en dégage avec netteté. Les divisions de l'ouvrage offrent un ordre et une clarté admirables : qualités précieuses et que l'éminent professeur tient sans doute de ses maîtres eux-mêmes, saint Thomas et Aristote. Car ce sont les enseignements du penseur de Stagire, retouchés, élargis et fécondés par l'incomparable moine d'Aquin, que Mgr Lorenzelli entend surtout faire revivre dans son manuel. Léon XIII l'a dit, plus la philosophie s'efforcera de remonter vers ces sources, plus ses principes seront riches et ses conclusions pleines et sûres.

Aussi l'œuvre philosophique de Mgr Lorenzelli se distingue-t-elle par une remarquable solidité de doctrine, et par une profondeur qui étonne tout d'abord l'esprit peu habitué aux abstractions, mais d'où naît finalement dans l'âme cette forte jouissance qu'engendrent la certitude et la possession de la vérité. Le docte professeur, s'écartant en cela de la méthode d'un grand nombre, vise moins à la facilité superficielle de la forme qu'à l'expression adéquate et objective de la vérité. C'est pourquoi, laissant de côté certains arguments extrinsèques ou peu probants, il va d'ordinaire droit au but et démontre, en termes aussi clairs que la matière le comporte, la proposition qu'il

énonce par une preuve tirée de la nature même des choses. Au besoin, il reproduit quelques objections choisies parmi les plus sérieuses et il les résout selon la forme usitée dans l'Ecole.

Notre intention n'est pas, dans cette courte étude bibliographique, de passer en revue chacune des questions que l'éminent prélat a su mettre en si vive lumière : ce travail serait trop long. Nous ferons cependant remarquer que sur plusieurs points d'importance majeure, dans chaque partie de son traité de philosophie, l'illustre disciple de saint Thomas a laissé une marque spéciale de sa valeur et une empreinte caractéristique de sa pensée.

C'est ainsi qu'en " Logique, " discutant la question de savoir en quoi il faut placer le critérium de certitude de nos connaissances, l'auteur rejette comme insuffisante l'opinion trop aisément acceptée de ceux qui font consister ce critérium dans l'évidence, et que, se rangeant à l'avis de philosophes illustres (les éminentissimes Pecci et Satolli), et s'appuyant sur les paroles mêmes de saint Thomas, il enseigne que le critérium de vérité pour nos connaissances non immédiatement évidentes n'est autre que l'enchaînement logique des conclusions et de leurs principes : enchaînement qui peut bien sans doute produire l'évidence, mais qui s'en distingue, et qui n'est pas, comme elle, sujet aux illusions de l'esprit. Saint Thomas

est formel sur ce point ; et il y a lieu de s'étonner que tant d'auteurs, d'ailleurs fort recommandables, aient cru devoir substituer à sa doctrine une opinion dont Mgr Lorenzelli fait voir le peu de solidité.

Dans la " Métaphysique générale, " Mgr Lorenzelli, avec le coup d'œil du philosophe qui voit de haut et de loin, insiste sur la distinction réelle qu'il importe d'établir entre l'essence et l'existence, distinction méconnue par plusieurs, mais que saint Thomas regarde comme fondamentale dans l'étude de Dieu et des créatures. Il apporte à l'appui de sa thèse trois arguments, très profonds il est vrai, mais qu'il expose avec toute la lucidité possible et qui forment une démonstration très convaincante : les doutes les plus fréquents sous la plume des adversaires sont victorieusement résolus. Cette seule thèse suffirait à donner une juste idée de la haute intelligence et de l'esprit singulièrement pénétrant du distingué prélat. Nous savons, du reste, que l'auteur a fait de cette question une étude spéciale, destinée aux lecteurs de la grande Revue romaine de Saint-Thomas-d'Aquin.

Après la métaphysique générale vient la " Philosophie naturelle commune " que d'autres désignent sous le nom de cosmologie. Ici nous n'hésitons pas à dire que Mgr Lorenzelli s'est surpassé lui-même, et qu'il a traité de main de maître le

grand problème de la composition des corps. Un reproche que l'on fait très fréquemment aux tenants des doctrines thomistes, c'est qu'ils bâtissent leur système de la matière et de la forme dont ils prétendent que tout être corporel est formé, sans tenir compte des données et des conclusions de la science expérimentale, et qu'ils se mettent ainsi en contradiction, eux et leurs maîtres, avec les faits les plus avérés. Mgr Lorenzelli a voulu prévenir ce reproche ; et, après avoir démontré par des preuves directes la vérité de la théorie péripatéticienne, il consacre deux leçons assez étendues à en faire voir l'influence et le rayonnement sur les différentes sciences, et à la défendre contre les attaques multipliées dont elle est l'objet. Ces deux chapitres dénotent chez l'auteur une connaissance approfondie des sciences naturelles, et une somme d'érudition qui lui permet de juger à bon escient les opinions cosmologiques les plus en cours à notre époque. Nous recommandons spécialement cette partie du manuel de philosophie de Mgr Lorenzelli à tous ceux qui n'ont su encore comprendre comment l'hylémorphisme, c'est-à-dire la théorie de la matière et de la forme, peut se concilier avec les données certaines de la physique expérimentale et de la chimie. Ils y verront que l'auteur ne craint pas de descendre dans le détail des objections dont on fait le plus d'état, et qu'il oppose à ses adversaires

les réponses les plus solides et les plus concluantes.

Nous tenons en outre à signaler dans le même ouvrage la réfutation victorieuse qui y est faite des arguments plus ou moins spécieux apportés en faveur de l'évolutionnisme ; puis, les considérations profondes de l'auteur sur les sens et sur leur objet ; puis encore et surtout sa " psychologie intellectuelle " où les questions capitales de la spiritualité de l'âme, de son union substantielle avec le corps, de l'origine de nos connaissances, sont admirablement exposées. Bien peu de philosophes, depuis saint Thomas et les grands docteurs de la scolastique, ont pénétré aussi avant dans le domaine sacré de l'âme humaine, et ont su, avec une telle précision de langage et une pareille sûreté de doctrine, conduire et acheminer l'intelligence, entre les écueils opposés de l'idéalisme et du matérialisme, jusqu'à la pleine et exacte connaissance de la partie la plus noble de notre être et des opérations qui lui sont propres.

Nous ajouterons que, dans cette seconde édition de son ouvrage, Mgr Lorenzelli traite au long la question fort débattue et en même temps fort intéressante au point de vue physiologico-théologique de l'animation du fœtus. La conclusion de l'auteur, — et elle semble appuyée sur de bonnes preuves, — c'est que l'embryon humain, conformément à la doctrine de saint Thomas, passe successivement par des phases prépara-

toires, c'est-à-dire par l'état végétal et l'état animal, avant d'atteindre la limite supérieure de l'être humain, et que c'est vers la quatrième semaine, à partir du jour de la conception, que Dieu crée l'âme raisonnable pour l'unir au corps ainsi disposé à la recevoir. L'auteur ne se dissimule pas les difficultés que l'on peut élever contre cette doctrine. Au contraire, il les pose lui-même dans toute leur force, et les réponses qu'il donne, appropriées comme toujours, méritent toute l'attention de ceux qui, en ces matières, font trop vite litière des enseignements des anciens docteurs pour s'incliner sans examen devant n'importe quel oracle de la science moderne.

Ces quelques remarques suffiront, croyons-nous, pour faire comprendre au lecteur le mérite propre et la haute valeur des leçons de philosophie publiées et rééditées par Mgr Benoît Lorenzelli. Espérons que l'éminent prélat, malgré ses soucis diplomatiques, trouvera assez de loisirs pour compléter cette œuvre vraiment remarquable, en y ajoutant la partie morale si opportune, surtout de nos jours, et que ses amis et tout le public attendent avec une légitime impatience.

UNE NOUVELLE GLOIRE THOMISTE

I

*Commentaires sur saint Thomas*¹

LORSQUE Mgr Satolli, aujourd'hui cardinal et Préfet de la Sacrée Congrégation des Etudes, dut descendre, à son grand regret, de sa chaire de théologie dogmatique de la Propagande pour entrer dans la diplomatie en qualité de délégué apostolique aux Etats-Unis, on se demanda avec une curiosité mêlée de crainte qui oserait recueillir l'héritage d'éloquence et de savoir laissé par l'éminent professeur italien.

Le choix tomba sur un ancien élève de Mgr Satolli, le Père Alexis-M. Lépiciier, de l'Ordre des Servites, qui était alors professeur de philosophie en Angleterre, et qu'un ouvrage sur les Indulgences, récemment sorti de sa plume, venait de signaler à l'attention publique.

On ne pouvait douter à l'avance que ce choix ne fût judicieux. Les faits, du reste, ne tardèrent pas à le démontrer. Le Père Lépiciier, par convic-

1. *La Nouvelle-France*, 1903.

tion autant que par respect pour son maître vénéré, se fit un devoir de maintenir les fortes méthodes d'enseignement scolastique introduites, non sans peine, et solidement établies par Mgr Satolli. Ce fut le même culte pour l'Ange de l'Ecole, la même fidélité à sa doctrine, la même ardeur communicative, je devrais dire le même enthousiasme, dans ce zèle pour la restauration des hautes études théologiques qui avait marqué la carrière professorale de son prédécesseur.

Et voici qu'après plusieurs années de labeur, de recherches, de méditations profondes, le nouveau professeur, selon l'usage des plus illustres maîtres de la science sacrée, offre lui aussi au public le fruit de son érudition et de ses veilles, les commentaires sur la Somme de saint Thomas qu'il s'était jusqu'ici contenté de communiquer oralement à ses élèves. Quelques volumes ont déjà vu le jour ; d'autres sont en préparation¹.

Ces commentaires, où la clarté du style s'allie à l'abondance des matières et rehausse le caractère profondément thomiste de la pensée, seront accueillis avec faveur par tous ceux qui, de près ou de loin, ont suivi avec intérêt le mouvement théologique du dernier quart de siècle. Ils seront, nous en sommes sûr, particulièrement goûtés

1. Cette série, presque complète maintenant, comprend plus de quinze volumes.

des prêtres canadiens qui, depuis quelques années, ont eu l'avantage d'aller compléter à Rome leurs études et d'y recueillir de la bouche persuasive du R. P. Lépiciier les enseignements que cet humble savant livre aujourd'hui à la publicité.

Le temps et l'espace nous manquent pour descendre dans le détail et l'analyse approfondie des trois volumes que nous avons en ce moment sous la main.

Ce que nous tenons à faire remarquer, c'est que l'auteur, tout en demeurant fidèle aux grandes traditions scolastiques, n'a point négligé, loin de là, les ressources qu'offrent aux théologiens certains travaux subsidiaires de la science contemporaine. Son ouvrage, à ce point de vue, pourra satisfaire les plus exigeants. A côté de thèses puissamment charpentées, on y trouvera une riche floraison de connaissances bibliques, patristiques et même littéraires, qui encadre et comme enguirlande les hautes spéculations métaphysiques.

Non, quoi qu'on en dise, le thomisme romain n'est pas ennemi de l'érudition et de l'histoire. Mais, — et c'est là son mérite, — dans l'œuvre capitale de la formation intellectuelle, il sait réserver la première place aux principes élevés, aux intuitions pénétrantes, aux démonstrations claires et fécondes sans lesquelles l'esprit humain manque de force et de lumière. Il reconnaît volontiers les mérites de la science moderne ; mais

il ne veut pas qu'on lui sacrifie une méthode d'enseignement si chère à l'Eglise elle-même, que Léon XIII a remise en honneur, qu'il ne cesse de louer, de recommander, de préconiser, et à laquelle il serait vraiment téméraire de préférer les vues personnelles, toutes respectables qu'elles puissent paraître, de quelques personnages ecclésiastiques même très distingués. Disons le mot : ce n'est pas en tel ou tel séminaire de France, mais à Rome qu'il faut aller chercher les vrais principes à suivre dans le gouvernement théologique des intelligences et la direction des études sacrées.

Ah ! si, en certains pays, l'on se tenait plus assidûment tourné vers la Ville éternelle, nous n'aurions pas le spectacle de tant de divisions religieuses et sociales, de tant de systèmes risqués et de tant de nouveautés troublantes, propres à jeter le désarroi dans les esprits et l'inquiétude sceptique dans les cœurs.

Nous félicitons le R. P. Lépiciier des volumes si remarquables dont il vient d'enrichir la littérature théologique de notre époque, et nous faisons, avec tous ses admirateurs et ses amis, les vœux les plus sincères pour qu'il puisse mener cette œuvre jusqu'à son dernier terme. La religion et la vraie science y sont également intéressées.

Ajoutons en terminant que le savant profes-

seur a vu, dès le principe, son travail béni et approuvé par le docteur suprême de l'Eglise. Une lettre très élogieuse de Léon XIII figure en tête du beau volume consacré à célébrer, dans la langue didactique de l'Ecole, les gloires dogmatiques et morales de l'auguste Mère de Dieu.

II

*Etude sur le caractère des dogmes*¹

L'erreur n'est pas une forme innée de l'esprit : elle tient à des contingences diverses, et à des causes parfois cachées sous de brillants dehors et de scientifiques formules, mais toujours effectives.

Lorsque, il y a trois ans, Pie X signala au monde catholique le grand péril moderniste et publia contre les doctrines nouvelles sa mémorable encyclique *Pascendi dominici*, il disait :

Ces modernistes, qui posent en docteurs de l'Eglise, qui portent aux nues la philosophie moderne et regardent de si haut la scolastique, n'ont embrassé celle-là, pris à ses apparences fallacieuses, que parce que, ignorants de celle-ci, il leur a manqué l'instrument nécessaire pour percer la confusion et dissiper les sophismes.

1. *La Nouvelle-France*, 1910 ; à propos de l'ouvrage du R. P. Lépicier, *De stabilitate et progressu dogmatis* (Rome, 1908).

Puis le clairvoyant Pontife ajoutait :

Ignorance ou crainte, à vrai dire l'une et l'autre, c'est un fait qu'avec l'amour des nouveautés va toujours de pair la haine de la méthode scolastique ; et il n'est pas d'indice plus sûr que le goût des doctrines modernistes commence à poindre dans un esprit, que d'y voir naître le dégoût de cette méthode.

Les novateurs du seizième siècle avaient en horreur la scolastique et ses doctrines ; ceux du dix-neuvième n'ont pas pour elles un moindre mépris. Et c'est bien dans ce mépris d'une forte discipline intellectuelle, d'une philosophie et d'une théologie faites des meilleures traditions et basées sur la nature même des êtres, qu'il faut voir avec le Pape la cause la plus efficace des erreurs dont le flot montant menace en plusieurs pays l'enseignement religieux.

Un moment, on eût pu croire que la parole papale, si claire, si décisive, écarterait de l'Eglise tout danger. Avouons-le : même depuis qu'a été jeté le cri d'alarme, nombreux sont ceux qui s'obstinent dans les mêmes errements ou qui prennent un malin plaisir à éclabousser de leurs sarcasmes les méthodes traditionnelles et les hommes qu'elles ont formés. Et ce n'est pas là seulement le fait des modernistes les plus déclarés et les plus tenaces. On nous rapportait, il y a quelques mois, le singulier langage d'un professeur d'institut catholique exaltant en termes

pompeux Descartes et sa méthode, pour mieux discréditer dans l'esprit de ses auditeurs saint Thomas et son école.

La scolastique n'a jamais eu d'adversaires plus acharnés. Et pourquoi ? C'est que, par sa logique sévère, sa terminologie précise, ses principes objectifs et immuables, elle impose à l'imagination un frein vigoureux et à l'intelligence un joug salutaire. Cette tutelle, les esprits dociles l'acceptent avec joie ; combien lourde, au contraire, elle paraît aux chercheurs de nouveautés et aux fabricants de systèmes dont le nombre et l'audace vont toujours croissant !

Le désir d'innover crée en leur esprit une confusion malheureuse entre les doctrines philosophiques ou théologiques et les sciences expérimentales. Et parce qu'ils voient celles-ci, à la suite de découvertes et d'expériences nouvelles, subir de véritables révolutions, ils s'imaginent que celles-là sont sujettes de leur nature aux mêmes vicissitudes et aux mêmes lois. La vie des dogmes consiste donc, pour eux, en de perpétuelles fluctuations qui les agitent et les transforment selon le besoin des temps ou l'empreinte de l'opinion, sous l'influence des forces sans cesse en activité de l'intelligence et de la conscience.

Voilà pourquoi le subjectivisme d'une part et l'évolutionnisme d'autre part leur offrent de

si puissants attraits. Ces systèmes négateurs de l'ancienne philosophie constituent leurs bases naturelles d'opération : ce sont comme les roues du char qui les emporte, ivres d'eux-mêmes et libres de toute entrave, vers les horizons inexplorés de l'avenir.

Nous ne savons que trop, hélas ! où mènent ces visées téméraires et cet essor aventureux. L'encyclique de Pie X nous l'a très opportunément fait connaître. De multiples commentaires du texte pontifical sont venus à leur tour démontrer comment le modernisme est la ruine du dogme, le renversement de la foi, la négation insolente de toute vérité révélée.

Ces études, dictées par un même amour de l'Eglise, ne sont, au reste, ni d'ordonnance semblable, ni d'égale importance. Il en est une que les juges les plus compétents ont honorée de leurs suffrages et dont nous tenons spécialement à marquer ici le rare mérite. L'auteur (déjà connu de nos lecteurs) est un écrivain de race et un théologien de haute lignée. En profond philosophe qu'il est et en disciple très entendu de saint Thomas, il ne s'attarde point à poursuivre l'erreur moderniste dans tous ses détails et dans tous ses replis : il préfère mettre la cognée à la racine même de l'arbre. Et c'est merveille de voir comme, en ses mains habiles, l'outil scolastique tant méprisé sert à démolir les illogismes les plus cap-

tieux et à démantibuler les plus prétentieuses théories.

L'équivoque principale dont vit le modernisme, et à l'ombre de laquelle il déploie sa vertu séductrice, c'est le " progrès " du dogme.

Que faut-il entendre par dogme catholique ? et de quelles adhésions l'homme qui a reçu le don de la foi, lui doit-il l'hommage ? — Le dogme est-il immuable ? et son immuabilité, s'il nous la faut admettre, peut-elle se concilier avec un progrès de bon aloi qui en maintienne l'essence, et qui fasse de siècle en siècle resplendir avec plus d'éclat toute la vérité et toute la beauté de l'évangile chrétien ?

C'est à résoudre cette double série de questions que le Père Lépicier consacre le très important volume dont nous sommes si heureux de le féliciter. L'angélique Docteur est son guide ; et, sous cette direction lumineuse et sûre, l'auteur n'a pas de peine à faire voir dans quelle haute et providentielle harmonie ces deux notions du dogme, fixité et développement, loin de s'exclure, s'appellent et se complètent.

Le dogme où se reflète par une révélation spéciale, la seule que comporte l'économie chrétienne, la pensée divine elle-même, est immuable comme Dieu. Mais la pensée de Dieu, émergeant du foyer des vérités révélées, n'est pas apparue dès les premiers âges, aux regards de tous les fidè-

les, dans toute sa clarté. Il y a eu progrès, non, comme le veulent les modernistes, dans l'essence même du dogme, mais dans son rayonnement et ses manifestations. Et ce progrès s'est élaboré, non, d'après la formule en vogue, par l'intime travail des consciences, mais sous le souffle de l'Esprit-Saint et par les soins éclairés de l'Eglise, par l'interprétation prudente, pénétrante, illuminante, de ses conciles, de ses pères et de ses docteurs. La marche des siècles, le choc des controverses, les luttes contre l'hérésie, l'influence métaphysique et scientifique de l'Ecole, ont amené des précisions, des déductions, des coordinations qui ont fait de la doctrine catholique un corps de vérités fermement établies et merveilleusement liées entre elles. Ce progrès se poursuit chaque jour, mais en conformité avec la tradition et sur les bases solides et profondes d'une dogmatique qui ne peut varier.

Au cours de son étude sur le modernisme, le R. P. Lépicier a rencontré le nom de Newman. Avec quel respect pour ce noble esprit, mais aussi avec quel amour de l'absolue vérité l'auteur traite la question délicate de la pensée newmanienne sur le développement des dogmes ! C'est le même souci d'exactitude théologique qui le porte à examiner les diverses comparaisons employées en cette matière, à noter celles qui sont moins aptes, à recommander celles qui

sont justes, à rejeter celles qui sont fausses.

Nous n'hésitons pas à le dire : cet ouvrage du Père Lépiciér mérite d'être compté au nombre des plus riches et des plus saines productions de la littérature religieuse contemporaine. Et nous y voyons avec joie l'une des meilleures preuves du rôle puissant joué par la scolastique dans la solution des plus graves problèmes qui préoccupent la pensée moderne.

L'auteur écrit d'une plume qu'aucune difficulté n'effraie et qu'aucun labeur ne fatigue. Ses idées, très abondantes, se déroulent et s'enchaînent avec une belle aisance. Son langage est pur, son style simple, élégant et captivant. L'érudition abonde chez lui, sans noyer les principes. Nul plus que ce théologien de carrière n'a l'œil ouvert sur son époque. Maître des principales langues anciennes et modernes, il se montre bien au courant de toutes les actualités. Très peu d'écrivains de quelque valeur lui sont inconnus ; et aucune opinion risquée n'échappe à son regard vigilant et à sa critique courageuse.

Parlant du dogme catholique, l'auteur, pour être complet, ne pouvait s'abstenir de définir et de juger l'hérésie, le pire des fléaux ; et ce sujet même l'invitait à dire, en passant, quelques mots du pouvoir coercitif de l'Eglise et des justes sévérités que cette mère de nos âmes a le droit d'exercer contre ses fils en révolte. Belle occasion

pour les modernistes de prendre leur revanche, et d'appeler sur la tête de cet allumeur de bûchers toutes les colères du libéralisme et toutes les foudres du fanatisme sectaire ! Des journaux impies, des revues libres-penseuses se firent une gloire de dénoncer l'humble savant à la vindicte publique.

Dans une brochure où la raillerie enjouée le dispute au talent littéraire et au large bon sens, le Révérend Père vient de répondre à ses contradicteurs. Sa réplique est vive, alerte et triomphante. C'est le polémiste qui justifie le théologien, et il ne pouvait le faire pour une cause plus noble, ni avec des armes plus fortement trempées.

Nous saluons avec plaisir dans le distingué successeur du cardinal Satolli à la Propagande l'un des plus fiers champions de l'intransigeance doctrinale et l'une des têtes dirigeantes du mouvement théologique actuel.

L'ŒUVRE DOGMATIQUE

DE

SAINT ALPHONSE

LE Révérend Père Walter, de la congrégation du Très-Saint-Rédempteur, a eu l'excellente idée de faire et de livrer au public une traduction latine des œuvres dogmatiques de saint Alphonse de Liguori.

Cette traduction, depuis longtemps désirée, comble une lacune dans les sciences ecclésiastiques.

Saint Alphonse, le grand théologien que l'Eglise a élevé au rang de ses docteurs, s'est surtout occupé, pendant sa longue carrière, de théologie morale. Par goût comme par devoir, il a tout spécialement cultivé cette science des âmes, dont le but immédiat est le gouvernement de la conscience humaine, et qui convenait si bien à son tempérament intellectuel et aux mystiques énergies de sa foi agissante.

Néanmoins, un esprit si élevé ne pouvait perdre de vue les intérêts généraux de la religion, ni les dangers que font courir aux fidèles et aux peuples

l'ignorance, le préjugé, le concept erroné des vérités dogmatiques. Aussi plusieurs traités de dogme, inspirés par les besoins de la polémique et les nécessités du milieu où s'écoula cette vie si active, sont-ils sortis de la plume du saint docteur.

Et justement parce que ces ouvrages naissaient le plus souvent de circonstances locales, l'auteur, pour mieux atteindre le public qui l'entourait, les écrivait en italien. C'était à l'avantage des âmes, et c'était en même temps au détriment de la théologie; car une œuvre de théologie proprement dite n'obtient vraiment toutes ses chances de succès et n'acquiert toute sa puissance de durée que dans cette belle langue latine où les idées les plus abstraites et les doctrines les plus profondes s'incarnent comme dans leur forme naturelle, et qui, pour cette raison, est et sera toujours la langue théologique de l'Eglise.

Le traducteur des œuvres dogmatiques de saint Alphonse, n'a donc pas seulement payé un juste tribut d'hommage à la mémoire de son Père spirituel; il a rendu, de plus, un très réel service à la science sacrée, aux professeurs et aux étudiants qui pourront désormais, beaucoup plus aisément que par le passé, puiser aux sources alphonsiennes les enseignements précieux qu'elles renferment.

Précieuses, en vérité, sans être absolument complètes, sont les doctrines dont se compose

l'œuvre dogmatique de saint Alphonse : précieuses par le nom et l'autorité de l'auteur ; précieuses par la richesse et la sûreté de l'érudition ; précieuses aussi par le grand sens théologique qui s'y révèle et qui domine toutes les opinions et tous les systèmes.

Mgr Lorenzelli, dans une lettre qu'il écrivait récemment au Père Walter, lui disait :

Je ne saurais cacher la joie que j'éprouve en constatant que saint Alphonse a gardé dans les deux branches de la théologie, dans la dogmatique non moins que dans la morale, une grande et édifiante fidélité à la doctrine de saint Thomas.

Ailleurs le docte prélat appelle le système alphonsien de la grâce " la paraphrase pratique du système de saint Thomas. " On ne saurait nier que saint Alphonse ait reconnu, d'accord avec l'angélique docteur, au moins dans de certaines limites, l'efficacité intrinsèque de la grâce.

Parmi les traités de saint Alphonse, l'un des plus remarquables et peut-être, à notre sens, le plus utile, est celui qu'il a composé sur la prière. La prière, d'après la doctrine que l'auteur y énonce et qui n'est au fond que la doctrine même de l'Evangile et de l'Eglise, constitue le grand ressort de la vie chrétienne ; et aucun écrivain, ce nous semble, n'en a mieux défini le rôle, ni mieux marqué l'influence, ni mieux démontré la nécessité et les conditions, que saint Alphonse de Li-

guori. Son système de la grâce est basé sur la prière ; et sur la prière aussi l'illustre théologien, qui fut un grand apôtre et qui fonda une congrégation tout apostolique, a voulu asseoir l'œuvre de la conquête des âmes et de l'évangélisation des peuples.

Les enseignements qu'il nous a laissés touchant la prière, joints à ceux de l'Ange de l'Ecole¹, forment une somme complète de tout ce que le théologien, le prédicateur, le guide des consciences, peuvent souhaiter en une si grave matière. Avec le premier, nous entendons toutes les voix de la tradition faisant écho aux oracles divins pour nous dire combien il est nécessaire de prier, et comment il faut remplir cet impérieux devoir ; avec le second, nous pénétrons plus avant dans la connaissance des rapports de l'âme avec Dieu, et nous comprenons mieux la place que la prière occupe dans l'ordre de la Providence et l'économie du salut. Tous deux, du reste, semblent se donner la main pour inviter l'homme à la prière, et lui montrer, dans d'admirables considérations, cette voie royale que Notre-Seigneur nous a ouverte par sa parole et par son exemple et que tous les saints ont parcourue à sa suite.

Riches de textes et de doctrine, les œuvres dogmatiques de saint Alphonse offrent donc en

1. *Som. théol.*, II-II, Q.LXXXIII.

outre un cachet particulier qui les distingue, et qui leur assure un rang d'honneur dans l'histoire des choses théologiques. Saint Alphonse était un esprit éminemment pratique. Tous ses écrits, même ceux qu'il consacre à l'étude du dogme, portent cette empreinte d'une âme plutôt faite pour l'action. Sous la parole du savant, on y sent palpiter le cœur du religieux que préoccupe avant tout le souci de la conversion et de la sanctification des âmes. Voilà pourquoi, tout fidèle disciple qu'il se montre de l'angélique Thomas d'Aquin, le saint docteur par sa méthode semble se rattacher davantage au séraphique Bonaventure et à son école, école faite de science, de charité et d'onction.

Nous remercions, en terminant, le Père Walter de sa belle et utile traduction, et nous joignons volontiers, pour l'en féliciter, notre humble voix à celle de tous ceux qui admirent comme nous la beauté et la fécondité de l'œuvre accomplie par son vénéré fondateur.

UNE CONQUETE CATHOLIQUE¹

LES journaux des Etats-Unis nous apportent l'heureuse nouvelle d'une conversion éclatante, celle du Dr Spalding, ministre protestant et recteur de l'église épiscopaliennne de Cambridge (Massachusetts).

L'épiscopalisme, qui n'est qu'une branche de l'Eglise d'Angleterre fondée par Henri VIII en opposition à l'Eglise romaine, se recrute surtout parmi les classes élevées du Sud, de l'Etat de New-York, et des Etats circonvoisins. L'Eglise épiscopaliennne américaine, cédant aux exigences du préjugé national, a rompu depuis longtemps toutes relations avec l'Eglise d'Angleterre, et se voit plus que celle-ci, en vertu même de son organisation, condamnée à subir l'influence du laïcisme. L'autorité dogmatique et disciplinaire y est dévolue à une assemblée élective, la *Convention*, formée de deux chambres : la chambre haute qui est celle des évêques ; la chambre basse composée de ministres et de laïques en nombre égal. Chaque congrégation, propriétaire d'un temple, choisit elle-même son

1. *La Semaine religieuse* de Québec, 1891.

ministre. Cette action du laïcisme n'a pas peu contribué à hâter, au sein des églises américaines, le développement fatal des germes de dissolution, que renferment du reste, dans leurs principes fondamentaux, toutes les sectes protestantes. En effet, par sa négation d'un magistère infailible, par ses doctrines sur le libre examen et l'interprétation individuelle des divines Ecritures, il est clair que le protestantisme conduit logiquement au scepticisme religieux.

Or le docteur Spalding, — homme très érudit, esprit droit et conscience honnête, — ne pouvait tarder à apercevoir le vice originel et les conséquences funestes du système protestant. Après des doutes sérieux, de très poignantes angoisses et des recherches de toutes sortes pour découvrir la vérité, il est enfin arrivé à cette conclusion lumineuse que seule l'Eglise catholique possède les caractères de la vraie Eglise de Jésus-Christ. Dans cet état d'esprit, il ne pouvait retenir plus longtemps le poste que lui avait confié l'église épiscopaliennne de Cambridge. Aussi s'empressa-t-il de donner sa démission, et le 29 novembre il apparut pour une dernière fois devant ses paroissiens, afin de leur expliquer l'attitude qu'il venait de prendre.

Son discours reproduit par le *Herald* de Boston (30 novembre) est admirable de logique, de sincérité et de courage. C'est l'aveu noble et franc

d'une âme d'abord égarée par des causes involontaires, mais qui a cherché Dieu et qui en goûte enfin l'adorable présence dans la lumière de la vérité. Le lecteur nous saura gré de lui en donner ici une rapide analyse.

Dans la première partie, le loyal docteur énumère les raisons qui ont d'abord éveillé en lui des doutes très graves sur la valeur et l'orthodoxie de l'Eglise épiscopaliennne ; dans la seconde, il signale les moyens par lui employés pour reconnaître l'Eglise véritable.

C'est en voyant le rationalisme ou la libre-pensée envahir son église, faire table rase des dogmes, et des traditions les plus sacrées, c'est surtout en constatant au sein de cette même église l'absence d'une autorité suffisante pour mettre un frein à ce honteux indifférentisme, que le Dr Spalding s'est demandé un jour s'il était bien dans le droit chemin. " Je ne crains pas, dit-il, d'être contredit en exprimant, non sans le plus vif chagrin, l'opinion que le libéralisme sous différentes formes est aujourd'hui très répandu dans l'église épiscopaliennne, qu'il tend à constituer le programme d'enseignement des écoles théologiques, qu'on le proclame du haut de la chaire d'un grand nombre de nos églises, et qu'il s'empare ainsi des esprits et des cœurs de milliers de fidèles. Pourquoi ne le réprime-t-on pas ? me suis-je souvent dit avec plusieurs. " Et la

réponse, c'est que les évêques de l'église épiscopaliennne partagent ce genre d'idées ou du moins se sentent incapables de remédier à un mal qui découle du fond même du système protestant. " Quelques-uns d'entre vous, s'est écrié l'orateur, se rappellent avoir entendu en juin 1889, à l'occasion d'une ordination de diacres, un sermon dans lequel le prédicateur ridiculisait l'idée de tout caractère sacré conféré par l'imposition des mains. Et cependant l'évêque était là, assis dans le sanctuaire, prêt à faire ce qu'on venait d'affirmer qu'il n'avait pas le pouvoir de faire. " Après avoir cité plusieurs autres exemples à l'appui de sa thèse, entre autres cette parole d'un ministre épiscopalien devant une assemblée d'étudiants : " Nous avons aujourd'hui un *Credo*, nous pourrions ne pas en avoir demain, " le docteur américain conclut qu'il ne lui restait plus qu'à chercher une Eglise où fussent conservées dans leur intégrité les vraies doctrines de Jésus-Christ. Cette Eglise, il croit l'avoir trouvée, et c'est l'Eglise catholique.

Ici le Dr Spalding signale à ses auditeurs les deux grands moyens dont il s'est servi pour arriver à la vérité : l'étude et la prière. Une lecture attentive d'un grand nombre d'ouvrages de théologie et de controverse, soit catholiques, soit protestants, notamment des écrits de saint Augustin et de Newman, lui a été d'un puissant secours ;

mais, se hâte-t-il d'ajouter, " la chose principale, ce qui m'a le plus aidé à prendre une décision en cette importante matière, ç'a été la prière, la prière pour connaître la volonté de Dieu et obtenir l'assistance de l'Esprit divin. "

Vraiment, Dieu pouvait-il ne pas se manifester à une âme si droite, si sincère, et si généreuse ?

Le Dr Spalding a vu la vérité : il l'a reconnue, et il l'embrasse. Il déclare, en termes touchants, à ceux dont il a été pendant plusieurs années le pasteur dévoué, qu'il ne peut plus continuer de rester auprès d'eux, mais que pour obéir à la voix impérieuse de Dieu et de sa conscience, il quitte définitivement l'Eglise épiscopaliennne et entre dans l'Eglise catholique et romaine, qu'il croit la seule véritable, la seule dépositaire d'une autorité divine, la seule héritière des enseignements du Sauveur. Il remercie cordialement ses anciens paroissiens de la haute confiance dont ils l'ont toujours honoré ; il leur exprime la profonde douleur qu'il éprouve à se séparer d'eux, et il termine en proposant à leur méditation cette sentence significative : " Le temps est court, mais l'éternité est longue. "

La lecture de ce discours arrachera à tout catholique des larmes de joie. C'est le cri spontané d'une âme convaincue ; c'est une réfutation aussi solide qu'éloquente du faux principe protestant ; c'est encore et surtout une éloquente démon-

stration de cette belle et si consolante vérité, que Dieu n'abandonne jamais les cœurs droits, mais que tôt ou tard il les illumine des purs rayons de sa grâce et leur indique le chemin qui conduit à la vie.

BEAU LIVRE

ET

BELLE DOCTRINE¹

LE dix-neuvième siècle qui, au milieu de ses erreurs et de ses hontes, a vu éclore tant d'œuvres remarquables et de si étonnants progrès, comptera parmi ses gloires les plus pures l'impulsion vigoureuse donnée depuis vingt ou trente ans aux études ecclésiastiques. On peut dire qu'il a été le témoin d'une véritable renaissance théologique.

Cette renaissance, commencée dès le règne de Pie IX, mais due plus spécialement au génie merveilleux et régénérateur de Léon XIII, s'est étendue à toutes les branches de la théologie. Dogme, morale, droit ecclésiastique, histoire, archéologie, Ecriture sainte, rien n'a été négligé de ce qui pouvait servir les intérêts de la science sacrée, stimuler son culte, élargir son domaine, et grandir par là même l'œuvre générale de l'Eglise. Toutefois, comme la théologie repose principalement sur le dogme et que le dogme lui-même

1. *La Nouvelle-France*, 1902 ; à propos de l'ouvrage du R. P. Froget, O. P., *De l'habitation du Saint-Esprit dans les âmes justes*, d'après la doctrine de saint Thomas d'Aquin (2ème éd.).

s'éclaire à la lumière d'une haute et saine philosophie, il n'est pas surprenant que Léon XIII ait d'abord porté son regard et sa sollicitude vers la philosophie et la théologie scolastique, notamment vers la philosophie et la théologie du plus illustre des maîtres chrétiens, saint Thomas d'Aquin.

Beaucoup d'ouvrages ont été écrits et s'écrivent chaque année, qui ont pour but de commenter les enseignements du Docteur angélique, et d'en faire l'application aux besoins spéciaux de notre époque. Les uns, du genre didactique, se renferment dans les sphères de la spéculation ; d'autres, plus modernes de ton et d'allure, s'appliquent à vulgariser ces doctrines fécondes, mais abstruses, auxquelles peu d'esprits sont initiés, et que leur sublimité même dérobe à l'œil ordinaire des chrétiens. Les premiers, par leur style, leur agencement, leur méthode, sont plutôt faits pour la formation du clergé, de cette élite que le souverain Pontife veut voir briller au premier rang des intelligences cultivées ; les seconds, par une forme plus souple, une phraséologie moins sévère et plus ornée, s'adressent au grand public et ont pour mission de répandre et de faire pénétrer jusque dans les esprits peu préparés aux abstractions théologiques des enseignements qui importent plus que tous autres au progrès moral des âmes et au salut de la société.

L'ouvrage que nous présentons aux lecteurs, et qui est un des fruits de cette germination puissante que l'on observe partout dans le domaine de la théologie, appartient à cette dernière catégorie. L'auteur nous en avertit lui-même dans son introduction :

Notre dessein, dit-il, en écrivant ces pages, est de mettre à la portée des âmes de bonne volonté et des esprits même peu accoutumés aux spéculations théologiques, mais avides de vérité et jaloux de quitter le terre-à-terre des discussions quotidiennes, une doctrine contenant notre plus haut titre de gloire et de noblesse. Nous nous efforcerons d'apporter, dans cette étude, toute la clarté que comportent des matières si relevées, en prenant pour guide le maître incomparable dont l'illustre pontife Léon XIII ne cesse de recommander les enseignements et dont nous sommes fiers de nous dire l'humble disciple, saint Thomas d'Aquin, qui a projeté sur cette question, comme sur tant d'autres, les lumières de son génie.

Le choix du sujet ne pouvait certes être plus heureux ; car, en offrant au public une étude si approfondie sur l'habitation du Saint-Esprit et ses opérations mystérieuses dans les âmes, le R. P. Froget répond à un désir du Pape formellement exprimé dans son encyclique *Divinum illud munus*. J'ajouterai que le travail du savant dominicain, — et c'est son plus bel éloge, — nous paraît un commentaire sûr et fidèle du document pontifical.

Le plan de l'ouvrage est simple et naturel.

L'auteur, pour mieux faire comprendre la présence *spéciale* de l'Esprit-Saint dans les âmes justes, commence par exposer la doctrine de saint Thomas sur la présence commune et ordinaire de Dieu en toute créature. Puis, dans une seconde partie de son travail, — la plus belle comme la plus importante, — il traite de l'habitation du Saint-Esprit ou, en d'autres termes, de la présence spéciale et substantielle de Dieu dans les âmes jouissant de la grâce : il en établit le fait, il en définit la nature, il en recherche et en détermine le mode véritable. La troisième partie de l'ouvrage est consacrée à montrer comment cette habitation de la Divinité dans les âmes, tout en étant le plus souvent attribuée au Saint-Esprit, n'est cependant pas l'apanage exclusif de cette personne divine (comme le prétendait Petau), mais appartient réellement à toute la Trinité, et comment elle s'est rencontrée dans les justes de l'ancienne Alliance aussi bien que dans ceux de la nouvelle. Enfin une quatrième et dernière partie, complément des trois autres, décrit avec précision les différents effets de l'habitation du Saint-Esprit, la grâce sanctifiante qui est à la fois la raison d'être et l'effet de cette habitation, les vertus infuses théologiques et morales, les dons divins qui y sont associés, et notre élévation à la dignité d'enfants de Dieu et de cohéritiers de Jésus-Christ.

Tous ces problèmes sont nettement posés et résolus ; toutes ces questions sont traitées avec ampleur, limpidité de style, et sûreté de doctrine. Nous avons particulièrement admiré les pages très fermes où l'auteur s'emploie à faire ressortir la différence essentielle qui existe entre la présence de Dieu en toutes choses et sa présence spéciale dans les âmes justes.

Dieu est partout, c'est un dogme de notre foi : il est dans le brin d'herbe qui se balance sous nos yeux, comme il règne dans les astres qui se meuvent au-dessus de nos têtes. Non pas, assurément, que la Divinité fasse partie de la substance même des êtres créés, ce serait du panthéisme ; ni que l'essence divine soit, pour ainsi dire, répandue à l'infini dans tous les espaces existants ou possibles. Cette notion par trop grossière de l'immensité de Dieu ne semble ni juste en soi, ni conforme à la pensée de saint Thomas. Au jugement du saint docteur, comme le dit si théologiquement le R. P. Froget, " la raison formelle de la présence de Dieu dans les choses créées n'est autre que son opération, de même que le fondement de l'immensité, c'est la toute-puissance. Par elle-même, la substance divine n'est déterminée à occuper aucun lieu, ni grand, ni petit ; elle ne demande, pour s'y déployer, aucun espace ; elle n'emporte aucune relation de proximité ou d'éloignement avec les êtres existants dans l'es-

pace. Si de fait elle entre en rapport et en contact avec eux, c'est par sa vertu et son opération, c'est parce qu'elle produit et maintient l'être de toutes choses " (p. 19).

Telle est la raison propre de la présence de Dieu en tout ce qui est. Mais, à part cette présence commune, dont aucune créature n'est dénuée, n'y a-t-il pas pour les justes une présence spéciale fondée sur un titre nouveau ? Oui, les Saintes Ecritures l'attestent, — et nous ne saurions trop méditer une vérité si consolante, — Dieu habite tout spécialement dans les âmes en état de grâce : il y est comme en un temple, comme en un sanctuaire. Il leur donne à goûter dès ici-bas quelque chose des douceurs de cette pure et sainte union qui fait au ciel le bonheur des élus. Ceci est tellement vrai que, quand bien même Dieu ne serait pas déjà dans l'âme juste, en qualité d'agent ou de créateur, il y viendrait néanmoins, il honorerait cette âme de sa présence physique et substantielle, à titre d'ami. Pourquoi cela ?

L'explication offerte par les auteurs et les théologiens les plus graves, sans distinction d'écoles, n'est pas moins belle que rationnelle.

La charité (compagne inséparable de la grâce sanctifiante) réalise toutes les conditions d'une vraie et parfaite amitié entre Dieu et l'homme : elle est un amour de bienveillance, un amour mutuel, un amour fondé

sur une communauté de nature, en attendant la communauté de bonheur dont elle est le gage. Etant une amitié véritable, elle doit en avoir les prérogatives et en combler les exigences. Or, que demande l'amitié ? Quel genre d'union réclame-t-elle entre ceux qu'elle rapproche ? Se montre-t-elle satisfaite d'un simple accord de pensées et de vœux, d'une communauté de biens extérieurs et d'un lien d'affection ? Est-ce là le but final de toutes ses visées, le terme de ses aspirations ? Non, ce qu'elle veut, ce qu'elle désire, ce qu'elle réclame, ce à quoi elle tend de toutes ses forces, ce qu'elle effectue dans la mesure du possible, c'est l'union réelle et intime, c'est la vie en commun, c'est la jouissance réciproque des deux êtres qui s'aiment " (p. 169).

Ainsi Dieu, par l'amour même qu'il nous porte et que nous lui portons, est attiré au-dedans de nos âmes, et il y demeure effectivement tant que le péché n'est pas venu éteindre en nous le feu de la charité.

Nous omettons à dessein une foule de considérations qui entrent dans le développement de cette idée dominante, et où se révèle tout le talent du R. P. Froget, mais qu'il serait trop long même d'effleurer dans un simple compte rendu. Peu d'auteurs, à notre avis, ont mieux saisi que le Révérend Père, la vraie pensée de saint Thomas sur ce point si délicat de la théologie catholique, et nous n'en savons pas qui l'aient exprimée en termes plus clairs, plus précis et plus convaincants.

Voilà pourquoi nous sommes heureux de recommander son ouvrage non seulement aux théo-

logiens de profession, mais encore à tous ceux qu'intéressent les progrès de la science sacrée, particulièrement aux prédicateurs et aux directeurs des âmes. Aucun livre n'est plus propre à nous donner une idée exacte du prix de la grâce et de la dignité du chrétien. Et s'il ne convient pas, en règle générale, d'introduire dans le langage de la chaire les subtilités et les formules usitées dans les débats théologiques, il importe néanmoins, et cela plus que jamais, que l'on enseigne aux fidèles, en les mettant à leur portée, les doctrines fondamentales léguées à l'Eglise par nos frères dans la foi, et qui sont le substantiel aliment de l'esprit chrétien.

On trouvera dans le traité *De l'habitation du Saint-Esprit dans les âmes justes*, tout ce qu'il est utile de prêcher sur ce grave sujet.

LE PAPE ET LA GUERRE

DEPUIS l'ouverture des hostilités qui ont mis aux prises et jeté les unes contre les autres la plupart des nations de l'Europe, et dont l'immense et formidable répercussion ébranle le monde entier, beaucoup d'études intéressantes sur la guerre ont paru.

Nous n'avons certes pas la prétention de répandre sur ce sujet si grave, et d'une trop sanglante actualité, des clartés nouvelles. La plus haute autorité ecclésiastique et doctrinale a parlé. Des écrivains éclairés et impartiaux ont commenté cette parole sainte, et ont fait entendre la voix de la religion, de l'humanité, et du bon sens.

Nous voudrions réunir et condenser comme en une synthèse les enseignements émanés de ces sources très sûres. Nous voudrions dire, à la lumière d'une saine philosophie, comment d'abord il faut concevoir la guerre en général, puis ce qu'il faut penser de cette guerre terrible à laquelle nous assistons et qui dépasse en violences et en horreurs tout ce que l'imagination avait pu jusqu'ici se représenter, puis surtout combien le pape Benoît XV, si parfaitement situé pour juger un tel désastre, a eu raison de le définir

“ le suicide de l'Europe ¹ ” et d'en réclamer avec instances la fin immédiate.

* * *

Ni la morale chrétienne ni la morale naturelle ne condamnent la guerre en soi comme un mal moral. Il y a des guerres justes, il y a des guerres opportunes : tous les esprits sensés en conviennent ; la philosophie le démontre, l'Evangile le suppose. Mais l'effort d'un peuple armé contre un autre peuple entraîne de tels sacrifices de temps, d'argent, de ressources matérielles, et surtout d'existences humaines, que la guerre doit être rangée parmi les maux physiques les plus redoutables, et que l'Eglise en effet la met au nombre des pires calamités. “ A peste, fame et *bello*, libera nos, Domine. ”

Pour déchaîner sur le monde un pareil fléau, il faut donc des raisons très graves.

Saint Thomas, dans une brève et lumineuse question intitulée *de bello*, trace d'une main magistrale les lois qui régissent cet état violent, mais parfois nécessaire, d'une nation injustement attaquée dans sa vie ou dans ses biens, et réduite à l'alternative, ou d'abdiquer son rang et son honneur, ou de prendre les armes.

1. Lettre du 4 mars 1916.

Pour qu'une guerre soit juste, trois conditions sont requises dont l'une regarde l'autorité qui la décrète, la seconde les motifs qui l'inspirent, la troisième les méthodes d'après lesquelles elle se fait.

La guerre est un acte de gouvernement : elle ne peut donc être déclarée que par celui ou ceux de qui l'administration publique relève¹. — Elle doit de plus avoir pour objet le bien commun, le redressement de torts sérieux causés par des actions ou des invasions criminelles, et qui ne peuvent être autrement réparés. " Si en effet, selon la remarque de Cajetan², une satisfaction volontaire peut être obtenue, la guerre faite à ce sujet n'est pas juste. " Et lors même que l'objet en vue, dans la prise d'armes, est honnête, la guerre, d'après saint Augustin et saint Thomas³, peut devenir immorale par les desseins qui l'inspirent ou qui la prolongent : tels sont " la cupidité mal-faisante, la cruauté vindicative, l'obstination féroce et implacable, la barbarie dans la résistance, la fureur de dominer et autres vices semblables. " — Enfin, l'angélique docteur requiert l'honnêteté dans les procédés de la guerre⁴. La force ne fait pas le droit ; et le mensonge qui est

1. *Som. théol.*, II-II, q. XL, art. 1.

2. Commentaire sur l'article cité.

3. Art. cit.

4. Q. cit., art. 3.

l'arme des lâches, ne crée pas le bien, et ne s'accorde ni avec la loi naturelle ni avec le droit des gens. Il y a des déprédations et des représailles condamnées comme des actes de barbarie par toutes les lois divines et humaines ; de même que ces lois réprouvent, comme des crimes infamants, les calomnies et les perfidies dont on use à l'égard de ceux que l'on combat¹.

Telles sont les conditions nécessaires et fondamentales qui peuvent justifier la guerre, et sans lesquelles aucune guerre n'est permise. Et même quand ces conditions existent, l'état de guerre constitue une situation fâcheuse, anormale, qui atteint la vie publique jusque dans sa source, et qui entrave l'exercice des plus importantes fonctions sociales.

Des orateurs et des écrivains pris de lyrisme auront beau célébrer, avec un enthousiasme presque réjoui, " les beautés de ce sang vermeil dont les flots empourprés inondent la plaine et préparent les moissons plantureuses ". De cette plaine labourée par le fer ennemi montent des cris d'angoisse, des plaintes, des sanglots, qui ramènent l'esprit humain aux réalités douloureuses.

1. Ceux qui se retranchent derrière les nécessités de la guerre pour se livrer contre l'ennemi, quel qu'il soit, à une œuvre de détraction systématique et de partialité calomnieuse, oublient donc, s'ils sont sincères, cette très élémentaire vérité que l'état de guerre ne saurait justifier ce qui est immoral en soi.

La réalité, c'est que la guerre est un immense malheur dont Dieu sans doute peut se servir pour châtier les peuples coupables, mais qu'il est de notre devoir de travailler à prévenir, à atténuer, et à suspendre.

Tel est le sentiment que l'Eglise manifeste en toutes ses paroles, en tous ses actes, en tous ses textes liturgiques¹.

Elle ne s'oppose pas sans doute aux desseins de justice que Dieu, dans sa mystérieuse providence, veut peut-être accomplir par le moyen de la guerre. Elle va même parfois jusqu'à le prier "de répandre les flots de sa colère sur les nations qui méprisent sa loi et sur les Etats qui refusent d'invoquer son nom". Mais elle sait que si les peuples chrétiens ont péché, leurs prévarications peuvent être réparées par l'humilité de la prière et les larmes de la pénitence. Et à la vue des maux sans nombre que souffrent tant d'âmes désolées, sa charité s'émeut ; elle se rappelle Moïse détournant par ses instances le bras vengeur de Jéhovah² ; elle lève les mains au ciel, et elle demande persévéramment au Seigneur de regarder d'un œil favorable les cœurs contrits qui l'implorent, de protéger l'Arche de salut qui porte les destinées religieuses de l'hu-

1. Voir les prières commandées pour le temps de la guerre dans le "Rituel" et le "Missel romain".

2. Ex. xxxii.

manité, de ramener parmi les familles, les villes et les peuples, des jours moins sombres et des temps plus prospères.

Et quand, malgré ses prières, elle voit ses propres fils, rangés en bataillons ennemis, se provoquer à un duel sinistre et se combattre avec une fureur aveugle, c'est alors surtout qu'elle se jette et s'interpose entre les belligérants avec toute l'autorité dont elle jouit et tout le zèle qui l'enflamme. Elle fait revivre sous leurs yeux la calme et douce figure du Sauveur laissant tomber sur ses disciples des paroles de paix. Elle leur tient le même langage ; elle les instruit des mêmes préceptes. Au moyen âge, elle leur dicta ce qu'on a si bien appelé la " trêve de Dieu¹". Elle les exhorte dans tous les temps à résoudre, autant que possible, par des moyens pacifiques, les problèmes qui les divisent, et à régler sans effusion de sang les conflits internationaux.

On nous permettra de citer quelques déclarations récentes, particulièrement suggestives.

En 1898, sur l'initiative de la Russie, un projet de conférence en faveur du désarmement avait été soumis aux représentants des puissances. Quelques mois après, Léon XIII, ayant à parler devant le Sacré Collège, fit ainsi allusion à ce grave événement²:

1. Cf. *Questions actuelles*, t. CXI, pp. 515 et suiv.

2. *Quest. act.*, t. XLVIII, pp. 226-27.

Rendre plus rare et moins sanglant le terrible jeu des armes, et préparer ainsi la voie à une vie sociale plus tranquille est une telle entreprise qu'elle rendra illustre, dans l'histoire de la civilisation, celui qui eut assez d'intelligence et de courage pour en prendre l'initiative. Aussi, dès le principe, Nous avons salué ce dessein avec cet empressement de volonté qui convient, en pareil cas, à celui qui détient la charge suprême de promouvoir et de répandre sur la terre la pacifique influence de l'Evangile. Nous ne cessons de faire des vœux pour que cette entreprise si élevée soit suivie d'un effet complet et universel. Veuille le ciel que ce premier pas conduise à faire l'expérience de résoudre les litiges entre nations au moyen de forces purement morales et persuasives ! Que pourrait désirer et vouloir plus ardemment l'Eglise, mère des nations, ennemie née de la violence et du sang, qui ne saurait accomplir, heureuse, ses rites sacrés, sans conjurer par ses prières le fléau de la guerre ? L'esprit de l'Eglise est un esprit d'humanité, de douceur, de concorde, de charité universelle. Sa mission, comme celle du Christ, est pacifique et pacificatrice de sa nature, parce qu'elle a pour objet la réconciliation de l'homme avec Dieu. De là l'efficacité du pouvoir religieux pour établir la paix véritable parmi les hommes, non seulement dans le domaine de la conscience, comme il le fait chaque jour, mais encore dans l'ordre public et social, en raison toutefois de la liberté laissée à son action. Action qui, toutes les fois qu'elle est intervenue directement dans les grandes affaires de ce monde, n'a jamais été sans y produire quelque bienfait public. Il suffit de rappeler combien de fois il a été donné aux Pontifes romains de faire cesser les oppressions, de conjurer les guerres, d'obtenir des trêves, des accords, des traités de paix. Ce qui les fait agir, c'est la conscience de leur ministère très élevé, c'est l'impulsion de leur paternité spirituelle qui rapproche les frères et qui sauve.

Quelques semaines plus tard, en réponse à une lettre de la reine de Hollande, Léon XIII, exclu très injustement de la conférence de La Haye, daigne néanmoins témoigner tout l'intérêt qu'il prend à cette réunion, et il formule sa pensée en des termes d'une vérité toujours actuelle et d'une royale grandeur :

L'autorité du Pontificat suprême, dit-il¹, dépasse les frontières des nations ; elle embrasse tous les peuples, afin de les confédérer dans la vraie paix de l'Evangile ; son action pour promouvoir le bien général de l'humanité s'élève au-dessus des intérêts particuliers qu'ont en vue les divers chefs d'Etats, et, mieux que personne, elle sait incliner à la concorde tant de peuples au génie si divers. L'histoire, de son côté, atteste tout ce qu'ont fait Nos prédécesseurs pour adoucir par leur influence les lois malheureusement inévitables de la guerre, arrêter même, quand surgissaient des conflits entre peuples ou entre princes, tout combat sanguinaire, terminer à l'amiable les controverses les plus fâcheuses entre nations, soutenir courageusement le droit des faibles contre les prétentions des forts. Et Nous aussi, malgré l'anormale condition où Nous sommes réduit pour l'heure, il Nous a été donné de mettre fin à de grands différends entre des nations illustres comme la Germanie et l'Espagne ; et, aujourd'hui même, Nous avons la confiance de pouvoir bientôt rétablir l'harmonie entre deux nations de l'Amérique du Sud qui ont soumis à Notre arbitrage leur contestation. Malgré les obstacles qui pourraient surgir, Nous continuerons, puisque le devoir Nous en incombe, à remplir cette traditionnelle mis-

1. *Quest. act.*, t. I, p. 55.

sion, sans aspirer à d'autre but que le bien public, sans convoiter d'autre gloire que celle de servir la cause sacrée de la civilisation chrétienne.

Soucieux de la même gloire et conscient de la même mission, Pie X écrivait à son tour en 1911 à propos de la fondation aux Etats-Unis d'un Institut de propagande en faveur de la paix¹ :

En vérité, promouvoir la concorde des esprits, refréner les instincts belliqueux, écarter les dangers de la guerre, et même supprimer les soucis de ce qu'on a coutume d'appeler la paix armée, c'est une très noble entreprise ; et tout ce qui tend à ce résultat, même sans atteindre immédiatement et complètement le but désiré, constitue néanmoins un effort glorieux pour ses auteurs et utile à l'intérêt public. Et cela aujourd'hui plus que jamais où l'importance numérique des armées, la puissance meurtrière de l'outillage guerrier, les progrès si considérables de la science militaire laissent entrevoir la possibilité de guerres qui devraient faire reculer même les princes les plus puissants. C'est pourquoi Nous Nous réjouissons sincèrement d'une entreprise qui doit être approuvée par tous les honnêtes gens, et par Nous plus que par tout autre, par Nous qui, élevé au souverain Pontificat de l'Eglise, tenons la place de Celui qui *est* et le *Prince* et le *Dieu de la paix*. Très volontiers, Nous accordons l'adhésion et l'appui de Notre autorité à ceux qui, très heureusement inspirés, coopèrent à cette œuvre. Nous ne saurions douter que ces hommes éminents, qui appliquent une intelligence si pénétrante et tant de sagesse politique à procurer la paix au siècle agité, ne veuillent ouvrir aux nations cette voie royale dans l'observance sainte et générale des lois de la justice et de la charité. En

1. *Quest. act.*, t. cxi, pp. 578-79.

effet, par cela même que la paix consiste dans l'ordre, il compterait vainement l'assurer celui qui ne s'emploierait pas de toutes ses forces à établir partout le règne de ces vertus, qui sont le principe et le fondement essentiel de l'ordre.

Dans ces dernières paroles, Pie X trace les bases véritables de la paix ; il marque la nécessité souveraine de ces principes supérieurs de religion et de morale qui doivent gouverner les hommes et les associations humaines, et sans lesquels la porte reste ouverte à toutes les convoitises, à toutes les haines, et à tous les conflits.

* * *

De nos jours, malheureusement, les lois morales et les principes religieux, si indispensables au bien de la société, n'ont le plus souvent qu'une place bien minime dans l'esprit des chefs d'Etat et dans le conseil des nations.

Benoît XV, dès sa première encyclique, le constatait avec douleur.

La force, l'intérêt, l'ambition, se sont presque partout substitués au droit. Et parmi ceux-là mêmes qui invoquent les titres du droit et qui prétendent agir et se guider selon le droit, plusieurs rejettent outrageusement la seule source de l'autorité légitime et le seul fondement du droit qui est Dieu.

De là l'effroyable guerre qui sévit depuis plus de trente mois, et à laquelle aucune des guerres historiques les plus fameuses n'est comparable. De là ce déchaînement des plus farouches instincts et ce débordement des plus sanguinaires passions, passions longtemps contenues par de simples motifs temporels, et qui ont enfin rompu toutes les digues. De là cette immense tuerie où des millions de victimes paient l'impôt du sang, et qui achève de transformer une large portion de l'Europe et même de l'Asie en un sinistre champ de mort.

Et ce qui met le comble à l'indicible désolation de ce spectacle, c'est que les catholiques sont partagés en deux camps rivaux, et s'acharnent avec violence les uns contre les autres, et se lancent par-dessus le mur des tranchées des injures et des invectives plus cruelles encore que les projectiles les plus meurtriers. Des évêques se dressent contre des évêques ; des prêtres s'avancent l'arme au poing contre des prêtres ; des membres d'une même congrégation religieuse sont traînés sur la plaine sanglante pour y succomber sous les coups d'une main fratricide.

Le travail intellectuel languit. Les collèges, les centres d'études sont déserts. Des milliers de séminaristes ont échangé l'habit clérical pour l'uniforme du soldat. Le service militaire a décimé, dans les paroisses, l'armée paisible des pas-

teurs. Nombre d'ecclésiastiques ont été capturés, massacrés, exilés. Nombre de sanctuaires ont été pillés, ravagés, incendiés. Des femmes et des filles en deuil pleurent sur le seuil des églises ruinées ou sur les dalles des temples abandonnés. Le culte est en souffrance¹. Tout converge vers la guerre. Et les ressources dont on disposait pour alimenter la vie catholique ne servent plus qu'à multiplier les œuvres de mort.

Au-dessus de ce champ de lutttes et de ce théâtre de douleurs, un homme du moins apparaît dans toute la sérénité de sa raison depositaire des clartés de la foi et gardienne des lois de la justice. Benoît XV, reprenant le rôle séculaire de la Papauté, ne cesse de rappeler les peuples à des sentiments plus humains. Il condamne les actes pervers, les déportations injustes, les mutilations vandaliqes, les cruautés criminelles². Il ne dissimule pas sa sympathie pour les nations les plus affligées. Il gémit sur les ruines fumantes accumulées sous ses yeux. Il voit là, non pas seulement l'effet accoutumé d'une guerre banale ajoutée à tant d'autres guerres, mais la dévastation des plus belles contrées du monde et le démenti donné aux plus hautes espérances des siècles chrétiens. Et, des larmes dans la voix,

1. *Revue pratique d'Apologétique* (15 nov. 1916), pp. 207-209.

2. Voir l'Allocution consistoriale du 25 janvier 1915, et celle du 4 décembre 1916.

et une grande pitié dans le cœur, il demande qu'on mette enfin un terme à cette gigantesque boucherie.

Pour prévenir toute fausse interprétation, nous citerons cette parole auguste dans son texte même. C'est la voix d'un docteur, et du premier des docteurs, en même temps que la prière d'un pasteur et d'un père.

Dès sa première intervention, Benoît XV place la question sur son vrai terrain : l'intérêt général de l'humanité. " Nous les conjurons, écrit-il le 8 septembre 1914 en parlant des chefs civils, Nous les conjurons de se laisser fléchir et de faire céder leurs propres dissentiments *au salut de la société humaine...*¹ Qu'ils se hâtent d'entrer dans des pensées de paix. Ils obtiendront ainsi de Dieu une récompense éclatante pour eux-mêmes et pour leurs peuples, et ils auront bien mérité *de la société civile tout entière.* "

Le 1^{er} novembre de la même année, au cours de sa première encyclique, le Pape revient sur ce grave sujet. Il fait des ravages de la guerre une description navrante ; et, après avoir demandé qu'on renonce à la violence des armes, il ajoute : " Puissions-nous être entendu par ceux qui ont en mains les destinées des peuples ! *Il y a, sans nul doute, d'autres voies, d'autres*

1. C'est nous qui soulignons, ici et ailleurs.

moyens qui permettraient de réparer les droits, s'il y en a eu de lésés. Qu'ils y recourent, en suspendant leurs hostilités, animés de droiture et de bonne volonté."

Le 28 juillet 1915, Benoît XV, de plus en plus effrayé par l'horrible spectacle qui se déroule sous ses yeux, adresse aux belligérants une lettre pressante. Il y retrace toutes les horreurs de la guerre " qui déshonore l'Europe, " puis il s'écrie : *" L'on ne peut pas dire que l'immense conflit ne saurait se terminer sans la violence des armes. Qu'on abandonne ces projets de mutuelle destruction, et qu'on réfléchisse que les nations ne meurent pas. Humiliées et opprimées, elles portent en frémissant le joug qui leur est imposé et préparent leur revanche, transmettant de génération en génération un triste héritage de haine et de vengeance. Pourquoi ne pas peser dès maintenant, avec une conscience sereine, les droits et les justes aspirations des peuples ? Pourquoi ne pas entamer, avec une volonté sincère, un échange direct ou indirect de vues ayant pour but de tenir compte, dans la mesure du possible, de ces droits et de ces aspirations, et d'arriver ainsi à la fin de cette lutte terrible, comme il est advenu en d'autres circonstances analogues ? Béni soit celui qui le premier élèvera le rameau d'olivier et tendra la main à l'ennemi en lui offrant la paix dans des conditions raisonnables ! L'équilibre du monde,*

le progrès, la tranquillité et la sécurité des nations reposent sur la bienveillance mutuelle et sur le respect des droits et de la dignité d'autrui, bien plus que sur le nombre des soldats et sur l'enceinte formidable des forteresses." Puis le Saint-Père ajoute cette phrase très significative qui éclaire et précise la direction donnée par Sa Sainteté, et qui en fait éclater, à l'encontre de tous les sophismes, le sens manifeste : "*Nous invitons les amis de la paix dans le monde à se joindre tous à Nous, pour hâter la fin de la guerre.*"

Dans l'allocution consistoriale du 6 décembre 1915, Benoît XV réitère d'une façon plus circonstanciée encore son appel en faveur de la paix ; et il exprime la certitude que ses collaborateurs naturels, les éminentissimes cardinaux, partageront ses sentiments. Pour lui, "*il n'y a vraiment qu'un moyen d'éteindre l'incendie qui embrase le monde et de préparer la paix après laquelle toutes les nations soupirent, une paix basée sur l'impartialité, juste et durable : c'est celui qui, en d'autres temps et en des conditions semblables, fut déjà employé avec succès, et qui consiste dans des négociations conduites avec droiture et franchise, sans exigences outrées, et sous l'influence d'un véritable esprit de justice, de conciliation, et même au besoin, de réparation.*" Remarquons les graves paroles qui suivent : "*Il est nécessaire que l'on se prête à cette œuvre*

de paix, même au prix de quelques sacrifices ; et ceux qui s'y refuseront porteront devant Dieu et devant les hommes l'énorme responsabilité de la prolongation de cette guerre atroce dont on ne voit pas d'exemple dans l'histoire, et qui est à peine digne des siècles les plus barbares. ”

De nouveau, le 4 mars 1916, à l'occasion du carême, le Saint-Père dans une lettre au Cardinal-Vicaire exhale toute sa douleur. Il rappelle ce qu'il a fait pour terminer l'immense conflit “ d'une manière conforme à la dignité humaine. ” “ Nous jetant, écrit-il, au milieu des belligérants comme un père au milieu de ses enfants, Nous les avons conjurés au nom de ce Dieu qui est justice et charité infinie, d'écarter toute idée de destruction mutuelle, d'exposer une bonne fois avec clarté leurs prétentions, de tenir compte, dans la mesure du juste et du possible, des aspirations des peuples, de se prêter au besoin, pour le plus grand bien de la société internationale, à certains sacrifices nécessaires d'amour propre et d'intérêts particuliers. C'était là et c'est toujours l'unique moyen de terminer cette guerre monstrueuse selon les règles de la justice, et d'arriver à une paix acceptable pour toutes les parties en cause et, partant, juste et durable. ” Le Pape laisse alors échapper de son cœur désolé cette définition de la grande guerre qui en peint si bien le caractère honteux et néfaste : “ Cette guerre nous apparaît comme le

suicide de l'Europe civilisée ;” et, pour faire cesser au plus tôt ce suicide, il sollicite des âmes pieuses, avec toute l’ardeur de sa charité apostolique, l’aide suprême de la prière.

Qui osera nier la clarté de ce langage ? A moins que les mots n’aient perdu leurs sens naturels, nous avons là, très nettement exprimée, toute la pensée du Pape sur la guerre actuelle ; et en dehors et au rebours de cette pensée souveraine, bien téméraire serait celui qui prétendrait trouver la doctrine catholique et l’orientation catholique.

Aussi l’attitude si sage, si sensée de Benoît XV, eût dû ne provoquer que des marques d’approbation, du moins parmi les fils et les serviteurs de l’Eglise¹. Qu’est-il cependant arrivé ?

Trois sortes d’adversaires ont fait obstacle aux directions papales.

Les uns se sont ligüés pour les ignorer totalement.

D’autres n’en ont parlé qu’avec des termes du plus cynique mépris et de la plus révoltante impertinence.

D’autres tenant à passer pour catholiques, et plaçant leurs propres idées bien au-dessus de celles

1. Rendons ici hommage aux écrivains et aux journalistes, — trop rares cependant, — qui ont fait courageusement leur devoir, et au lieu d’escamoter la vraie pensée du Pape, se sont appliqués à la mettre en pleine lumière.

de paix, même au prix de quelques sacrifices ; *et ceux qui s'y refuseront porteront devant Dieu et devant les hommes l'énorme responsabilité de la prolongation de cette guerre atroce dont on ne voit pas d'exemple dans l'histoire, et qui est à peine digne des siècles les plus barbares.* ”

De nouveau, le 4 mars 1916, à l'occasion du carême, le Saint-Père dans une lettre au Cardinal-Vicaire exhale toute sa douleur. Il rappelle ce qu'il a fait pour terminer l'immense conflit “ *d'une manière conforme à la dignité humaine.* ” “ Nous jetant, écrit-il, au milieu des belligérants comme un père au milieu de ses enfants, *Nous les avons conjurés au nom de ce Dieu qui est justice et charité infinie, d'écarter toute idée de destruction mutuelle, d'exposer une bonne fois avec clarté leurs prétentions, de tenir compte, dans la mesure du juste et du possible, des aspirations des peuples, de se prêter au besoin, pour le plus grand bien de la société internationale, à certains sacrifices nécessaires d'amour propre et d'intérêts particuliers. C'était là et c'est toujours l'unique moyen de terminer cette guerre monstrueuse selon les règles de la justice, et d'arriver à une paix acceptable pour toutes les parties en cause et, partant, juste et durable.* ” Le Pape laisse alors échapper de son cœur désolé cette définition de la grande guerre qui en peint si bien le caractère honteux et néfaste : “ *Cette guerre nous apparaît comme le*

suicide de l'Europe civilisée ;” et, pour faire cesser au plus tôt ce suicide, il sollicite des âmes pieuses, avec toute l'ardeur de sa charité apostolique, l'aide suprême de la prière.

Qui osera nier la clarté de ce langage ? A moins que les mots n'aient perdu leurs sens naturels, nous avons là, très nettement exprimée, toute la pensée du Pape sur la guerre actuelle ; et en dehors et au rebours de cette pensée souveraine, bien téméraire serait celui qui prétendrait trouver la doctrine catholique et l'orientation catholique.

Aussi l'attitude si sage, si sensée de Benoît XV, eût dû ne provoquer que des marques d'approbation, du moins parmi les fils et les serviteurs de l'Eglise¹. Qu'est-il cependant arrivé ?

Trois sortes d'adversaires ont fait obstacle aux directions papales.

Les uns se sont ligüés pour les ignorer totalement.

D'autres n'en ont parlé qu'avec des termes du plus cynique mépris et de la plus révoltante impertinence.

D'autres tenant à passer pour catholiques, et plaçant leurs propres idées bien au-dessus de celles

1. Rendons ici hommage aux écrivains et aux journalistes — trop rares cependant, — qui ont fait courageusement leur devoir, et au lieu d'escamoter la vraie pensée du Pape, se sont appliqués à la mettre en pleine lumière.

du Pape, n'ont pas sans doute osé dire publiquement que le Pape se trompait. Mais, hommes de plume plus retors qu'honnêtes, et plus passionnés que chrétiens, ils ont traité de " pacifistes, " d' " âmes faibles, " de " germanophiles " ceux qui le défendaient. Ils se sont évertués à fausser sa parole, à la tronquer et à l'amoinrir en lui substituant dans leurs journaux la prose enfiévrée des combattants. Ils ont même poussé l'impudence jusqu'à opposer à cette parole sacrée les déclarations partiales et outrancières de libres penseurs reconnus. Cette campagne sournoise menée contre le Pape, contre la doctrine sociale du Pape, contre l'attitude pacificatrice du Pape, est un scandale¹. En des temps plus calmes, elle soulèverait l'indignation commune la plus vive ; car elle constitue, à l'endroit de la Papauté, une véritable trahison.

Ce mépris de sa parole et de sa pensée n'est pas sans affliger très vivement le Saint-Père, et dans le discours qu'il adressa aux petits communians de Rome, le 30 juillet dernier, il s'en

1. Des informations dignes de foi nous apprennent que dans certains milieux " intégralistes " la campagne dont nous parlons a pris un caractère particulièrement perfide. On est descendu, pour mieux atteindre le Pape, jusqu'aux pamphlets anonymes. Cette conduite toute libérale ne doit pas trop nous surprendre. Il y a entre le libéralisme et l'intégralisme condamné par Benoît XV, des liens de parenté. Toutes les erreurs se touchent, et beaucoup se rejoignent dans un même esprit sectaire.

plaignait amèrement : " Vaines, disait-il, sont restées jusqu'ici nos exhortations à déposer les armes, vaine notre invitation à chercher *par les voies de la raison et de la justice* un arrangement qui puisse mettre un terme à cette déshonorante boucherie." Plutôt que d'écouter la voix du Pape, des chauvins de toute langue préfèrent tremper leur plume dans le sang qui ruisselle, et rivaliser d'ardeur pour exalter en style grandiloquent les bienfaits de la guerre et activer le carnage.

Leur œuvre n'est que trop connue à Rome, et voici comment l'a jugée et stigmatisée la *Civiltà cattolica*¹ :

Ce ne sont pas des paroles de paix, des propositions équitables, des procédés de bonne entente, tels que demandés avec tant d'insistance par le Pape, que l'on veut. Au contraire, l'on ne cesse de réclamer, avec des cris de haine, l'effusion du sang, l'écrasement des peuples, l'épuisement des nations et autres barbaries semblables, qui font tristement penser non seulement à une éclipse de la civilisation et de la conscience chrétienne, mais à un obscurcissement total de la raison humaine aveuglée par la passion, même par cette passion pourtant si noble en soi du patriotisme. *Et ces accents rendent un son d'autant plus regrettable qu'ils sortent même de lèvres chrétiennes, et, ce qui est pis, même de lèvres catholiques et sacerdotales.*

Nous n'avons pas besoin d'ajouter quelle haute

1. Livraison du 1er avril 1916. L'article a pour titre : " *Le suicide de l'Europe civilisée* ". Ses causes et ses complices.

signification s'attache à ce jugement de la grave revue italienne, et quel coup direct est ici porté à certains écrivains de qui l'on pouvait attendre une franche et complète justification du Pape, et qui se sont laissés entraîner par la passion aveugle hors de la voie droite.

Commentant les enseignements de Benoît XV et l'attitude prise par le Pontife romain dans ce drame épouvantable où se joue l'avenir de l'humanité, la *Civiltà* continue :

Ces desseins de destruction mutuelle, la raison et la foi, l'Eglise et le Pape tout ensemble les condamnent. Et il n'en peut être autrement ; parce que ce sont là des idées subversives de l'essence même du christianisme, des idées contraires à la plus élémentaire charité du Christ et aux exigences naturelles de la justice et de l'humanité. Quelque coupables que l'on suppose telles ou telles nations ennemies, (disons mieux, les quelques hommes et politiciens égoïstes qui les gouvernent et qui forment une oligarchie assez puissante pour mener les peuples "souverains" à la boucherie), qui ne voit combien il est brutal, absurde, inhumain et antichrétien, dans le désir que l'on a de châtier ou de réprimer ces hommes et ces peuples, de parler d'écrasement et d'anéantissement et de tenir semblables propos sauvages entrés désormais dans le vocabulaire militaire et même classique ? Et l'on voudrait mettre sur les lèvres du Pape cet ignoble langage ! Et l'on ose demander contre tout bon sens que les écrivains catholiques s'oublient jusqu'au point de mêler leurs vociférations à celles de ces journalistes stipendiés répandus partout, et dans les bas fonds, et dans les hautes sphères de la société moderne ! Loin de nous pareils accents de des-

truction et de carnage ! Et Dieu nous préserve des entraînements et des brutalités de cette commune folie où sont tombés les peuples civilisés de l'Europe ! Hélas ! nous le disons avec honte, pendant que la jeune Amérique s'achemine, vigoureuse et prospère, vers des destinées de plus en plus hautes, l'Europe, corrompue, dégénérée, s'épuise en des luttes plus que fratricides. Le délire s'est emparé d'elle ; une haine frénétique l'aveugle, et on dirait qu'une soif de sang la fait courir vers l'abîme. Le Pape n'a-t-il pas eu raison de prononcer le mot *suicide* ? Oui, c'est là un suicide à la fois physique et moral, intellectuel et économique ; c'est le suicide de la vie et de la civilisation.

La citation est longue. Mais elle reflète si exactement la pensée du Pape, c'est-à-dire la pure doctrine du Christ et l'enseignement impartial de la raison chrétienne, que nous avons préféré n'en rien omettre.

Vouloir la paix avec le Pape, une paix prompte, solide et équitable, qui répare les torts, concilie les droits, rétablisse parmi les peuples divisés et irrités des rapports de confiance mutuelle et de mutuelle charité, c'est souhaiter que le christianisme triomphe des passions humaines et étende son empire bienfaisant sur les lois, les mœurs et les institutions. Rien ne saurait être ni plus conforme aux principes de la foi, ni plus en accord avec les préceptes de l'Evangile.

Réclamer la cessation de l'épouvantable carnage dont le monde stupéfié est le théâtre, qui couche chaque jour sur le sol des milliers d'êtres

humains et qui couvre d'immenses territoires de sang et de ruines, c'est obéir aux plus nobles inspirations de la raison naturelle et aux dictées mêmes du bon sens.

Les nations atteintes dans leurs biens, ou menacées dans leur vie, par un ennemi puissant, ont sans aucun doute le droit de se défendre. Mais ont-elles le droit, pour réaliser ce dessein très juste, de mettre de côté les procédés de discussion et d'entente mutuelle propres aux créatures raisonnables et de s'obstiner dans une guerre exterminatrice ? Ont-elles le droit de repousser tout autre moyen de protection que la violence des armes, et de poursuivre leur œuvre de défense en maintenant délibérément un état de choses qui dépasse les horreurs de toutes les calamités connues, qui cause à l'Eglise du Christ d'incalculables dommages¹, qui transforme de vastes régions en véritables cimetières, et que Benoît XV ne peut se défendre de flétrir, de dénoncer, et d'abominer ? Ont-elles le droit de prolonger la lutte au prix de leur propre ruine et de la ruine de la société presque tout entière ?

En un mot, l'Europe a-t-elle le droit de se suicider ?

Voilà la question, — question doctrinale au plus haut point, — telle que les faits la présen-

1. Voir l'allocution du 6 décembre 1915.

tent, telle que le Pape l'a posée, et telle qu'il l'a résolue. La solution si sage, si féconde, si opportune de Sa Sainteté, n'est pas seulement conforme à la tradition ecclésiastique représentée par les Pontifes les plus éminents ; elle répond aux enseignements les plus solides et les mieux compris de la tradition scolastique.

Saint Thomas ne reconnaît la légitimité de la guerre que dans la mesure où celle-ci sert la cause du bien commun¹. Le bien commun, voilà la norme régulatrice des guerres justes. En effet, l'intérêt général doit l'emporter sur l'intérêt particulier : c'est un axiome de l'Ecole universellement reçu. Et lorsque, dans un organisme ou dans un corps social, il arrive que la partie sacrifie quelque chose d'elle-même à l'utilité commune, même alors c'est son propre bien, lié au bien de l'ensemble, que cette partie assure². Telle est exactement la thèse du Pape, du Pape chargé, comme l'enseigne le docteur angélique, des intérêts de l'Eglise universelle³, et jugeant au nom de la religion dont il est le chef, au nom de l'humanité dont il est le premier conseiller, au nom de la société chrétienne dont il est l'oracle suprême et qui embrasse toutes les nations, que la continuation de la guerre actuelle, loin d'avoir

1. *Som. théol.*, II-II, Q. XLII, art. 2, ad 1.

2. *Ibid.*, Q. XLVII, art. 10 ad 2.

3. *Ibid.*, Q. I, art. 10.

sa raison d'être, répugne au bien commun, et que les peuples belligérants, dans leur propre intérêt et dans l'intérêt du monde entier, ont le devoir d'y mettre fin.

Un théologien dominicain du seizième siècle, François Victoria, en étudiant cette question complexe de la guerre et des limites du droit de défense, a formulé sa pensée en deux textes qui cadrent singulièrement avec la doctrine de Benoît XV, et qui en éclairent très bien la haute et chrétienne sagesse :

Il se peut, dit ce scolastique¹, que le droit de reprendre une ville ou une province existe, et que cependant la guerre soit tout à fait illicite à cause des calamités qui en résulteraient. La guerres doivent être entreprises dans l'intérêt général ; si donc une ville ne peut être reprise qu'au prix de maux considérables pour l'Etat, au prix de la dévastation de nombreuses cités, de la mort d'un très grand nombre d'hommes, si elle doit amener des inimitiés entre princes ou provoquer de nouvelles guerres pour le plus grand mal de l'Eglise, le prince doit sans aucun doute renoncer à son droit et s'abstenir de la guerre.

Ailleurs le même théologien arrête de nouveau son regard sur les désastres causés par la guerre, et il écrit²:

Une guerre n'est pas juste, s'il est évident qu'il

1. Nous citons d'après la *Dublin Review* (avril 1916), pp. 249-250.

2. *Ibid.*

doit en résulter pour l'Etat plus de mal que de bien et d'utilité, même s'il existe d'autre part de justes titres et de justes motifs pour la faire. Il est aisé de le démontrer. L'Etat n'a le droit de déclarer la guerre que pour se protéger, se défendre, lui et ce qui est à lui. Si la guerre doit avoir pour résultat, non d'augmenter, mais de diminuer sa puissance, *s'il doit en sortir écrasé, elle sera injuste*, que ce soit l'Etat ou le roi qui la déclare. Il y a plus : une province chrétienne fait partie de l'Etat, et l'Etat fait partie du monde ; *si donc une guerre est utile à une seule province ou à un seul Etat, mais doit entraîner de grands dommages pour le monde entier ou pour la chrétienté, j'estime qu'une telle guerre est injuste.*

Ces textes ne sont-ils pas absolument concluants ?

* * *

Nous n'ignorons certes pas et nous ne voulons point passer sous silence les raisons qu'on oppose aux vues et aux directions du Pape concernant la guerre actuelle.

La première objection, c'est que pour terminer pacifiquement ce conflit mondial, une décision autorisée devrait s'imposer à toutes les nations en armes, et qu'il n'existe aucun tribunal capable de rendre une telle décision.

Cette assertion ne nous semble pas exacte.

S'il n'existe, en effet, aucune autorité politique ayant juridiction sur l'ensemble des Etats belligérants, tout homme de doctrine doit admettre qu'au-dessus des puissances civiles s'élève une autorité supérieure et souveraine investie d'un

véritable pouvoir indirect dans les choses temporelles, et que cette autorité, dont les décisions très sages ont tant de fois rétabli l'ordre et la paix parmi les peuples, offre aujourd'hui encore les plus sûres garanties d'impartialité et de justice¹. L'arbitrage pontifical serait le grand bienfait de l'heure présente. Et, dans chaque pays, tout esprit soucieux du bien et tout catholique qui aime l'Eglise devrait, autant que possible, réclamer cette intervention salutaire. Ce n'est pas sans doute ce que l'on peut espérer de ceux qui dans leurs écrits commencent par faire l'éloge du Pape, et finissent par quelque tirade diamétralement opposée à ses vues. Mais c'est l'attitude qu'a prise récemment la " Fédération américaine des Sociétés catholiques " en votant avec unanimité une proposition favorable à l'arbitrage papal².

1. Voir notre *Droit public de l'Eglise. Principes généraux* (2e éd.), pp. 356-58. — Le Pape, et le Pape seul, par la nature de ses fonctions, jouit d'un pouvoir international qui atteint tous les peuples, et d'une plénitude d'autorité juridique et moralisatrice qui peut établir sur la loi de Dieu et les influences de sa doctrine, le règne durable de la paix dans la justice et la charité. (*Civiltà cattolica*, 2 déc. 1916 ; Cafiero, *De Rom. Pontificis munere pacificandi et sociandi nationes*, Rome, 1916).

2. Voici le texte de cette proposition, adoptée le 22 août dernier : " Comme représentant du Prince de la Paix et comme Père spirituel de tant de millions de chrétiens, le Pape est l'arbitre naturel vers lequel les combattants peuvent se tourner, et de qui il leur est permis d'attendre un règlement désintéressé et impartial, et conforme aux principes sacrés de la justice et de l'humanité, de toutes leurs difficultés. "

Que s'il paraît difficile de réunir autour de la personne du Pape les suffrages de tant de chefs de nations, de ceux surtout qui s'obstinent à mettre de côté l'Eglise et à ignorer Dieu, qui niera l'existence ou la possibilité d'autres moyens d'une solution pacifique ?

Les congrès pour la paix qui ont eu lieu de nos jours dénotent un désir commun de remplacer le verdict du sabre par les lumières de la raison. Dans une lettre écrite à l'occasion des démarches pacificatrices du Tsar et de la conférence projetée de La Haye, le cardinal Rampolla rappelait l'état malheureux où le militarisme a plongé les peuples, et il ajoutait : " A l'encontre d'un état de choses si funeste, l'institution de la médiation et de l'arbitrage apparaît comme le remède le plus opportun ; elle répond, à tous égards, aux aspirations du Saint-Siège¹. " Cette institution, nous le savons, s'est réalisée. Dans deux conférences tenues à La Haye, l'une en 1899, l'autre en 1907, les puissances " ont jugé utile et désirable qu'une ou plusieurs puissances étrangères au conflit offrent de leur propre initiative, en tant que les circonstances s'y prêtent, leurs bons offices ou leur médiation aux Etats en conflit. " Les puissances contractantes ont même convenu, en cas de dissentiment grave, d'avoir

1. *Quest. act.*, t. I, pp. 44-45.

recours elles-mêmes aux bons offices d'une ou de plusieurs puissances amies, et elles ont formulé un mode spécial de médiation. Elles ont, de plus, établi l'arbitrage international en s'appuyant sur ce principe que " dans les questions d'ordre juridique l'arbitrage est reconnu comme le moyen le plus efficace et en même temps le plus équitable de régler les litiges qui n'ont pas été résolus par les voies diplomatiques." Une Cour permanente d'arbitrage siège, en vertu de cet acte, à La Haye¹. Benoît XV n'a-t-il pas eu raison de déclarer qu'il existe d'autres moyens que la force des armes de terminer l'abominable guerre actuelle ?

Cette guerre, reprend-on, c'est la lutte de la civilisation contre la barbarie, et les intérêts sacrés qui sont en jeu exigent qu'on la poursuive jusqu'à l'écrasement final des peuples barbares et jusqu'au triomphe définitif des peuples civilisés.

1. Cf. *Quest. act.*, t. I, pp. 55-58, et t. xciv, pp. 76-84, 125-128.—Il y a plus d'un demi-siècle, l'illustre publiciste Taparelli, parlant de la future organisation de la société internationale, écrivait (*Essai th. de Dr. nat.*, trad. 1857, n. 1366) : " Nous croyons que peu à peu l'on verra s'élever dans le monde une sorte de *tribunal fédéral universel*, qui remplacera les alliances, les congrès, les traités, comme ceux-ci remplacent provisoirement aujourd'hui l'autorité suprême des Empereurs et le gouvernement patriarcal des Pontifes." Toutefois, aucune organisation internationale destinée à maintenir la paix parmi les nations ne sera complète ni vraiment efficace sans le Pape ou sans quelque représentant du Pape.

Il s'agit sans doute ici de la seule civilisation digne de ce nom, de la civilisation chrétienne basée sur la morale et l'Évangile, et dont le Vicaire du Christ est le gardien courageux et autorisé. S'il en est ainsi, et si vraiment la civilisation s'identifie de toutes manières avec le sort de l'une des parties en litige, comment expliquer que le Pape persiste à se tenir dans les bornes d'une stricte neutralité, et qu'il se contente de réprover les violations du droit, *quelles qu'elles soient, et de quelque côté qu'elles se produisent*¹ ? Benoît XV manquerait-il par hasard à son devoir, et ne serait-il que le successeur indigne des grands Pontifes qui, pour sauver l'œuvre du Christ, n'ont pas craint de dénoncer et même d'excommunier les plus redoutables potentats ? Nous savons que de faux catholiques ne sont pas éloignés de le croire.

Loin de nous pareille pensée. La vérité est que la civilisation ne va pas sans la vraie religion, et que celle-ci compte, dans l'un et l'autre camp des peuples belligérants, des ennemis déclarés, et aussi des partisans dévoués dont les chefs sont en communion avec le Siège apostolique. L'on peut très légitimement souhaiter que telle nation

1. Alloc. du 22 janvier 1915 ; puis (alloc. du 4 déc. 1916) : " Nous frappons de nouveau de Notre réprobation toutes les iniquités commises en cette guerre, *partout où elles se font, et quels que soient leurs auteurs.*"

dont le passé catholique fut plein de gloire, et qui aujourd'hui encore, malgré l'athéisme de ses gouvernants, joue un rôle religieux et civilisateur admirable¹, ne sorte de cette guerre ni mutilée dans son territoire ni amoindrie dans son prestige, et se retrouve au contraire plus grande, plus forte, plus unie. Mais rien ne saurait autoriser le dénigrement ni l'injustice vis-à-vis d'autres nations où, à côté de barbares instincts et d'une culture trop souvent viciée², tout esprit non prévenu doit reconnaître de solides qualités intellectuelles et morales, et qui, grâce à l'action conquérante de l'Eglise, peuvent monter dans l'échelle des peuples³. Nous avons toujours été⁴ et nous sommes plus que jamais fier de nos origines ; et cette noblesse même du sang qui coule en nos veines nous dicte, à l'égard d'autrui, une loi et des méthodes d'équité.

Et l'équité historique nous contraint d'avouer que, quelles qu'aient été les causes prochaines du conflit, et si grande qu'on suppose la culpa-

1. Cf. LECANUET, *L'Eglise de France sous la III^e République*, t. I, ch. VII-XI ; t. II, ch. VI etc. ; *Le rôle catholique de la France dans le monde* par un Missionnaire (*La Guerre allemande et le Catholicisme*, 1915) ; *L'Eglise de France durant la guerre* par G. GOYAU (*Revue des deux Mondes*, 1 déc. 1916).

2. Voir notre brochure sur la *Notion du Droit* (1915).

3. Voir la lettre de Benoît XV à l'Archevêque de Cologne (6 sept. 1915).

4. Cf. nos *Discours et Allocutions* (Québec, 1915).

bilité du parti agresseur, culpabilité énorme et dont Dieu seul peut mesurer l'étendue, tous les peuples qui se combattent à l'heure actuelle ont péché contre la religion et la civilisation, et qu'ils s'infligent à eux-mêmes un exemplaire châtiment. C'est la propre pensée de Benoît XV lorsqu'il dit¹ : " Dieu permet que les nations qui l'ont oublié et méprisé pour s'enfoncer dans les soucis de la terre, se châtient mutuellement de leurs propres mains. " Cette guerre-ci ne se peut juger d'après les règles communes. Ce n'est pas seulement ni même principalement la guerre de tel ou tel peuple contre des peuples rivaux. C'est surtout et par-dessus tout la revanche de Dieu contre les sociétés pécheresses. Les crimes de Sodome firent submerger le monde dans un déluge d'eau. Les crimes beaucoup plus graves d'irrégion des pouvoirs publics ont plongé les nations dans un déluge de sang. Recueillons nos souvenirs. Sans remonter jusqu'à la Révolution et jusqu'à la Réforme, nous ne pouvons ne pas constater que la spoliation sacrilège des Etats du Pape accomplie avec d'odieuses complicités, que les fameuses lois de mai inspirées par l'orgueil et appliquées par la force brutale, que la rupture injustifiée du Concordat de 1801, et l'oppression des nationalités, et la persécution des

1. Allocution du 22 janvier 1915. — Cf. saint Thomas, *Gouvernement du Prince*, I. III, ch. 7.

minorités, constituent autant de crimes anti-religieux et antisociaux, et que ces crimes pèsent d'un immense poids sur les nations en conflit.

Le châtiment, d'un autre côté, n'a-t-il pas assez duré ? Et faut-il, sous prétexte d'atteindre plus profondément les peuples les plus coupables, l'aggraver et le prolonger davantage, verser encore plus de sang, ravager encore plus de foyers, entasser encore plus de ruines, et pousser jusqu'aux extrêmes limites les conséquences d'une guerre déjà incroyablement funeste ?

Benoît XV ne le croit pas, et tous les hommes de bon sens devraient se joindre à lui pour demander et favoriser une paix immédiate.

Mais cette paix, objectent ici certains publicistes, n'implique-t-elle pas le rétablissement de l'ordre ? et l'ordre ne doit-il pas d'abord être rétabli par la puissance des armes qui venge le droit, redresse les torts, et assure la tranquillité générale ?

Je réponds : si une ligue politique quelconque devait se charger de venger, par le glaive et par le canon, tous les crimes commis et tous les droits violés depuis un siècle, où s'arrêterait-on dans l'œuvre de mort ? N'y aurait-il pas danger de voir les armes dirigées contre tel ou tel pays, se retourner par un juste dessein du ciel contre les assaillants eux-mêmes ? Quel est celui des belligérants actuels (nous parlons surtout des Etats

dirigeants), quel est celui de ces Etats qui n'a pas très souvent péché et très gravement prévarié, et contre lequel la vindicte publique et internationale ne pourrait très justement s'exercer ?

Abandonnant au Maître souverain des nations le soin de suppléer par sa providence à la justice humaine, le Pape demande la paix : oui, certes, la paix dans l'ordre, la paix dans l'équité, la paix dans la restauration du droit et dans l'assurance des réparations nécessaires. Mais ces réparations ne sauraient-elles s'obtenir que par la brutalité des armes ? Les pourparlers diplomatiques, les bons offices d'une puissance médiatrice, les procédés et les arrêtés d'un arbitrage auquel de part et d'autre on s'est soumis, ne peuvent-ils pas être générateurs d'ordre et de justice ? et les textes d'un accord longtemps débattu, très mûrement pesé, et conclu dans tout le calme de la réflexion, ne portent-ils pas en eux-mêmes plus de gages d'une paix durable que des conventions imposées par une force aujourd'hui victorieuse et vaincue peut-être demain ? Et Dieu, pouvons-nous ajouter, bénira-t-il une paix éclore dans le silence des ruines et sur des monceaux de cadavres, ou dictée par la voix des obus et à l'encontre des vœux de celui qui représente le Prince de la paix¹ ?

1. A l'occasion de la Noël, le Pape vient de répéter que la condition essentielle d'une paix juste et durable, c'est la "bonne volonté." Il supplie les peuples et leurs chefs d'écouter la voix

Quoi qu'il en soit, au-dessus des droits relatifs et des intérêts particuliers¹ plane le droit absolu et l'intérêt général. L'intérêt général, c'est celui de la société, de l'humanité², de la religion, que le Pape estime mis en péril par la prolongation de la guerre ; le droit absolu, c'est celui qu'implique le bien commun, et que Benoît XV veut faire triompher même au prix de quelques sacrifices particuliers. Le Pape, de par ses fonctions et la volonté de Dieu, est le premier gardien de la morale et de la justice. C'est en courbant son esprit devant la pensée du Pape qu'on est sûr de s'incliner devant la majesté du droit.

Vous voulez donc, reprennent avec insistance nos contradicteurs, et le Pape par ses directions voudrait donc empêcher les belligérants, confiants dans la justice de leur cause, de remplir jusqu'au bout les devoirs que le patriotisme leur impose ? N'est-ce pas là une doctrine nouvelle et contraire à la pratique de l'Eglise ?

Distinguons. Tant que la guerre durera, c'est

du Seigneur, et la voix de l'Eglise " dont le regard, par une sorte d'intuition, pénètre bien plus loin que les yeux de l'humaine fragilité. "

1. Parmi ces intérêts particuliers, il est triste d'avoir à mentionner ceux des profiteurs de guerre qui s'engraissent du sang des peuples et qui n'ont qu'un désir : que la boucherie continue. (*Semaine religieuse* de Montréal, 4 déc. 1916).

2. Voir la lettre de Benoît XV aux évêques allemands (7 sept. 1916).

le devoir de ceux qui n'en portent point la responsabilité, et qui n'ont qu'à exécuter les ordres reçus, de déployer en faveur de ce qu'ils croient être une cause juste, toute la force des armes et toutes les ressources de la valeur militaire¹. Ce devoir, nous sommes heureux de le dire, le soldat français vers lequel se tournent d'instinct nos regards, le remplit avec un courage qui fait l'admiration du monde, et avec une grandeur d'âme digne de tous les éloges², et à laquelle le réveil de la foi n'est sans doute pas étranger³.

D'autre part, il dépend des chefs d'Etat et de leurs conseillers que la guerre se prolonge ou qu'elle prenne fin. Voilà pourquoi le Pape, dans son anxieux désir d'une paix nécessaire, demande aux têtes dirigeantes de suspendre les hostilités et invite les hommes de bon vouloir à l'aider dans ce travail d'entente, de pacification, et de civilisation véritable⁴. Et voilà pourquoi encore les

1. Cf. la *Civiltà cattolica* (16 sept. 1916), pp. 648-654.

2. La Marne et Verdun, pour ne parler que de ces deux épisodes de la grande guerre, resteront synonymes de ce qu'il y a de plus glorieux dans les hauts faits d'un patriotisme exalté jusqu'à l'héroïsme, et couvriront d'un lustre immortel le blason militaire déjà incomparable de la France.

3. Cf. dans la *Guerre allem. et le Cathol.*, les études des chan. Couget et Ardant, et de Mgr Baudrillart.

4. C'est un sophisme de confondre la neutralité du Pape et les directions données par le Pape. Le Pape ne demande pas aux catholiques d'être neutres comme lui ; mais il veut que ceux qui le peuvent s'emploient à faire prévaloir ses vues pacificatrices.

catholiques influents, notamment les journalistes, ont le devoir de faire écho à la parole du Pape, et de montrer combien les directions papales sont sages, rationnelles, opportunes, et méritent qu'on en tienne compte. Et si, contre toute raison, leur langage devait déplaire à certains personnages civils, ils n'auraient qu'à se rappeler l'exemple du grand chrétien proposé par Pie X à leur imitation, et qui, lorsqu'il s'agit de défendre et de justifier l'attitude du Saint-Siège, se soucia toujours plus de plaire à Dieu qu'aux hommes.

Là est la doctrine, et là est le salut.

SYSTEMES PROSCRITS

LE ROSMINIANISME¹

IL y a quelques mois, les journaux de Rome publiaient un décret du Saint-Office condamnant quarante propositions extraites des œuvres de l'abbé Rosmini. Aussi pénible qu'imprévue pour les amis du célèbre philosophe, cette nouvelle pourtant n'a point dû surprendre ceux qui, déjà au fait des théories rosminiennes, en avaient su pénétrer le sens et mesurer tout le danger.

Impossible de ne pas voir dans ce jugement suprême de l'autorité religieuse un acte des plus importants. La censure officielle des doctrines rosminiennes portera ses fruits, non seulement en Italie où ces erreurs ont pris naissance, mais dans le monde philosophique et théologique tout entier. Il y a là une question de la plus haute actualité; et c'est pourquoi nous avons cru utile d'en faire une étude spéciale, et de mettre cette étude sous les yeux du lecteur canadien, en l'entourant des détails historiques et des aperçus critiques qui nous ont paru les plus appropriés.

Peut-être assumons-nous une tâche au-dessus

1. *Le Canada-français*, 1888.

de nos forces. Il est parfois si difficile d'atteindre toutes les formes de l'erreur et de pénétrer la trame des subtilités où elle se cache. Peut-être aussi plusieurs estimeront-ils que des questions de ce genre, spéculatives et abstraites, ne saurait guère offrir d'intérêt parmi nous. Ceux-là nous pardonneront de ne pouvoir partager entièrement leur avis.

Il importe de remarquer que les vérités d'ordre pratique reposent sur les dogmes, et qu'il n'est pas rare qu'une théorie fausse, franchissant les limites de la spéculation où elle s'était produite, aille bientôt jusqu'à menacer les principes les plus essentiels du droit naturel et du droit divin. Rosmini lui-même, là où il tente, d'après son système, de fixer les bases de l'obligation morale, nous en donne un frappant exemple¹. Et d'ailleurs le dogme est-il si peu de chose que les questions qui s'y rapportent ne puissent, dans notre pays, retenir l'attention des esprits cultivés, particulièrement de ceux qui ont pour mission le culte de la science sacrée ?

Catholiques par la pensée autant que par le cœur, ce serait pour nous mal porter ce titre que de rester indifférents aux sentences doctrinales de l'Eglise. La vérité, divine ou humaine, philo-

1. Voir, à ce propos, dans l'*Accademia romana di S. Tommaso d'Aquino* (vol. v, fasc. II), une savante étude du P. Liberatore.

sophique ou littéraire, dogmatique ou morale, n'a rien qui fasse d'elle l'apanage d'un siècle et d'un pays : lumière de tous les temps, elle est aussi l'héritage de toutes les nations. Son sort et ses progrès intéressent tous les hommes ; son triomphe sur l'erreur doit spécialement réjouir toutes les âmes chrétiennes soucieuses de leur perfection, et jalouses de la gloire de Dieu et des intérêts de l'Eglise.

Ces motifs bien pesés nous tiendront lieu d'excuse.

Retracer sommairement l'histoire de Rosmini et de son système, puis passer en revue les doctrines rosminiennes les plus graves en indiquant les raisons principales qui semblent justifier leur condamnation, tel sera le double objet de ce travail.

I

Dans le Tyrol, sur les bords de l'Adige et non loin du lac de Garde, s'élève la ville de Rovereto, antique boulevard de la puissance vénitienne. C'est là que vint au monde, le 25 mars 1797, au bruit des victoires de Bonaparte, Antoine Rosmini Serbati. Issu d'une noble tige, l'enfant apportait en naissant un nom déjà illustre, lié à toutes les gloires nationales et religieuses du pays tyrolien.

De bonne heure, le jeune Antoine donna des marques peu communes d'intelligence et de piété. A un âge où l'enfance peut à peine s'élever au-dessus des perceptions sensibles, ses biographes¹ assurent qu'il était capable de lire les ouvrages les plus sérieux. Ce qui semble certain, c'est qu'un goût très prononcé le porta dès sa jeunesse vers les hautes études.

A seize ans, après de brillants succès de collège, on le voit fonder lui-même une "académie scientifique et littéraire", destinée à grouper, dans une pensée de travail, les jeunes gens les mieux doués et de bonne conduite. De fréquentes réunions mettaient en contact intime ces académiciens avides de savoir, et de leurs discussions déjà pleines de gravité, Antoine Rosmini était l'âme.

Rosmini eut pour professeur de philosophie Dom Pietro Orsi, un digne prêtre qu'il estimait beaucoup, et auquel il dédia plus tard son "Nouvel essai sur l'origine des idées." Malheureusement, cet ecclésiastique, comme tant d'autres de la même époque, avait puisé dans l'atmosphère chargée de son siècle, les principes empiriques et sensualistes de Locke. De tels principes ne pouvaient plaire au jeune rovéretain que ses premières tendances emportaient déjà vers les doctrines idéalistes. Il en résulta, entre le maître

1. Voir W. LOCKART, *Life of Rosmini*, 1886.

et son disciple, des divergences de vues bien propres à activer dans l'âme de ce dernier ce souffle d'indépendance que peut expliquer le malheur des temps, mais auquel notre philosophe eut l'immense tort de livrer, toutes grandes, les voiles de son imagination et de sa pensée.

Se sentant appelé de Dieu au sacerdoce, Antoine Rosmini n'hésita pas à faire le sacrifice des joies et des honneurs que le monde, le rang, la fortune, semblaient lui promettre. Vainement ses parents, qui se plaisaient à voir en lui l'héritier de leur nom et la gloire de leur famille, essayèrent-ils à plusieurs reprises de le détourner de son dessein. Le jeune homme fut inflexible.

De guerre lasse, on l'envoya terminer sa philosophie à l'Université de Padoue. Il y demeura trois ans, puis revint à Rovereto où il fut ordonné prêtre l'année suivante. C'était en 1821.

Jusqu'à 1826, Rosmini mena une vie silencieuse et recueillie. Ne quittant que rarement sa ville natale, il partageait son temps entre la prière, l'étude, la réception de ses amis, et certains devoirs de charité qu'il s'était généreusement imposés. Nous croyons volontiers à la parole de ses biographes, lorsqu'ils nous disent avec quelle ferveur le jeune abbé célébrait chaque matin l'auguste sacrifice de la messe, comme il était fidèle au règlement de vie qui ordonnait toutes ses journées, comment aussi son zèle et son ar-

deur s'exerçaient tantôt sur quelques clercs groupés autour de lui comme autour d'un maître, tantôt sur ceux de ses concitoyens qui recherchaient sa direction et la lumière de ses conseils.

L'abbé Rosmini étudiait beaucoup. Dans ces années de paisible retraite, presque tous les auteurs de philosophie, depuis Platon jusqu'à Hegel, passèrent successivement sous ses yeux. Certes, il n'en fallait pas plus pour former un érudit. Mais ce n'était pas assez pour créer un docteur de la famille des Augustin et des Thomas d'Aquin.

Vers 1826 s'ouvre, à proprement parler, la vie active et publique du célèbre philosophe.

Prêtre ou écrivain, directeur d'âmes ou fondateur de système, son rôle en Italie fut considérable. Et si ses erreurs l'ont empêché de faire tout le bien qu'on pouvait attendre de lui, nous ne saurions sans injustice ne pas lui reconnaître une conscience vertueuse, la force et l'élévation de l'esprit, l'éclat et la fécondité du talent.

Que Rosmini ait été un saint prêtre, cela semble hors de conteste. Amis et adversaires s'unissent pour le proclamer, et ses lettres, ses œuvres, toute sa vie, ne font qu'ajouter à cet élogieux témoignage. Nous en voyons surtout la preuve dans cette disposition d'âme, inspiratrice de tous ses actes, qu'il savait porter à la hauteur d'un principe, et que l'on peut regarder comme la note caractéristique de sa vertu, nous voulons dire

une sage indifférence vis-à-vis des choses de ce monde et un complet abandon de soi aux desseins très justes et très miséricordieux de la Providence. Aussi avait-il coutume de ne jamais rien entreprendre sans s'être d'abord assuré ou du moins persuadé que ce qu'il voulait faire était conforme aux vues de Dieu. L'illusion, sans doute, trompa souvent sa droiture ; mais n'oublions pas que la bonne foi couvre bien des écarts.

L'œuvre capitale à laquelle Rosmini voua son âme de prêtre et d'apôtre fut l'“ Institut de la Charité ”, congrégation née de sa pensée et de son cœur, et que lui-même dirigea jusqu'à sa mort. Fondé en 1830 à Domodossola, petite ville du diocèse de Novare, le nouvel institut reçut l'approbation du Saint-Siège en 1838. Il est juste de rappeler en quels termes Grégoire XVI, dans ses lettres apostoliques, parlait alors de l'abbé Rosmini, et daignait le constituer supérieur à vie de son ordre naissant :

Comme il nous est bien connu, dit-il, que notre cher fils, Antoine Rosmini, prêtre et fondateur de cet Institut, est un homme éminent ; qu'il se distingue par les plus rares qualités de l'intelligence et par son savoir dans les choses divines et humaines ; qu'il brille également par son esprit de religion, par sa piété, sa force d'âme, sa droiture, sa prudence, par son grand dévouement à la religion catholique et au Saint-Siège ; et qu'il n'a eu d'autre but, en fondant l'*Institut de la Charité*, que de raviver dans les cœurs le feu de cette même charité chrétienne et de faire recueillir

à l'Eglise des fruits plus abondants, Nous dérogeons pour cette fois au mode de nomination prescrit par la règle, et Nous le nommons pour la vie Prévôt général de l'Institut de la Charité.

On remarquera en passant, — ce qui n'est pas sans importance lorsqu'il s'agit d'apprécier la conduite du Saint-Siège, — que les éloges ainsi décernés par le Souverain Pontife à l'abbé Rosmini, ne portent nullement sur la valeur de ses doctrines.

L'Institut rosminien, dont le but se révèle dans son nom même, était destiné par son fondateur à tenir le milieu entre le clergé régulier et le clergé séculier. Alliant à l'essence de l'état religieux certaines formes extérieures plus souples et plus libres, ce devait être comme un corps de voltigeurs prêts à toutes les manœuvres, et capables d'aider, de façons très variées, le sacerdoce militant.

Les débuts furent de bon augure. On vit bientôt la nouvelle congrégation se remplir de religieux dévoués et embrasser dans son action un grand nombre d'œuvres pieuses, telles que missions, retraites, desserte des paroisses, direction des écoles, etc. Le nord de l'Italie et le sol anglais furent les premiers théâtres où éclata le zèle des prêtres rosminiens. Certains établissements tentés dans le Tyrol échouèrent, il est vrai, par suite de l'hostilité du réganisme autrichien. Appelé au

Piémont par le roi Charles-Albert, Rosmini y fut plus heureux. En Angleterre surtout où la nouvelle société s'était implantée en 1835, les résultats ne tardèrent pas à dépasser toutes les espérances. Et on ne saurait nier que l'institut rosminien ait été, aux mains de la Providence, un auxiliaire puissant pour hâter et effectuer ce retour au catholicisme qui s'est produit depuis cinquante ans dans une si large portion de la nation anglaise.

Toutefois, il faut l'avouer, les attaques dirigées dès la naissance de l'Ordre contre les doctrines de son chef ne lui ont pas permis de prendre tout l'accroissement dont il était susceptible. L'avenir lui réserve-t-il des jours plus prospères ? Nous voulons l'espérer, quoiqu'il y ait lieu de craindre que, par la force des choses, et malgré le vœu de Rome, il ne ressente trop profondément le contre-coup des censures dont le rosminianisme vient d'être frappé.

Si l'abbé Rosmini se distingua par ses vertus, par un amour sincère de l'Eglise et un zèle généreux pour ses frères, ce fut surtout par ses écrits qu'il éveilla l'attention de ses contemporains.

Personne n'ignore qu'à l'aurore de notre siècle, l'Europe presque entière souffrait d'un mal profond. Sous le nom de philosophie nouvelle, des opinions perverses, aussi hostiles à la foi que contraires à la raison, s'étaient glissées dans les

écoles et dominaient un très grand nombre d'esprits. Le panthéisme d'une part, le sensualisme de l'autre, exerçaient leurs ravages non seulement en Allemagne et en France, mais aussi en Italie, cette terre classique des saines et pures doctrines. Comment les catholiques de ce pays n'eussent-ils pas accueilli avec des transports de joie l'athlète courageux qui osait se lever pour couvrir du bouclier de sa parole le vérité outragée ?

Rosmini fut salué comme un oracle.

Tout d'ailleurs semblait s'unir en lui pour lui concilier la faveur publique. A une érudition vaste et brillante, le philosophe de Rovereto joignait une grande élévation de pensée, les charmes d'un style vigoureux, élégant et facile.

Ce fut la ville de Milan qui applaudit à ses premiers succès. Cette cité, envahie par les théories matérialisantes, était devenue comme un centre d'erreurs. Le terrain semblait donc bien choisi pour la lutte. Rosmini entra en lice avec toute l'ardeur de ses trente ans. Différents opuscules, visant surtout les fausses doctrines du temps, sortirent alors de sa plume, et firent grand bruit dans la république des lettres.

Deux années après, en 1829, profitant d'un voyage à Rome, il y publia, avec les encouragements d'illustres personnages, son *Nouvel essai sur l'origine des idées*, ouvrage qui porte en ger-

me toute la philosophie rosminiennne. Plusieurs autres travaux sur des matières de la plus haute portée, suivirent de près cet essai. A vrai dire, il n'est guère de question philosophique ou théologique que l'abbé Rosmini n'ait abordée et tenté de résoudre.

Parmi tous ses écrits, celui où son système se reflète le plus fidèlement, c'est sa *Théosophie* à laquelle il consacra les dernières années de sa vie. Ce livre se trouve au nombre de ses œuvres posthumes, et c'est de lui qu'ont été extraites la plupart des propositions condamnées.

Si le talent pouvait suffire pour garantir l'esprit humain de toute faiblesse, on n'aurait sûrement pas à déplorer, chez Rosmini, tant d'erreurs graves. Ce docte abbé, nous l'avons reconnu déjà, avait reçu du ciel une intelligence d'élite : tous ses ouvrages en font foi, notamment les préfaces où il développe quelque idée synthétique et générale. Qu'on en juge par le passage suivant¹ :

Quand les maux sont profonds, il faut en chercher les racines à une grande profondeur. La dépravation et la dissolution ne sont plus l'effet de la fragilité, d'une déplorable défaillance des forces morales de l'homme : le vice a pénétré bien avant et a parcouru l'immense région des âmes ; il a envahi l'intelligence, et s'est changé en une malice froide et calculée. Par

1. Préface du *Nouv. essai sur l'origine des idées*.

suite de cette marche, une guerre à mort a été faite à la vérité... C'est dans le scepticisme, c'est-à-dire dans l'idiotisme absolu de l'homme que le génie du mal a enfin trouvé un lieu convenable pour l'édifice de la perversité et de la corruption humaines. Désormais, il ne faut donc plus glisser à la surface des choses, ni employer des remèdes palliatifs en se dissimulant à soi-même l'énormité de nos plaies. Aujourd'hui, il faut que tous les hommes de bien qui ont puissance et savoir, se liguent promptement et d'un commun accord pour réorganiser la science même, pour réorganiser ensuite la morale, pour réorganiser enfin la société dont les éléments sans cohésion sont au moment de se dissoudre.

N'y a-t-il pas en ces paroles, avec la pénétration du coup d'œil, l'accent d'une mâle et saisissante éloquence ? Jusqu'au milieu de l'erreur, la pensée de Rosmini reste noble ; elle sait s'élever encore à de sublimes hauteurs, mais c'est pour planer sur d'affreux précipices.

Chose digne de remarque, quand Rosmini s'attache à réfuter des systèmes erronés, il déploie une force, une souplesse, parfois même une sûreté de dialectique remarquables. S'agit-il au contraire de restaurer la vraie doctrine battue en brèche, ce n'est plus la même habileté ni la même valeur. Son dévouement s'épuise en efforts stériles, en tentatives hasardées et dangereuses, et souvent contraires à la vérité qu'il veut sauver.

D'où vient donc cette impuissance, et pourquoi faut-il qu'un écrivain si bien doué et si bien intentionné se soit si étrangement mépris, jus-

qu'au point de prétendre asseoir l'édifice catholique sur le sable mouvant des pires erreurs ? L'esprit de l'homme à ses mystères qu'il n'est pas toujours facile de sonder.

Deux raisons, néanmoins, nous semblent expliquer suffisamment cette chute intellectuelle de l'illustre royérétain.

Certains philosophes (Rosmini est de ce nombre), en créant ou en adoptant le système des idées innées, ont méconnu l'état natif et l'imperfection originelle de l'esprit humain. Illusion fatale, due à l'abandon des doctrines d'Aristote et de saint Thomas d'Aquin. D'après cet enseignement, fondé tout à la fois sur l'expérience et la raison, l'intelligence de l'homme naît en pure puissance, *in mera potentia*, et ne sort que par degrés de cet état primordial qui la distingue essentiellement de l'intellect angélique. Aussi bien, quoique pourvue de moyens personnels, a-t-elle besoin, pour atteindre plus promptement et plus sûrement sa fin, et pour dissiper le nuage d'ignorance dont le péché l'enveloppe, d'emprunter à la tradition cette somme de vérités acquises qui constitue l'un des plus précieux trésors de l'humanité. C'est un travail de formation, d'éducation de l'esprit, auquel les plus grands génies n'ont pas dédaigné de se soumettre, et où ils ont trouvé la lumière qui dirige et les principes qui acheminent vers des connaissances nouvelles.

Or, à l'époque où Rosmini parut, qu'étaient devenues les sciences rationnelles et religieuses, et l'héritage doctrinal des siècles passés ? La scolastique oubliée, les traditions foulées aux pieds, de nouveaux systèmes érigés en dogmes de l'avenir, nombre d'écoles fermées, discréditées, on exposées indifféremment à tout vent de doctrine, tel était, l'histoire le constate, l'état intellectuel d'une grande partie de l'Europe et des provinces septentrionales de l'Italie.

Les conséquences se devinent. Dans de telles conditions, l'éducation philosophique et théologique de Rosmini dut être défectueuse : elle ne put répondre aux besoins profonds d'une nature de cette trempe, et imprimer à ses efforts la direction qui lui était si nécessaire. Il étudia, dit-on, la Somme de saint Thomas pour qui il n'eut toujours que des sentiments d'estime et même d'admiration. Soit ; mais habitué à ne compter que sur lui-même, sous l'empire d'idées préconçues, et emporté par l'ardeur inconsidérée de son talent, jamais il ne parvint à bien pénétrer le sens des enseignements thomistes. Ce fut là son malheur. Rien au monde n'est périlleux comme l'essor des grands esprits mal inspirés et mal gouvernés, et jetés en dehors des voies de la tradition catholique.

Placé dès le principe en présence du sensualisme professé par Orsi, son maître, et prôné par

Gioia à Milan, notre jeune philosophe, cédant à un sentiment de juste répulsion, crut devoir chercher dans l'idéalisme un contre-poids à ces doctrines. C'était lancer sa barque sur l'écueil opposé. Il ne s'en aperçut pas. Kant lui apparut comme un bienfaiteur de la pensée humaine. Un vif souci hantait son âme : le désir de fondre dans une étroite et profonde unité tout l'ordre idéal et tout l'ordre réel. D'où lui venait cette idée, si ce n'est des auteurs allemands ? Rosmini, il est vrai, selon la judicieuse remarque de Liberatore¹, Rosmini réfuta Kant, Fichte, Schelling, Hegel, mais sans se douter que le mal qu'il attaquait chez eux l'infectait lui-même de sa contagion. En rejetant les formes variées de leurs systèmes, il en garda le principe et l'âme.

C'est ce principe qui se traduit dans les paroles suivantes de sa "Théosophie : "

Il y a au fond de l'intelligence humaine un besoin de tout ramener à l'unité... Cette unité, notre intelligence tend à l'atteindre, non seulement dans l'ordre des connaissances, mais encore dans l'ordre des choses réelles, parce qu'ici même, en définitive, elle ne voit pas autre chose que l'être.

Préoccupé de cette pensée, Rosmini proposa un système qu'il croyait fondé sur la doctrine catholique elle-même, et appelé à régénérer les

1. *L'Accademia romana di S. Tommaso d'Aquino*, vol. III, fasc. II.

esprits par un heureux accord des exigences de la foi et des tendances de la raison. Ce système, nous le verrons bientôt, n'était pourtant qu'une sorte de centralisation philosophique, peu distincte, quant au fond, du transcendantalisme allemand. Les rêveries nuageuses de Fichte et de Hegel avaient égaré et illusionné l'ardent et trop confiant philosophe.

En même temps qu'il se livrait aux plus hautes spéculations métaphysiques et religieuses, Rosmini ne perdait point de vue la marche politique et sociale de son pays. L'Italie était alors en proie à l'agitation la plus vive. La haine du peuple italien pour l'Autriche qui, depuis le congrès de Vienne, occupait la Lombardie et la Vénétie ; le travail des sociétés secrètes exploitant dans l'ombre contre la religion et l'autorité établie les plus funestes principes de la révolution française ; puis l'ambition de la Maison de Savoie convoitant pour elle-même la souveraineté de toute l'Italie : telles étaient les trois causes qui contribuaient le plus fortement à produire et entretenir l'effervescence des esprits. Tout déjà faisait présager un orage. C'est au milieu de ces émotions que Pie IX monta sur le trône de Saint-Pierre. L'un de ses premiers actes fut d'accorder à son peuple une constitution civile basée sur le régime représentatif. L'excellent pontife espérait par ce moyen calmer les populations de plus en

plus agitées de Rome et des Etats de l'Eglise. Il n'en fut rien. La vague populaire continua de gronder. De partout retentissaient les cris de " guerre à l'Autriche ", " unité de l'Italie " ; et ces violentes clameurs tenaient en émoi toute la péninsule.

En de telles circonstances, et à la vue d'un pareil mouvement, quelle devait être l'attitude du Saint-Siège ?

Charles-Albert, roi de Sardaigne, venait de déclarer la guerre à l'Autriche. Rosmini fut de ceux qui crurent que cette guerre était prudente et juste ; que pour mieux faire éclater son patriotisme et ne pas paraître hostile au sentiment national, le Pape devait s'allier au Piémont et l'aider par la force à libérer les provinces du Nord du joug autrichien. Pie IX voyait la chose de plus haut. En sa qualité de père commun des fidèles, et dans l'état présent des esprits, pouvait-il convenablement porter les armes contre une portion de son troupeau ? — Défense fut faite à son armée de franchir la frontière. En même temps le Pape écrivit à l'empereur d'Autriche une lettre restée célèbre, dans laquelle, médiateur pacifique, il priait sa Majesté très chrétienne de vouloir bien renoncer d'elle-même à une domination qui allait occasionner tant de troubles et peut-être tant de désastres.

Cependant le Piémont, soucieux de s'assurer

l'appui du Pontife romain, avait député auprès de lui l'homme que l'on croyait alors le plus influent, soit par sa plume, soit par le prestige de son dévouement à l'Italie et à l'Eglise. Rosmini était cet homme. Il exposa au Saint-Père le but de sa mission et le projet qu'il avait conçu. Selon lui, pour l'honneur et la paix de la nation, il importait d'établir entre les divers Etats italiens, sous la présidence permanente du Pape, une vaste confédération dont la diète siégerait à Rome et aurait le pouvoir de statuer sur les intérêts communs les plus graves, en particulier sur la paix et sur la guerre. Ce plan, accueilli d'abord, semble-t-il, avec assez de faveur en certains milieux, fut bientôt abandonné. Un changement de ministère survenu à Turin détermina Rosmini à résigner sa mission. Puis, quand la révolution éclata, il suivit Pie IX à Gaète. Mais il était visible que l'influence dont il avait joui, apparemment du moins, en arrivant à Rome, baissait. On l'accusa de professer des opinions libérales. Peu après, à sa grande surprise, il apprit que deux de ses écrits politiques intitulés, l'un *Des cinq plaies de l'Eglise*, avec un appendice de deux lettres sur l'élection des évêques par le clergé et le peuple, l'autre *La Constitution selon la justice sociale*, avec un appendice sur l'unité de l'Italie, avaient été mis à l'Index. L'auteur, quoique peu préparé à ce jugement, s'y soumit

sans réserve, et en porta le poids avec toute la résignation d'un cœur chrétien. Cette censure lui fermait les portes du sacré collège où Pie IX, désireux d'honorer ses mérites, avait songé un instant à le faire entrer.

L'abbé Rosmini revint au milieu des siens pour y achever sa carrière dans la prière, l'étude et les soucis que lui imposait la direction spirituelle de ses enfants. Ses derniers jours furent édifiants de piété et de simplicité. Afin de donner à tous une preuve suprême de son attachement à la foi catholique, il voulut, avant de mourir, réciter publiquement la formule de profession contenue dans la bulle de Pie IX. Il expira le 1^{er} juillet 1855 à Stresa, petite ville située sur les bords du lac Majeur, et qui était alors le siège du noviciat de l'Institut rosminien. C'est là, dans l'église du Crucifiement, sous les voûtes d'un riche mausolée élevé à sa mémoire et couronné de sa statue, que reposent les restes de ce prêtre illustre.

Quelque confiance qu'aient montrée jusqu'à ces derniers temps les disciples et les défenseurs de Rosmini, on aurait tort de penser que rien ne laissait prévoir le décret de condamnation porté récemment contre son système.

Dès 1843, sa doctrine concernant le péché originel soulevait des disputes si vives que Grégoire XVI dut imposer silence aux deux partis. Et lorsque ses idées philosophiques virent

le jour et eurent été suffisamment comprises, elles rencontrèrent de la part de certains esprits plus profonds que d'autres, et mieux qualifiés pour les juger, une opposition qui alla croissant avec les années.

En 1851, le rosminianisme fut dénoncé à la Congrégation de l'Index. Après un examen de trois ans parut la sentence suivante : *Dimittantur opera Antonii Rosmini*, que les œuvres d'Antoine Rosmini soient renvoyées. Etait-ce une approbation, un gage d'orthodoxie, ou plutôt fallait-il ne voir dans cette formule qu'un acquittement temporaire ? Les rosminiens, on l'imagine, ne manquèrent pas d'interpréter dans le sens le plus favorable ce mot libérateur qui devint bientôt, entre eux et leurs adversaires, l'occasion de nouveaux débats.

Après la mort de Rosmini furent édités ses ouvrages posthumes où l'auteur laissait transparaître de façon beaucoup moins douteuse la nature véritable de ses doctrines. La discussion s'accrut, et les hostilités redoublèrent. Tellement, qu'en 1876, le cardinal Préfet de l'Index crut devoir élever la voix. Il enjoignait aux journaux de s'abstenir de toute censure antirosminienne, déclarant toutefois qu'il était permis, au sein des écoles et dans les livres, de discuter les opinions du philosophe et du théologien.

Cependant, les doutes soulevés sur le sens du

mot " dimittantur " n'avaient pas cessé de diviser les esprits. Une décision de l'Index devenait nécessaire. La Sacrée Congrégation intervint en effet. Par une première sentence rendue en 1880, elle statuait que " un livre renvoyé est un livre non prohibé. " — Mais, se demandait-on, la non-prohibition présente d'un ouvrage suppose-t-elle que ce même ouvrage ne pourra jamais être prohibé, et qu'on n'a plus le droit d'en combattre, au nom des principes catholiques, les doctrines ? On dut solliciter une seconde décision plus explicite encore, en posant les questions suivantes : " Est-ce que les livres dénoncés à la Sacrée Congrégation de l'Index, et non prohibés par elle, doivent être regardés comme exempts de toute erreur contre la foi et les mœurs ? Et, dans le cas contraire, ces livres non prohibés par la Sacrée Congrégation peuvent-ils être attaqués au double point de vue philosophique et théologique, sans que pour cela l'on encoure la note de témérité ? " La Sacrée Congrégation, en date du 5 décembre 1881, répondit *négativement* à la première question, et *affirmativement* à la seconde.

Il est aisé de se figurer avec quelle ardeur la polémique se ralluma de part et d'autre. On en vint bientôt à dépasser toutes les bornes d'une discussion sage et utile. Léon XIII, pour en finir, adressa le 25 janvier 1882, aux archevêques

de Milan, de Turin et de Verceil, une lettre de haute portée, dans laquelle il faisait défense aux journaux quotidiens de traiter cette question, et annonçait la détermination prise par le Saint-Siège de soumettre à son jugement l'objet de si longues et si acrimonieuses controverses.

On continua du reste, selon le vœu même de Rome, d'agiter la question rosminienne dans les livres et les revues, et dans l'enseignement ; mais les journaux se turent.

Enfin, après un examen très minutieux des ouvrages de Rosmini, fut signé par le Pape, le 4 décembre dernier, le décret du Saint-Office mentionné au début de cette étude, et qui atteint le rosminianisme dans sa substance et dans sa racine même.

Telle a été l'issue des luttes doctrinales suscitées par les écrits du philosophe de Rovereto, poursuivies autour de son nom avec une ardeur et une âpreté incroyables, et qui ont pendant des années préoccupé au plus haut degré les esprits les plus élevés et les plus sagaces.

II

Nous prions maintenant le lecteur de vouloir bien descendre avec nous sur le terrain des doctrines de l'abbé Rosmini, et dans l'étude détaillée

de ses erreurs, ou des diverses propositions tirées de ses œuvres, qui les renferment¹.

Pour plus de clarté, nous parlerons d'abord des fondements du rosminianisme, c'est-à-dire des principes philosophiques sur lesquels ce système se base ; puis, nous suivrons ces principes dans les applications les plus graves que Rosmini en a faites aux dogmes révélés. C'est là, du reste, l'ordre même qui semble avoir présidé à la distribution des propositions condamnées, lesquelles, il faut le dire, résument admirablement toute la pensée rosminienne. Notre tâche consistera à bien fixer le sens et à bien marquer la portée de cette pensée novatrice.

Les treize premières propositions se rapportent aux théories *idéologiques* et *ontologiques* de leur auteur. Considérons successivement les unes et les autres.

L'homme doué de raison est un être privilégié qui, grâce à cette faculté de penser, peut, sans sortir de soi, et en s'établissant sur les cimes de son âme, prendre connaissance de tout ce qui l'entoure, se mettre en rapport avec tout ce qui existe, contempler les créatures, chanter et adorer le Créateur. C'est là une vérité de sens commun qu'on ne saurait nier sans tomber sous le coup d'universels anathèmes. Mais cette union entre

1. Voir le texte de ces propositions dans l'appendice de ce volume.

l'homme et les choses, entre l'intelligence et son objet, comment s'opère-t-elle ? comment surtout l'esprit humain parvient-il à pénétrer les secrets les plus cachés de l'être, la nature intime de ce que l'œil du corps ne peut percevoir que par des dehors sensibles ? bref, comment l'homme acquiert-il les idées universelles sur lesquelles comme sur son pivot roule toute la science ? Ce problème, gros de conséquences diverses selon la diversité des solutions qu'il reçoit, occupe une très large place dans les démonstrations de la philosophie traditionnelle.

D'après Aristote et saint Thomas, l'âme humaine, nous l'avons vu plus haut, bien inférieure aux anges et la dernière dans la hiérarchie des formes intellectuelles, n'apporte avec elle au moment de sa création et de son union avec le corps qu'une simple puissance de connaître, sans conception innée. Féconde, néanmoins, est cette puissance. Par sa vertu propre, notre esprit considère, dans les images que lui présentent les sens, la nature seule des choses, abstraction faite de toutes conditions matérielles et particulières, et voyant cette nature susceptible de s'étendre à plusieurs individus, il se forme à lui-même une idée générale qui est celle de l'universel, par exemple de l'humanité commune à Pierre et à Paul.

Telle est l'explication de nos meilleurs philosophes.

Il s'en faut qu'elle sourie au docteur de Rovereto. Dans son "Nouvel essai sur l'origine des idées", après avoir rejeté un grand nombre de systèmes (sans excepter la théorie aristotélicienne, suivie cependant par tous les scolastiques), Rosmini formule ainsi sa pensée : L'homme connaît l'universel. Or, cette connaissance ne peut lui venir des choses particulières où l'universel n'est pas. Donc il la reçoit de l'auteur même de la nature ; en d'autres termes, Dieu créateur fait briller aux regards de son âme une lumière dont l'éclat bienfaisant se projette sur tout ce qui est. Cette lumière, ce flambeau révélateur, c'est l'être *idéal, universel*, doué d'une compréhension et d'un pouvoir de rayonnement infinis.

Mais un tel être, où le trouver, sinon en Dieu lui-même ? Rosmini ne recule pas devant cette affirmation. " Dans la sphère du créé, dit-il, se manifeste immédiatement à l'esprit humain quelque chose de divin en soi, c'est-à-dire tel qu'il appartienne à la nature divine " (prop. 1). Et qu'on le remarque bien, ce divin n'a rien de participé, au contraire, " c'est une actualité non distincte du reste de l'actualité divine " (prop 2-3). Ailleurs¹, le rovéretain ne s'exprime pas moins clairement : " Dieu se montre à nous ici-bas,

1. *Rinnovamento*, l. III, c. 42.

seulement en tant qu'être purement intelligible, en tant que vérité. "

On le voit, l'idéologie de l'abbé Rosmini repose tout entière sur une vision de Dieu, sur une intuition de l'être idéal et divin, lequel, foyer sacré, et lampe resplendissante suspendue à la voûte infinie, illumine des mêmes rayons et la terre et le ciel (prop. 9). — C'est la base du rosminianisme.

Avouons qu'il n'est pas besoin d'un regard bien pénétrant pour reconnaître l'étroite parenté qu'ont ces doctrines avec un système déjà réprouvé, en 1861, comme dangereux par le Saint-Office.

L'*ontologisme*, tel est le nom de ce système, quoique multiple de formes, s'unifie dans une pensée commune. C'est que l'esprit humain, par ses propres ressources, et en vertu de l'inclination naturelle qui le porte au vrai, voit Dieu ou quelque chose de Dieu dès ici-bas et immédiatement, et que dans cette vision fondamentale et lumineuse éclosent toutes ses autres connaissances. — N'aperçoit-on pas l'erreur et le danger d'une pareille doctrine ? Contraire à l'expérience, contraire aussi à la nature de l'homme dont l'intelligence est faite pour s'élever, selon le mot de saint Paul¹, des choses visibles aux choses invi-

1. Rom. I, 20.

sibles, il est clair que l'ontologisme confond l'ordre naturel et l'ordre surnaturel, et qu'il s'apparente ainsi aux théories rationalistes. Supposé en effet que l'homme, par ses seules forces, pût porter son regard directement sur Dieu, cette vision directe ouvrirait devant lui les plus profonds mystères. Dieu est simple, souverainement simple ; d'où il suit qu'aucune intelligence ne saurait se fixer sur lui et l'atteindre immédiatement sans le voir tel qu'il est et tout entier.

Or, ce que Rosmini enseigne dans son idéologie concorde parfaitement, du moins quant à la substance, avec l'erreur que nous venons de signaler.

Notre philosophe n'a pu ou voulu comprendre comment l'universel est *en puissance* dans les choses particulières. Et après avoir conclu faussement à l'innéisme d'une idée primitive, mère de toutes les autres, il va plus loin, et il affirme que cette idée maîtresse pose l'esprit de l'homme en présence de l'être même de Dieu. Que dit-il en effet ? et que répète-t-il souvent dans plusieurs de ses écrits ? — que l'être idéal connu naturellement par tout intellect créé, " appartient à Dieu, " qu'il est " incréé, " qu'il est " divin. "

On pourrait objecter ici : mais cet être divin, objet premier et source naturelle de toutes nos connaissances, Rosmini ne le place-t-il pas en dehors de Dieu, quelque part au-dessus de nos

têtes, comme un astre rayonnant au sommet de l'universalité des esprits ? Nullement, et nous en appelons aux propres paroles du rové-tain : " C'est, dit-il, une actualité non distincte de l'actualité divine ; " c'est " quelque chose du Verbe, que l'intelligence du Père distingue, non pas réellement, mais rationnellement de ce Verbe " (prop. 7).

En quoi ! dira-t-on encore, n'est-il pas possible de voir en Dieu les raisons exemplaires des créatures, sans voir Dieu lui-même ? Impossible, devons-nous répondre avec saint Thomas¹, dont la parole, même après six siècles, demeure toujours singulièrement actuelle :

D'abord, dit le saint docteur, l'essence divine elle-même est la raison de toutes les choses créées, sans que, pour cela, rien ne s'y ajoute sauf une simple relation à la créature. — De plus, pour connaître une chose selon qu'on la compare à une autre, ce qui est considérer Dieu dans ses rapports avec les êtres créés, il faut préalablement la connaître en elle-même, ce qui est voir Dieu en tant qu'objet de la béatitude.

Cela condamne absolument l'hypothèse ontologiste et, avec elle, le système rosminien dont cette théorie est comme le vice originel, et que l'Eglise, par son récent décret, a voulu atteindre jusqu'en ses premiers principes.

Mais pénétrons plus avant dans la doctrine

1. *Somme théologique*, II-II, q. CLXXIII, art. 1.

de Rosmini, et demandons à l'ingénieux philosophe de nous faire voir sous son aspect ontologique l'être merveilleux auquel notre esprit doit, d'après lui, la variété de ses connaissances en même temps que le premier rayon de sa pensée.

On se rappelle quel grave souci dominait l'âme de ce théoricien. " Mon but, dit-il dans la préface de son *Nouvel essai*, c'est de découvrir une *semence unique* qui recèle cette vraie philosophie dont le monde a besoin, une philosophie marquée de deux caractères, l'unité et l'universalité. " — Dans ce dessein centralisateur, Rosmini pose comme base de l'ordre réel ou ontologique, ce même être qu'il a établi le fondement de l'ordre logique. Cet être, affirme-t-il, est quelque chose de commun à Dieu et aux créatures, conservant dans l'un et l'autre terme la même essence (prop. 6). Tantôt il prend le nom d'être *indéterminé*, parce que, sous le coup de l'abstraction mentale, il ne s'applique à rien d'une manière précise ; tantôt il s'appelle l'être *virtuel*, partie essentielle de toutes les entités (prop. 10) ; tantôt il se dénomme l'être *initial*, selon qu'on le considère comme principe de tout, des créatures et de Dieu lui-même (prop. 9). En un mot, c'est une forme unique, nécessaire, et constitutive de toutes choses.

Mais alors comment distinguera-t-on le créateur de ses œuvres, et celles-ci les unes des autres ?

D'après notre philosophe, l'être ou la forme commune à toutes les réalités subit dans chacune d'elles certaines diversités de terme ou d'état. En Dieu, par exemple, cet être initial se déploie librement et dans toute sa plénitude : c'est l'état parfait, absolu, de l'être. Quant aux choses créées, elles résultent de deux éléments, à savoir d'un terme fini qui limite l'être indéterminé, et de cet être lui-même qui donne au terme l'actualité dont il jouit (prop. 8). C'est pourquoi, dans l'être infini ou sans limites, la quiddité est constituée par quelque chose de positif, mais dans l'être fini, elle est négative, c'est-à-dire qu'elle consiste dans les limites mêmes de l'être (prop 11). Ces limites ressemblent à autant de lignes jetées sur l'immensité de l'être, comme sur une vaste toile, pour y former différentes figures selon les desseins de l'artiste souverain.

En somme, l'ontologie comme l'idéologie de Rosmini converge de toutes parts vers l'unité de l'être, de l'être immense, initial, universel, le même en Dieu et dans les créatures, sauf certaines nuances et certaines modalités qui ne font qu'en varier les aspects.

Certes, si c'est une erreur, et une erreur très grave, d'élever l'homme jusqu'à lui donner pour objet naturel et immédiat de sa pensée la nature divine elle-même, que sera-ce de ravalier Dieu jusqu'à le confondre avec les plus humbles et

les plus chétives créatures ? Rosmini, hélas ! n'a point su se garder de l'un et l'autre péril. Ontologiste d'abord, ce noble esprit s'est laissé choir dans l'abîme panthéiste qu'il désirait si ardemment éviter. Pendant longtemps, il est vrai, le voile de certaines formules put dérober cette aberration à bien des regards. Aussi, que d'illusions chèrement entretenues par des âmes et des amitiés abusées sur la valeur et l'orthodoxie des théories rosminiennes ! L'évidence aujourd'hui éclate. Ce que Rosmini a enseigné n'est pas seulement une ombre de l'erreur panthéiste, c'est un *panthéisme* véritable.

Nous avons cité les paroles par lesquelles le rovéretain attribue à l'être initial qu'il croit être la forme unique des choses, une nature toute divine. "C'est quelque chose de Dieu," dit-il, dont l'essence se confond avec l'essence incréée elle-même (prop. 6). D'autre part, le même Rosmini¹ prétend que cet être commun à tout ce qui existe, doit être regardé en Dieu et dans les créatures comme *univoque*, c'est-à-dire comme ayant partout où il se retrouve une nature identique. Que conclure de là, si ce n'est que le système rosminien fait entrer Dieu ou l'essence de Dieu dans la constitution des choses créées ?

Sans doute, les théologiens, et à leur tête saint

1. Voir sa *Théosophie*.

Thomas, proclament bien haut, et d'un commun accord, que tous les êtres créés participent en quelque manière à l'actualité de l'être divin. Serait-il possible en effet que la cause ne déposât dans ce qu'elle opère et ce qui est d'elle, aucune trace d'elle-même ? De là toutefois aux affirmations de l'abbé Rosmini, grande est la distance. Rosmini dit : Entre Dieu et les créatures, la ressemblance de l'être est univoque, il y a identité de nature. Saint Thomas au contraire, s'élevant contre cette doctrine, enseigne que si l'être convient en même temps au créateur et à ses œuvres, ce n'est que par *analogie*, par une sorte de proportion qui réduit les créatures à une imitation pâle et imparfaite de leur auteur. Et rien de mieux établi. La nature divine ne jouit-elle pas, dans l'opinion de tous, d'une dignité singulière ? Dieu n'est-il pas l'être par essence, absolu et infini, ne pouvant souffrir en soi ni composition, ni dépendance, ni limites ? Que voyons-nous d'autre part ? pas une substance produite par Dieu, même parmi les plus élevées dans l'échelle des êtres, qui n'ait ses éléments composants, pas une créature qui n'ait ses frontières, qui ne subisse le joug d'une loi et l'influence de ses causes. Pré-tendre donc que l'être puisse se dire de Dieu et de ce qu'il a fait d'une façon univoque, et qu'il puisse ainsi revêtir dans l'un et l'autre extrême une forme identique, c'est une erreur profonde,

une absurdité manifeste, c'est le blasphème des panthéistes.

On dira : mais l'être rosminien, quoique de même essence en Dieu et les créatures, n'y porte cependant pas les mêmes caractères. En Dieu, il est infini ; dans les créatures, il est fini, circonscrit par les termes négatifs qui l'affectent. Cela ne suffit-il pas pour maintenir l'intégrité de la doctrine ?

Non, cela ne suffit pas. Les rosminiens soutiennent qu'en Dieu et les choses créées, l'être initial conserve la même essence. Force leur est donc d'admettre qu'il y conserve également chacune de ses propriétés essentielles, puisque le propre n'abandonne jamais le principe d'où il émane. Et comme Dieu, en vertu même des exigences intrinsèques de son être, ne connaît ni temps, ni cause, ni limites, l'éternité, l'infinité et l'indépendance, apanages nécessaires de sa nature, devront accompagner cette nature divine dans tous les êtres où elle se répand, et jusqu'aux derniers confins de l'univers visible. On n'échappe pas à la rigueur de cette conclusion panthéiste.

Poursuivons notre examen. L'histoire nous apprend qu'il n'est pas de système philosophiquement faux dont les principes, pressés dans leurs conséquences, n'entament plus ou moins gravement la vraie notion des dogmes révélés. Le rosminianisme nous apporte une confirmation écla-

tante de ce fait, et c'est ce dont il nous reste à parler.

Comment en premier lieu l'idée rosminienne ruine en son fondement l'ordre *surnaturel*, nous l'avons insinué plus haut.

Ce qui constitue la base et la mesure de cet ordre essentiellement distinct de l'ordre naturel, c'est la vision suprême et immédiate de Dieu, vision à laquelle la grâce prédispose les justes, mais qui dépasse absolument leurs forces propres et ne peut briller à leurs regards que par l'effet de la lumière de gloire dont le ciel les inonde. Supposez une créature capable d'atteindre par ses seules facultés personnelles jusqu'à l'essence divine et jusqu'à l'intuition de ce foyer de mystères : du coup, vous supprimez les plus hautes barrières élevées entre Dieu et nous ; vous niez le surnaturel dans l'ordre de la connaissance. C'est ce qu'ont fait, assurément sans le vouloir, les défenseurs de l'ontologisme ; et c'est ce que fait l'école rosminienne en fondant notre savoir sur l'intuition naturelle et spontanée de l'être idéal et universel, lequel en réalité n'est autre chose que Dieu. L'Eglise, gardienne de la foi, se devait à elle-même de proscrire cette erreur pernicieuse et radicale (prop. 36-37).

La voie une fois ouverte, Rosmini y marche d'un pas résolu. De quelle manière entend-il le *mystère de la Trinité* ?

Pour bien saisir sa pensée sur ce point, sachons que le philosophe de Rovereto distingue trois états de l'être, c'est-à-dire trois formes dont l'être s'enveloppe en tout ce qui existe : la forme réelle ou subjective, la forme idéale ou objective, et la forme morale. C'est dans un sens analogue que nous attribuons à chaque objet existant les prédicats généraux d'être, de vrai et de bon. Or, d'après le système rosminien, ce sont précisément ces trois formes de l'être, la réalité, l'idéalité, la moralité, qui, transportées en Dieu, nous font concevoir trois personnes divinement subsistantes, le Père, le Fils et le Saint-Esprit (prop. 26). Et de là vient, dans le même système, que l'homme, à l'aide de sa raison, peut démontrer d'une façon scientifique, quoique indirecte, l'existence (déjà révélée) du mystère de la Trinité. Autrement, ajoute Rosmini, la doctrine de l'être serait un non-sens, et la théosophie rationnelle un chaos d'absurdités (prop. 25).

Il suffit d'ouvrir un traité de théologie pour comprendre tout ce qu'il y a de faux, de présomptueux et de périlleux dans cet exposé du premier de nos mystères. C'est, chez les théologiens, une vérité acquise et presque un axiome, que le principe de distinction des trois personnes divines réside dans les relations d'origine : relations réelles d'abord, parce que le Verbe et l'Amour procèdent effectivement de leurs sour-

ces ; relations distinctes, par suite de l'opposition des termes qu'elles impliquent ; relations subsistantes, comme subsiste tout ce qui est en Dieu. Rosmini, malheureusement, semble ignorer cette doctrine. La réalité ou l'être, l'idéalité ou le vrai, la moralité ou le bien, voilà, pour lui, ce par quoi l'auguste Trinité est formée. Et voilà, pour nous, ce qui plutôt la déforme et l'anéantit au profit de l'antique sabellianisme. Nos yeux cherchent en vain, dans l'explication rosminienne, ces caractères d'opposition mutuelle qui seuls peuvent distinguer réellement les personnes divines. L'être, le vrai, le bien, si on les compare entre eux, n'offrent à l'intelligence que distinctions de raison.

Ce que Rosmini ajoute des forces de notre esprit, mis en face de ce mystère d'un Dieu en trois personnes, n'est qu'une conséquence logique de principes erronés. Aucun mystère véritable, révélé ou non révélé, ne saurait être prouvé directement ou indirectement par la raison. Tel est l'enseignement général des écoles catholiques ; et cet enseignement repose sur un fondement plus sûr que le système rosminien : il est dicté par le manque absolu de proportion que tous les esprits éclairés reconnaissent entre les créatures d'où se tire l'objet naturel des intelligences créées, et l'essence suréminente du créateur.

Rosmini eût sans doute souscrit à cette doc-

trine, si ses théories sur *la création* n'avaient si radicalement faussé son esprit. — Voici comment notre théosophe prétend expliquer cette première manifestation extérieure du maître de l'univers. Trois actes sont supposés en Dieu : l'abstraction, l'imagination, et la synthèse. Dieu, par la puissance merveilleuse de son regard, abstrait du sein de sa nature absolue l'être initial, virtuel et indéterminé, fondement des choses finies. A cette abstraction succède l'imagination par laquelle l'esprit divin conçoit et détermine les limites réelles et diverses que l'être initial pourra recevoir, et d'où bientôt surgira l'immense variété des créatures (prop. 14). Vient enfin le troisième acte : c'est une sorte de synthèse, ou l'union des deux éléments produits par les actes antérieurs, de l'être virtuel commun à tout ce qui est, et des termes très variés qui doivent en fixer les bornes et en multiplier les contours. Dans cette union ou cette synthèse consiste proprement l'action créatrice (prop. 15). A bien dire, Dieu ne produit pas l'être des choses ; il n'a qu'à le *poser*, selon ce qu'exigent les traits distinctifs de chacune d'elles (prop. 17).

Mais cet acte divin, constitutif des choses créées, est-il libre ? — Comment le serait-il, lorsque l'être que Dieu veut nécessairement en lui-même, se retrouve dans les créatures, univoque et identique ? Aussi Rosmini est-il d'avis que l'amour

dont Dieu s'aime dans ses œuvres, surtout les plus parfaites, le détermine à créer par une *nécessité* morale et une poussée mystérieuse à laquelle jamais il ne résiste (prop. 18).

Telle est l'idée que Rosmini s'est faite de la création ; et, quelque étrange qu'elle soit, après ce que nous savions des principes rosminiens, elle ne nous surprend pas. Ce qui plutôt nous étonne, c'est que le besoin d'inventer de telles chimères n'ait pas fait soupçonner à leur auteur l'éclatante fausseté de son système. Chimères ! voilà bien le mot dont il faut qualifier ce tableau fantaisiste où le pinceau, bien plus que la raison, montre Dieu créant le monde.

Cette abstraction d'abord, le premier des trois actes d'où résulte, d'après Rosmini, l'œuvre créatrice, répugne absolument à la nature divine¹. Si, en effet, l'être de Dieu pouvait s'abstraire de sa nature au moins par la pensée, Dieu, dans cette hypothèse, ne serait plus son être ; il faudrait voir en lui, comme dans les créatures, un composé d'essence et d'existence, composé que sa perfection et son éminente simplicité ne saurait souffrir, et que la théologie catholique repousse.

Cette même théologie ne réproouve pas moins

1. Cf. Satolli, *In Summam theol. D. Thomæ Aq. prælectiones*, vol. I, p. 164.

le concept rosminien de l'acte créateur proprement dit ; et elle regrette d'y découvrir une négation presque formelle de la croyance commune. D'après une définition consacrée par la sagesse des siècles, créer, c'est faire une chose de rien, c'est lui communiquer l'être, l'être premier et substantiel qu'elle n'a pas, et qui ne préexiste que dans la vertu de sa cause. *Creatio est productio totius entis ex non ente*. Erreur, s'écrie Rosmini ; pourquoi obliger Dieu à tirer ainsi du néant un être nouveau ? Vous lui faites, en vérité, la tâche trop lourde. Créer, selon moi, c'est moins et mieux que cela ; c'est poser ou enfermer l'être divin dans le cadre de diverses limites qui, en le circonscrivant, déterminent la variété des êtres finis. Voilà tout.

Oui, en effet, voilà tout. Sous les voiles fallacieux de ce système, elle s'efface, l'antique notion de l'acte créateur léguée aux peuples chrétiens par nos maîtres ; elle pâlit, l'auguste majesté de notre Dieu promenant sur le néant le bras de sa toute-puissance, et faisant jaillir d'un simple *fiat* toute la substance des mondes qui nous entourent. La théorie rosminienne rabaisse le créateur au vulgaire métier de peintre disposant des couleurs sur un fond immense, incréé comme lui, et destiné à représenter tous les êtres.

Il n'aurait même pas, ce Dieu artiste, la liberté de son œuvre, lorsque cependant les conciles,

dont Dieu s'aime dans ses œuvres, surtout les plus parfaites, le détermine à créer par une *nécessité* morale et une poussée mystérieuse à laquelle jamais il ne résiste (prop. 18).

Telle est l'idée que Rosmini s'est faite de la création ; et, quelque étrange qu'elle soit, après ce que nous savions des principes rosminiens, elle ne nous surprend pas. Ce qui plutôt nous étonne, c'est que le besoin d'inventer de telles chimères n'ait pas fait soupçonner à leur auteur l'éclatante fausseté de son système. Chimères ! voilà bien le mot dont il faut qualifier ce tableau fantaisiste où le pinceau, bien plus que la raison, montre Dieu créant le monde.

Cette abstraction d'abord, le premier des trois actes d'où résulte, d'après Rosmini, l'œuvre créatrice, répugne absolument à la nature divine¹. Si, en effet, l'être de Dieu pouvait s'abstraire de sa nature au moins par la pensée, Dieu, dans cette hypothèse, ne serait plus son être ; il faudrait voir en lui, comme dans les créatures, un composé d'essence et d'existence, composé que sa perfection et son éminente simplicité ne saurait souffrir, et que la théologie catholique repousse.

Cette même théologie ne réprouve pas moins

1. Cf. Satolli, *In Summam theol. D. Thomæ Aq. prælectiones*, vol. I, p. 164.

le concept rosminien de l'acte créateur proprement dit ; et elle regrette d'y découvrir une négation presque formelle de la croyance commune. D'après une définition consacrée par la sagesse des siècles, créer, c'est faire une chose de rien, c'est lui communiquer l'être, l'être premier et substantiel qu'elle n'a pas, et qui ne préexiste que dans la vertu de sa cause. *Creatio est productio totius entis ex non ente*. Erreur, s'écrie Rosmini ; pourquoi obliger Dieu à tirer ainsi du néant un être nouveau ? Vous lui faites, en vérité, la tâche trop lourde. Créer, selon moi, c'est moins et mieux que cela ; c'est poser ou enfermer l'être divin dans le cadre de diverses limites qui, en le circonscrivant, déterminent la variété des êtres finis. Voilà tout.

Oui, en effet, voilà tout. Sous les voiles fallacieux de ce système, elle s'efface, l'antique notion de l'acte créateur léguée aux peuples chrétiens par nos maîtres ; elle pâlit, l'auguste majesté de notre Dieu promenant sur le néant le bras de sa toute-puissance, et faisant jaillir d'un simple *fiat* toute la substance des mondes qui nous entourent. La théorie rosminienne rabaisse le créateur au vulgaire métier de peintre disposant des couleurs sur un fond immense, incréé comme lui, et destiné à représenter tous les êtres.

Il n'aurait même pas, ce Dieu artiste, la liberté de son œuvre, lorsque cependant les conciles,

la tradition, la raison, tout nous dit et tout nous assure qu'aucune nécessité ne portait Dieu à créer ; que rien dans les créatures, si distantes de sa beauté et de sa perfection, n'offrait assez de charmes pour forcer le consentement de sa libre et souveraine volonté. Ici comme sur d'autres points, ce qui a trompé Rosmini, c'est l'erreur première et fondamentale de son système, laquelle confond l'être divin avec l'être des créatures, et fait de ces dernières l'indispensable manifestation de leur auteur.

Si la logique peut servir la cause du bien et les intérêts du vrai, le faux d'autre part lui emprunte le secret de ses plus brutales audaces et de son aveugle puissance. La pensée rosminienne, égarée dès le principe, marche comme fatalement d'écueils en écueils et de méprises en méprises.

Voyons ce que Rosmini dit de l'homme, de sa nature, de son origine, et de son âme. Ces questions vitales font l'objet de cinq propositions consécutives (prop. 20-24).

Dans l'esprit centralisateur du philosophe de Rovereto, tout ce qui existe cache au fond de son être un principe sensitif plus ou moins noble, plus ou moins développé, et dont la progression suffit à rendre compte de tous les genres de mouvement, depuis l'action mécanique jusqu'à l'opération intellectuelle. C'est pourquoi, dans cette théorie, l'âme humaine n'est elle-même qu'un

principe sensitif transformé ou une âme sensitive jointe à un organisme supérieur, et qui, venue en contact avec l'être idéal et la lumière des esprits, s'est changée en nature intelligente. Il ne répugne donc pas, toujours dans le même système, que l'âme de l'homme, semblable en cela à l'âme des animaux, se propage par voie de génération : on doit plutôt l'inférer des prémisses posées. Autres conséquences des mêmes principes : l'âme humaine et raisonnable n'est pas la forme substantielle du corps ; son union avec ce dernier ne repose que sur un acte, la perception de l'être, et dans cette perception elle-même gît l'unique fondement de son immortalité.

Vous conviendrez, lecteurs, qu'un tel débordement d'assertions téméraires et d'opinions malsaines appelait au plus tôt les censures et les rigueurs de l'Eglise.

Selon une doctrine depuis longtemps reçue, élaborée par la plume des maîtres et confirmée par la voix des conciles¹, l'homme se compose d'un corps et d'une âme physiquement et immédiatement unis de façon à ne former qu'une seule substance. Et l'âme humaine, ainsi liée au corps comme la forme à la matière, c'est un principe intelligent par sa nature même, et non pas uniquement par l'effet d'un acte de perception ; c'est

1. Ceux de Vienne et de Latran.

une âme sortie des mains puissantes du créateur, et non des langes d'un embryon. Aussi, cette âme, quoique vêtue de chair, n'est-elle pas tellement retenue par ses liens qu'elle ne puisse subsister et opérer en dehors de toute condition matérielle. Associée au corps, elle le dépasse ; vivant dans la matière, elle la domine ; ni son être, ni ses actes intellectuels (considérés subjectivement) n'en dépendent. C'est ce qui fait sa grandeur et sa gloire, et lui confère ses titres de substance immatérielle, spirituelle et immortelle. Regarder, à l'exemple de Rosmini, l'âme raisonnable comme une évolution de l'âme sensitive inférieure et périssable, c'est nier le dogme de sa spiritualité ; la vouloir intelligente sans une intelligence d'où ses actes rationnels émanent, et sans une forme incorruptible où son pouvoir s'appuie, c'est renverser le trône de son immortalité. Evidemment ici, le système rosminien livre au matérialisme les plus nobles prérogatives de notre nature.

Que dire de ce système, lorsqu'il nous retrace les mystères du péché d'Adam, de la justification, et de la grâce ? Hélas ! mêmes théories bizarres, mêmes déconcertantes faussetés.

L'explication donnée par l'abbé Rosmini de la *faute originelle* et de sa transmission, puis de l'exception faite à la loi commune en faveur de Marie, serait vraiment amusante si le sujet n'était

si tragique. Citons ses paroles : “ Les démons étant en possession d'un fruit, pensèrent qu'ils entreraient dans l'homme, si l'homme mangeait de ce fruit ; en effet, la nourriture étant convertie au corps animé, ils pouvaient librement pénétrer dans l'animalité, c'est-à-dire dans la vie subjective de cet être, et ainsi disposer de lui selon leurs desseins ” (prop. 33). On ne sait que trop de quel succès le projet fut couronné. Grâce au fruit maudit dont il suivit la marche, le diable put en secret s'insinuer dans la zone animale de nos premiers parents, et une fois maître de ce terrain, ce lui fut chose facile d'enfoncer les portes de leur libre arbitre.

Qu'on fasse en cela, si l'on veut, la part de l'imagination, l'erreur y a aussi la sienne. Cette histoire quasi romanesque fausse l'exacte notion donnée par les saints docteurs, de la justice originelle. D'après ces maîtres de la science sacrée, tel était, dans l'état d'innocence, l'assujettissement de toutes les puissances du corps et de tous les mouvements des sens à la raison, qu'aucune révolte d'en bas ne pouvait précéder celle de la volonté. “ Les puissances inférieures, écrit saint Thomas¹, devaient obéir à la raison, aussi longtemps que celle-ci demeurerait soumise à Dieu. ” Comment donc, sous l'empire de cette loi, les

1. *Somme théologique*, I, q. xcv, art. 1.

démons, malgré leur habileté, seraient-ils parvenus à soulever les sens de l'homme contre les prescriptions de sa conscience ?

Pour préserver, continue Rosmini, la très sainte Vierge de la tache originelle, il suffisait qu'un seul atome de la substance animale de nos premiers parents, atome béni d'où sortirait un jour la mère de Dieu, échappât, par oubli de Satan, à l'universelle corruption (prop. 34).

Distraktion heureuse d'un ennemi si rusé ! Ce serait donc au hasard, et non à la Providence, ce serait à l'oubli du démon, et non à la sagesse de Dieu, que Marie devrait l'un de ses plus beaux et de ses plus glorieux privilèges ! Pareilles affirmations tombent d'elles-mêmes sous le poids de l'absurdité qui les condamne.

Rosmini, au reste, n'explique pas comment le péché d'Adam puisse être, sans injustice, imputé à sa postérité. Il ne montre de cette faute que le côté physique et la transmission matérielle qu'il paraît confondre avec la transmission formelle. Un mot pourtant, un seul mot de saint Thomas comparant le genre humain à une vaste agglomération sociale contenue dans Adam, comme dans un chef, et solidaire de sa chute, eût éclairé cette question d'une haute et vive lumière. Mais on sait quel ostracisme pesait alors sur les œuvres du moine d'Aquin.

Une fois dévoyé sur ce point si grave du péché

d'origine et de nature, il est difficile que l'esprit de l'homme, même le plus pénétrant, ne s'égare point dans les matières qui touchent à la *justification* et à la grâce. L'abbé Rosmini a subi cette loi de l'erreur. C'est ainsi que, s'appuyant sur certains textes bibliques mal compris, il croit devoir distinguer les fautes qui sont *remises* de celles qui sont *couvertes* (prop. 35). Celles-là, lui semble-t-il, sont les péchés actuels et libres, celles-ci les péchés non libres des enfants de Dieu.

Des péchés non libres ! Y en a-t-il, pourrions-nous d'abord demander ? Tout péché formel et véritable ne suppose-t-il pas l'exercice de notre liberté, et la faute originelle elle-même, considérée par rapport à nous, n'a-t-elle pas été libre dans la libre volonté d'Adam, père et représentant de toute l'humanité ? La distinction énoncée par le docteur de Rovereto est pour le moins équivoque et dangereuse ; elle glisse sur la pente d'une doctrine déjà réprouvée dans Luther par l'Eglise.

Par la justice de Dieu, dit le concile de Trente¹, non seulement nous acquérons la réputation d'être justes, mais en vérité nous le sommes.

C'est donc un changement profond, un renouvellement intérieur que cette justice opère ;

1. Sess. vi, ch. 7.

renouvellement impossible dans l'hypothèse créée par le sens naturel des paroles de Rosmini. Qu'on admette en effet l'existence de péchés non libres, péchés couverts, il est vrai, du manteau de la miséricorde divine, mais que Dieu ne remet pas, que son baptême n'efface pas. Ces fautes demeureront comme attachées au fond de l'âme, et le chrétien sorti des sources purifiantes que lui ouvrent les sacrements, tout en passant pour juste, ne sera en réalité qu'un pécheur. Cela est faux, cela répugne.

Voici comment, dans le système rosminien, se conçoit l'union de l'âme avec Dieu par la *grâce* : " Selon la doctrine chrétienne, le Verbe s'imprime dans l'âme de ceux qui, avec la foi, reçoivent le baptême du Christ " (prop. 28). Et ce qu'il faut entendre par le Verbe, c'est " l'être réel infini, manifeste par lui-même, la seconde personne de la très sainte Trinité. " Ainsi donc Rosmini, après avoir fait de la nature créée quelque chose de Dieu, n'hésite pas à définir la grâce : Dieu lui-même ou son Verbe. Ce peut être dans la logique du système, ce n'est sûrement pas dans la tradition de l'Ecole ni dans celle de l'Eglise.

Consultons les documents sacrés, les prières et la liturgie ecclésiastiques ; nous y verrons apparaître la grâce comme un don insigne de Dieu, comme une participation ineffable de sa bonté, jamais comme étant Dieu lui-même. Saint Tho-

mas, si profondément imbu du sens catholique, se pose cette question : est-ce que la grâce est une qualité de l'âme¹ ? Sa réponse ne souffre pas de doutes. La grâce, écrit-il, est une "qualité" *qualitas quædam*, une "forme accidentelle," plus noble sans doute et plus parfaite que toutes les formes naturelles, par laquelle la bonté divine se communique aux âmes et les élève à un ordre supérieur. Elle ne peut être "ni une substance, ni une forme substantielle." Comment serait-elle Dieu ? — Rosmini eût dû se rendre compte qu'identifier cette perfection de l'homme avec le Verbe, c'était porter atteinte à l'inviolable dignité de l'être divin. Pour justifier une âme, la grâce, quelle qu'en soit l'essence, doit s'unir intimement à cette âme, la pénétrer de sa vertu, et ne faire en quelque sorte qu'un seul principe avec elle. Voilà pourquoi on l'appelle forme, forme surnaturelle de la créature raisonnable. Mais n'entre-t-il pas dans la nature de toute forme d'être *en puissance* vis-à-vis de la matière qui lui est destinée, et de se compléter elle-même en l'actualisant ? Si donc il fallait s'en tenir au langage du rovéretain, Dieu ne serait plus l'être infiniment parfait, pur de tout alliage et libre de tout élément potentiel, que le théologien démontre, et que le fidèle adore.

1. *Somme théologique*, I-II, Q. CX, art. 2.

En d'autres termes, Dieu ne serait plus Dieu.

Cette conséquence parle assez d'elle-même, comme aussi celle que nous tirons des principes rosminiens sur l'*union hypostatique* du Fils de Dieu avec notre nature.

En quoi Rosmini fait-il consister cette union ? dans la subordination parfaite de la volonté humaine à la personnalité du Verbe. La volonté, enseigne-t-il (prop. 27), ayant entièrement cédé au Verbe le gouvernement de l'homme, se trouva comme dépouillée d'elle-même, et cessant d'être personnelle, ne fut plus que nature entre les mains de la seconde Personne divine. — Voilà certes une doctrine que n'eussent désavouée ni les nestoriens ni les monothélites.

Nestorius ne voulait voir dans le Christ, entre Dieu et l'humanité, qu'un lien moral d'obéissance et d'amour : ce qui l'amenait à professer le système de deux personnes en Jésus-Christ. Or, que signifie cette cession d'elle-même faite, selon Rosmini, par la volonté humaine à la personne du Verbe, et réputée par ce théosophe principe constituant de l'Incarnation ? une simple union morale, un acte de renoncement et de soumission respectueuse de l'homme à Dieu. — De leur côté, que soutenaient les monothélites ? que dans le Christ, après l'union, une seule volonté subsiste. Mais Rosmini ne prétend-il pas que par l'Incarnation la volonté humaine s'efface

pour n'être plus que nature, et que seule la volonté du Verbe demeure ?

Vieilles erreurs, frappées maintes fois des anathèmes de l'Eglise ! C'est l'écueil inévitable où viennent se heurter ceux qui osent traiter pareil mystère sans bien connaître, et sans avoir suffisamment étudié à la lumière d'une saine philosophie, la constitution de l'homme et les rapports de sa nature avec son être, sa volonté, et sa personnalité. Si Rosmini eût su distinguer notre faculté de vouloir de l'essence de l'âme dont cette puissance est inséparable, jamais il n'aurait parlé le langage du monothélisme. S'il eût appris, d'autre part, à ne pas confondre cette même volonté avec la personnalité humaine, terme et complément de notre être, et si par là il eût du moins entrevu comment le Verbe, se faisant lui-même le terme de notre nature, peut remplir dans le Christ les fonctions de personne humaine, sa doctrine n'aurait point si tristement sombré dans l'hérésie de Nestorius.

Nous arrivons aux doctrines rosminiennes sur le mystère de l'*Eucharistie*, et que pouvons-nous en écrire si ce n'est qu'elles sont un tissu d'erreurs et d'inventions presque sans exemple sous la plume d'un théologien catholique ? Il serait trop long de les relever toutes ; nous nous bornerons à signaler les principales (prop. 29-32).

Selon l'enseignement des conciles et de l'Eglise,

il est constant que, dans le sacrifice de nos autels, toute la substance du pain et toute la substance du vin se changent au corps et au sang de Jésus-Christ, et que, dans ce changement, les accidents seuls des substances préexistantes demeurent. Aussi, par un effet de la toute-puissance divine, le prêtre consécrateur, parlant au nom de son Maître, peut-il dire en toute vérité : " Ceci est mon corps, ceci est mon sang."

Saintes et graves formules, dignes de tout respect ! Mais s'il fallait les entendre à la façon rosminienne, garderaient-elles le sens mystérieux qui les justifie ? Nous devons en douter. Rosmini tente d'expliquer le mystère de l'Eucharistie, non par un changement total de la substance du pain et de la substance du vin, mais par une conversion semblable à celle des aliments que s'incorpore celui qui en use, conversion où la forme change, mais où la matière reste. C'est dire qu'il enlève à la transsubstantiation ce caractère merveilleux et radical que les siècles croyants lui ont toujours reconnu, et qui en fait le grand miracle du culte chrétien. — La conversion du moins, pour être partielle, serait-elle véritable ? Nous en doutons encore. Écoutons le rovéretain : " Dans le sacrement de l'Eucharistie, la substance du pain et du vin devient la vraie chair et le vrai sang du Christ, lorsque le Christ fait d'elle le terme de son principe sensitif

et la vivifie de sa vie." Que Jésus-Christ donc tourne vers le pain et le vin, et y applique comme à un objet nouveau, le principe sensitif de son humanité, c'en est assez, selon Rosmini, pour que s'opère l'œuvre sublime de la transsubstantiation. Mais, de grâce, depuis quand l'union d'une puissance avec son objet implique-t-elle l'unité et la communauté de substance ? L'homme ne peut-il prendre pour terme de son sentiment un objet quelconque, sans que cet objet se transforme en la nature humaine ? On le voit, la transsubstantiation rosminienne n'est pas même une conversion. C'est je ne sais quel mélange qui n'a de fondement que l'absurde théorie par laquelle le rosminianisme prétend expliquer, dans l'être humain, les rapports de l'âme et du corps.

Comment, en outre, qualifier ce qui suit : à savoir que, par la force des paroles consécratrices, la substance du pain et la substance du vin ne se changent pas en *tout* le corps et en *tout* le sang de Jésus-Christ, mais que le reste de l'humanité du Sauveur est dans le sacrement *par concomitance* ? ou encore que la transsubstantiation semble ajouter au corps glorieux du Christ une quantité nouvelle ? Ce sont là, pour ne rien dire de plus, des assertions étranges, des nouveautés périlleuses, et que leur témérité même justifie de mettre au ban de l'opinion catholique. Ne faut-il pas juger de la sorte cette autre conjecture allant à

établir que les justes qui en cette vie n'ont point participé à la sainte Eucharistie, la reçoivent dans la vie future au moment de la mort, et que même le Christ, descendant aux enfers, put fort bien se donner aux saints de l'ancienne loi sous les espèces du pain et du vin ? Franchement, notre esprit, trop incrédule peut-être, se refuse à concevoir que des âmes sans corps et sans organes soient aptes à se nourrir, dans le sens réel de ce mot, du pain eucharistique.

Encore quelques remarques, pour clore cette analyse, sur l'*objet propre de la vision béatifique*. Rosmini détermine cet objet dans les trois dernières propositions condamnées. Selon lui, le bonheur des saints consiste, non pas précisément dans la vue intuitive de Dieu, mais dans la vue des choses créées telles qu'aperçues en Dieu. Il en donne la raison : c'est que l'Etre infini ne saurait, même par la lumière de gloire, se communiquer tout entier à des êtres finis.

Hâtons-nous d'ajouter que ce concept de la béatitude ne cadre guère avec l'universelle persuasion de l'Eglise. Serait-ce en vérité voir Dieu face à face, et le connaître, comme s'exprime saint Jean, tel qu'il est, *sicuti est*, que d'ignorer à jamais son essence adorable pour n'en percevoir que les reflets ? Il y a plus. C'est l'opinion bien nette et bien fondée de saint Thomas qu'il est impossible de contempler intuitivement l'essence

divine dans ses rapports avec les créatures, sans connaître cette essence telle qu'elle est en elle-même. A moins donc que l'esprit des saints ne se porte tout d'abord sur la nature de Dieu, jamais il ne jouira de la vision des êtres dont cette nature est la forme exemplaire, et qui baignent dans cet océan de pures lumières.

Rosmini objecte que l'infinité de l'Etre divin ne saurait lui permettre de se montrer lui-même à des regards finis. — Depuis six siècles et plus, ce problème est résolu. Dans l'une des plus belles parties de son œuvre de maître¹, l'auteur de la "Somme" enseigne que nourris des clartés de la gloire, les bienheureux voient Dieu tout entier, Dieu immense, Dieu absolu, Dieu infini, mais que limités dans leur nature et leurs moyens de connaître, ils ne peuvent le voir dans toute sa compréhensibilité et d'une façon infinie : *totum vident, non totaliter*. En quoi ils diffèrent du Créateur lui-même qui se voit et se comprend dans une lumière sans bornes et par un acte d'une perfection sans égale.

Cette doctrine est juste et sensée. Les saints, d'une part, contemplent directement toute l'essence divine, et de là leur vrai bonheur. Que si, d'autre part, par suite de cette vision, et en proportion de sa clarté, leurs yeux atteignent plus

1. *Somme théologique*, I P., Q. XII, art. 7.

ou moins parfaitement les choses créées, c'est là pour eux une joie secondaire, appréciable sans doute, mais bien inférieure à celle qui leur vient du foyer même de toute vérité et du principe de toute beauté¹.

III

Il est temps de mettre un terme à cet examen forcément aride du système rosminien. Bien d'autres conséquences des idées de Rosmini pourraient faire l'objet d'une juste et sévère critique ; mais nous devons nous borner. Telle qu'elle est, cette étude pourra peut-être aider le lecteur à saisir le vrai sens des diverses propositions frappées par le Saint-Siège, et à toucher du doigt l'énorme gravité des erreurs qu'elles contiennent. Ces théories, du reste, ont déjà été en d'autres pays victorieusement réfutées.

Le rosminianisme n'est plus. Par le décret du 14 décembre, il a reçu le coup de mort. Coup fatal et final, et qui a brisé de longues et opiniâtres espérances !

Comme toutes les doctrines que couvre un nom célèbre, l'idée rosminienne avait rallié autour d'elle tout un groupe de défenseurs ardents et

1. "Deus veritatis, s'écrie saint Augustin (*Conf.* l. c, v. 4), infelix homo qui scit illa omnia, te autem nescit ; beatus autem qui te scit, etiam si illa nesciat."

de partisans dévoués. Les amis du philosophe de Rovereto se recrutaient surtout parmi le clergé de l'Italie septentrionale. D'utiles vérités mêlées à l'erreur, le talent et les vertus du maître, le besoin d'une réorganisation des études, tout concourait à maintenir dans l'illusion ces hommes sincères, singulièrement épris d'une pensée et d'une cause qu'ils croyaient être le salut du monde.

Rosmini, de plus, fut fondateur et directeur vénéré d'une société religieuse. N'était-il pas naturel que chacune de ses paroles retentît comme un oracle dans l'âme de ses enfants, et que ceux-ci, dominés par la piété filiale, s'obstinassent jusqu'au bout à défendre le patrimoine intellectuel de leur père ?

C'est ce que nous avons vu ; et Dieu, de son côté, a pu permettre chez ce philosophe de tels égarements pour nous montrer une fois de plus que le talent, le travail, la droiture même de l'âme, ne suffisent pas toujours à préserver du péril les esprits trop soucieux d'innover.

Quoi qu'il en soit, on ne saurait, dans toute cette affaire, ne pas admirer la haute prudence et l'équitable fermeté de l'Eglise. De quelles sages lenteurs, de quelles sollicitudes et de quelles recherches n'a-t-elle pas fait précéder ses graves décisions ! Autant elle a déployé de zèle contre les fausses doctrines, autant elle a montré

de ménagements à l'égard des personnes. " Rome, selon une belle parole, unit, ne divise pas." Quand elle censure et condamne, c'est pour protéger l'unité de la foi, et aussi pour consolider la fraternité des croyances. Le passé nous l'avait suffisamment appris ; le présent nous en offre une preuve très consolante. Dans une lettre adressée à ses prêtres, le Supérieur général de l'Institut de la Charité proteste en termes soumis de sa franche et entière adhésion au jugement de Rome, et exhorte du fond du cœur les fils spirituels de l'abbé Rosmini à entrer dans les mêmes sentiments. Nul doute que ce noble exemple sera suivi, et que tous les rosminiens, s'avouant à eux-mêmes leur tort, voudront donner au monde l'édifiant spectacle d'une docilité sans réserve aux enseignements de l'Eglise.

Et ils voudront en même temps, pour le bien et l'honneur de leur congrégation, reconnaître avec les Papes l'exceptionnelle importance d'une vérité dont l'oubli a fait pendant trop longtemps de si tristes victimes, et qui s'impose chaque jour davantage à l'attention publique : c'est qu'il n'est pas, et qu'il ne peut y avoir de philosophie et de théologie vraiment catholiques, en dehors des méthodes qui en sont la règle, et en dehors des principes qui en forment la loi.

Nous avons dit plus haut quelle influence eût

pu avoir sur l'esprit et la carrière de l'abbé Rosmini un commerce éclairé avec les docteurs du moyen âge. L'ignorance presque complète de la scolastique le perdit. Loin du drapeau traditionnel qui ombragea tant d'illustres fronts, il se crut en droit d'arborer le sien, et ce fut, nous le savons, pour marcher à la tête de l'erreur.

Ce qui manquait à l'auteur du rosminianisme, d'autres surent enfin le comprendre ; et il convient de noter que les doctrines d'abord si populaires de ce créateur d'école, se sont vues déchoir dans la mesure même où s'accroissaient, parmi les savants, le retour aux dogmes philosophiques oubliés et méprisés.

Dans un récent article sur la question rosminienne, la *Civiltà cattolica*¹ n'hésite pas à écrire que si les œuvres de l'abbé Rosmini, soumises à l'Index dès 1851, ne furent pas alors condamnées, c'est que l'état de la philosophie à cette époque ne permettait point d'en démontrer avec certitude tout le danger. La restauration des hautes études n'était encore qu'à ses débuts. Par le soin d'esprits élevés et clairvoyants, et grâce aussi à la protection de l'Eglise, ce progrès des sciences rationnelles gagna bientôt du terrain. Le branle était donné. On approfondit davantage les questions, on pénétra plus avant dans les replis de

1. Livraison du 5 mai 1888.

l'erreur. Le rosminianisme, étudié de plus près, ne pouvait tarder à laisser voir le caractère pernicieux de ses principes. Il fut dénoncé de nouveau, mais cette fois avec une vigueur d'argumentation et une évidence de preuves qui ne permettaient plus de doutes sérieux. Ce sont, sans doute, ces preuves solides qui, sous l'action de la Providence, préparèrent le jugement définitif du Saint-Siège. Quoique assistée par Dieu dans son œuvre dogmatique, l'Eglise en effet ne rejette point le concours et les lumières de l'esprit humain. De même que l'ordre surnaturel présuppose l'ordre naturel et s'y appuie, ainsi l'autorité ecclésiastique, soit qu'elle définisse la foi, soit qu'elle condamne les systèmes qui lui sont contraires, sent le besoin d'emprunter au travail de l'homme les raisons qui motivent sa conduite. C'est dans la direction et l'utilisation de ce travail que consiste d'ordinaire l'assistance divine.

Honneur donc aux maîtres vaillants qui surent faire revivre, sous le regard surpris de nos contemporains, l'incomparable doctrine de saint Thomas, et dont les écrits, forts de cette doctrine, ont apporté à l'Eglise, dans la recherche et la censure de l'erreur, une aide si utile et si opportune !

Parmi ces hommes d'un si rare mérite, plaçons au premier rang les cardinaux Pecci et Zigliara, les Pères Liberatore et Cornoldi, et Mgr François

Satolli¹, professeur à la Propagande. Dans ses commentaires déjà cités sur la "Somme théologique," ce dernier, dont la logique défie tous les sophismes, ne laisse échapper aucune occasion de montrer comment le système rosminien vient en conflit soit avec les dogmes de la foi, soit avec les enseignements de l'Ange de l'Ecole. Il prouve par cela même, et de la façon la plus pratique, quelle arme puissante et quel instrument approprié la scolastique met aux mains des modernes pour la réfutation des erreurs nouvelles.

Ainsi triomphe l'idée maîtresse du grand Pontife qui gouverne aujourd'hui l'Eglise. Dans la condamnation du faux, comme dans la diffusion du vrai, partout l'œuvre capitale de Léon XIII étonne le regard par l'harmonie de son plan et l'efficacité de ses résultats.

1. Nous le confessons volontiers, c'est aux travaux de ces maîtres que nous sommes, en grande partie, redevable des principes qui nous ont guidé dans le cours de cette étude.

LE MODERNISME

L'ESPRIT d'erreur n'est jamais totalement en repos. Dénoncé, il s'insurge ; terrassé, il se relève ; il médite de nouveaux plans, organise de nouveaux assauts, et reprend sans se lasser sa lutte séculaire contre la pensée chrétienne. C'est l'histoire de l'hérésie depuis vingt siècles ; c'est l'histoire de l'homme déchu depuis le péché d'Adam.

La crise moderniste n'a été qu'une phase de ce mouvement, tantôt lent et caché, tantôt marqué et violent, qui met l'intelligence humaine en révolte contre Dieu et contre ses propres lois. Phase très grave, il est vrai, et remarquable à plus d'un titre : remarquable surtout par l'extrême profondeur du mal, par sa progression subite, et par le jeu insidieux de l'erreur. Il a fallu toute la vigilance, toute la perspicacité et tout le courage du vicaire de Jésus-Christ pour sauver les âmes du péril.

On nous permettra, après bien d'autres, d'aborder cette question d'un intérêt si poignant, et de dire brièvement d'où est né le péril moderniste, et avec combien de raison l'Eglise, pour le conjurer, a déployé toutes les rigueurs du droit

et tout le zèle d'une haute et incorruptible sagesse.

I

Définir le modernisme n'est pas chose facile. L'erreur ainsi dénommée prend sa source dans plusieurs principes malsains d'où elle est sortie, non comme une doctrine nettement définie, mais comme un amalgame d'idées subversives, de théories fausses, de tendances et d'aspirations audacieuses, rebelles à l'autorité, et hostiles à l'objectivité dans presque tous les domaines de la philosophie et de la science sacrée. D'où il suit que, pour se rendre compte du caractère propre et spécifique de cette erreur, il importe tout d'abord d'en bien saisir et d'en bien discerner les origines.

Ces origines remontent, croyons-nous, assez loin. Le flot moderniste soudainement répandu en plusieurs pays, et dans les milieux les plus divers, n'a pu surgir avec tant de force et submerger tant d'esprits, sans subir la poussée d'influences profondes. Nous devons assigner au modernisme deux sortes de causes, des causes intellectuelles et des causes morales. Et, parmi les causes intellectuelles, deux courants historiques distincts, mais qu'on voit se rejoindre sur plusieurs points, le courant protestant et le courant cartésien, en rompant l'unité philosophique

et en roulant avec eux les germes d'innombrables systèmes, ont influé plus que tout le reste sur l'éclosion et les manifestations du modernisme.

La Réforme du seizième siècle (issue de l'esprit de Hus, de Wiclef et de Photius) arbora le drapeau du libre examen. Elle érigea cette indépendance en principe, non seulement sur le terrain de la foi, mais aussi sur celui des doctrines philosophiques. Luther éprouvait pour saint Thomas d'Aquin une aversion mêlée de crainte qui, au fond, était un hommage. On connaît cette parole échappée un jour de ses lèvres : "Supprimez l'œuvre thomiste, et je renverserai l'Eglise."

L'œuvre thomiste n'a pas été supprimée ; mais le rationalisme né de la réforme protestante a accumulé contre elle une masse de préjugés. Et lui-même, pour se soustraire aux lois inéluctables du vrai objectif, si clairement conçu et si fermement établi par la scolastique, est dégénéré en subjectivisme. L'idée subjectiviste qui implique l'agnosticisme, et sur laquelle se greffent l'immanentisme et l'évolutionnisme, a été systématisée par Emmanuel Kant¹. C'est l'âme du modernisme, dont les fonctions principales se traduisent par l'immanence et l'évolution.

Comment le courant cartésien en est-il, lui aussi, arrivé là ? C'est que Descartes, malgré le respect

1. Notons, pour être complet, que le phénoménisme de Hume a préparé les voies au subjectivisme de Kant.

qu'il professait pour la foi catholique, posa des principes favorables aux prétentions rationalistes et aux doctrines subjectivistes. En déclarant ne vouloir accepter pour vrai que ce qui lui paraît évident, il s'émancipe du coup de toute autorité¹. En se repliant sur sa pensée comme sur l'unique base du savoir, il tourne le dos à la conception thomiste de nos connaissances pour se jeter dans l'idéalisme. "Le germe du subjectivisme qu'on pourrait appeler sans exagération le ver rongeur de la philosophie contemporaine, se trouve déjà, dit l'abbé Vallet², dans la doctrine de Descartes. C'est lui qui commence à faire du *moi* le point de départ et comme le pivot de la philosophie. En même temps qu'il jette une sorte de discrédit sur la connaissance sensible en ne voulant reconnaître en elle qu'une forme de l'instinct, il fraie de toutes parts les voies à l'idéalisme, isole l'âme du corps, la pensée de la sensation, les idées de la réalité extérieure."

Descartes et Kant ont pris, l'un et l'autre, une large part dans ce travail qui a fait de la philosophie moderne un ramassis de systèmes et un labyrinthe de contradictions. Et c'est d'eux principalement que parle Léon XIII, lorsqu'il dit³ :

1. VALLET, *Le Kantisme et le Positivisme*, p. 385.

2. *Ibid.*, pp. VI-VII.

3. Encycl. *Æterni Patris*, 4 août 1879.

A la place de l'ancienne doctrine, un nouveau genre de philosophie s'est introduit ça et là, et n'a point produit les fruits désirables et salutaires que l'Eglise et la société civile elle-même eussent souhaités. Sous l'impulsion des novateurs du xvie siècle, on se prit à philosopher sans aucun égard pour la foi, et l'on s'accorda pleine licence de laisser aller sa pensée selon son caprice et son instinct. Il en résulta tout naturellement que les systèmes philosophiques se multiplièrent outre mesure, et que des opinions diverses, contradictoires, se firent jour, même sur les objets les plus importants des connaissances humaines. La multitude des opinions donna aisément naissance aux hésitations et au doute. Et du doute à l'erreur, qui ne le voit ? il n'y a qu'un pas.

Ce pas a été franchi, avec un triste courage ou une effroyable inconscience, vers la fin du siècle dernier, par les fauteurs du modernisme. Ceux-ci, en se faisant apôtres d'un système subversif de la théologie et de la foi, obéirent sans doute aux influencés intellectuelles dissolvantes que nous venons de décrire, et qui depuis tant d'années allaient dépravant, dans des milieux jusque-là orthodoxes, le sens doctrinal, et poussaient l'esprit protestant et toute la pensée moderne vers le libéralisme et l'indifférentisme. Ils obéirent également à des influences morales très diverses, et dont le concours n'a pas peu contribué à déterminer la crise.

Nommons en premier lieu l'orgueil incoercible commun à tous les hérésiarques, et qu'aggravait cette fois le progrès des sciences positives, des

études historiques et exégétiques, et qui fit que toute une école se crut appelée à changer la direction de l'Eglise. De cet orgueil naissait un mépris souverain du passé, un dédain systématique pour les traditions les plus sacrées, une haine implacable pour la scolastique¹. Nous avons nous-même, soit en Europe, soit aux Etats-Unis, recueilli les échos de ce sentiment dont on se glorifiait comme d'une marque de supériorité et de valeur. Que d'esprits vides des principes qu'une bonne philosophie peut seule inculquer, se sont trouvés incapables de se défendre contre les séductions de l'erreur !

Ajoutons à cela une soif indiscrete de savoir, une curiosité malsaine, une humeur frondeuse développée dans le jeune clergé par des confidences téméraires, par des attitudes coupables, et par les hardiesses d'une presse libre de tout frein, et où l'idée moderniste déployait, selon les milieux, l'infinie variété de ses aspects et de ses nuances. Jamais le monde ne vit pareille floraison de publications dangereuses, et jamais propagande anticatholique et antichrétienne ne se fit

1. Ce mépris de la scolastique parut longtemps en certains pays, même dans les sphères élevées, de très bon ton. Un prélat français, disparu aujourd'hui de la scène, et qui mena force batailles religieuses, s'oublia un jour jusqu'à écrire une lettre ouverte à Léon XIII pour lui reprocher, en des termes d'une incroyable impertinence, l'œuvre de restauration thomiste dont ce grand Pape a été l'auteur.

sous des couleurs plus spécieuses et d'une façon plus sournoise¹.

Nous ne voulons certes pas exagérer les effets de cette propagande. Et il faut bien avouer que l'outrance et la passion dictèrent, parfois, des accusations de modernisme absolument injustifiées. Des chefs d'Eglise aussi vénérables par leur science que par leur vertu, eurent à essayer les éclaboussures de ce faux zèle, fait de partialité haineuse et de bassesse rancunière. Le mal parut si grave que Benoît XV, dès sa première encyclique, jugea opportun de le dénoncer. L'erreur moderniste avait fait assez de victimes véritables pour que le Pape estimât deux fois criminel d'en multiplier inconsidérément le nombre.

L'Allemagne, la France, l'Italie, l'Angleterre, furent les principaux théâtres du mouvement nouveau. Déjà Grégoire XVI et Pie IX dans leur condamnation de l'hermésianisme et du gūnthérianisme, et Léon XIII dans sa lettre contre l'américanisme², en avaient relevé des

1. Voir, à ce sujet, Mgr Delmont, *Modernisme et Modernistes*. Cet ouvrage, sur lequel nous aurions quelques réserves à faire, contient à propos de l'invasion moderniste les renseignements les plus précieux.

2. Lettre apost. *Testem benevolentiae* (22 janv. 1899). — Des censeurs plus malveillants que judicieux se sont étonnés que le jugement général porté par Pie X contre le modernisme ne soit pas sorti sous Léon XIII. Ont-ils voulu insinuer par là que Léon XIII aurait manqué de vigilance ou de clairvoyance ?

symptômes alarmants. La censure qui, sous ce dernier Pape, atteignit les œuvres de Schell, montra bien que Rome n'entendait nullement pactiser avec les écarts et les nouveautés de doctrine. Dans presque tous les pays protestants, ces idées se sont fait jour et ont créé au sein de la religion réformée des foyers d'incroyance et d'irréligion. Le néo-protestantisme, avec des nuances diverses¹, plus subjectiviste en Allemagne, plus positiviste en Angleterre, plus sentimentaliste chez les huguenots de Suisse et de France, se traduit dans une attitude nettement antidogmatique, et tout démontre que les modernistes issus des rangs catholiques n'ont fait qu'en démarquer les traits principaux.

C'est de ces derniers surtout qu'il s'agira dans cette étude, parce que ce sont ces novateurs et ces transfuges qui ont voulu faire fléchir la doctrine de l'Eglise et l'ajuster à leurs mensongères théories. Soucieux toutefois d'être court, nous nous bornerons à signaler les chefs, c'est-à-dire ceux dont les écrits et la conduite exercèrent le plus d'influence.

Ce soupçon injurieux serait bien mal fondé (cf. Delmont, *ouv. cit.*, pp. 353 et 376). Chaque Pape fait l'œuvre qui lui est propre et à l'heure marquée par la Providence et les événements.

1. Cf. DELMONT, *ouv. cit.*, pp. 52 et suiv. ; — les *Questions actuelles*, t. xcvi, pp. 131 et suiv.

Inutile de nous demander sur quelle nation pèse la responsabilité la plus lourde. Pour nous, nous l'avons dit, le modernisme se rattache à deux sources fécondes, le kantisme allemand et le cartésianisme français. Et si l'idée kantienne, reprise par Schleiermacher¹, a pu conquérir un peu partout tant de suffrages, c'est que la langue française, l'idiome de la culture internationale, l'a dépouillée de ses formules les plus abstruses, et l'a présentée au public avec son habituelle élégance. De même que Renan s'était fait le disciple de Strauss, ainsi l'abbé Loisy, héritier de l'indépendance de Renan et de Lamennais, en même temps que de Rousseau, de Voltaire et de Descartes, emprunta aux auteurs d'outre Rhin leurs principes et leurs méthodes, et en fit les instruments de son œuvre néfaste. Loisy groupa autour de cette œuvre des sympathies ardentes, et dans le monde laïque, et dans le monde ecclésiastique. La fièvre de la réforme, et le prestige d'une science que l'on croyait fondée, grisaient, comme un vin capiteux, nombre d'esprits². Des articles scandaleux comme celui de Le Roy " Qu'est-ce qu'un dogme " eussent

1. D'ALÈS, *Dict. apolog. de la Foi cath.*, fasc. VIII, au mot *immanence*.

2. Voir dans Delmont, *ouv. cit.*, la description détaillée du mouvement moderniste surtout en France ; — voir également Dalbin. *Les erreurs de la " Justice sociale "*.

dû dessiller tous les yeux¹. L'illusion, loin de se dissiper, faisait de nouvelles victimes.

La crise sévissait par delà les frontières.

En Angleterre, l'ex-père Tyrrell posait les prémisses de doctrines qui allaient bientôt le conduire jusqu'à la révolte ouverte. D'autres voix saxonnes faisaient chorus. On se réclamait de Loisy. On eut même l'audace de se réclamer de Newman, et de chercher à abriter sous l'ombre prestigieuse de ce grand nom l'entreprise moderniste. Hâtons-nous d'ajouter que c'était faire à l'illustre converti une injure imméritée. Privé des bienfaits d'une formation intellectuelle catholique, Newman, dans les écrits qui précédèrent sa conversion, put sans doute dire des choses inexactes ; il semble, en particulier, n'avoir pas, dès lors, très bien compris la nature du progrès des dogmes². Des comparaisons fautives trompèrent sa pensée. Mais sa foi catholique, du jour où il la professa, demeura ferme et intacte³.

Tyrrell et Loisy ne tardèrent pas à se faire des disciples au delà des Alpes, et, ce qui est plus grave, jusque dans l'enceinte sacrée de la Rome papale. Furent-ils la seule cause de l'ap-

1. Nous étions en Europe lorsque cet article parut, et nous n'oublierons jamais le sentiment de stupeur indignée que sa lecture nous fit éprouver ainsi qu'à ceux qui nous entouraient.

2. LEPICIER, *De stabilitate et progressu dogmatis*, pp. 105-109.

3. Cf. id., *ibid.*, pp. 14-15.

parition et de l'obstination du modernisme italien ? et ne peut-on pas faire remonter jusqu'à Rosmini quelques-unes des influences qui entraînèrent dans le mouvement plusieurs fils de cette nation si hautement favorisée du ciel ? L'hypothèse nous paraît fondée. Le système rosminien, même condamné, garda de secrets adeptes ; et il règne entre le modernisme et le rosminianisme une parenté philosophique indiscutable.

Quoi qu'il en soit, pendant quelques années, l'Italie se trouva en proie à un conflit d'idées très aigu et chaque jour grandissant. Les écrits favorables aux doctrines novatrices pullulaient ; des journaux et des revues répandaient à pleines pages la semence funeste. Sous le souffle inspirateur des abbés Murri et Minocchi et du sénateur Fogazzaro, un vent de révolte, au Nord, au Centre, au Midi, soufflait dans l'opinion. Les évêques et le Pape intervinrent. Mais tel était l'orgueil entêté des meneurs que, même après l'acte de condamnation si formel du Saint-Siège, des articles signés de leur nom continuèrent quelque temps encore de faire scandale ; et l'on vit des publications frappées d'interdit renaître audacieusement de leurs cendres. Les modernistes poussèrent l'insolence jusqu'à opposer à l'enseignement du Siège apostolique leur programme¹.

1. Voir DELMONT, *ouv. cit.*, ch. II.

Rome toutefois avait parlé. La vérité s'était affirmée. C'était une mesure préventive pour les uns, une sanction prohibitive pour les autres, pour tous une œuvre de lumière et un geste de salut. La parole très nette et très sûre de Rome a, en effet, restauré ou raffermi l'ordre et la paix dans les esprits et dans les consciences.

Le modernisme n'est pas mort ; mais il est frappé à mort.

Rarement système hérétique s'est vu l'objet de censures aussi graves et de prescriptions aussi sévères. Le 17 avril 1907, dans une allocution consistoriale très significative, Pie X avait jeté le cri d'alarme. Cet acte fut bientôt suivi de la condamnation publique d'une revue entachée d'erreur. Puis on avait extrait des œuvres modernistes une série de propositions contraires à la foi ou à la saine doctrine. Par un décret du 7 juillet 1907¹, le Saint-Office jugea ces propositions, au nombre de soixante-cinq, " dignes d'être réprouvées et proscrites," et le Saint-Père confirma ce jugement. Le 28 août de la même année, des instructions spéciales furent adressées par la Sacrée Congrégation aux Ordinaires des diocèses et aux Supérieurs des communautés religieuses en vue de prémunir toutes les maisons

1. Décret *Lamentabili sane.* ; — sur la valeur juridique et doctrinale de ce décret, voir les *Questions actuelles*, t. xciii, pp. 130-39, 162-77.

d'enseignement contre le poison moderniste.

Ces mesures préparaient le monde chrétien à la grande et mémorable encyclique qui parut le 8 septembre 1907¹. Il était temps. Ce document très plein, très ferme, très précis, répondait à un immense besoin. Déjà sans doute la presse catholique avait passé au crible la plupart des idées jetées dans le public par les oracles de l'école nouvelle. Mais ces critiques éparses n'avaient ni l'autorité qui commande à tous les croyants, ni la force de synthèse qui rayonne sur tous les esprits. L'encyclique, au contraire, avec une admirable puissance de logique, liait comme en un faisceau les divers tronçons du système moderniste. Puis elle décomposait, pour en montrer l'inanité, toutes les pièces et tous les ressorts de ce mécanisme trompeur. Puis enfin, elle établissait des règles judicieuses relatives aux études et au choix des directeurs et professeurs de séminaires et d'universités, relatives aussi à la censure des livres et à la rédaction des journaux et à l'organisation d'un conseil de vigilance, règles très pratiques et très propres à empêcher le retour d'une nouvelle imposture.

C'est cette encyclique désormais célèbre, et le décret du Saint-Office dont elle est comme la paraphrase, que nous voulons maintenant étudier.

1. L'encycl. *Pascendi dominici*.

Et, à la clarté de cette double lumière, nous nous flattons de faire voir, aussi clairement du moins qu'il nous sera possible, combien le modernisme est erroné dans ses *principes*, et combien il est désastreux dans ses *applications*.

II

Nous avons dit plus haut que le modernisme, dédaigneux de la philosophie objective et traditionnelle, prend sa racine dans le *subjectivisme* ; il faut ajouter, dans une forme de subjectivisme absolue et *agnostique*.

L'abbé Vallet¹ résume ainsi cette philosophie nouvelle :

Nous ne connaissons qu'à l'aide de nos facultés, et celles-ci sont essentiellement subjectives et relatives ; tant qu'il se borne à exprimer ce qu'il sent et ce qu'il pense, l'homme ne se trompe pas, mais s'il veut sortir de lui-même et discourir sur le monde extérieur, il abandonne la science pour objectiver les rêves de son imagination. L'ancienne philosophie croyait pouvoir lire dans l'intérieur des choses, sous les phénomènes elle mettait la substance, sous les propriétés la nature ou l'essence, et derrière les effets la cause. Mais il n'y a ni substance, ni effets, ni causes. Pour l'homme positif et vraiment critique, il n'y a que des faits et des lois, c'est-à-dire des mouvements et des groupements de mouvements.

Cette manière de voir, dérivée de Kant, sup-

1. *Ouv. cit.*, p. VIII.

prime donc toute démonstration de l'existence de Dieu et des vérités qui s'y rattachent ; elle relègue dans l'ombre de l'“ inconnaissable ” toute réalité suprasensible placée en dehors de l'homme ; on l'appelle très justement agnostique.

C'est à cette donnée que Pie X, dans son encyclique, ramène les doctrines modernistes :

D'après ces principes, dit-il, la raison humaine, enfermée rigoureusement dans le cercle des phénomènes, c'est-à-dire des choses qui apparaissent, et telles précisément qu'elles apparaissent, n'a ni la faculté ni le droit d'en franchir les limites ; elle n'est donc pas capable de s'élever jusqu'à Dieu, non, pas même pour en connaître, par le moyen des créatures, l'existence : telle est cette doctrine. D'où on infère deux choses : que Dieu n'est point objet direct de science ; que Dieu n'est point un personnage historique.

Sont-ce là des propositions faussement attribuées aux hommes que l'Encyclique condamne ? Certes, non. Le “ programme des modernistes ”, pour ne citer que ce document, en fait foi. Les modernistes italiens déclarent¹ “ qu'il n'est plus possible de parler d'une faculté intellectuelle qui atteigne une certitude et une vérité impliquant l'équation entre l'esprit et la chose connue ” ; qu'ils “ acceptent la critique de la raison pure que Kant et Spencer ont faite ” ; que, “ instruits, par la psychologie descriptive, de l'origine et de

1. DELMONT, *ouv. cit.*, p. 27.

la valeur des idées abstraites dans un sens diamétralement opposé à la théorie scolastique, et persuadés de tout ce qu'il y a de conventionnel dans nos conceptions métaphysiques du réel", ils ne peuvent accepter une démonstration de Dieu élevée sur les notions aristotéliennes de mouvement, de causalité, de contingence, de fin ; que "la critique récente des diverses théories psychologiques nous amène à conclure que tout est subjectif et symbolique dans le champ de la connaissance¹."

Voilà qui est clair. Tous les modernistes ne découvrent peut-être pas aussi complètement leur pensée ; mais c'est bien là le fond et la racine du système qu'ils professent.

Ce système, avons-nous besoin de l'ajouter, répugne souverainement et au sens catholique le plus manifeste, et à la doctrine philosophique la mieux établie.

Le concile du Vatican a confirmé de toute son autorité ce qui forme comme le sommet de la métaphysique battue en brèche par la théorie kantienne :

Si quelqu'un, déclare-t-il², dit que la lumière naturelle de l'humaine raison est incapable de faire

1. Cf. Geo. MICHELET, *Dieu et l'agnosticisme contemporain* (Paris, 1909), pp. 191-196 ; — J. FONTAINE, *Les infiltrations kantienne et protestantes et le clergé français* (Paris, 1902).

2. Can. de Revel., I.

connaître avec certitude, par le moyen des choses créées, le seul vrai Dieu, notre créateur et notre maître, qu'il soit anathème.

Léon XIII¹, en recommandant l'étude de la philosophie de saint Thomas, signale comme l'un des grands mérites de cette philosophie le fait capital " qu'elle prend ses enseignements *dans les raisons et les principes mêmes des choses* ", c'est-à-dire qu'elle est essentiellement objective. Aussi les vingt-quatre thèses désignées naguère par la Sacrée Congrégation des Etudes² comme faisant partie de la substance de l'enseignement thomiste imposée par le Saint-Siège aux écoles catholiques, portent-elles chacune ce caractère d'objectivité inhérent aux conceptions de la scolastique.

Le subjectivisme est condamné par le bon sens même, et par la croyance du genre humain à l'absolu. Le sens commun, au défaut d'autres preuves, nous persuade que nous sommes faits pour la vérité, et que cette vérité si ardemment convoitée, nous ne la créons pas en nous-mêmes, mais que nous la recueillons par les impressions des sens et par

1. *Encycl. Aeterni Patris*. — Voir le *Motu proprio* de Pie X (29 juin 1914) sur l'étude de saint Thomas ; et aussi deux lettres du Préfet de la Cong. des Séminaires et Universités, adressées, l'une à l'Archevêque de Paris (26 sept. 1916), l'autre au Recteur de l'Institut cath. de Paris (29 sept. 1916).

2. Décret du 27 juillet 1914.

l'effort intellectuel que leurs images provoquent. " Un homme, dit l'abbé Vallet¹, qui oublie d'interroger la nature, de prendre conseil d'autrui, et qui, retiré en lui-même, uniquement attentif au cours solitaire de ses pensées, entreprend avec audace de construire à neuf l'édifice de la science, cet homme, s'appelât-il Descartes ou Malebranche, Kant ou Darwin ou Spencer, ne laisserait pas de nous inspirer certaines craintes et de vives inquiétudes ; pour tout dire, nous hésiterions à le prendre pour guide universel et absolu de nos pensées. Les idées du sens commun sont peut-être moins brillantes et moins profondes, nous les croirions plus justes et plus sûres. "

Au reste, les tenants de la philosophie traditionnelle sont loin de se contenter de cet argument sommaire. Leurs traités, quoi qu'on en dise, font grand état des faits ; et c'est en s'appuyant sur l'observation externe et l'expérience personnelle qu'ils expliquent comment nos connaissances ont pour point de départ la nature sensible, par quel merveilleux procédé le monde extérieur se reflète dans l'esprit humain comme en un miroir, et combien les conceptions scolastiques de la nature du monde et des perfections de Dieu, conceptions précises, coordonnées, raisonnées, s'harmonisent avec la logique et avec la vraie science.

1. *Ouv. cit.*, p. 11.

Les modernistes, pour combler le vide de leurs principes et pour corriger leur agnosticisme, recourent à l'*immanence vitale*.

L'immanence est l'élément constructif de leur système. Kant n'affirmait Dieu que comme postulat du devoir imposé à l'homme par sa conscience. Il suspendait le dogme à la morale, au lieu d'asseoir la morale sur le dogme. Les modernistes marchent sur ses traces, et font de la notion de Dieu un pur sentiment "engendré par le besoin du divin¹." C'est la doctrine de l'immanence ou du "Dieu intérieur" qui dicte à l'âme des formules de vie². Cette doctrine est empruntée au protestantisme libéral. Dans cette théorie, l'homme saisit Dieu, non par une science qui lui en révèle la réalité extérieure et objective, mais par une sorte d'expérience de Dieu opérant en lui : il ne prouve pas Dieu, il l'éprouve.

Le Concile du Vatican avait déjà condamné ce système³. Pie X l'analyse dans sa forme et sa pose nouvelle, et il le frappe de ses plus sévères censures. Sévérité juste et sage. L'immanentisme répugne aux données psychologiques reconnues par la voix des siècles et le langage de la conscience, et il ouvre la porte aux consé-

1. Encycl. *Pascendi*.

2. Cf. MICHELET, *ouv. cit.*, pp. 183 et suiv.

3. Can. de *Fide*, 3.

quences les plus graves.

La psychologie, telle qu'établie par les plus grands penseurs, nous enseigne que Dieu ici-bas ne peut être connu par une vue directe et intuitive, mais qu'il nous apparaît à travers la trame de nos abstractions et de nos déductions. Il est sans doute présent en chacun de nous, et en tous nos actes, et en tout notre être; mais, dans notre état actuel, cette présence, purement ontologique, n'offre pas les conditions logiques requises pour mettre son immatérielle substance en rapport d'intelligibilité avec notre esprit¹.

Il ne s'agit pas ici de certains états mystiques où l'âme baignée par la grâce, et pénétrée de l'action divine, ressent très vivement cette touche mystérieuse et expérimente son union intime avec Dieu. Ce sont là des cas exceptionnels. Il ne s'agit pas davantage de cette ardeur de la foi par laquelle l'homme, habitué à une vie surnaturelle, se reporte d'instinct vers son Créateur et son Sauveur, et marche en sa sainte présence. Le débat porte sur une connaissance de Dieu commune à tous les hommes, même peu religieux, même pervers; et l'expérience du divin en laquelle les immanentistes font consister cette connaissance, n'a certes pas le caractère d'universalité que la religion et la morale demandent.

1. S. THOMAS, *Som. théol.*, I, Q. XII, art. 11 ad 4.

Pareille doctrine, au reste, se condamne elle-même par les conséquences monstrueuses qu'elle engendre. En jetant dans un même creuset d'expériences intérieures toutes les notions de Dieu, elle confond l'ordre naturel et l'ordre surnaturel. Elle fait sortir d'un même principe et recouvre d'un voile de froide indifférence toutes les religions. Elle se rapproche, par certains côtés, du système rosminien ; et par d'autres, elle s'en sépare. Elle a coupé tous les ponts qui relient l'esprit humain à l'absolu ; elle ne peut plus y atteindre ; et, malgré les protestations de ses adeptes, elle demeure nécessairement agnostique, incapable de connaître Dieu, les attributs de Dieu, la personnalité de Dieu. Un Dieu hors de toute atteinte, c'est une réalité qui s'évanouit ; et voilà bientôt l'athéisme. Un Dieu impersonnel, et qui n'est au fond qu'un phénomène de conscience, n'a rien qui le distingue de l'homme, et nous voilà en plein panthéisme¹.

Fruits amers d'une théorie destinée par ses auteurs à régénérer la religion et la science ! L'immanence issue du tronc subjectiviste se trouve, par le fait même de ce vice radical, frappée de stérilité. Et l'évolution qu'on y ajoute, et

1. Voir l'encyclique *Pascendi*, et les fortes pages de Monsieur Michelet, *ouv. cit.*, I P., ch. 3.

qui sort elle aussi de la même cause et de la même racine, n'est qu'une forme spéciale de l'idée moderniste, et une fonction qui ne sert qu'à mettre en plus vive lumière la nature foncièrement perverse de ce système.

D'après les modernistes, " la vérité n'est pas plus immuable que l'homme lui-même, puisqu'elle évolue avec lui, en lui et par lui¹. " Aussi l'Eglise, dans leur pensée, se montre-t-elle impuissante à remplir sa mission, " parce qu'elle se tient obstinément attachée à des doctrines immuables qui ne peuvent pas se concilier avec les progrès modernes². "

Que penser de telles prétentions auxquelles les novateurs recourent pour accorder leurs opinions et leur philosophie avec leur soi-disant christianisme ?

Saint Thomas (qui a forgé des armes contre toutes les erreurs religieuses) s'est posé la question suivante : " Est-ce que la vérité est immuable³ ? " Et, rappelant ce principe que la vérité consiste dans la conformité de l'esprit avec l'objet perçu, le saint docteur conclut que du côté de l'intelligence divine incapable de changement, d'ignorance et d'imprévoyance, la vérité revêt un caractère de parfaite immutabilité. Du côté

1. Décret *Lamentabili sanè*, prop. 58.

2. *Ibid.*, prop. 63.

3. *Som. théol.*, I, Q. xvi, art. 8.

de l'intelligence humaine, " la vérité elle-même n'est pas sujette au changement " ; mais notre esprit mobile peut la perdre, et passer malheureusement du vrai au faux. Le Père Pègues⁴ fait suivre le texte de la Somme de ces judicieuses paroles :

La vérité de Dieu est immuable ; et par conséquent lorsque Dieu a parlé, ce qu'Il a dit ne changera pas. De même la vérité que reflètent les choses et qui n'est encore, en un sens, que la vérité de Dieu, sera toujours nécessairement elle-même. Et quand [nos esprits s'y adaptent par la vue directe ou par le raisonnement sage, eux aussi participent à la même immutabilité. Ce qui n'est pas à dire que nous excluons tout progrès du côté de nos intelligences. Car pour tant que nous l'étudiions, nous n'arriverons jamais à saisir dans toute son étendue la vérité de la nature, ni à scruter dans toute sa profondeur la vérité de Dieu. Mais ce qui est acquis, est acquis. Et ce n'est pas à remettre toujours tout en question ou à douter de tout, que peut consister le vrai progrès de la raison. L'évolution, ainsi entendue, n'est rien autre que l'agnosticisme, et conduit tout droit au nihilisme intellectuel.

Le fondement de l'évolution moderniste est emprunté au transformisme darwinien et à l'évolutionnisme spencérien. La loi d'évolution générale introduite par Darwin et Spencer, les modernistes l'appliquent spécialement au monde intellectuel et religieux. Si en effet rien n'est fixe dans

1. *Commentaire français littéral de la Somme théologique, Tr. de Dieu*, II, pp. 199-200.

la nature, si tout flotte dans l'onde courante d'une variabilité continue et d'un perpétuel devenir, pourquoi ce flot toujours en mouvement n'emporterait-il pas avec lui corps et âmes, hommes et peuples, doctrines théologiques et institutions religieuses ? Cette course vers l'idéal tel que conçu par le modernisme, subit l'influence de deux forces, de la force conservatrice et de la force progressive, en d'autres termes de la tradition représentée par l'autorité religieuse, et de l'énergie vitale et immanente, sollicitée par les besoins, et qui couve dans les consciences. " Or, c'est en vertu d'une sorte de compromis et de transaction entre la force conservatrice et la force progressive, que les changements et les progrès se réalisent. Il arrive que les consciences individuelles, certaines du moins, réagissent sur la conscience collective ; celle-ci, à son tour, fait pression sur les dépositaires de l'autorité, jusqu'à ce qu'enfin ils viennent à composition ; et le pacte fait, elle veille à son maintien¹. " — L'inconvénient de cette théorie, c'est qu'elle procède d'un système radicalement faux. Nous avons démontré ailleurs² que l'évolutionnisme biologique, tirant d'un type primitif et même d'un atome amorphe toutes les formes

1. *Encycl. Pascendi*.

2. *De Creatione* (2^e éd.), pp. 275-287.

de vie, n'a pour lui ni la raison ni les faits. Transportée dans le domaine moral et social, cette force évolutive, par le déterminisme qu'elle implique et qui en est la loi, se heurte en outre à d'inattaquables vérités d'expérience : la contingence et la liberté.

Néanmoins, on aurait tort de croire que le vrai n'est immuable qu'à la condition de river et d'immobiliser l'esprit. Immuabilité et progrès ne s'excluent nullement. Et le même docteur angélique qui, il y a un instant, formulait si nettement sa pensée sur le caractère stable de la vérité, va nous dire maintenant comment le progrès, sans être nécessairement continu, s'offre aux labeurs de l'homme :

Il appartient, écrit-il,¹ à la nature de l'homme, de se servir de la raison pour la recherche de la vérité. Par suite, l'homme peut, quoique lentement, avancer dans cette recherche. Le temps seul permet de faire les grandes découvertes et d'arriver aux dernières précisions. Si quelqu'un, en effet, s'applique à l'étude du vrai, le temps lui apporte un concours précieux, parce qu'il peut voir dans la suite ce qu'il n'avait pas aperçu tout d'abord. La même chose arrivera pour ceux qui viendront après ; s'inspirant des découvertes de leurs devanciers, ils en feront à leur tour de nouvelles. C'est ainsi que les sciences et les arts ont progressé, et que peu à peu chacun a ajouté sa pierre à l'édifice déjà commencé. — Toutefois, si l'on venait à négli-

1. Comm. sur Aristote (I Eth. lect. [XI, et III Polit. lect. VIII) ; — Cf. I-II, Q. xcvi, art. 1.

ger l'étude et les recherches, le temps serait plutôt une cause d'oubli et de décadence individuelle ou générale. C'est là ce qui explique comment plusieurs sciences assez florissantes chez les anciens sont ensuite déchues de ce degré de culture¹.

Concluons donc qu'il n'était nullement besoin, pour expliquer et promouvoir le progrès humain, de faire appel à la loi du transformisme ; que ni l'évolution, ni l'immanence, ni la subjectivité, ne peuvent constituer les fondements sûrs et solides d'un système scientifique et social ; et que, partant, le modernisme pêche par la base.

III

Cette constatation suffit pour dicter à l'apologiste un jugement éclairé et définitif sur le modernisme. Et si, à la suite du Saint-Siège, nous croyons devoir descendre dans le détail des applications de ce système, c'est moins pour confirmer pareil jugement que pour faire voir deux choses : premièrement, combien un principe faux est gros de conséquences funestes ; secondement, jusqu'à quel degré de perversion intellectuelle les modernistes les plus avancés sont tombés.

Révélation et Foi. — La religion même surnaturelle n'est, dans le système moderniste, qu'un

2. Cf. VALLET, *Kantisme et positivisme*, ch. x : *le Progrès*.

sentiment intime et un produit de la conscience. C'est pourquoi "la Révélation n'a pu être que la conscience acquise par l'homme de ses rapports avec Dieu¹." Et comme la conscience humaine est toujours en travail, "la Révélation qui constitue l'objet de la foi catholique n'a pu être complète avec les Apôtres²." En effet, "le Christ n'a pas enseigné un corps déterminé de doctrine, applicable à tous les temps et à tous les hommes, mais il a plutôt inauguré un mouvement religieux qui s'adapte ou qui doit être adapté à la diversité des temps et des lieux³."

Cette œuvre d'adaptation, née de la conscience humaine du Christ, n'a pas d'autre principe que l'immanence vitale, ni d'autre règle que le jeu varié de la conscience des chrétiens. C'est le rationalisme le plus absolu.

Certes, s'écrie ici Pie X⁴, il ne s'agit plus de la vieille erreur qui dotait la nature humaine d'une espèce de droit à l'ordre surnaturel. Que cela est dépassé ! En l'homme qui est Jésus-Christ, aussi bien qu'en nous, notre sainte religion n'est autre chose qu'un fruit propre et spontané de la nature. Y a-t-il rien en vérité qui détruise plus radicalement l'ordre surnaturel ?

Et le Pape rappelle ici ce qu'au siècle dernier le

1. Décret *Lamentabili*, prop. 20 ; — cf. prop. 25.

2. *Ibid.*, prop. 21.

3. *Ibid.*, prop. 59 ; — cf. prop. 60.

4. Encycl. *Pascendi*.

Concile du Vatican décrétait contre les rationalistes¹:

Si quelqu'un dit que l'homme ne peut être élevé à une connaissance et à une perfection qui surpassent la nature, mais qu'il peut et qu'il doit, par un progrès continu, parvenir enfin de lui-même à la possession de tout vrai et de tout bien : qu'il soit anathème.

Dans l'idée moderniste de la révélation, ainsi que de la foi par laquelle on y adhère, c'est donc le surnaturel, comme tel, qui est nié. Et il ne saurait en être autrement. Du moment que les réalités s'effacent devant le sujet pensant, et dès lors que l'intelligence humaine et la conscience humaine deviennent la seule mesure du vrai et du bien, le caractère naturel du principe religieux entraîne fatalement le caractère naturel de toute religion. Les fondements objectifs de la certitude philosophique et théologique, s'écroulent. L'homme est érigé en tribunal suprême, et, dans l'homme, moins la raison sereine que le sentiment variable et capricieux. La foi n'a donc pour base que l'expérience intime, propre à légitimer toutes les opinions et toutes les croyances. Nous ne pensons pas que, dans toute l'histoire des hérésies, jamais erreur plus profonde n'ait été mise au jour. "Les modernistes ne ruinent pas seulement la religion catholique, mais toute religion. Les rationalistes

1. *Can. de Revel.*, 3.

les applaudissent, et ils ont pour cela de bonnes raisons : les plus sincères, les plus francs saluent en eux leurs plus puissants auxiliaires¹.” Nous renvoyons le lecteur aux arguments par lesquels la théologie établit une distinction absolue et fondamentale entre l'ordre naturel et l'ordre surnaturel, et montre la possibilité et la réalité du surnaturel sous ses trois formes qui sont le miracle, la révélation, et la grâce².

Ecriture sainte. — La Révélation est en dépôt dans l'Ecriture et la Tradition comme en ses sources. Pour les catholiques, les Livres saints sont l'œuvre de Dieu. Divinement inspirés, ils ont Dieu lui-même pour auteur, et ils offrent tous, dans chacune de leurs parties, cette garantie précieuse qui exclut toute fausseté. Tel n'est pas le sentiment des modernistes. Parmi les propositions condamnées, extraites de leurs œuvres, quinze³ se rapportent aux Livres sacrés. Et sur ces quinze propositions, les unes ont trait à l'inspiration divine qu'elles rejettent ou limitent ou dénaturent ; les autres introduisent dans les Ecritures des erreurs, des inventions, des exagérations, des interpolations successives ; d'autres enfin revendiquent pour la critique et l'exégèse une pleine liberté vis-à-vis du magistère de l'Eglise,

1. Encycl. *Pascendi*.

2. Cf. VALLET, *ouv. cit.*, ch. XI : *le Surnaturel*.

3. Prop. 1-4, 8-19.

et une parfaite indépendance à l'endroit de l'ordre surnaturel.

Tout cela n'a rien d'étonnant et procède en ligne directe des principes énoncés plus haut. Il est contraire à l'idée subjectiviste d'admettre, sur les pensées et les expériences personnelles, l'empire de la vérité objective et le contrôle de l'autorité souveraine : de là l'autonomie complète réclamée pour les études bibliques. Selon l'immanentisme, il ne faut voir dans les pages de l'Ecriture qu'une inspiration semblable à l'inspiration poétique, et " ne différant pas, si ce n'est par l'intensité, de ce besoin qu'éprouve tout croyant de communiquer sa foi par l'écrit ou par la parole¹. " L'évolutionnisme, de son côté, fait des diverses parties de la Bible l'expression changeante, variée, et progressive des sentiments religieux de l'âme humaine. Pour les tenants du système, " les traces de cette évolution sont si visibles qu'on en pourrait quasiment écrire l'histoire. Ils l'écrivent, cette histoire, et si imperturbablement, que vous diriez qu'ils ont vu de leurs yeux les écrivains à l'œuvre, alors que, le long des âges, ils travaillaient à amplifier les Livres saints². "

La réfutation de pareilles erreurs serait ici

1. *Encycl. Pascendi.*

2. *Ibid.*

hors cadre. Contentons-nous de faire observer que déjà Léon XIII, dans sa superbe encyclique *Providentissimus*, avait très nettement défini les limites dans lesquelles doit se tenir la science biblique soucieuse tout ensemble d'orthodoxie et de progrès. Une commission spéciale, née en 1902 de l'initiative de ce grand Pape, étudie avec la plus scrupuleuse attention, les doutes et les problèmes soulevés par la critique et l'exégèse moderne, et elle donne périodiquement des réponses marquées au coin de l'érudition la plus sûre et de la plus haute sagesse. D'autre part, les directeurs et professeurs de nos universités, et les savants catholiques en général, comprennent de mieux en mieux quelle grave méprise ce serait d'abandonner à des mains hostiles l'exploitation historique et la culture des lettres sacrées. Le mouvement biblique s'est accentué chez les nôtres ; et il se fait partout un très sérieux effort, non seulement pour stimuler l'étude des saintes Ecritures, mais aussi pour la contenir dans la voie des méthodes traditionnelles¹, lesquelles ne s'opposent ni aux recherches nouvelles, ni à l'usage des ressources fournies par des découvertes et des travaux de bon aloi.

Les dogmes en général.—Tout naturellement, dans

1. Sur la méthode naturaliste et ses méfaits, voir l'abbé Fontaine, *Les infiltrations protestantes et l'exégèse du nouveau Testament* (Paris, 1905).

le système moderniste, la dogmatique est sujette à la double loi de l'immanence et de l'évolution.

Comment donc, d'après ce système, les dogmes prennent-ils naissance ? "Ce ne sont pas des vérités tombées du ciel, mais ils consistent dans une certaine interprétation de faits religieux que l'esprit humain s'est formée par un laborieux effort¹", interprétation "qui a accru et perfectionné par des apports extérieurs le petit germe latent dans l'Evangile²" ou caché dans la conscience du Christ et, par suite, dans les consciences chrétiennes qui y furent comme enveloppées³. Ce germe, c'est la foi ou le sentiment religieux né spontanément sous la poussée intérieure de l'immanence. Et ce sentiment lui-même vague et confus, "il faut qu'une lumière vienne l'irradier, et y mettre Dieu en relief. C'est l'office de l'intelligence, faculté de pensée et d'analyse, dont l'homme se sert pour traduire, d'abord en représentations intellectuelles, puis en expressions verbales, les phénomènes de vie dont il est le théâtre... Or, en ce travail, l'intelligence a un double procédé : d'abord, par un acte naturel et spontané, elle traduit la chose en une assertion simple et vulgaire ; puis, faisant

1. Décret *Lamentabili*, prop. 22.

2. *Ibid.*, prop. 54.—Le programme des modernistes italiens dit de ce germe : "forme religieuse *amorphe et adogmatique*".

3. Encycl. *Pascendi*.

appel à la réflexion et à l'étude, travaillant sur sa pensée, elle interprète la formule primitive au moyen de formules dérivées, plus approfondies et plus distinctes. Celles-ci, venant à être sanctionnées par le magistère de l'Eglise, constitueront le dogme¹. ”

Pour bien saisir, dans l'esprit des modernistes, la nature et le rôle du dogme, il faut donc distinguer entre le sentiment religieux qui est comme la sève de l'arbre, et la formule dogmatique qui en est l'écorce. Cette formule, par rapport à la foi et à la religion, n'est qu'un symbole, image imparfaite, signe inadéquat. Faire peser sur l'esprit humain, comme expression définitive de la vérité, le joug d'une telle formule, c'est poser une entrave à la liberté de la recherche et aux droits de la pensée. “ Des esprits croyants et profondément imbus ds l'esprit moderne s'efforcent de dégager le dogme de sa gangue aristotélique². ” Et le moyen d'arriver à ce but, c'est de voir dans le dogme moins un énoncé, le plus souvent inintelligible, de connaissances théoriques, qu'une règle d'ordre pratique³. De là cette assertion qui légitime toutes les révoltes de la conscience: “ Les dogmes de la foi sont à retenir seulement selon leur sens pratique, c'est-à-dire

1. *Ibid.*

2. DELMONT, *ouv. cit.*, p. 202.

3. DALBIN, *ouv. cit.*, p. 23.

comme règle obligatoire de conduite, mais non comme règle de croyance¹."

Le dogme, pour le moderniste, est si peu une règle de croyance que c'est le croyant lui-même qui, par ses besoins, ses vœux, ses expériences, lui dicte des conditions de vie et lui impose la loi de la *variabilité*. Le dogme doit s'adapter au sentiment religieux. " Et comme l'absolu qui est l'objet de ce sentiment, a des aspects infinis sous lesquels il peut successivement apparaître ; comme le croyant, d'autre part, peut passer successivement par des conditions fort dissemblables, il s'ensuit que les formules dogmatiques sont soumises à ces mêmes vicissitudes, partant sujettes à mutation. Ainsi est ouverte la voie à la variation substantielle des dogmes²." Les modernistes s'efforcent à retracer l'histoire de cette évolution³. Ils cherchent dans la doctrine chrétienne des sens différents selon les époques⁴. Ils blâment l'Eglise de s'attacher obstinément à des doctrines immuables⁵, de s'enfermer dans un " donjon théologique ", et de ne pas savoir discerner le sens religieux de la signification matérielle des formules. Au nom d'une philosophie

1. Décret *Lamentabili*, prop. 26.

2. Encycl. *Pascendi*.

3. Décret *Lamentabili*, prop. 60.

4. *Ibid.*, prop. 61-62.

5. *Ibid.*, prop. 63.

de leur cru et d'une science qu'ils proclament indépendante et libre, ils réclament à grands cris la refonte des concepts de l'enseignement catholique sur les principales vérités de la foi¹, et ils vont jusqu'à demander que les barrières du catholicisme s'abaissent au niveau d'un "christianisme non dogmatique, c'est-à-dire d'un protestantisme large et libéral²."

Conformément à ces doctrines, les modernistes proposent toute une série de réformes : "Réforme de la philosophie, surtout dans les séminaires ; que l'on relègue la philosophie scolastique dans l'histoire de la philosophie, parmi les systèmes périmés, et que l'on enseigne aux jeunes gens la philosophie moderne, la seule vraie, la seule qui convienne à nos temps. Réforme de la théologie ; que la théologie dite rationnelle ait pour base la philosophie moderne, la théologie positive pour fondement l'histoire des dogmes. Quant à l'histoire, qu'elle ne soit plus écrite ni enseignée que selon leurs méthodes et les principes modernes. Que les dogmes et la notion de leur évolution soient harmonisées avec la science et l'histoire. Que dans les catéchismes on n'insère plus, en fait de dogmes, que ceux qui auront été réformés et qui seront à la portée du vulgaire³."

1. *Ibid.*, prop. 64.

2. *Ibid.*, prop. 65.

3. *Encycl. Pascendi*.

Avons-nous besoin d'ajouter que ces suggestions audacieuses renversent l'édifice théologique élevé par les plus grands docteurs sur les bases profondes de la foi, qu'elles ruinent ces bases elles-mêmes, et que l'idée moderniste des dogmes n'est, en définitive, rien autre chose que la négation du catholicisme ?

Le catholicisme n'est pas l'ouvrage de l'homme, mais l'œuvre même de Dieu. Faire de cette œuvre divine une matière que l'esprit humain travaille, façonne, forme et reforme à son gré, c'est invertir les rôles, soumettre Dieu à l'homme, le Créateur à la créature, la religion à l'opinion, la vérité au sentiment. Rappelons cette déclaration, éminemment actuelle, du Concile du Vatican¹ :

La doctrine de foi que Dieu a révélée n'a pas été proposée aux intelligences comme une invention philosophique qu'elles eussent à perfectionner, mais elle a été confiée comme un dépôt divin à l'Epouse de Jésus-Christ, pour être par elle fidèlement gardée et infailliblement interprétée. C'est pourquoi aussi le sens des dogmes doit être retenu, tel que notre sainte Mère l'Eglise l'a une fois défini, et il ne faut jamais s'écarter de ce sens sous le prétexte et l'apparence d'une pénétration plus profonde.

L'évolution transformatrice des dogmes méconnaît l'essence même de la vérité, la valeur et la portée des énoncés dogmatiques, les caractères du

1. Cf. *Syllabus*, prop. 5.

vrai progrès. Nous avons déjà fait voir comment la vérité, du moins en soi, et par son côté objectif, est immuable. Immuables donc doivent être, dans tous leurs traits essentiels, les formules qui l'expriment. Et néanmoins, sur ce terrain des principes fixes et des certitudes absolues, il y a place pour les recherches utiles, les développements géniaux, les travaux et les efforts guidés par la double lumière de l'érudition et de la réflexion. Nous ne contestons pas certains progrès magnifiques accomplis depuis Jésus-Christ dans l'illustration du dogme et la systématisation de la doctrine : nous nions que la substance du dogme ait changé, et que la vraie doctrine, reconnue telle par l'autorité compétente, se soit transmuée¹.

La divinité de Jésus-Christ. — Le christianisme étant fondé sur " la pierre angulaire qui est le Christ ", tout système qui s'attaque à ce fondement prend, de ce fait, un caractère d'exceptionnelle gravité. Tel est le modernisme, dont douze des propositions condamnées par le Pape², entament quelque mystère du Christ, soit sa personne, soit sa doctrine, soit sa science, soit sa résurrection, soit son œuvre rédemptrice.

1. Voir nos commentaires sur la *Somme de saint Thomas, de Reparatione* (2e éd.), pp. 295-299 ; — aussi R. P. Lépiciér, *de Stabilitate et Progressu dogmatis* (Rome, 1908) ; abbé J. Fontaine, *les Infiltrations kantienues et protestantes* (1902).

2. Décret *Lamentabili*, prop. 27-38.

Dans la religion moderniste, par suite de l'agnosticisme qui ferme à notre esprit les portes du monde révélé, on ne peut prouver que le Christ est Dieu ; et les textes évangéliques où le nom de " fils de Dieu " lui est décerné, ne signifient point " que le Christ est le vrai et naturel Fils de Dieu¹ ". C'est la conscience chrétienne qui, en vertu de la loi d'évolution, a déduit d'une notion primitive, ce dogme de la divinité de Jésus. " Ce quelque chose de divin que la foi reconnaissait en Jésus-Christ, elle est allée l'élevant et l'élargissant peu à peu et par degrés, jusqu'à ce que de lui finalement elle a fait un [Dieu². " Mais cette proposition que le Christ est Dieu, n'est qu'une formule ; et à moins de vouloir condamner à mort le catholicisme et l'embaumer, pour ainsi dire, dans des formules, il faut laisser à la foi et à la conscience toujours en travail le soin de rajeunir la notion du Christ³.

On comprend donc que, dans ce système, l'enseignement de Jésus sur sa propre personne subisse la même loi. " La doctrine christologique de Paul, de Jean, et des conciles de Nicée, d'Ephèse

1. FONTAINE, *Les infiltrations protestantes et le clergé français* (1901), ch. III-IV ; — cf. id., *Les infiltrations protestantes et l'exégèse du Nouveau Testament*, l. II, ch. 2.

2. *Encycl. Pascendi*.

3. Cf. Fontaine, *Les infiltrations kantienues et protestantes*, pp. 329-337.

vrai progrès. Nous avons déjà fait voir comment la vérité, du moins en soi, et par son côté objectif, est immuable. Immuables donc doivent être, dans tous leurs traits essentiels, les formules qui l'expriment. Et néanmoins, sur ce terrain des principes fixes et des certitudes absolues, il y a place pour les recherches utiles, les développements géniaux, les travaux et les efforts guidés par la double lumière de l'érudition et de la réflexion. Nous ne contestons pas certains progrès magnifiques accomplis depuis Jésus-Christ dans l'illustration du dogme et la systématisation de la doctrine : nous nions que la substance du dogme ait changé, et que la vraie doctrine, reconnue telle par l'autorité compétente, se soit transmuée¹.

La divinité de Jésus-Christ. — Le christianisme étant fondé sur "la pierre angulaire qui est le Christ", tout système qui s'attaque à ce fondement prend, de ce fait, un caractère d'exceptionnelle gravité. Tel est le modernisme, dont douze des propositions condamnées par le Pape², entament quelque mystère du Christ, soit sa personne, soit sa doctrine, soit sa science, soit sa résurrection, soit son œuvre rédemptrice.

1. Voir nos commentaires sur la Somme de saint Thomas, de *Reparatione* (2e éd.), pp. 295-299 ; — aussi R. P. Lépiciér, de *Stabilitate et Progressu dogmatis* (Rome, 1908) ; abbé J. Fontaine, *les Infiltrations kantienues et protestantes* (1902).

2. Décret *Lamentabili*, prop. 27-38.

Dans la religion moderniste, par suite de l'agnosticisme qui ferme à notre esprit les portes du monde révélé, on ne peut prouver que le Christ est Dieu ; et les textes évangéliques où le nom de " fils de Dieu " lui est décerné, ne signifient point " que le Christ est le vrai et naturel Fils de Dieu¹". C'est la conscience chrétienne qui, en vertu de la loi d'évolution, a déduit d'une notion primitive, ce dogme de la divinité de Jésus. " Ce quelque chose de divin que la foi reconnaissait en Jésus-Christ, elle est allée l'élevant et l'élargissant peu à peu et par degrés, jusqu'à ce que de lui finalement elle a fait un [Dieu²]." Mais cette proposition que le Christ est Dieu, n'est qu'une formule ; et à moins de vouloir condamner à mort le catholicisme et l'embaumer, pour ainsi dire, dans des formules, il faut laisser à la foi et à la conscience toujours en travail le soin de rajeunir la notion du Christ³.

On comprend donc que, dans ce système, l'enseignement de Jésus sur sa propre personne subisse la même loi. " La doctrine christologique de Paul, de Jean, et des conciles de Nicée, d'Ephèse

1. FONTAINE, *Les infiltrations protestantes et le clergé français* (1901), ch. III-IV ; — cf. id., *Les infiltrations protestantes et l'exégèse du Nouveau Testament*, l. II, ch. 2.

2. *Encycl. Pascendi*.

3. Cf. Fontaine, *Les infiltrations kantienues et protestantes*, pp. 329-337.

et de Chalcédoine, n'est pas celle que Jésus a enseignée, mais celle que la conscience chrétienne a conçue au sujet de Jésus" (prop. 31). Bien plus, "le Christ n'a pas toujours eu conscience de sa dignité messianique" (prop. 35). Sa propre science et sa propre conscience se sont développées, comme celles des chrétiens, à travers les phases d'expériences religieuses dont on retrouve les traces et les transformations dans les Ecritures et la tradition catholique. C'est à la critique qu'échoit la tâche de discerner le Christ réel de ce qui n'est qu'un Christ idéal ou transfiguré par la foi.

L'histoire réelle doit écarter tout ce qui dépasse l'homme et son état naturel. Et c'est pourquoi, si la mort du Christ a pris sous la plume de saint Paul un sens expiatoire et surnaturel, rien, d'après les modernistes, ne nous autorise à croire cette doctrine basée sur la réalité des faits (prop. 38). Et c'est pourquoi encore la résurrection du Sauveur apparaît aux yeux modernistes, non comme un fait d'ordre historique que la science peut atteindre, mais comme un fait d'ordre mystique ni démontré ni démontrable, que la conscience chrétienne a insensiblement déduit d'autres faits (prop. 36).

Nous n'avons guère besoin de faire observer que le modernisme soulève ici tout un monde de questions, questions philosophiques, questions

scripturales, questions dogmatiques, et que pour discuter et résoudre ces problèmes avec toute l'ampleur que leur gravité requiert, il faudrait des volumes. Quelques coups de pioche ou quelques coups de canon suffisent pour démolir ce que l'art, le génie, la sagesse des siècles, avaient lentement édifié. Mais, si l'œuvre nouvelle a pu, en peu d'années, ensevelir plusieurs esprits sous les ruines, dans la tradition et dans l'école la vérité reste debout. Les doctrines christologiques des anciens, surtout de saint Thomas, jointes à certaines études plus récentes, offrent une réponse victorieuse aux prétentions modernistes concernant le mystère du Christ. Les Pères et les docteurs de l'Eglise n'étaient-ils pas mieux situés que nos critiques et nos exégètes pour savoir en quels sens les Livres saints parlent du Fils de Dieu ?

Les sacrements. — Ici encore nous retrouvons le système novateur avec sa double fonction immanentiste et évolutionniste. L'origine, le nombre, l'efficacité des sacrements, en reçoivent tour à tour les atteintes¹.

L'immanence, se substituant à la réalité des choses, fait dériver les moyens de salut, non d'une institution directe et immédiate du Christ, mais de l'interprétation subjective et éventuelle donnée

1. Cf. déc. *Lamentabili*, prop. 39-51.

par la communauté chrétienne, sous la poussée d'un besoin religieux, à quelque idée et quelque dessein du Sauveur. Aussi ne peut-on pas dire que le christianisme primitif comptait sept sacrements. Ce n'est que plus tard, par suite de l'évolution de la discipline et du travail des théologiens, que la notion et le nombre des sacrements furent fixés. Et même après ce travail, il faut se persuader, selon la théorie moderniste, que les sacrements ne sont pas des causes réelles de la grâce, mais de purs signes ou symboles destinés " à rappeler la présence toujours bienfaisante du Créateur " (prop. 41).

Il y a bien cet inconvénient que les Pères du concile de Trente ont défini sur tous ces points, en termes très clairs, la doctrine catholique. Mais les modernistes, avec une confiance en eux-mêmes supérieure à tous les scrupules, ne s'embarrassent pas pour si peu : ils se dressent résolument contre les Pères du Concile, et aux opinions désuètes qu'ils déclarent voir dans leur doctrine, ils opposent carrément leurs propres opinions (prop. 39 et 47).

On a là la pleine mesure de leur orgueil.

Le culte. — En ce qui regarde ce côté de la religion, le vœu des modernistes, c'est " que l'on diminue le nombre des dévotions extérieures ou tout au moins qu'on en arrête l'accroissement¹ ".

1. Encycl. *Pascendi*.

Pour hâter ce résultat, plusieurs d'entre eux s'appliquent à déconsidérer les saints et les hommages qu'on leur rend. Les uns s'attaquent audacieusement aux plus glorieux privilèges de Marie et les représentent, non comme des éléments d'une doctrine traditionnelle véridique, mais comme une création fortuite de la piété et du sentiment¹. D'autres se plaisent à ridiculiser par des propos facétieux les pratiques du culte des saints, à dénaturer le sens qu'elles ont, à leur attribuer un sens qu'elles n'ont pas, à exagérer les abus auxquels elles peuvent donner lieu², à ébranler sans motif de religieuses croyances. C'est Pie X qui en fait la remarque³ : " Dominés par certains à priori, ils détruisent, autant qu'ils le peuvent, les pieuses traditions populaires. Ils tournent en ridicule certaines reliques fort vénérables par leur antiquité. " Autre chose est la prudence chrétienne qui commande en ces matières une juste réserve, autre chose est la présomption sceptique et gouailleuse qui se fait de la négation un jeu et une méthode.

Questions morales et sociales. — Si complexe et si profonde est l'erreur moderniste qu'elle ne pouvait ne pas pénétrer dans toutes les sphères de l'activité humaine.

1. DELMONT, *ouv. cit.*, pp. 387-88.

2. DALBIN, *Les erreurs des démocrates de la " Justice sociale "*, IV.

3. *Encycl. cit.*

Pour les partisans de ce système, les principes de la morale ne sont pas moins flexibles que ceux du dogme : la conscience doit évoluer avec l'intelligence et suivre la marche du progrès (prop.63). Aussi " les modernistes font-ils leur le principe des américanistes, que les vertus actives doivent être préférées aux vertus passives, et prendre le pas sur elles en théorie et en pratique¹ ". Quelques-uns, " faisant écho à leurs maîtres protestants, désirent la suppression du célibat ecclésiastique². " D'autres demandent la réforme des congrégations enseignantes, et comparent ces instituts, trop jaloux de leurs méthodes et trop attachés à leurs traditions religieuses, " à des saules pleureurs inclinés sur des tombeaux. " La laïcité de l'école n'est pas pour déplaire aux modernistes les plus avancés.

Ce souffle de réforme tend à courber toutes les têtes et à niveler toutes les classes³. Le concept d'une société solidement hiérarchisée ne cadre guère avec les vues subjectives et égalitaires. On ne s'explique pas, en certains milieux modernisants, l'inégalité des conditions humaines ; et le socialisme destructeur de la propriété privée n'apparaît à certains esprits que comme une sorte " d'évangile aigri. " L'évolution aidant, on ne

1. *Encycl. Pascendi.*

2. *Ibid.*

3. Cf. DALBIN, *ouv. cit.*, v.

désespère pas de voir un jour les ouvriers élevés au niveau même des patrons, comme aussi on caresse le rêve d'une vaste fraternité religieuse embrassant toutes les confessions et toutes les croyances.

L'Eglise. — Le grand obstacle à cette transformation projetée, c'est l'Eglise ; et c'est pourquoi l'Eglise tient une large place dans l'œuvre anticatholique du programme moderniste¹. L'origine de cette société, sa nature, ses pouvoirs, son action, y sont l'objet des énoncés les plus hardis et les plus pernicioeux.

L'Eglise, d'après les modernistes, n'est pas sortie immédiatement des mains de Notre-Seigneur. Elle est le fruit du besoin qu'éprouvèrent les consciences chrétiennes, inspirées elles-mêmes par la conscience du Christ, de communiquer leur foi, et d'organiser leurs forces pour conserver et accroître ce trésor commun². — L'organisation de l'Eglise tient donc à des causes tout humaines, et elle participe à leur variabilité. " La constitution organique de l'Eglise n'est pas immuable ; mais la société chrétienne est soumise, comme toute société humaine, à une perpétuelle évolution " (prop. 53). — L'autorité elle-même n'a pas d'autre loi. La primauté papale et la suprématie de l'Eglise

1. Déc. *Lamentabili*, prop. 4-8, 52-57.

2. Encycl. *Pascendi*.

romaine sont dues à de pures circonstances historiques (prop. 55-56). Les circonstances changent. On est aujourd'hui en droit d'exiger du pouvoir spirituel qu'il soit "une puissance d'attraction et non de contrainte". Écoutons Pie X développer cette pensée¹ :

"La conscience religieuse, tel est le principe d'où l'autorité procède, tout comme l'Eglise ; et, s'il en est ainsi, elle en dépend. Vient-elle à oublier ou méconnaître cette dépendance, elle tourne en tyrannie. Nous sommes à une époque où le sentiment de la liberté est en plein épanouissement. Si l'autorité ecclésiastique ne veut pas, au plus intime des consciences, provoquer et fomenter un conflit, à elle de se plier aux formes démocratiques². Au surplus, à ne le point faire, c'est la ruine. Car il y aurait folie à s'imaginer que le sentiment de la liberté, au point où il en est, puisse reculer. Enchaîné de force et contraint, terrible serait son explosion ; elle emporterait tout, Eglise et religion."

On ne se gêne donc pas, dans le camp moderniste, pour circonscrire les pouvoirs de l'Eglise, pour critiquer l'action du Pape et l'œuvre des congrégations romaines.

Le magistère ecclésiastique, d'après les novateurs, ne peut, par lui-même, ni définir la vérité, ni proscrire l'erreur, en exigeant des fidèles un assentiment véritable à ses jugements : il ne

1. *Ibid.*

2. Cf. DELMONT, *ouv. cit.*, pp. 20-21, 176, 183.

fait, pour ainsi dire, qu'enregistrer l'évolution des idées qui se succèdent, comme des images sur une toile, dans la conscience chrétienne. C'est le sens de cette doctrine profondément révolutionnaire (prop. 6) : " Dans les définitions doctrinales, l'Eglise enseignée et l'Eglise enseignante collaborent de telle sorte qu'il ne reste à l'Eglise enseignante qu'à sanctionner les opinions communes de l'Eglise enseignée. "

Rien de surprenant, après cela, si l'on estime " exempts de toute faute ceux qui tiennent pour non avenues les condamnations de la Sacrée Congrégation de l'Index ou des autres Congrégations romaines " (prop. 8) ; si l'on tente de soustraire à la juridiction ecclésiastique toutes les sciences humaines, malgré leurs points de contact avec la foi et les sciences divines ; si l'on prodigue au Pape et aux Evêques les pires injures ; et si l'on s'insurge formellement contre les autorités religieuses, dès que celles-ci refusent de s'incliner devant la pensée moderniste.

Tout cela se tient et s'enchaîne. Le subjectivisme autorise toutes les insoumissions et toutes les révoltes. Cette anarchie, cela va sans dire, se prolonge jusque dans le domaine public des relations de l'Eglise et de l'Etat.

Autrefois, on a pu subordonner le temporel au spirituel ; on a pu parler de questions *mixtes*, où l'Eglise apparaissait comme reine et maîtresse. La

raison en est que l'on tenait alors l'Eglise comme instituée directement de Dieu, en tant qu'auteur de l'ordre surnaturel. Mais cette doctrine, aujourd'hui, philosophie et histoire s'accordent à la répudier. Donc séparation de l'Eglise et de l'Etat, du catholique et du citoyen. Tout catholique, car il est en même temps citoyen, a le droit et le devoir, sans se préoccuper de l'autorité de l'Eglise, sans tenir compte de ses désirs, de ses conseils, de ses commandements, au mépris même de ses réprimandes, de poursuivre le bien public en la manière qu'il estime la meilleure¹.

Cette séparation totale de l'Etat et de l'Eglise n'est au fond que le prélude de l'assujettissement de l'Eglise à l'Etat. Car la religion entraîne des actes extérieurs et implique l'usage des choses temporelles. Et si, dans ce domaine temporel et extérieur, l'Etat est seul le maître, l'Eglise dans sa vie publique devra lui être soumise².

Aucune sphère donc n'échappe à l'influence des doctrines modernistes. Et combien Pie X, embrassant d'un seul regard tout le système, avait raison de le définir " le rendez-vous de toutes les hérésies³ " ! Loisy lui-même en marquait bien clairement la portée radicale, lorsqu'il écrivait : " Ce n'est pas l'origine de tel dogme par-

1. *Encyc. Pascendi.*

2. *Ibid.*

3. *Ibid.* — Cf. FONTAINE, *Etude comparative des deux synthèses catholique et moderniste*, d'après le concile du Vatican et l'encyclique *Pascendi*. Cet ouvrage est un profond commentaire de la grande encyclique de Pie X, bien qu'il appelle quelque part certaines réserves.

ticulier qui est en cause maintenant, c'est la philosophie générale de la connaissance religieuse et la notion même de l'autorité dans l'Eglise¹". Le modernisme en définitive aboutit à la destruction de toute autorité et de toute religion.

Rien de plus juste que Rome l'ait très sévèrement condamné par la voix de Pie X, et que la voix plus récente de Benoît XV² ait confirmé ce jugement. Ce n'est pas, d'ailleurs, sans un vif regret, que le Pape s'est vu contraint de sévir avec une particulière rigueur contre les chefs de la révolte. Ces mesures rendues nécessaires par l'extrême gravité du mal, ont eu pour effet non seulement de venger la vérité outragée, mais de mettre les imprudents et les aveugles en garde contre un si grand péril. Et "comme cette contagion si funeste n'a pas entièrement pris fin, mais exerce encore ça et là, quoique à l'état latent, ses ravages³", il importe de lui fermer soigneusement toutes les avenues.

L'un des remparts les plus puissants contre l'envahissement des idées modernistes, c'est, l'on n'en peut douter, l'étude approfondie des doctrines traditionnelles les plus sûres. Aussi

1. DELMONT, *ouv. cit.*, p. 362. — Voir un article du chan. Gaudeau sur le fond du "Loisysmè" (*La Foi catholique*, 15 mai 1908).

2. Encycl. *Ad beatissimi*, 1^{er} nov. 1914.

3. *Ibid.*

Pie X¹ ordonne-t-il d'une façon très expresse que la philosophie scolastique dépouillée de ce qu'elle pourrait avoir chez certains auteurs d'improbable ou de trop subtil, soit mise à la base des études sacrées. "Et quand Nous prescrivons, dit-il, la philosophie scolastique, ce que Nous entendons surtout par là, qu'on le remarque bien, c'est la philosophie léguée par le Docteur angélique²." Ces paroles du Pontife romain, si conformes du reste aux directions soutenues de Léon XIII, orientent pour toujours l'enseignement philosophique des séminaires et des universités catholiques.

Sur cet enseignement, comme sur une base très sûre, doit s'édifier l'œuvre théologique. La théologie est une science à la fois conservatrice et progressive, fermement attachée aux principes de la foi et de la saine philosophie, jalouse néanmoins de ces travaux et de ces recherches qui peuvent assurer, soit par une érudition plus large, soit par des vues plus pénétrantes, une plus grande somme de savoir.

Ceux-là, déclare Pie X¹, nous paraissent dignes

1. Encycl. *Pascendi*. — Benoît XV vient d'écrire à son tour (lettre au P. Hugon, O. P., 5 mai 1916) : " Il est certain que les *modernistes* n'ont pu s'écarter si loin de la foi et s'égarer en tant d'opinions diverses, que parce qu'ils ont négligé les principes et la doctrine de saint Thomas."

2. *Ibid.*

de louanges qui, pleinement respectueux de la tradition, des saints Pères, du magistère ecclésiastique, mesurés dans leurs jugements et se guidant (chose qu'on ne voit pas chez tous) d'après les règles catholiques, prennent à tâche de faire plus de lumière dans la théologie positive en y projetant les clartés de l'histoire véritable. Les circonstances exigent qu'on donne aujourd'hui plus d'importance que par le passé à la théologie positive ; il ne faut pourtant pas que la théologie scolastique souffre de ce fait le moindre détriment, et ce serait favoriser la cause moderniste et encourir un juste blâme que d'exalter la première en ayant tout l'air de dénigrer la seconde.

Ces prescriptions, très sages, constituent une norme précieuse. Et il est vraiment regrettable que de tels principes n'aient pas toujours dirigé toutes nos écoles théologiques, et qu'ils n'aient pas présidé à la rédaction de tous les programmes d'études ecclésiastiques.

Saint Thomas, dans sa "Somme", se fait comme un pieux devoir d'associer, et d'acheminer vers une même conclusion, la théologie positive et la théologie scolastique. Il ne s'applique jamais à l'étude approfondie des dogmes sans avoir d'abord porté les yeux sur les sources de la foi, et sans avoir puisé en quelque texte biblique ou patristique la force inspiratrice de sa pensée. Ce n'est donc pas violenter sa méthode que de faire aux études positives, dans la théologie, la place que réclament les besoins du temps ; d'ex-

cellents interprètes modernes de l'Ange de l'Ecole se sont illustrés en ce genre. Ce qui serait contraire à la tradition thomiste, comme aussi aux volontés formelles des Pontifes romains, ce serait, sous prétexte d'érudition, de noyer la raison dans un océan de textes ; d'amoindrir le rôle de la science objective, de l'argumentation serrée, des procédés didactiques ; de substituer aux fortes doctrines et aux aperçus lumineux des penseurs chrétiens, spécialement de saint Thomas, les inventions et les hypothèses d'écrivains moins soucieux de vérité que de nouveauté ; en un mot, de remplacer l'enseignement scolastique par une théologie basée sur le sable mouvant des systèmes.

Est-ce à dire qu'il faille rejeter en bloc tout ce que les contemporains ont écrit sur Dieu et les choses religieuses, et dresser une sorte de muraille de Chine entre la science ancienne et la science moderne ? Assurément, non. L'immanence, par exemple, dont on parle tant de nos jours, entendue dans le sens d'expérience psychologique et morale, peut fournir à la théologie didactique et surtout à l'apologétique des preuves subsidiaires très utiles. " L'homme, dit M. Michelet¹, va vers Dieu, tout à la fois avec les besoins logiques de sa pensée qui exige une explication et une première cause, et avec les besoins non

1. *Ouv. cit.*, p. 245.

moins impérieux de son cœur qui réclame une dernière fin, un bonheur permanent. " Et maintes fois le Docteur angélique s'efforce de mettre en lumière les harmonies qui règnent entre la nature et les aspirations de l'homme et le caractère des vérités et des institutions chrétiennes. Mais ces preuves de second rang, et souvent de pure convenance, demandent d'être bien comprises, et maniées et appliquées avec sagesse. L'illusion ici est facile ; et celle qui transformerait en besoin nécessitant ce qui n'est qu'aptitude éloignée, pourrait être fatale¹.

C'est l'erreur où tombent les immanentistes dédaigneux de la science objective, et occupés uniquement d'asseoir leurs conceptions du monde et de la vie sur des sentiments, des phénomènes, et des expériences.

L'immanentisme ne résiste pas à une critique sérieuse ; et le modernisme, auquel cette doctrine devait servir d'appui, n'est plus lui-même qu'un monceau de ruines.

De ces débris d'ambitions déçues et de systèmes écroulés, une grave leçon se dégage : c'est qu'on ne viole pas impunément les lois primordiales de l'esprit humain, et que les intelligences les plus brillantes, dès qu'elles prétendent s'affranchir de toute autorité et de tout frein, glissent

1. Cf. *id.*, *ibid.*, pp. 240 et suiv.

bientôt sur la pente de l'orgueil et s'exposent aux chutes les plus graves.

L'autorité n'anéantit pas la liberté : elle la dirige. D'illustres génies ont déployé leurs ailes sous le soleil de la foi définie par l'Eglise. D'autres génies faits pour planer sur les cîmes, en se privant des clartés de la tradition, se sont abattus dans l'ombre épaisse, et ont plongé les catholiques dans le deuil. Le progrès n'est pas une course hors de la voie, mais un essor plus vif dans une lumière plus haute.

L'INTEGRALISME

Nous avons déjà signalé ailleurs, en quelques phrases rapides, ce sujet d'actualité. Il nous paraît opportun d'y revenir, et de faire de cette erreur plus nouvelle peut-être par le nom que par la chose, une étude spéciale, quoique succincte.

De tout temps, les esprits excessifs et impondérés se sont sentis à la gêne dans les cadres réguliers de la croyance ou de la vérité catholique. Pour combattre de faux systèmes contraires aux doctrines orthodoxes, on s'est jeté en d'autres systèmes également entachés d'erreur. Eutychès, dans son souci de faire échec à l'idée nestorienne de deux personnes en Jésus-Christ, enfanta l'hérésie opposée qui mêle et confond la nature divine et la nature humaine du Sauveur. Le fatalisme n'a été que le contre-pied du pélagianisme. D'une réaction profonde contre l'idéalisme sont nées, dans l'âge moderne, les théories grossières d'un matérialisme varié et très répandu, et dont nous constatons chaque jour les ravages.

La tendance à élargir au delà des bornes permises le concept de la foi, et la tendance contraire à rétrécir injustement les limites du dogme catho-

lique, se retrouvent au fond d'un grand nombre de systèmes anciens. Ces deux mentalités, ou mieux ces deux formes d'erreur portent aujourd'hui les noms de libéralisme et d'intégralisme. Le libéralisme, avec toutes ses nuances, fleurit particulièrement dans le monde laïque. L'intégralisme s'est fait des adeptes surtout dans le monde ecclésiastique. Le premier a été l'objet de censures nombreuses et de discussions approfondies auxquelles, dans plusieurs de nos études antérieures, nous avons nous-même accordé une très large place. Le second, récemment condamné par Benoît XV, est moins connu. Nous avons cru qu'il pouvait être utile et à la cause du vrai et à la cause du bien, d'exposer fidèlement ce système, et de l'examiner tout à la fois dans son essence et dans ses méthodes.

* * *

On appelle intégralisme la doctrine de ceux qui pour marquer leur genre de foi, et le différencier de toute autre profession de foi religieuse, prennent pour enseigner le " catholicisme intégral ". Intégral : ce n'est qu'un mot sans doute¹; mais nous savons par l'histoire de l'Eglise, et par le

1. " Qu'on ne s'y méprenne pas. La question est plus haute qu'une simple question de vocabulaire. Elle intéresse la rectitude des idées dans un grand nombre d'esprits " (*Etudes*, t. CXLII, p. 112).

récit de ses démêlés avec l'hérésie, que cette gardienne vigilante de la vérité n'a pas hésité à faire d'un seul vocable qu'il fallait, ou maintenir, ou supprimer, l'enjeu des luttes les plus vives et le sujet des plus irrévocables décisions.

Depuis quelques années, un groupe d'hommes qui, selon l'antique formule, remerciaient Dieu de n'être point comme les autres hommes, et se glorifiaient du nom de " catholiques intégraux ", faisait en Europe et jusqu'en Amérique grand tapage. Si l'on refusait de s'enrégimenter dans la nouvelle école, on s'exposait à voir son nom couvert d'injures et sa foi mise en suspicion. Dès son accession au trône pontifical, Benoît XV perçut le danger de cette scission des âmes créée par une déviation des esprits, et c'est pourquoi, dans sa première encyclique au peuple chrétien¹, il dénonça les prétentions intégralistes comme " contraires à la vérité et à l'équité."

L'intégralisme repose sur une notion gravement erronée de la foi. C'est ce que le Pape démontre en quelques paroles sommaires et décisives :

La foi catholique, dit-il², est d'une nature telle qu'on ne peut rien lui ajouter, rien lui retrancher ; ou on la possède toute entière, ou on ne la possède pas du tout. " Telle est la foi catholique ; quiconque n'y croirait pas avec fidélité et fermeté, ne pourrait être

1. Encycl. *Ad beatissimi apostolorum* du 1^{er} nov. 1914.

2. *Ibid.*

sauvé¹." Il n'est pas besoin de qualificatifs pour signifier la profession du catholicisme. A chacun il suffit de dire : "Chrétien" est mon nom, "catholique" mon prénom.

Avec saint Thomas d'Aquin, pénétrons plus avant dans le concept théologique de la foi ; nous verrons mieux combien l'enseignement de Benoît XV s'accorde avec les principes les plus sûrs et les conclusions les plus rigoureuses de la doctrine catholique.

Saint Thomas distingue deux objets de la foi : l'objet matériel composé des choses mêmes que nous croyons ou de l'ensemble des vérités révélées par Dieu, et l'objet formel qui n'est autre que la vérité première ou l'autorité de Dieu révélant. Et si, du côté de son objet matériel, la foi peut admettre des sections et des partitions, l'objet formel de cette vertu, ce qui lui imprime son caractère essentiel et constitutif, n'en souffre pas, mais consiste dans un élément simple et une perfection indivisible. D'où l'angélique docteur conclut que, de même qu'un chrétien véritable doit croire tous les articles de foi (sans que, s'il les croit, il y ait place en lui pour une foi tronquée ou non intégrale), ainsi un véritable hérétique ne peut avoir de la vraie foi même la moindre parcelle. Citons le texte du saint docteur² :

1. Symbol. Athanas.

2. *Som. théol.*, II-II, Q. v, art. 3 (trad. Lachat).

L'hérétique qui refuse de croire un article de foi, n'a plus, par cela même, ni la foi formée, ni la foi informée, par la raison que l'espèce de toute habitude se prend de la raison formelle de son objet ; de telle sorte que, celle-ci étant détruite, l'habitude ne peut plus subsister. Or, l'objet formel de la foi est la vérité première, telle qu'elle est manifestée par les saintes Ecritures et par la doctrine de l'Eglise qui émane de la vérité première elle-même. Par conséquent, quiconque n'embrasse pas, comme règle infaillible et divine de la foi, la doctrine de l'Eglise, émanant de la vérité première manifestée dans les saintes Ecritures, celui-là n'a pas l'habitude de la foi ; et, s'il y a en lui certaines choses du domaine de la foi, elles y sont autrement que par l'effet de cette vertu. C'est ainsi que quelqu'un qui aurait dans son esprit une conclusion, sans connaître le moyen qui sert à la démontrer, n'aurait pas la science de cette conclusion ; elle ne serait en lui qu'à l'état d'opinion. Or il est évident que celui qui adhère à la doctrine de l'Eglise comme à la règle infaillible de la foi, adhère, par cela même, à toutes les vérités que l'Eglise enseigne ; et qu'au contraire, en embrassant les unes et rejetant les autres comme bon lui semble, il adhère à sa propre volonté, et nullement à la doctrine de l'Eglise comme à la règle infaillible de la foi. Il est donc évident aussi que l'hérétique qui nie obstinément un article de foi, n'est pas disposé à se conformer en tout à l'enseignement de l'Eglise ; je dis obstinément, parce que, s'il n'y a pas d'obstination, il erre simplement, mais il n'est pas hérétique. Donc un hérétique qui nie obstinément un article de foi, n'a pas la foi à l'égard des autres articles ; ils ne sont chez lui qu'une opinion à laquelle il lui plaît de s'arrêter.

L'intégralisme, d'ailleurs, pour qui se rend bien compte de sa portée logique, entraîne des conséquences vraiment inadmissibles.

Il suivrait d'abord de cette théorie que les Papes, les conciles, les docteurs, aux yeux de qui l'épithète " catholique " a toujours suffi pour désigner la religion enseignée par le Christ et professée par son Eglise, n'auraient su proposer aux fidèles, comme marque distinctive habituelle, qu'une étiquette fautive ou une appellation incomplète.

Il résulterait de là également que la catholicité de l'Eglise (selon une juste remarque du chanoine Gaudeau¹), et même, ajouterons-nous, son apostolicité, seraient infirmées et en elles-mêmes et dans leur preuve. Les nouveautés de mots introduisent aisément des confusions et des innovations de doctrine. C'est par l'universalité, dans l'espace et dans le temps, d'une même société religieuse toujours identiquement dénommée, que les théologiens établissent les deux notes essentielles qui distinguent l'Eglise du Christ, catholique et apostolique, des Eglises purement humaines, et dépourvues de ce double caractère.

Une troisième conséquence de l'intégralisme, c'est que l'on pourrait être strictement et essentiellement catholique sans adhérer à toutes les définitions dogmatiques de l'Eglise, et sans accepter toutes les décisions rendues par elle du haut de son magistère ou de son tribunal suprême : ce

1. *La Foi catholique*, 25 mai 1914.

qui répugne au sens commun, non moins qu'à la raison théologique.

L'argument de l'encyclique, font observer à bon droit les *Etudes*¹, s'applique en premier lieu aux questions rigoureusement dogmatiques où la négation formelle d'un seul article de nos croyances est toujours une hérésie, essentiellement incompatible avec la foi catholique. Proportion gardée, le même argument s'appliquera aux vérités connexes avec le dogme qui sont imposées à notre adhésion par l'enseignement infallible de l'Eglise sous peine d'erreur théologique. L'argument s'appliquera enfin aux décisions elles-mêmes d'ordre doctrinal ou disciplinaire, qui ne prétendent pas à l'infaillibilité, mais qui imposent à la conscience chrétienne, sous peine d'insubordination ou de témérité, un devoir plus ou moins strict d'obéissance à l'égard de l'autorité religieuse. — En toutes ces matières, l'exacte obéissance au magistère de l'Eglise n'est pas seulement exigible des catholiques qui prennent le titre supplémentaire d'*intégraux*, mais de tous les croyants, quels qu'ils soient, qui veulent être en règle avec les devoirs que comporte et qu'impose le titre pur et simple de *catholiques*.

* * *

Contraire à la vérité par les notions qui en forment l'essence, l'intégralisme blesse en même temps, par les méthodes dont il use, l'équité et la charité, et il devient aisément, pour ne pas dire fatalement, une source de discordes et un principe de haines parmi les catholiques.

1. Tom. cit., p. 113.

L'expérience ne l'a que trop prouvé. Et la haute personnalité catholique du comte de Mun contre lequel les intégraux se sont si odieusement acharnés, est un exemple illustre du degré d'injustice et de malveillance où peut aboutir une doctrine qui n'est point celle de l'Eglise. Les *Etudes* le notent très opportunément¹: " Le résultat inévitable de l'adoption habituelle du titre de catholiques intégraux par un groupe déterminé de catholiques était de jeter, par le fait même, quelque suspicion de tiédeur sur l'orthodoxie et le loyalisme des autres catholiques qui ne jugeaient pas opportun de prendre pour eux-mêmes ce vocable d'origine toute récente." On s'est servi de cette cocarde pour anathématiser d'excellents chrétiens qui ne la portaient pas.

Il est sans doute permis de discuter loyalement certaines opinions émises par des catholiques, que l'on juge fausses ou peu sûres, d'essayer même, s'il y a lieu, de montrer les liens logiques, plus ou moins vrais, et plus ou moins visibles, que ces opinions peuvent avoir avec l'hérésie ou l'erreur officiellement condamnée. C'est une des fonctions légitimes et nécessaires de l'apologétique chrétienne. Mais prendre occasion de ces opinions pour marquer d'une note infamante celui qui, en toute bonne foi, les professe, et témoigne

1. End. cit.

par ses paroles et par ses actes de son esprit d'entière soumission envers l'Eglise, est un procédé inéquitable et que le Pape réproouve.

Que nul particulier, dit Benoît XV¹, par la publication de livres ou de journaux, ou par des discours publics, ne s'érige en maître dans l'Eglise. . . A l'égard des questions où, sans détriment de la foi ni de la discipline, on peut discuter le pour et le contre, parce que le Saint-Siège n'a encore rien décidé, il n'est interdit à personne d'émettre son opinion et de la défendre ; mais que dans ces discussions on s'abstienne de tout excès de langage qui pourrait offenser gravement la charité, que chacun soutienne son avis librement, mais qu'il le fasse avec modération et ne croie pas pouvoir décerner aux tenants d'une opinion contraire, rien que pour ce motif, le reproche de foi suspecte ou de manquement à la discipline.

Ces paroles de Benoît XV ne font que confirmer les règles déjà tracées par l'autorité religieuse aux écrivains catholiques, règles de charité et de loyauté, qui leur imposent le devoir de ne pas chercher systématiquement à restreindre le nombre des croyants, et à pousser hors de la frontière les fidèles qui n'ont pas perdu leur droit de cité dans l'Eglise. L'intransigeance sur les principes n'exclut ni la justice ni la bienveillance ; au contraire. Rien n'est plus perfide ni plus vil que de s'embusquer derrière l'anonymat pour tirer sur des frères dans la foi. Dans une discussion avec des catholiques dont le dévouement à l'Eglise est connu

1. Encycl. cit.

et qui énoncent des propositions susceptibles d'être interprétées en bonne et en mauvaise part, l'Eglise demande que le sens favorable soit préféré ou, du moins, mis au crédit des contradicteurs. " Prendre en bonne part ce qui est ambigu, " tel est, d'après les Pères du V^e concile de Québec, l'un des devoirs de toute plume vraiment catholique. L'intégralisme pousse l'écrivain vers des procédés tout autres.

L'esprit intégraliste, par une pente naturelle, est exclusif et fauteur de coteries¹. Il fait celui qui en est imbu, inconsciemment peut-être, se replier sur lui-même et sur un groupe fermé de rares adeptes. Il tend à le rendre violent, déloyal, obstiné², haineux même et calomniateur³.

1. Cf. Chan. Gaudeau, art. cit.

2. Après la condamnation de leur système par Benoît XV, on a vu des intégraux, — peu nombreux heureusement, — pousser l'effronterie jusqu'à tenter d'exploiter en leur faveur le langage du Pape qui les condamnait.

3. Voir (*Circulaire au clergé*, 29 janv. 1907, n. III) une juste et ferme protestation élevée par S. G. Mgr L.-N. Bégin, contre les propos dénigrants d'un prélat français à l'endroit du regretté Cardinal Taschereau. — Ce prélat est celui-là même qui eut un jour, nous l'avons dit plus haut, l'inqualifiable présomption de reprocher publiquement à Léon XIII l'acte le plus glorieux de son pontificat, la restauration des doctrines thomistes, lesquelles constituent, au témoignage des trois derniers Papes, la digue intellectuelle la plus forte contre le torrent des erreurs modernes. L'histoire verra là avec regret, tout à la fois, une manifestation malheureuse d'esprit intégraliste réfractaire aux directions doctrinales qui le contrariaient, et un acte de libéralisme gallican et cartésien.

Il le porte à rechercher jusque dans l'ombre des conventicules politiques des alliances secrètes et des sympathies fructueuses.¹ Il lui dicte parfois les audaces les plus traîtresses et les plus fallacieuses insolences. Il est tout l'opposé de l'esprit de Jésus-Christ qui s'attache à la doctrine pour la faire admirer et la faire aimer, qui s'emploie à rallier, au lieu de les diviser, les forces catholiques, qui se fait un scrupule d'élever au-dessus de la poussière des routes et de la boue des partis la frange même du vêtement sacré de l'Eglise, et qui ne montre de souci que pour l'extension du règne de Dieu et le triomphe des miséricordes divines dans les âmes.

L'intégralisme, comme doctrine, paraît mort ou rentré sous terre²; mais, comme méthode, il subsiste et continue, en certains milieux, de s'afficher au grand jour. Puisse cet esprit outré, partial et, dans le fait, antichrétien, faire bientôt place à un esprit plus digne et à des procédés plus loyaux ! C'est le vœu que nous formons en terminant cette étude, et que nous mettons sous le patronage de l'éminent prince de l'Eglise dont

1. Chan. Gaudeau, *ibid.*

2. En réalité, il n'est pas mort tout à fait ; puisqu'un ouvrage publié en France il y a quelques mois ose encore se présenter au public sous l'étiquette prohibée de "catholicisme intégral." La marchandise, en maintes pages, vaut l'étiquette elle-même.

les paroles suivantes, très fermes et très claires, résument et justifient nos propres remarques¹ :

Pour protéger l'âme de l'Eglise et pour maintenir l'union si nécessaire des esprits dans la même foi et des cœurs dans la même charité, le Saint-Père proscriit l'usage, récemment introduit dans la profession du catholicisme, de certaines nouveautés de mots, lesquelles entraînent des nouveautés de doctrine, faussent ou rétrécissent le concept de la foi, et sèment la division dans les rangs de l'armée catholique. Chrétien et catholique, que ce soit là notre nom et notre surnom : cela suffit. Et dès lors que nos frères croient ce que l'Eglise enseigne, et qu'ils réprouvent ce qu'elle condamne, et qu'ils observent ce qu'elle prescrit, personne n'a le droit, au nom de la foi catholique, ni dans les livres, ni dans les journaux, de suspecter leur orthodoxie et de mettre en doute leur obéissance.

1. Card. Bégin, *Mandement* du 21 dé. 1914.

APPENDICE

PROPOSITIONS ROSMINIENNES

CONDAMNEES PAR LE SAINT-OFFICE

I. Dans la sphère du créé se manifeste immédiatement à l'intellect humain quelque chose de divin en soi, c'est-à-dire tel qu'il appartient à la nature divine.

II. En disant le divin dans la nature, je n'emploie pas ce mot *divin* pour signifier un effet non divin d'une cause divine. Pour la même raison, je n'entends pas parler d'un divin qui soit tel par participation.

III. Il y a donc dans la nature de l'univers, c'est-à-dire dans les intelligences qui sont en lui, quelque chose à quoi convient la dénomination de divin, non au sens figuré, mais au sens propre.

C'est une actualité non distincte du reste de l'actualité divine.

IV. L'être indéterminé, qui sans nul doute est connu de toutes les intelligences, est ce divin qui se manifeste à l'homme dans la nature.

V. L'être dont l'homme a l'intuition doit être nécessairement quelque chose d'un être nécessaire et éternel, cause créatrice, déterminante et finale de tous les êtres contingents : et cela est Dieu.

VI. Dans l'être qu'on abstrait des créatures et de Dieu et qui est l'être indéterminé, et dans Dieu, être non indéterminé, mais absolu, l'essence est la même.

VII. L'être indéterminé de l'intuition, l'être initial est quelque chose du Verbe, que l'intelligence du Père

distingue non pas réellement, mais rationnellement, du Verbe.

VIII. Les êtres finis qui composent le monde résultent de deux éléments, savoir du terme réel fini et de l'être initial, qui donne à ce terme la forme d'être.

IX. L'être, objet de l'intuition, est l'acte initial de tous les êtres.

L'être initial est principe tant dans l'ordre de la connaissance que dans l'ordre de l'existence ; il est également principe de Dieu, selon notre manière de concevoir, et des créatures.

X. L'être virtuel et sans limites est la première et la plus simple de toutes les entités, de telle sorte que toute autre entité est composée, et que dans ses composants est toujours et nécessairement l'être virtuel. — Il est partie essentielle de toutes les entités sans exception, quelque division qu'on leur fasse subir par la pensée.

XI. La quiddité (ce qu'une chose est) de l'être fini n'est pas constituée par ce qu'il a de positif, mais par ses limites. La quiddité de l'être infini est constituée par l'entité et est positive ; par contre la quiddité de l'être fini est constituée par les limites de l'entité et est négative.

XII. La réalité finie n'est pas, mais Dieu fait qu'elle soit en joignant à la réalité infinie la limitation.

L'être initial devient l'essence de tout être réel.

L'être qui actualise les natures finies, qui leur est uni, est tiré de Dieu.

XIII. La différence qui existe entre l'être absolu et l'être relatif n'est pas celle de substance à substance, mais une beaucoup plus grande : l'un est, en effet, être absolument, et l'autre absolument non être. Mais celui-ci est relativement être. Or, poser un être relatif, ce n'est pas multiplier absolument l'être ; d'où il résulte que l'absolu et le relatif ne sont pas absolument une seule substance, mais un seul être ;

et, dans ce sens, il n'y a pas diversité d'être, il y a même unité d'être.

XIV. Par l'abstraction divine est produit l'être initial, premier élément des êtres finis ; par l'imagination divine est produit le réel fini, ou toutes les réalités dont se compose le monde.

XV. La troisième opération de l'être absolu créant le monde est la synthèse divine, c'est-à-dire l'union de deux éléments qui sont : l'être initial, principe commun de tous les êtres finis, et le *réel* fini, ou pour mieux dire les divers réels finis, termes divers du même être initial. Par cette union sont créés les êtres finis.

XVI. L'être initial rapporté par l'intelligence au moyen de la synthèse divine, non comme intelligible, mais purement comme essence, aux limites réelles finies, fait que les êtres finis existent subjectivement et réellement.

XVII. Ce que Dieu fait en créant, c'est uniquement de poser tout entier l'acte de l'être des créatures ; cet acte donc n'est pas proprement fait, mais posé.

XVIII. L'amour dont Dieu s'aime dans les créatures elles-mêmes, et qui est la raison pour laquelle il se détermine à créer, constitue une nécessité morale qui, dans l'être parfait, produit toujours son effet ; ce n'est que dans un certain nombre d'êtres imparfaits qu'une nécessité de ce genre laisse intacte la liberté bilatérale.

XIX. Le Verbe est cette matière invisible de laquelle il est dit au livre de la Sagesse (XI, 18) que toutes les choses de l'univers ont été créées.

XX. Il ne répugne pas que l'âme humaine se multiplie par la génération ; on peut concevoir qu'elle progresse de l'imparfait, c'est-à-dire du degré sensitif, au parfait, c'est-à-dire au degré intellectif.

XXI. Lorsque le principe sensitif reçoit l'intuition de l'être, par ce seul contact, par cette union, ce principe, qui n'était auparavant que sensitif et qui a maintenant l'intelligence, est élevé à une condition plus

noble, change de nature et devient intelligent, subsistant et immortel.

XXII. Il n'est pas impossible de penser que la puissance divine pourrait séparer l'âme intellectuelle du corps animé, et que celui-ci garderait sa qualité d'animal ; il resterait en lui, comme base de la pure animalité, le principe d'animalité qui était auparavant en lui comme appendice.

XXIII. Dans l'état naturel, l'âme du défunt existe de même que si elle n'existait pas ; comme elle ne peut faire aucune réflexion sur elle-même, ni avoir aucune conscience d'elle-même, sa condition peut se comparer à un état de perpétuelles ténèbres et de sommeil éternel.

XXIV. La forme substantielle du corps est plutôt un effet de l'âme et le terme intérieur de son opération ; c'est pourquoi la forme substantielle du corps n'est pas l'âme elle-même.

L'union de l'âme et du corps consiste proprement dans une perception immanente par laquelle le sujet ayant l'intuition de l'idée affirme le sensible, après en avoir vu dans cette idée l'essence.

XXV. Le mystère de la Très Sainte Trinité une fois révélé, son existence peut être démontrée par des arguments purement spéculatifs, négatifs il est vrai et indirects, mais tels cependant que par eux cette vérité rentre dans le domaine philosophique et devienne une proposition scientifique comme les autres ; si, en effet, cette vérité était niée, la doctrine théosophique de *pure raison* non seulement resterait incomplète, mais, fourmillant d'absurdités de toutes sortes, serait anéantie.

XXVI. Les trois formes suprêmes de l'être, savoir la subjectivité, l'objectivité, la sainteté, ou encore la réalité, l'idéalité, la moralité, si elles sont transportées dans l'être absolu, ne peuvent se concevoir autrement que comme personnes subsistantes et vivantes.

Le Verbe, en tant qu'il est objet aimé, et non en tant qu'il est Verbe, c'est-à-dire objet subsistant connu par lui-même, est la personne du Saint-Esprit.

XXVII. Dans l'humanité du Christ, la volonté humaine fut tellement entraînée par le Saint-Esprit à l'adhésion à l'être objectif, c'est-à-dire au Verbe, qu'elle lui céda entièrement le gouvernement de l'homme et que le Verbe le prit personnellement, s'unissant ainsi la nature humaine. D'où la volonté humaine cessa d'être personnelle dans l'homme et, de personne qu'elle est dans les autres hommes, resta nature dans le Christ.

XXVIII. Selon la doctrine chrétienne, le Verbe, caractère et figure de Dieu, s'imprime dans l'âme de ceux qui, avec la foi, reçoivent le baptême du Christ.

Le Verbe, c'est-à-dire le caractère imprimé dans l'âme, d'après la doctrine chrétienne, est l'être réel (infini), manifeste par lui-même, que nous connaissons plus tard comme la seconde personne de la Très Sainte Trinité.

XXIX. Nous ne croyons pas opposée à la doctrine catholique, qui seule est la vérité, la conjecture suivante : dans le sacrement de l'Eucharistie, la substance du pain et du vin devient la vraie chair et le vrai sang du Christ, lorsque le Christ fait d'elle le terme de son principe sensitif et la vivifie par sa vie, de la même façon que le pain et le vin sont véritablement transsubstantiés en notre chair et en notre sang, parce qu'ils deviennent le terme de notre principe sensitif.

XXX. La transsubstantiation ayant eu lieu, on peut comprendre qu'il se soit ajouté au corps glorieux du Christ une certaine partie incorporée en lui, non divisée et également glorieuse.

XXXI. Dans le sacrement de l'Eucharistie, *par la force des paroles*, le corps et le sang du Christ ont pour mesure la quantité qu'il y avait de substance du pain et du vin qui a été transsubstantiée ; le reste du corps du Christ est là *par concomitance*.

XXXII. Puisque quiconque ne mange pas la chair du Fils de l'homme et ne boit pas son sang n'a pas en soi la vie, et que, néanmoins, ceux qui meurent avec le baptême de l'eau, du sang ou du désir, obtiennent sûre-

ment la vie éternelle, il convient de dire que, à ceux qui n'ont pas mangé, dans cette vie, le corps et le sang du Christ, cette céleste nourriture est administrée dans la vie future, à l'instant même de la mort.

De même, pour les saints de l'Ancien Testament, le Christ descendant aux enfers put se communiquer à eux sous les espèces du pain et du vin, pour les rendre aptes à la vision de Dieu.

XXXIII. Les démons, étant en possession d'un fruit, pensèrent qu'ils entreraient dans l'homme, si l'homme mangeait de ce fruit ; en effet, la nourriture étant convertie au corps animé de l'homme, ils pouvaient librement pénétrer dans l'animalité, c'est-à-dire dans la vie subjective de cet être, et ainsi disposer de lui selon leurs desseins.

XXXIV. Pour préserver la Bienheureuse Vierge Marie de la tache originelle, il suffisait *ut incorruptum maneret minimum semen in homine*, négligé peut-être par le démon lui-même ; *e quo incorrupto semine* transmis de génération en génération naquit, au temps venu, la Vierge Marie.

XXXV. Plus on considère l'ordre de la justification dans l'homme, plus on trouve juste cette façon de parler de l'Ecriture que Dieu couvre certains péchés ou ne les impute pas. — Selon le Psalmiste, il y a une différence entre les iniquités qui sont remises et les péchés qui sont couverts ; celles-là, semble-t-il, sont des fautes actuelles et libres ; ceux-ci sont des péchés non libres de ceux qui appartiennent au peuple de Dieu et à qui, pour cela, ils ne causent aucun dommage.

XXXVI. L'ordre surnaturel est constitué par la manifestation de l'être dans la plénitude de sa forme réelle ; l'effet de cette communication ou manifestation est le sentiment déforme qui, ébauché en cette vie, constitue la lumière de foi et de grâce et, achevé dans l'autre, constitue la lumière de gloire.

XXXVII. La première lumière qui rend l'âme intelligente est l'être idéal ; l'autre première lumière est

encore l'être, non plus purement idéal, mais subsistant et vivant. La première, cachant sa personnalité, montre seulement son objectivité ; mais qui voit la seconde (qui est le Verbe), même *per speculum et in enigmate*, voit Dieu.

XXXVIII. Dieu est l'objet de la vision béatifique en tant qu'il est l'auteur des œuvres *ad extra*.

XXXIX. Les traces de sagesse et de bonté qui brillent dans les créatures sont nécessaires aux Bienheureux ; car ces traces rassemblées dans l'exemplaire éternel sont la partie de cet exemplaire qui leur est accessible, et elles sont le thème des louanges qu'ils adressent éternellement à Dieu.

XL. Dieu ne pouvant, même par la lumière de gloire, se communiquer totalement aux êtres finis, n'a pu révéler et communiquer son essence aux Bienheureux que de la façon qui convient aux intelligences finies ; c'est-à-dire que Dieu se manifeste à eux conformément à la relation qu'il a avec eux, comme Créateur, comme Providence, comme Rédempteur, comme Sanctificateur.

PROPOSITIONS MODERNISTES

CONDAMNEES PAR LE SAINT-OFFICE

I. La loi ecclésiastique qui prescrit de soumettre à une censure préalable les livres concernant les divines Ecritures ne s'étend pas aux écrivains qui s'adonnent à la critique ou exégèse scientifique des livres de l'Ancien et du Nouveau Testament.

II. L'interprétation des Livres Saints par l'Eglise n'est sans doute pas à dédaigner ; elle est néanmoins subordonnée au jugement plus approfondi et à la correction des exégètes.

III. Des jugements et des censures ecclésiastiques

portés contre l'exégèse libre et plus savante on peut inférer que la foi proposée par l'Eglise est en contradiction avec l'histoire, et que les dogmes catholiques ne peuvent réellement pas se concilier avec les vraies origines de la religion chrétienne.

IV. Le magistère de l'Eglise ne peut, même par des définitions dogmatiques, déterminer le vrai sens des Saintes Ecritures.

V. Le dépôt de la foi ne contenant que des vérités révélées, il n'appartient sous aucun rapport à l'Eglise de porter un jugement sur les assertions des sciences humaines.

VI. Dans les définitions doctrinales l'Eglise enseignée et l'Eglise enseignante collaborent de telle sorte qu'il ne reste à l'Eglise enseignante qu'à sanctionner les opinions communes de l'Eglise enseignée.

VII. L'Eglise, lorsqu'elle proscriit des erreurs, ne peut exiger des fidèles qu'ils adhèrent par un assentiment intérieur aux jugements qu'elle a rendus.

VIII. On doit estimer exempts de toute faute ceux qui ne tiennent aucun compte des condamnations portées par la Sacrée Congrégation de l'Index ou par les autres Sacrées Congrégations Romaines.

IX. Ceux-là font preuve de trop grande simplicité ou d'ignorance qui croient que Dieu est vraiment l'Auteur de la Sainte Ecriture.

X. L'inspiration des livres de l'Ancien Testament a consisté en ce que les écrivains d'Israël ont transmis les doctrines religieuses sous un certain aspect particulier, peu connu ou même ignoré des Gentils.

XI. L'inspiration divine ne s'étend pas de telle sorte à toute l'Ecriture Sainte qu'elle préserve de toute erreur toutes et chacune de ses parties.

XII. L'exégète, s'il veut s'adonner utilement aux études bibliques, doit avant tout écarter toute opinion préconçue sur l'origine surnaturelle de l'Ecriture Sainte, et ne pas l'interpréter autrement que les autres documents purement humains.

XIII. Ce sont les évangélistes eux-mêmes et les chrétiens de la seconde et de la troisième génération qui ont artificiellement élaboré les paraboles évangéliques, et ont ainsi rendu raison du peu de fruit de la prédication du Christ chez les Juifs.

XIV. En beaucoup de récits les évangélistes ont rapporté non pas tant ce qui est vrai que ce qu'ils ont estimé, quoique faux, plus profitable aux lecteurs.

XV. Les Evangiles se sont enrichis d'additions et de corrections continuelles jusqu'à la fixation et à la constitution du Canon ; et ainsi il n'y subsista de la doctrine du Christ que des vestiges ténus et incertains.

XVI. Les récits de Jean ne sont pas proprement de l'histoire, mais une contemplation mystique de l'Evangile ; les discours contenus dans son Evangile sont des méditations théologiques sur le mystère du salut dénuées de vérité historique.

XVII. Le quatrième Evangile a exagéré les miracles non seulement afin de les faire paraître plus extraordinaires, mais encore pour les rendre plus aptes à caractériser l'œuvre et la gloire du Verbe Incarné.

XVIII. Jean revendique, il est vrai, pour lui-même le caractère de témoin du Christ ; il n'est cependant en réalité qu'un témoin éminent de la vie chrétienne ou de la vie du Christ dans l'Eglise à la fin du 1^{er} siècle.

XIX. Les exégètes hétérodoxes ont plus fidèlement rendu le sens vrai des Ecritures que les exégètes catholiques.

XX. La Révélation n'a pu être autre chose que la conscience acquise par l'homme des rapports existants entre Dieu et lui.

XXI. La Révélation qui constitue l'objet de la foi catholique n'a pas été complète avec les Apôtres.

XXII. Les dogmes que l'Eglise déclare révélés ne sont pas des vérités descendues du ciel, mais une certaine interprétation de faits religieux que l'esprit humain s'est formée par un laborieux effort.

XXIII. Il peut exister et il existe réellement entre

les faits rapportés dans la Sainte Ecriture et les dogmes de l'Eglise auxquels ils servent de base une opposition telle que le critique peut rejeter comme faux des faits que l'Eglise tient pour très certains.

XXIV. On ne doit pas condamner un exégète qui pose des prémisses d'où il suit que les dogmes sont historiquement faux ou douteux, pourvu qu'il ne nie pas directement les dogmes mêmes.

XXV. L'assentiment de foi se fonde en définitive sur une accumulation de probabilités.

XXVI. Les dogmes de la foi sont à retenir seulement selon leur sens pratique, c'est-à-dire comme règle obligatoire de conduite, mais non comme règle de croyance.

XXVII. La divinité de Jésus-Christ ne se prouve pas par les Evangiles ; mais c'est un dogme que la conscience chrétienne a déduit de la notion du Messie.

XXVIII. Pendant qu'il exerçait son ministère, Jésus n'avait pas en vue dans ses discours d'enseigner qu'il était lui-même le Messie, et ses miracles ne tendaient pas à le démontrer.

XXIX. On peut accorder que le Christ que montre l'histoire est bien inférieur au Christ qui est l'objet de la foi.

XXX. Dans tous les textes évangéliques le nom de *Fils de Dieu* équivaut seulement au nom de *Messie* ; il ne signifie nullement que le Christ est le vrai et naturel Fils de Dieu.

XXXI. La doctrine christologique de Paul, de Jean et des Conciles de Nicée, d'Ephèse, de Chalcédoine, n'est pas celle que Jésus a enseignée, mais celle que la conscience chrétienne a conçue au sujet de Jésus.

XXXII. On ne peut concilier le sens naturel des textes évangéliques avec l'enseignement de nos théologiens touchant la conscience et la science infallible de Jésus-Christ.

XXXIII. Il est évident, pour quiconque n'est pas guidé par des opinions préconçues, ou bien que Jésus a enseigné une erreur au sujet du très prochain avène-

ment messianique, ou bien que la majeure partie de sa doctrine contenue dans les Evangiles synoptiques manque d'authenticité.

XXXIV. La critique ne peut attribuer au Christ une science illimitée si ce n'est dans l'hypothèse, historiquement inconcevable et qui répugne au sens moral, que le Christ comme homme a possédé la science de Dieu et qu'il a néanmoins refusé de communiquer la connaissance qu'il avait de tant de choses à ses disciples et à la postérité.

XXXV. Le Christ n'a pas toujours eu conscience de sa dignité messianique.

XXXVI. La résurrection du Sauveur n'est pas proprement un fait d'ordre historique, mais un fait d'ordre purement surnaturel, ni démontré ni démontrable, que la conscience chrétienne a peu à peu déduit d'autres faits.

XXXVII. La foi en la résurrection du Christ, à l'origine, porta moins sur le fait même de la résurrection que sur la vie immortelle du Christ auprès de Dieu.

XXXVIII. La doctrine de la mort expiatoire du Christ n'est pas évangélique, mais seulement paulinienne.

XXXIX. Les opinions sur l'origine des sacrements dont étaient imbus les Pères du Concile de Trente et qui ont sans aucun doute influé sur la rédaction de leurs canons dogmatiques, sont bien éloignées de celles qui aujourd'hui prévalent à bon droit parmi les historiens du christianisme.

XL. Les sacrements sont nés de ce que les Apôtres et leurs successeurs ont interprété une idée, une intention du Christ, sous l'inspiration et la poussée des circonstances et des événements.

XLI. Les sacrements n'ont d'autre but que de rappeler à l'esprit de l'homme la présence toujours bien-faisante du Créateur.

XLII. C'est la communauté chrétienne qui a introduit la nécessité du Baptême, en l'adoptant comme un

rite nécessaire et en y attachant les obligations de la profession chrétienne.

XLIII. L'usage de conférer le Baptême aux enfants fut une évolution dans la discipline ; cette évolution fut une des causes pour lesquelles ce sacrement se dédoubla en Baptême et en Pénitence.

XLIV. Rien ne prouve que le rite du sacrement de Confirmation ait été employé par les Apôtres ; et la distinction formelle des deux sacrements de Baptême et de Confirmation n'appartient pas à l'histoire du christianisme primitif.

XLV. Tout n'est pas à entendre historiquement dans le récit de l'institution de l'Eucharistie par Paul (1 Cor., xi, 23-25).

XLVI. La notion de la réconciliation du chrétien pécheur par l'autorité de l'Eglise n'a pas existé dans la primitive Eglise ; l'Eglise ne s'est habituée à ce concept que très lentement. Bien plus, même après que la Pénitence eut été reconnue comme une institution de l'Eglise, elle ne portait pas le nom de sacrement, parce qu'on la considérait comme un sacrement honteux.

XLVII. Les paroles du Seigneur : *Recevez l'Esprit-Saint ; les péchés seront remis à ceux à qui vous les remettrez, et ils seront retenus à ceux à qui vous les retiendrez* (JOAN., xx, 22 et 23), ne se rapportent pas du tout au sacrement de Pénitence, quoi qu'il ait plu aux Pères de Trente d'affirmer.

XLVIII. Jacques, dans son épître (vv. 14 et 15), n'a pas l'intention de promulguer un sacrement du Christ, mais de recommander un pieux usage, et s'il voit peut-être dans cet usage un moyen d'obtenir la grâce, il ne l'entend pas avec la même rigueur que les théologiens qui ont précisé la théorie et le nombre des sacrements.

XLIX. La Cène chrétienne prenant peu à peu le caractère d'une action liturgique, ceux qui avaient coutume de présider la Cène acquièrent le caractère sacerdotal.

L. Les anciens qui étaient chargés de la surveillance dans les assemblées des chrétiens ont été établis par les Apôtres prêtres ou évêques en vue de pourvoir à l'organisation nécessaire des communautés croissantes, et non pas précisément pour perpétuer la mission et le pouvoir des Apôtres.

LI. Le mariage n'a pu devenir qu'assez tardivement dans l'Eglise un sacrement de la nouvelle loi ; en effet, pour que le mariage fût tenu pour un sacrement, il fallait au préalable que la doctrine théologique de la grâce et des sacrements eût acquis son plein développement.

LII. Il n'a pas été dans la pensée du Christ de constituer l'Eglise comme une société destinée à durer sur la terre une longue série de siècles ; au contraire, dans la pensée du Christ, le royaume du ciel et la fin du monde étaient également imminents.

LIII. La constitution organique de l'Eglise n'est pas immuable ; mais la société chrétienne est soumise, comme la société humaine, à une perpétuelle évolution.

LIV. Les dogmes, les sacrements, la hiérarchie, tant dans leur notion que dans la réalité, ne sont que des interprétations et des évolutions de la pensée chrétienne, qui ont accru et perfectionné par des développements extérieurs le petit germe latent dans l'Evangile.

LV. Simon Pierre n'a jamais même soupçonné que le Christ lui eût conféré la primauté dans l'Eglise.

LVI. L'Eglise romaine est devenue la tête de toutes les Eglises, non point par une disposition de la divine Providence, mais en vertu de circonstances purement politiques.

LVII. L'Eglise se montre hostile aux progrès des sciences naturelles et théologiques.

LVIII. La vérité n'est pas plus immuable que l'homme lui-même, car elle évolue avec lui, en lui et par lui.

LIX. Le Christ n'a pas enseigné un corps déterminé

de doctrine, applicable à tous les temps et à tous les hommes, mais il a plutôt inauguré un certain mouvement religieux adapté ou qui doit être adapté à la diversité des temps et des lieux.

LX. La doctrine chrétienne fut, en ses origines, judaïque, mais elle est devenue, par évolutions successives, d'abord paulinienne, puis johannique, enfin hellénique et universelle.

LXI. On peut dire sans paradoxe qu'aucun chapitre de l'Écriture, du premier chapitre de la Genèse au dernier de l'Apocalypse, ne renferme une doctrine absolument identique à celle que l'Église professe sur la même matière, et, par conséquent, qu'aucun chapitre de l'Écriture n'a le même sens pour le critique que pour le théologien.

LXII. Les principaux articles du Symbole des Apôtres n'avaient pas pour les chrétiens des premiers siècles la même signification qu'ils ont pour ceux de notre temps.

LXIII. L'Église se montre incapable de défendre efficacement la morale évangélique, parce qu'elle se tient obstinément attachée à des doctrines immuables qui ne peuvent se concilier avec les progrès actuels.

LXIV. Le progrès des sciences exige que l'on réforme les concepts de la doctrine chrétienne sur Dieu, sur la Création, sur la Révélation, sur la personne du Verbe incarné, sur la Rédemption.

LXV. Le catholicisme d'aujourd'hui ne peut se concilier avec la vraie science à moins de se transformer en un certain christianisme non dogmatique, c'est-à-dire en un protestantisme large et libéral.

TABLE DES MATIÈRES

AVANT-PROPOS.....	III
DOCTRINES SOUTENUES	
Le rôle des principes.....	3
L'Apologétique chrétienne et saint Thomas d'Aquin.....	
I <i>Nature de l'Apologétique</i>	16
II <i>Coup d'œil sur l'histoire de l'Apologétique</i>	37
III <i>L'Apologétique contemporaine et son objet</i>	55
IV <i>Valeur apologétique des doctrines de saint Thomas</i>	74
Deux célébrités catholiques.....	97
Le Cardinal Satolli.....	
I <i>Le philosophe</i>	105
II <i>Le théologien</i>	112
III <i>L'ambassadeur du Pape</i>	119
IV <i>Le Prince de l'Eglise</i>	131
V <i>L'ami du Canada</i>	136
L'œuvre philosophique du Cardinal Lorenzelli.....	143
Une nouvelle gloire thomiste.....	
I <i>Commentaires sur saint Thomas</i>	152
II <i>Etude sur le caractère des dogmes</i>	156
L'œuvre dogmatique de saint Alphonse.....	164
Une conquête catholique.....	169
Beau livre et belle doctrine.....	175
Le Pape et la Guerre.....	
I <i>Attitude de l'Eglise en présence de la guerre. —</i> <i>Léon XIII et Pie X</i>	184

II <i>Directions pacificatrices de Benoît XV. — Raisons qui les justifient</i>	192
III <i>Objections et réponses</i>	207

SYSTEMES PROSCRITS

Le rosminianisme	
I <i>Rosmini. — Historique de son système</i>	223
II <i>Le système rosminien étudié dans ses principes et dans ses applications les plus graves</i>	242
III <i>Conclusion</i>	274
Le modernisme	
I <i>Origines et développements du système moderniste</i>	281
II <i>Fondements du modernisme</i>	293
III <i>Comment le modernisme s'attaque aux principales vérités de la religion</i>	305
L'intégralisme	
I <i>Notions contraires à la vérité</i>	334
II <i>Méthodes contraires à l'équité</i>	339

APPENDICE

Propositions rosminiennes	345
Propositions modernistes	351